JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 642,271

24ME ANNEE—No 208 MONTREAL, MARDI 7 JUILLET 1908 16 PAGES—UN CENTIN

McGill University Laval 1910

HUIT MILLE ENFANTS AU BOUT DE L'ILE

Le premier pique-nique de la saison estivale de 1908 réunit plus de 15,000 personnes au parc magnifique du Bout de l'Ile. --- Un triomphe merveilleux pour la "Presse." --- Les jeux et concours divers de la journée ont été suivis par des centaines de garçons et fillettes.

L'ORDRE LE PLUS PARFAIT N'A CESSÉ DE RÉGNER PENDANT LE PIQUE-NIQUE --- L'ENTHOUSIASME A ÉTÉ GRAND.

Le premier pique-nique de la saison donné aux enfants de Montréal, par la "Presse" s'est fait dans des conditions tout à fait idéales hier. La température était magnifique; un peu chaude peut-être, mais le bon vent qu'il fait continuellement dans le grand parc du Bout de l'Ile modérait beaucoup la chaleur si intense et sans trop en ressentir les effets les enfants ont pu se livrer à leurs ébats avec tout l'entrain requis.

Tel qu'annoncé, le départ des premiers tramways s'est effectué à 7 heures du matin, sur la rue Atwater, entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine. Tout à marché avec une régularité, un ordre parfait et la satisfaction générale paie un peu les organisateurs de la peine qu'ils se sont donnée pour faire de cette fête un succès sans précédent.

La courtoisie des conducteurs, le soin pris par les mécaniciens de tramways de profiter de tous les petits avantages possibles pour se rendre vite sur le terrain ont fait que dès neuf heures quelques mille enfants étaient déjà rendus sur le terrain du parc et se préparaient à s'en donner à coeur joie.

Il était à peine 6 heures hier matin que des milliers d'enfants attendaient déjà l'arrivée des tramways qui devaient les conduire au Bout de l'Ile. On en disait hier quelques mots, dans le journal; mais ces détails étaient encore bien incomplets de même que ceux que nous pourrions donner aujourd'hui; car il est pour ainsi dire impossible de décrire la scène que présentait cette foule grouillante lors de l'arrivée des voitures électriques. La poussée qui s'est faite avait la force d'une vague gigantesque et aurait fait reculer les plus solides.

La petite Laurentienne Dozois, âgée de trois ans, qui a gagné un prix de valse hier.

MM. W. McKay et J. E. Bourgeau qui distribuaient de jolis petits drapeaux, furent littéralement assiégés et il fallait la douce persuasion et l'esprit d'endurance de ces deux monsieurs pour résister au formidable assaut auquel ils furent soumis lorsqu'ils laissèrent voir les petites pièces de coton rouge ou blanc, suivant la nationalité que représentait le drapeau.

DES HOURRAS

frénétiques éclatèrent pour la "Presse", pour MM. Bourgeau et McKay, pour les conducteurs de tramways, qui furent non seulement des employés consciencieux mais encore des amis prévenants, pour tous ceux enfin qui contribuaient de quelque manière à rendre agréable ce départ pour une journée de plaisir. De jeunes chantres — futurs artistes des grandes scènes du monde, peut-être — entonnèrent les chants patriotiques qui firent retentir les échos de Saint-Henri et attirèrent aux fenêtres, sur le pas des portes des citoyens curieux de voir cette jeunesse ardente partir pour le court voyage. Des mères s'avançaient donner une dernière recommandation à leur fille ou leur fils; de jeunes frères, moins heureux, venaient saluer leurs parents, au départ. La scène était féérique et toute la foule réunie pour assister au départ semblait complètement ébahie de voir un assemblage aussi disparate, se connaissant si peu, s'entendre pourtant si bien, s'aider mutuellement et faciliter la besogne de ceux qui étaient chargés de leur soin.

Pendant tout le parcours les vingt groupements d'enfants ne perdirent pas leur temps. Dès le signal du départ, les petits pique-niqueurs entonnèrent des chants joyeux que les jeunes accompagnaient sur des mirlitons que les organisateurs leur avaient largement distribués. A chaque siège on voyait des théories de pavillons et bannières, de flammes et de drapeaux, de rubans et de banderoles dont le dessin polychrome offrait un coup d'oeil féérique. A chaque rencontre d'un tramway, les vivats, les appels, les reparties spirituelles s'échangeaient, les pavillons s'agitaient, la foule des petits grouillait d'une irrésistible impulsion.

Lorsque le premier tramway des pique-niqueurs parut au coin de la rue Craig et du Boulevard Saint-Laurent, ce fut une explosion d'enthousiasme. De loin, les enfants, leurs parents ou surveillants saluèrent la "Presse" dans une acclamation qui attira tout le monde aux fenêtres. Ce fut là une répétition de ce qui s'était passé tout le long du parcours.

A cet endroit, les tramways se divisèrent en trois groupes, les uns

A suivre sur la page 11

Le pique-nique de la "Presse" au Bout de l'Ile. La distribution des bonbons aux petits nique-niqueurs. A la curée.

Les gagnants des prix au pique-nique de la "Presse," hier, au Parc du Bout de l'Ile. — Les vainqueurs des courses, des jeux, des concours, garçons et filles, sont groupés autour de M. Seyewetz, l'un des organisateurs des amusements.

Le Concours Québec-Saguenay

A lire en page 11 d'intéressants détails à propos du populaire concours Québec-Saguenay.

LA COURSE DES BALLONS

Celui qui sort vainqueur du concours international, atterrit à West Sbefford, après avoir parcouru 885 milles.

La grande course internationale de ballons s'est terminée, dimanche après-midi, par la victoire du "Fielding-San Antonio" qui a atterri à West Shefford, à soixante milles de Montréal, après avoir parcouru une distance de 885 milles. Cet exploit brise tous les records établis en Amérique.

Le record américain était détenu par le ballon "Pommern" d'Allemagne, lequel en octobre 1907, fit le trajet de St Louis à Bradley Park, N.J., soit 880 milles.

LE RECORD DU MONDE

appartient encore au comte Henri de La Vaux, dont le ballon couvrit sans interruption 1200 milles.

Le Dr Frederick J. Fielding, qui dirigeait le ballon vainqueur, attribue son succès au fait qu'il s'est tenu sans cesse à une grande altitude. En efet, il dépassa même 16,000 pieds.

Dix ballons prirent part au concours, dont un dut abandonner la course après avoir touché terre près du lac Michigan.

Les neuf autres atterrirent en différents endroits du Canada et des Etats-Unis.

LE PREMIER PRIX

du concours pour longue distance est une coupe valant $2,000, et celui pour la plus grande altitude atteinte, $1,000.

PETIT INCIDENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Brigham, 7. Dimanche après-midi, à 4h 20, un ballon est passé au-dessus de notre village, allant vers West Shefford. Il y avait 2 hommes dans la nacelle. En arrivant à la ferme de M. E. Messier, une des cordes de la nacelle s'est accrochée à la clôture de fil métallique. Le choc fut assez fort pour la rompre, ce qui n'entrava pas la marche du ballon.

UN ECHAFAUDAGE S'ECROULE, RUE CENTRE

Six ouvriers, occupés à réparer des logis, en face de l'église Saint-Gabriel, sont précipités sur le sol, du 3ième étage, et cinq d'entre eux sont plus ou moins grièvement blessés, vers 8.15 heures, ce matin.

LE SIXIEME EST ASSEZ HEUREUX POUR S'ACCROCHER A UNE FENETRE, EN TOMBANT, ET IL S'EN TIRE SANS UNE EGRATIGNURE.

Ce matin, à huit heures et quart, un échafaudage s'est brisé et quatre ouvriers ont été précipités sur le sol et plus ou moins blessés.

M. Adolphe Laprairie, fait faire en ce moment des réparations considérables à ses propriétés de la rue Centre

Napoléon Théoret, qui s'est blessé au côté droit dans l'accident de la rue Centre.

qui portent les numéros 308, 310, 312 et 314, en face de l'église Saint-Gabriel. Un échafaudage se dressait accolé à la maison, et ce matin, au moment de l'accident, six ouvriers travaillaient sous la surveillance de l'entrepreneur, M. Placide Brunet. Tous ces hommes étaient vis-à-vis

LE TROISIEME ETAGE.

Il y avait sur les planches assez de matériaux. On suppose que les poutres de support n'avaient pas la force voulue.

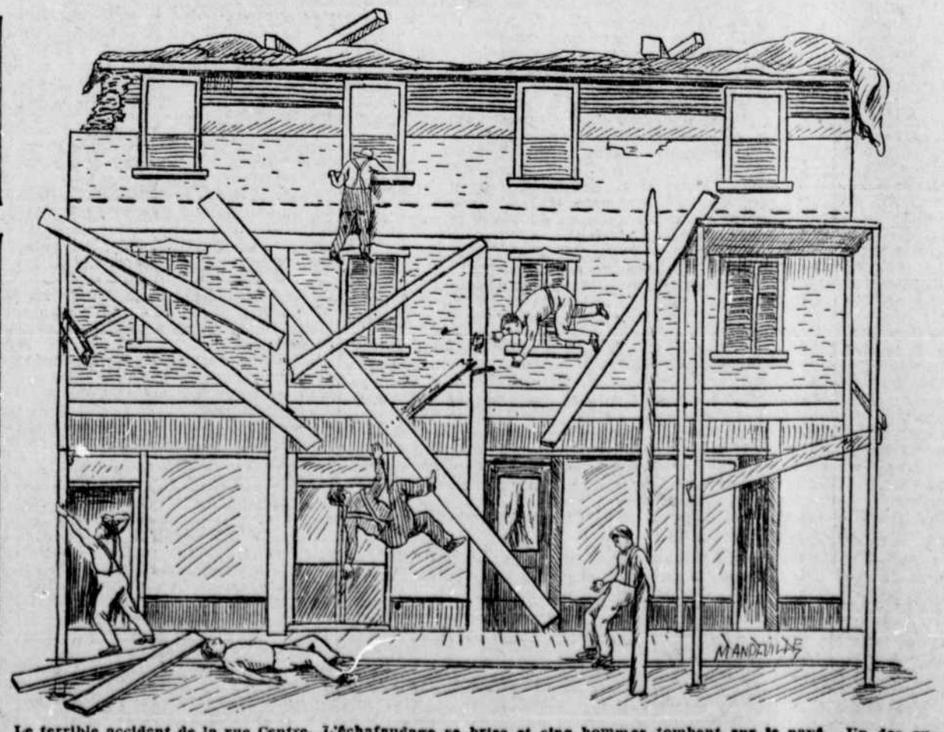

Le terrible accident de la rue Centre. L'échafaudage se brise et cinq hommes tombent sur le pavé. Un des ouvriers attrape à temps le rebord d'une fenêtre.

M. Philéas Lachapelle qui s'est blessé au genou dans l'accident de la rue Centre.

Lorsque l'échafaudage se brisa, M. L. Delonchamp, un des ouvriers, put dans sa chute, s'accrocher

A suivre sur la page 11

DES CHAIRS EN LAMBEAUX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Ephrem Station, Beauce, 7— Un bien terrible malheur vient de s'abattre sur la famille d'un des plus braves cultivateur de notre paroisse, M. Archelas Longchamps.

Samedi, vers 10 heures du matin, on s'apprêtait à faire la toilette de la maison, et une cuve remplie d'eau bouillante avait été déposée à cet effet dans la cuisine.

Or un enfant de deux ans, le petit Pamphile, fils de M. et Mme Longchamp, pénétra dans la pièce et, on ne sait trop de quelle façon, alla tomber dans le récipient tout plein du liquide en ébullition.

Ses cris de douleur firent accourir sa mère, mais il était déjà trop tard: la malheureuse au désespoir ne put que retirer de la cuve un petit corps affreusement ébouillanté, d'où les chairs se détachaient par lambeaux.

On manda en toute hâte le Dr Roy, qui s'efforça d'adoucir les souffrances de la victime.

Toute l'habileté du praticien ne pouvait rien toutefois dans les circonstances, et le pauvre bébé expirait samedi soir, après quelques minutes d'agonie.

La population sympathise profondément avec la famille Lonchamp.

CONCOURS DE POPULARITE

A l'occasion de la fête champêtre, organisée par la "Société de fermeture de bonne heure" fête qui aura lieu, comme nous l'avons déjà dit, le seize août, la "Presse" a pris des arrangements spéciaux avec le comité général de cette société, pour organiser quatre grands concours de popularité.

Le premier concours sera pour les jeunes filles qui travaillent dans les magasins.

Le deuxième, pour les commis employés dans les magasins de nouveautés.

Le troisième, pour les commis-épiciers.

Enfin le quatrième pour les commis qui sont employés ailleurs que dans les magasins de nouveautés ou les épiceries.

Nous donnerons plus tard de plus amples détails au sujet de ces concours. Cependant les personnes qui désirent y prendre part, doivent, dès maintenant, se préparer au succès, en entrant immédiatement en campagne. Inutile de dire que plusieurs prix seront offerts à ces concours.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:
CANADA

EDITION QUOTIDIENNE } $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE } $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

Z. GERTHIAUME. Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 949 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

4 JUILLET

LUNDI	94,953
MARDI	94,871
MERCREDI	94,848
JEUDI	94,901
VENDREDI	94,932
SAMEDI	117,727
TOTAL	592,232
HEBDOMADAIRE	50,039
	642,271

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **642,271**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,705

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

LES PERILS DU METIER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7. — Un malheureux accident est arrivé, hier soir, vers les sept heures à la Pointe à Carcy.

Plusieurs débardeurs étaient à décharger la cargaison de bois du vaisseau "Manchester Shipper": quand l'un des madriers arriva avec force, sur le pied d'un des ouvriers, du nom de Carrier, domicilié à St Sauveur.

Le malheureux jeta un cri de douleur et s'affaissa sur le pont du vaisseau, tandis que ses compagnons couraient à son secours.

On fit mander un médecin, qui constata de suite que l'infortuné s'était fait casser la jambe gauche, sous le poids du madrier.

COMMISSAIRES D'ECOLES

MM. O. Perrault et H. Montreuil ont été élus commissaires d'écoles, hier.

MIGRAINE

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Radicalement guérie par ces petites pilules

Elles soulagent aussi les douleurs de la dyspepsie, l'indigestion et la gloutonnerie. Un remède parfait contre les étourdissements, les nausées les gonflements, mauvais goûts dans la bouche, langue épaisse, douleurs de côté. LE FOIE PARESSEUX. Elle régularisent les intestins. Elles sont purement végétales

PETITES PILULES, PETITE DOSE, PETIT PRIX

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Les Pilules Authentiques portent le fac-simile de la Signature

Brent Good

Refusez toutes Substitutions

Chronique

LA MORT D'UN COMMIS

Je trouve dans un journal de Paris une petite nouvelle, classée sous la rubrique: "La journée d'hier." Le journal en question la donne sans s'émouvoir et la mentionne comme un fait très ordinaire. Je trouve, moi, qu'elle mérite mieux qu'une lecture distraite. Jugez-en, du reste, voici cette petite nouvelle:

"Las de voir qu'on lui refusait l'aumône parce qu'il était bien habillé, un commis de nouveautés, sans emploi, qui s'appelle, croit-on, Louis Lemoine, et habitait en dernier lieu à Asnières, s'est pendu à Monnerville."

Et voilà. Vous avez dans ces quelques lignes tout ce qui peut vous intéresser. On ne dit pas si le pauvre commis s'est pendu haut, s'il s'est pendu court. On dit qu'il s'est pendu, simplement, sans se préoccuper de cet ancien rituel de l'élévation du gibet et de la longueur de la corde. Il n'est plus, c'est tout ce que l'on sait, et le rossignol n'en a pas moins chanté dans les jardinets d'Asnières parce qu'il y avait en France un commis de nouveautés de moins.

Si la disparition de ce désespéré a contristé une femme, des enfants, de vieux parents, le journal ne nous le dit point; ces détails, de nature à faire naître l'émotion, sont oiseux, et la feuille parisienne en fait grâce à ses lecteurs dont elle veut visiblement ménager la sensibilité, laissant aux personnes douées d'une hypéresthésique bonté le soin de les imaginer. Aussi n'est-ce point cela qui est émouvant. C'est ce fait spécial qui paraît de prime abord illogique: "on lui refusait l'aumône parce qu'il était bien habillé."

La société, très formaliste, exige en effet que le mendiant porte le costume de sa profession. Ce serait une sorte de désordre, un bouleversement des choses admises si, pour tendre la main, un gueux affamé revêtait l'air de supériorité intellectuelle et le chic suprême de notre gracieux souverain alors qu'il n'était encore que le prince de Galles. En se dérobant à un usage universellement reçu, imposé par les uns, accepté par les autres, ce qui prouve que le sentiment de la hiérarchie et la subordination aux vieilles habitudes est plus naturel que ne disent les anarchistes, le commis-mendiant bien vêtu s'exposait donc à un échec certain.

Mais pourquoi était-il bien habillé, ce déchu, ce déchet, cet irrégulier? Il avait dû consentir à devenir, de commis, mendiant. Il avait descendu de nombreux degrés de l'échelle sociale; peut-être les avait-il dégringolé; n'était-ce point là le plus gros, le plus coûteux sacrifice? Il lui restait à abandonner ses vêtements, la correction de mise dont il avait pris l'habitude dans l'état de commis appelé à servir les riches "madame", pour endosser l'uniforme de mendiant.

Cet uniforme de mendiant a même ceci de particulier qu'on peut l'obtenir d'une redingote mondaine aussi élégante que celle que portait le comte Boni de Castellane au temps de sa splendeur, ou d'une tunique de milicien hors de service, ou d'un simple paletot d'ouvrier. Il suffit d'y faire quelques retouches à coup de canif; de plonger tout habillé dans une rivière et d'aller faire un somme sur la berge, là où il n'y a pas de gazon; ou, mieux encore, de se faire trainer au poste par la police. Bref, les moyens ne manquent pas pour improviser un costume de mendiant. Le commis désolé d'être trop bien habillé pouvait donc, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, être tout à fait mal vêtu, c'est-à-dire juste comme il faut pour tirer le meilleur parti du genre d'existence que la destinée lui imposait.

Oui, mais il était resté commis dans l'âme, et comme tel il était correctement vêtu, ayant l'horreur du coup de canif dans la manche ou sur le revers, du bouton décousu, de la poche arrachée, des lambeaux pendants, ne concevant pas que l'on puisse couvrir le corps humain de guenilles. Ce mendiant resté commis malgré ses malheurs ne pouvait point se résoudre à renoncer à son uniforme de commis. Cela lui coûtait un jeûne quotidien; il y avait conflit incessant entre son intérêt et sa vocation. Trainer sa parure dans la boue! Horreur! C'était salir son drapeau. Il ne put s'y résigner. Il en est mort.

Et que d'autres hommes, sans être commis, sont victimes de leurs habitudes, de leurs passions ou de leur vanité!

717—1908.

LAURENT BART.

G. C. — J'ai peu de confiance dans l'enseignement par correspondance, et je ne crois pas que l'art que vous voulez étudier puisse s'apprendre sans maître.

L. B.

INNOVATION A QUEBEC

LA MAISON Z. PAQUET, A L'INSTAR DES MAGASINS NEW-YORKAIS OUVRE UN VASTE RESTAURANT.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7. — Evénement très mondain, hier midi, au cinquième étage de l'immense local occupé par la compagnie Z. Paquet, rue Saint-Joseph.

A l'instar des grands magasins de New-York et Montréal, et en prévision des fêtes du troisième centenaire, le magasin Paquet a ouvert un vaste et somptueux restaurant.

Or, hier étant la date de l'ouverture, des invitations avaient été lancées par toute la ville. Répondirent à l'appel: Son Honneur le maire Garneau; MM. les députés Delâge et Dr Côté, plusieurs échevins, les membres du comité du troisième centenaire, de la Chambre de commerce, des manufacturiers canadiens, de l'association des marchands de chaussures, etc., etc., enfin des représentants de tous les corps dirigeants de la vieille capitale.

La table d'honneur était présidée par M. G. A. Vandry, président de la compagnie Z. Paquet, ayant près de lui le maire Garneau, le sénateur Choquette et le colonel Laurin.

Après des agapes dignes de Gargantua et Pantagruel, de fameuse mémoire, on prononça quelques brefs discours, terminés par la santé de la presse, largement représentée.

Il y eût morceaux d'orchestre et chants, histoire de favoriser harmonieusement la digestion des dîneurs.

Nous ne saurions mieux traduire l'idée qui a présidé à l'ouverture de ce restaurant, encore unique en son genre à Québec, que par ces paroles de M. Vandry: "Nous avons voulu montrer aux étrangers qui viendront lors des fêtes du troisième centenaire ou après qu'il n'y a aucun danger de mourir de faim à Québec."

L'EMPRUNT DE VILLE EMARD

Le conseil de Ville Emard a adopté en deuxième et dernière lecture, hier soir, le règlement d'emprunt de $125,000 pour la construction des canaux d'égout et ce, sur proposition des conseillers Chs. Mignot et J. Desluriers. Le maire J. U. Emard a consenti à signer ce règlement.

Les contribuables seront appelés à se prononcer sur cette question à une assemblée publique, le 27 du mois courant.

Le conseiller Provost a demandé que des soumissions soient ouvertes jusqu'au 29 au soir pour la construction de ces canaux.

UNION CHORALE DE STE BRIGIDE

Les membres de l'Union Chorale de Sainte-Brigide sont priés de se rendre à leur salle de répétition, à une assemblée importante, qui aura lieu mercredi soir, à 8 heures précises. But: Voyage annuel.

Par ordre,

LEON RENAUD, Président.

L'EAU CALEDONIA "MAGI"

La science a fourni les méthodes les plus récentes et les mieux perfectionnées pour conserver une pureté parfaite à "MAGI" — la meilleure de toutes les eaux pour la table.

Embouteillée aux sources mêmes dans des bouteilles stérilisées.

CALEDONIA SPRINGS CO.,

Caledonia Springs, Ont.

Dépôt à Montréal: 596, rue Ste Catherine Ouest. Tél. Up 3937. A w

RECENT DECRET PONTIFICAL

Il est relatif aux Congrégation romaines, dont l'organisation est modifiée

PLUSIEURS PAYS

Sont soustraits à l'autorité de la Congrégation de la Propagande, et ne sont plus considérés

COMME PAYS DE MISSIONS

Une dépêche, venant de Rome, annonce la promulgation d'un décret pontifical, relatif aux Congrégations romaines.

Il enlève à la juridiction de la Congrégation de la Propagande, la Grande Bretagne, la Hollande, le Canada et les Etats-Unis, Terre-Neuve, Gibraltar, et le Luxembourg. Ces pays ne sont donc plus considérés comme des pays de missions.

Outre la réforme de la Propagande, le décret pontifical introduit des modifications dans les autres Congrégations.

Le document se compose de trois parties. La première est une constitution apostolique réorganisant les Congrégations.

La partie la plus importante de ces réformes est que les litigations civiles et criminelles sont soustraites à la juridiction des Congrégations et confiées aux tribunaux de la Rote et de la Signature, les Congrégations ne conservent que des pouvoirs disciplinaires.

Une nouvelle Congrégation réglementant la discipline et les sacrements est créée, ses devoirs comprenant aussi les questions relatives au mariage, tandis que le côté dogmatique des sacrements reste sous la dridiction de la congrégation du Saint-Office qui comprend celle des mariages mixtes, c'est-à-dire ceux dans lesquels l'un des deux époux n'est pas catholique. Le pape est préfet de la congrégation du Saint-Office.

L'importance de la Congrégation du consistoire, dont le pape est aussi le préfet, est augmentée en lui confiant la création des évêques, la surveillance et la direction des règlements des diocèses et des séminaires, aussi, la décision des questions de compétence entre les Congrégations.

Le tribunal du pénitencier ne reste que comme cour interne pour les questions de conscience, toutes les autres questions allant à la Rote comme tribunal de première instance et ensuite à la Signature comme Cour Suprême.

La Rote agit en sections de trois, cinq et sept juges, ou en corps. Ses sentences doivent être justifiées en détail, sous peine de nullité. Elle agit aussi comme cour d'appel des sentences prononcées par d'autres cours ou de sentences prononcées par la Rote elle-même, et dans ce cas l'appel est entendu par des juges différents.

La Signature agit en qualité de cour de cassation dans quatre cas: appel d'une sentence entière de la Rôte, prétendue nullité de sentence, soupçons contre un juge de Rote, et poursuites en dommages contre des juges de Rote. N'importe qui peut en appeler des décisions de ces cours avec ou sans le secours d'avocats, et il a été formé un corps spécial d'avocats, dont les membres s'engagent à plaider gratuitement pour les pauvres. Les pauvres sont aussi exemptés de payer des frais à la cour.

Le décret sera suivi d'un nouveau code comprenant tout le droit canon, auquel le cardinal Gasparri travaille depuis quatre ans.

La Rote sera un tribunal international composé de dix juges, un juge de langue anglaise sera ajouté aux juges italiens, français, autrichiens, portugais et espagnols. La Signature se composera exclusivement de cardinaux, mais on ne sait pas encore quel en sera le nombre.

Le résultat pratique du nouvel état de choses est que les pays soustraits à la juridiction de la Propagande, au lieu de s'adresser à celle-ci pour toutes les questions à régler, devront s'adresser à la Congrégation compétente. La création de nouveaux diocèses et la nomination de nouveaux évêques seront du ressort du secrétaire d'Etat après quoi elles seront envoyées à la Congrégation du consistoire, qui promulguera la décision.

Toutes les questions sont actuellement traitées gratuitement par la Propagande quand il s'agit des pays de missions, mais après la mise en vigueur des réformes on exigera le paiement des honoraires ordinaires.

Les Vieux Garçons n'ont pas de Boutons à Poser

avec les sous-vêtements Pen-Angle. Les boutons sont posés pour rester, ce qui ne peut faire autrement que de plaire aux célibataires et à la ménagère également

Ce qu'il y a de mieux pour tous les membres de la famille

Chaque vêtement garanti par le marchand et le fabricant.

A yw

Argent économisé grâce à Tante Drudge.

La Jeune Femme (au téléphone)—"Hello Harry, inutile de commander les nouvelles nappes et serviettes de table, chez Blashman après tout. Tante Drudge est venue ici ce matin et m'a fait voir comment le savon Fels-Naptha enlève les taches de ces nappes et serviettes qui deviennent aussi blanches et aussi nettes que des neuves."

Tante Drudge—"Employez contamment Fels-Naptha, ma chère, et cela vous évitera l'achat de beaucoup de choses—et tout ce que vous laverez n'en durera que plus longtemps. Cela épargnera aussi votre santé et votre beauté."

Les taches sont le plus grand écueil pour une femme qui fait le lavage de la famille de l'ancienne manière: les taches de café, de fruits, d'œufs, parfois de sang, et nombre d'autres qui résistent au savon ordinaire, et aussi à un frottage soutenu. En désespoir de cause, la ménagère fait bouillir le linge jusqu'à ce que le tissu soit amolli et affaibli et là encore l'ombre des taches reste.

L'enlèvement de ces taches est facile avec le Fels-Naptha. Ce ne sont que des parties minuscules de matière coloriée qui s'attachent au fil du tissu. Or Fels-Naptha les dissout en atomes qui ne peuvent adhérer à quoi que ce soit. Un rinçage les sépare entièrement du linge, et la tache est disparue laissant le linge net, blanc et pur. Et notez bien que tout cela se fait dans l'eau froide ou tiède, sans faire bouillir ni frotter. Fels-Naptha n'affecte en aucune manière les fibres du linge comme le bouillage. Aucun autre savon, quel que soit son nom, n'enlèvera les taches sans bouillage. Soyez sûr qu'on vous donne le véritable Fels-Naptha. Il se vend sous enveloppes rouges et vertes.

y B

LE TELEPHONE A WESTMOUNT

Les employés de la compagnie de téléphone Bell ont fait un tour de force, samedi, à Westmount, en changeant la vieille table de raccordement pour une neuve. Plus de 5,000 fils ont été ainsi changés de place et cela dans l'espace de cinq minutes seulement, sans que le service en souffrit pour la peine.

AUX FETES DU TRICENTENAIRE

Cap St Ignace, 7. — Le capitaine Alf. Gamache, du 61me régiment, compagnie C., du Cap St Ignace, a été prié par le comité des "Pageants" aux fêtes du tricentenaire de représenter le marquis de Gamache, dont il est un des descendants. Il recevra aussi la médaille dédiée aux anciennes familles canadiennes comme représentant la famille Gamache qui s'est établie au Cap St Ignace en 1672. M. Gamache représente la 7me génération.

NAVIRE PERDU

Montevideo, 7. — Le navire anglais "Manoravon", venant de Buenos Ayres, s'est échoué près de l'île Lobos. L'équipage est arrivé ici, sain et sauf.

MAISON Arsène LAMY
830 St Denis COIN LULUTH

MERCREDI, GRANDE VENTE A REDUCTION

De Marchandises Endommagées.

Rayon de la Nouveauté

Flanellette foncée et claire, patrons assortis. Valeur primitive 8c et 10c, pour. . . . .
Tales d'oreiller. Valeur primitive 18c, pour. . .
Serviettes de table, différentes grandeurs. Valeur primitive 12½c et 15c, pour. . . . .
Essuie-mains en toile. Valeur primitive 15c, pour
Coupons de toile. Valeur primitive 15c la verge, pour. . . . .
Batiste à doublures, couleurs assorties. Valeur primitive 10c et 12c, pour. . . . .
Toiles à rouleaux, différentes largeurs. Valeur primitive 8c et 10c, pour. . . . .
Etoffes à robes, couleurs assorties. Valeur primitive, 15c, pour. . . .
Etc. Etc. Etc.

4 CTS

Soie japonaise rose, jaune, rouge, bleue, etc. Valeur primitive 50c, pour
Chemises blanches, différentes grandeurs. Valeur primitive 75c et $1, pour. . . . .
Chemises de couleurs, toutes les grandeurs. Valeur primitive 50c et 75c, pour. . . . .
Tweeds foncés et pâles. Valeur primitive 50c, pour. . . . .
Etoffes à robes, tels que cachemire, bengaline, alpaga, etc., etc. Valeur primitive 59c, pour. . . . .
Toile à nappe, des plus belles qualités. Valeur primitive 50c et 60c, pour
Corps pour dames et enfants. Valeur primitive de 50c à 75c, pour. . . .
Ceinture Buster Brown pour enfants. Valeur primitive 25c, pour. . . . .

15 CTS

RAYON DES TAPIS

Tapis en laine, valeur primitive de 25c à 40c, pour. . . . .
Tapis tapestry, valeur primitive de 25c à 50c, pour. . . . .
Prélarts pour chemins, valeur primitive de 15c à 25c, pour. . . . .
Toile cirée pour chemins, valeur primitive de 12½c à 25c, pour. . . . .

5 CTS

Rayon de la Chaussure

Bottines en veau pour hommes, valant $2.00, pour. . . . .
Bottines de travail pour hommes, valant $2.00, pour. . . . .
Bottines pour garçons, valant $1.50, pour. . . . .

59 CTS

Rayon de la Vaisselle

Assiettes en pierre, valeur primitive 5c, pour. . .
Tasses et soucoupes, valeur primitive 5c, pour.
Bols en pierre, valeur primitive de 5c à 10c, pour. . . . .
Plats en terre cuite, valeur primitive de 12c à 20c, pour. . . . .

3 CTS

EN VENTE JEUDI

Manteaux touristes en alpaga blanc et gris et en serge blanche, grandeurs assorties. Valeur régulière de $3.00 à $5.00, pour. . . . .

$1.18

Voilettes, couleurs assorties, valant de 25c à 40c, pour. . . . .

9c

Nous n'acceptons aucune commande par la malle.

SIR ROBERT Burnett's GIN

Le Meilleur Gin qui soit fabriqué"

A

Cesseriez-vous de boire si vous le pouviez?

Orrine guérit l'habitude de boire, en faisant disparaître la passion de la boisson. Il est sûr et inoffensif. $1.00 la boîte, et l'argent est remis si le remède échoue. Faites venir le livre sur "L'Ivrognerie". Orrine est vendu et recommandé par Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est.

A k

Le Pain Vienna d'AIRD est Délicieux.

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 161—n A

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis.

DEUXIEME PARTIE

LES MISEREUX

71 suite.

Ainsi ces trois enfants du peuple par leur volonté, leur énergie, leur droiture, s'élevaient à un niveau intellectuel et moral auquel nous avons peine à maintenir nos fils, soutenus cependant par nos exemples et notre tendresse.

Quelquefois, Jacques passait la soirée chez le graveur où il apprenait à modeler et à façonner de la terre glaise. Son goût artistique le guidait sûrement.

Il réussissait à merveille.

Une amitié solide et sincère s'était établie entre le cocher et Jacques.

Jacques l'observait et il était étonné de la tristesse morne empreinte sur les traits du cocher François.

C'était le seul nom qu'il avait décliné à ses voisins.

Il se souvenait aussi de son émotion étrange lorsqu'il avait tenu la lampe pour éclairer le docteur et sans le découvrir il en cherchait toujours le motif.

Son bon coeur lui faisait pressentir un pénible secret.

—N'est-ce pas? Jacques, dit un jour Nette à son frère adoptif, que Marie Coulon demeure près d'ici; mais, je ne sais plus l'adresse, j'étais trop petite quand tu m'y conduisais.

—Mais oui; pourquoi me demandes-tu cela? Tu n'as pas envie de reprendre ton ancien métier, je suppose?

—Oh non! mais c'est Madeleine qui me tourmente pour que je la conduise chez Marie Coulon et moi je lui dis que tu ne seras pas content et que je ne veux pas, et puis je ne sais pas où la trouver.

—Made? Made? Elle te demande cela?

—Oui.

—Pourquoi?

—Ah! dame! je ne sais pas... Mais bien sûr que ce n'est pas pour quelque chose de mal.

—Sans doute... C'est bon, je parlerai à Madeleine.

Et lorsqu'il la vit chez elle:

—Madeleine, est-ce vrai ce que Nette me raconte; vous voulez aller voir cette femme misérable... qui s'appelle Marie Coulon?

—Oui, Jacques, je le désire de tout mon coeur, fit-elle en levant vers lui ses yeux bien ouverts.

—Et vous avez demandé à Nette de vous accompagner?

—Oui, Jacques.

—Et si, moi, je m'oppose à ce que Nette aille dans cette maison, si je lui interdis de vous accompagner?

Sans le savoir, Jacques se montait, pris d'une subite jalousie à l'idée qu'une pensée inconnue pouvait occuper le coeur de Madeleine.

—C'est bien, j'irai seule...

Madeleine se mit à pleurer à chaudes larmes.

Il était tard et le cocher rentrait au même moment; il surprit Made en sanglots et vit la figure consternée de Jacques; il comprit qu'une querelle, la première, divisait les deux enfants.

—Eh bien! qu'est-ce qu'il y a? De la brouille dans le ménage? Le père n'est pas plus malade, au moins?...

Jacques et Madeleine se taisaient, honteux.

—Allons! parlez, voyons! pourquoi ces larmes? Madeleine t'a fait de la peine, dis, Jacques?

Jacques fit signe que oui.

—Oh! cela m'étonne de sa part... c'est bien involontaire, va!... En tout cas... elle s'en repent, n'est-ce pas, Made? Et elle ne fera pas ce qui pourrait te contrister.

—Si, elle le fera, dit Jacques entraîné, comme malgré lui; elle le fera, elle ira...

Madeleine lui lança un regard de reproche.

Ce regard arrêta net sur les lèvres de Jacques la phrase commencée.

Mais le cocher François avait surpris ce regard.

—Jacques, je veux que tu parles; entends-tu? je le veux...

Il insistait, car il était étrangement inquiet.

Il connaissait trop la raison, au-dessus de leurs âges, de Madeleine et de Jacques, pour supposer qu'il s'agit d'une querelle ordinaire.

—Après tout, je parlerai, fit Jacques, les yeux baissés, évitant les regards de Madeleine...

"Non, je ne lui donnerais pas son adresse, et c'est pour son bien... que je veux l'empêcher d'aller seule chez cette vilaine femme, cette voleuse d'enfants, cette Marie Coulon...

—Marie Coulon! tu as dit Marie Coulon? Où demeure-t-elle, Jacques? Par pitié, où demeure-t-elle, dis-le-moi; je t'en prie à genoux; donne-moi cette adresse que je cherche depuis si longtemps en vain...

"Enfant béni de Dieu, qui me garde un père et me fait retrouver ma fille!...

Jacques reculait épouvantée au fond de la chambre.

Devenait-il fou, le cocher François? Il ne le reconnaissait plus.

Jusqu'à cette voix qui tout à coup lui semblait étrange, méconnaissable, une voix de femme plus chaude et plus vibrante.

Et dans ces yeux émus, dans cette bouche le bénissant, il lui semblait retrouver les traits chéris et vénérés de la maman Ricard.

Il regarda Madeleine qui, pâle, les yeux dilatés, contemplait cette scène.

Deux ou trois fois, elle ouvrit la bouche comme pour parler.

Le cocher François s'était relevé, et, la tête tombée entre ses mains, il semblait réfléchir profondément.

Madeleine s'approcha de lui, et lui passant le bras autour du cou, elle dit:

—Nous avons tous deux la même pensée, sans doute. Il est temps de parler, n'est-ce pas?

"A cet honnête coeur qui jamais n'a mesuré ni sa souffrance ni son dévouement, il n'est pas juste que nous ne donnions rien en échange. Le secret que tu caches si bien, nous le lui confierons, et pour un brave coeur, n'est-ce point un honneur et une sorte de récompense que d'être jugé digne de garder le secret que tu voulais dérober à tous?...

—Oui, comme toujours, tu m'as deviné, Madeleine. Viens, Jacques, viens, assieds-toi entre nous deux, là, tout près, et à nous deux, nous te raconterons d'histoire de notre vie.

L'enfant s'approcha.

—Ecoute, dit le cocher, ne me juge pas, ne me blâme pas avant de connaître toute mon histoire.

"Il est facile de blâmer et de maudire; mais il est mille fois plus beau de pardonner et d'excuser.

"Je ne t'ai jamais encore demandé ton histoire; mais, je sais que tu n'es pas le fils du père et de la mère Ricard, pas plus que Nette n'est leur fille.

—Comment le savez-vous? Oh! dites-le-moi! Est-ce que d'autres que vous le savent aussi? demanda Jacques, qui, pas un seul instant, ne songea à nier.

"Oh! dites-moi, comment le savez-vous?

—Les Ricard ont eu une fille, Jacques; une fille qui vit, Jacques, et cette fille... c'est moi!...

—C'est vous! vous, le cocher François! vous?

—Oui, moi, répondit, grave, la fille Ricard que nos lecteurs sans doute ont déjà reconnue; moi qui, sous un habit d'emprunt, parcours Paris dans tous les sens pour retrouver la fille que Marie Coleen m'a volée. Un homme, elle ne s'en défie pas! elle me reconnaîtrait en femme.. et depuis longtemps, hélas! je la cherche en vain; quand tout à coup aujourd'hui... ce nom que tu prononces, le nom de cette femme que tu connais me rend mon espérance... car tu vas me conduire vers elle, n'est-ce pas? Jacques; je vais reprendre ma fille! Ma fille! ma fille!

Jacques restait ahuri devant ces paroles; sa tête s'embrouillait dans cette histoire qu'il comprenait mal.

Il reprit:

—Alors, vous êtes Fanny, la fille de la mère Ricard, dont elle me parlait si souvent! Ah! oui, je vous connais bien et maintenant que vous me parlez, que je vous regarde, je retrouve en vous tous les traits, toutes les expressions de figure de ma pauvre maman Ricard que j'aimais tant! Je ne me suis jamais consolé de sa mort!

—Jacques, tes paroles me font tant de bien! je suis si heureuse! Tu aimais ma mère, tu as soigné ses derniers instants, tu as été son vrai fils. Te remercier, je ne le pourrais pas, Jacques!... les mots qu'il faudrait je ne les trouve pas...

—Il n'y a pas à me remercier; ce que j'ai fait pour la mère Ricard n'est rien à côté de ce qu'elle a fait pour moi; elle m'a recueilli, élevé; elle m'a envoyé à l'école; elle m'a enfin, grâce à ses bons conseils à ses bons exemples, aidé à être un honnête ouvrier. Et si je n'ai pas faibli dans le chemin de l'honneur et du devoir, c'est parce que les dernières paroles de la mère Ricard sont toujours gravées là en lettres ineffaçables dans mon coeur:

"Soutiens les faibles, résiste aux méchants".

"Fais ton devoir toujours et malgré tout".

"Non! vous n'avez pas à me remercier, jamais je ne m'acquitterai de ce que je lui dois et jamais je ne rendrai assez au vieux père ce que la mère a fait pour moi...

Jacques se tut, embarrassé, n'osant plus parler... ce qu'il allait dire lui semblait si étrange!

Il parla pourtant:

—La mère Ricard avait donc deux filles? Pourtant, elle ne me parlait jamais que d'une seule, Fanny. Vous n'êtes pas Fanny, vous?...

—Mais si, je suis Fanny; la mère Ricard n'avait qu'une fille unique et c'est moi!

—Vous? voyons, ce n'est pas possible. Fanny Ricard est morte, assassinée dans le bois de Boulogne, par des misérables; je l'ai vue, moi, tomber sur le chemin. Hélas! je n'ai pu la secourir!... Oui, elle était bien morte lorsque je m'approchai d'elle...

—Cette femme c'était moi, dit Fanny souriant, et Madeleine a été mon sauveur.

—Mais votre fille, alors,... elle n'est pas chez Marie Coulon; elle est ici tout près... je vais vous la chercher!

—Jacques, est-ce possible? je deviens folle. Ma fille, ma fille, elle est ici tout près?... Et je ne le savais pas; ah! va, cours la chercher, va!...

A suivre.

Le thé est plus sensible que le beurre aux influences étrangères. C'est pourquoi on ne devrait jamais l'exposer à l'air ou le vendre à la mesure. Les paquets de plomb cachetés de thé "Salada" conservent au thé toute sa bonté primitive. Insistez et demandez "Salada". 53 A r

SPORT ET ATHLETISME

LES TROIS PARTIES DE SAMEDI

Les Shamrocks et les Capitals se livreront une grande lutte au Mile-End.

LA CROSSE

Les trois parties qui seront jouées samedi entre clubs de la N. L. U. intéressent fort le public. Celle de Cornwall, entre l'équipe de Joe Lally et les Tecumsehs est sans contredit la plus importante. Elle peut faire beaucoup pour décider du championnat, comme aussi, elle peut compliquer la question. Une victoire des Tecumsehs signifierait un avantage énorme pour ce club, tandis qu'un triomphe pour Cornwall mettrait cette équipe sur un pied d'égalité avec les Tecumsehs.

Le National, qui ira se mesurer avec l'équipe de Jimmy Murphy, à Toronto, se propose bien de revenir victorieux. Il n'y a aucun doute que si les hommes du capitaine Cattarinich jouent contre Toronto avec l'ardeur qu'ils ont déployé dans leur partie avec le Montréal, ils remporteront une victoire facile.

A Montréal, les Shamrocks recevront la visite de leurs vieux rivaux, les Capitals. Les champions se préparent à ce match avec un soin spécial, et si quelques-uns de leurs joueurs qui ne donnent pas satisfaction ne s'améliorent pas, ils seront remplacés par des jeunes.

Les Shamrocks ont suggéré comme Arbitres, Tom Carlind, Desse Brown, Joe Lally et Jos. Mercier. Les Capitals n'ont pas donné de réponse.

DEUX HOMMES TUES

FATAL ACCIDENT DANS LE GRAND PRIX A DIEPPE.

L'AUTOMOBILE

LE GRAND PRIX DES VOITURETTES

Dieppe, 7 — Plus de 100,000 personnes ont vu hier Guyot gagner le Grand Prix des Voiturettes, avec une machine d'un pouvoir de 18 chevaux. La moyenne de sa vitesse a été de 80.5 kilomètres à l'heure.

Nandin arriva deuxième et Goux troisième. Les trois premiers arrivants conduisaient des voitures françaises. Il y eut 47 partants. Sur ce nombre 31 terminèrent la course. Le plus grave accident de la journée fut un bras cassé.

Guyot ne fut jamais dépassé.

LAUTENSCHLAGER GAGNE LE GRAND PRIX

Dieppe, 7 — Le Grand Prix a été gagné par Lautenschlager en 6 heures, 35 minutes et 43 secondes, soit une moyenne de 111.5 kilomètres à l'heure — 69.34 milles.

Hemery, conduisant un auto Benz, se classa deuxième, en 7 heures, 4 minutes et 24 secondes, et Nerdiot, troisième, en 7 heures, 5 minutes et 13 secondes.

Deux hommes ont été tués dans le Grand Prix Cissac, qui conduisait une voiture Panhard et son mécanicien. Ils ont été écrasés sous leur auto.

COUREURS

VICTOIRE DE FAIR PLAY

New-York, 7 — Le "meeting" du Coney Island Jockey Club, à Sheepshead Bay, s'est terminé hier. La principale course au programme était le Realization Stakes, prix d'une valeur de $17,860. Cette bourse fut gagnée par Fair Play, à August Belmont qui remporta une victoire facile. Le vainqueur était favori, et était coté à 1 contre 4. Sommaire:

Lawrence Realization, pour chevaux de 3 ans, $10,000 additionnels, 1 5-8 mille—Fair Play, 126, E. Dugan, 1 contre 4, 1er; King James, 126, Miller, 4 contre 1, 2e; Dorante, 126, J. Lee, 20 contre 1, 3e. Temps, 2.46 1-5. Alfred Noble a aussi couru.

ATHLETISME

TOURNOI ATHLETIQUE A ST REMI

St Rémi, 7 — Un grand tournoi athlétique a eu lieu ici mercredi à l'occasion de la fête de la Confédération. L'assistance était fort nombreuse. Sommaire:

Lancer le base-ball: 1, Emile Trudeau, St Lambert; 2, P. Monet, St Rémi.

Frapper le baseball: 1, R. Benoit, St Rémi; 2, Gravel, St Lambert.

Lancer le poids, 16 lbs: 1, Vi. Monnière, St Rémi; 2, J. Marcil, Barrington.

Courses de 100 verges junior: 1, M. Lamarre, St Rémi; 2, F. Lamarre, St Rémi.

Lawn tennis: 1, H. Lamarre, St Rémi; 2, Mlle A. M. Trudeau, St Rémi.

Croquet: 1, F. Bédard, St Rémi; 2, F. Filiatrault, St Rémi.

Hop, step et jump: 1, E. Vibert, Gordon Harriers.

Saut à pieds joints: 1, E. Vibert, Gordon Harriers; 2, J. Lamarre, St Rémi.

Courses 100 vgs, senior: 1, J. Coupal, St Michel; 2, E. Vibert, G. H.

Courses des hommes gras: 1, A. Raymond, St Rémi; 2, H. Lamarre, St Rémi.

Saut avec perche: 1, W. Harel, St Rémi; 2, R. Perras, St Rémi.

Courses 1 mille: 1, E. Vibert, Gordon Harriers; 2, W. Léger, St Lambert.

Dans la soirée, il y eut discours, musique, feu d'artifice, lancement de ballon, etc.

PROCHAIN CONCOURS ATHLETIQUE

Malgré la chaleur tropicale, les athlètes du Club International ne chôment pas, et l'entraînement avec les poids, haltères et anneaux bat son plein, au No 1375 de la rue Saint-André. Il faut dire que le concours approche, il se fera le 26 du mois courant, et à cette occasion nous tenons à rappeler que le club invite gracieusement pour cette date tous les athlètes de la ville et des environs. Nous reproduisons ci-dessus la photographie du plus léger et du plus jeune des concurrents, Florent Otjens, tenant une barre de 112 livres qu'il vient d'épaule et de jeter en deux temps.

Les inscriptions sont reçues par le secrétaire du club, au No 1375 de la rue Saint-André.

LA BOXE

DEFI DE ABE ATTELL A NELSON

New-York, 7 — Abe Attell a lancé hier un défi à Battling Nelson, vainqueur de Joe Gans, pour une joute de boxe pour le titre de champion des pugilistes poids légers. Attell dit qu'il a déjà déposé $2,500 pour arranger la rencontre. La seule condition exigée par Attell est que les deux hommes pèsent 133 livres en entrant dans l'arène, et que le match soit pour un pari de $5,000 chaque côté. Il suggère que le combat ait lieu au club de James Coffreth, Californie.

LA COURSE

COURSES HANDICAP DE LA M.A.A.A.

Les épreuves olympiques qui ont eu lieu au commencement de la saison à la M.A.A.A., ont été cause que les handicaps annuels du printemps ont été forcément remis. Ils auront lieu tout de même, mais le tournoi, au lieu d'être décidé en une journée, sera divisé en deux matinées. La première aura lieu jeudi, et la seconde, le jeudi suivant, 16 juillet. Ces handicaps sont ouverts à tous les athlètes amateurs, porteurs de cartes de la Fédération. Les athlètes canadiens-français sont particulièrement invités à y prendre part.

Le programme pour après-demain comprend les courses d'un quart de mille et de deux milles, le saut en hauteur et le lancement du disque. Pour le jeudi suivant, 16 juillet, nous aurons les courses de 100 et 880 verges, les 220 verges avec obstacles, le saut en longueur et le lancement du boulet de 16 livres.

Les inscriptions pour la matinée de jeudi seront closes ce soir, et doivent être adressées à M. J. Davidson, 250 rue Peel. Ces matinées commenceront à 6 h. 15.

COURSE A PIED DU VOLTIGEUR

Le Voltigeur, de St Henri, organise une grande course à pied pour le 18 juillet. Les clubs suivants ont promis d'y prendre part : Clovers, Gordon, Beaver, Westmount, Waverley, Railroad Y. M. C. A., Taylor's Church, St Paul Church, Dragons Royal de St Jean ; Ontario, Outremont, Lachine, Y. M. C. A., Ste Anne, Elsmere, Victoria, Crescent, Valleyfield, St Joseph, Balmoral, Canadien, McGill.

Nombre d'inscriptions ont déjà été reçues. En voici quelques-unes :

Y. M. C. A. — J. Morgan, jr., W. Smyth, W. Williams, Fred. Beaudin, Paul Légaré, L. Daveyl, J. O'Connor, jr., A. Goodfellows, J. H. Gales, A. Stone.

Elmore Harrier Club. — Fitzpatrick, Costello.

Canadien Harrier Club — W. Hamel, P. Hébert, P. Dupont, Fred. Houle, W. Groleau, Ovila Hébert, Willie Ainsley.

Olympia Harrier Club—Alfred Beaudin, G. Hurtubise, Lapointe, P. Lavoie.

Balmoral — Adélard Robillard, Ernest Dupras, P. Desjardins, Frank Daoust.

Voltigeur Harrier Club — Noé Hogue, Dufault, Meunier, E. Daoust, H. Deguire, Faubert, P. J. Kearney.

Le parcours sera le suivant : Départ à 3 h. 30 de l'Hôtel Lalonde, angle des rues Atwater et Saint-Jacques, rues Atwater, Sherbrooke Ouest, Mount Pleasant, à travers la montagne, Chemin de la Côte des Neiges Ouest, Snowdon, Montréal Ouest, Chemin de Lachine Est, rue Saint-Jacques, et arrivée au point de départ. De jolis prix, médailles et articles divers, seront donnés aux vainqueurs.

EXCURSION DE SPORTSMEN NEW YORKAIS A MONTREAL

New York, 7 — Une trentaine de New Yorkais se proposent de visiter Montréal vers la fin d'août. Ce sont, pour la plupart, des joueurs de quilles émérites, qui désirent rencontrer les champions montréalais et faire la partie. Parmi les excursionnistes, il y aura des figures bien connues à Montréal : Ernest Rochon, le lutteur autrefois célèbre, dont le nom et les exploits au Parc Sohmer enthousiasmaient les sports ; Herman Cadieux, propriétaire du "Monarch Bowling Alley," un des établissements les plus populaires de New York ; Frank Reed, Henri Salmon, Henry Brocker, C. H. Dumas, qui, l'année dernière, remportait le grand prix dans la lutte individuelle "Albion," avec un record de 326 ; Henri Beauchamp, Edmond Mireault, organisateur du grand tournoi de quilles pour une médaille de $100 en or et concurrent dans la lutte internationale de quilles au Madison Square, cet automne. Les autres excursionnistes sont tous membres de clubs divers de New York. On est à faire des préparatifs de cette excursion qui sera tout un événement. Tous les joueurs de quilles bien connus de la métropole sont invités à y prendre part. Un wagon spécial transportera les visiteurs à Toronto et, de là, ils voyageront sur le fleuve Saint-Laurent, passant par les Mille Iles, un des endroits les plus pittoresques du Continent. Mais c'est à Montréal que les excursionnistes consacreront plus de temps. Là, ils seront les hôtes du club Champêtre Canadien qui, lors de l'excursion de Pâques de Montréal à New York, eut occasion de se mesurer avec le club canadien d'ici.

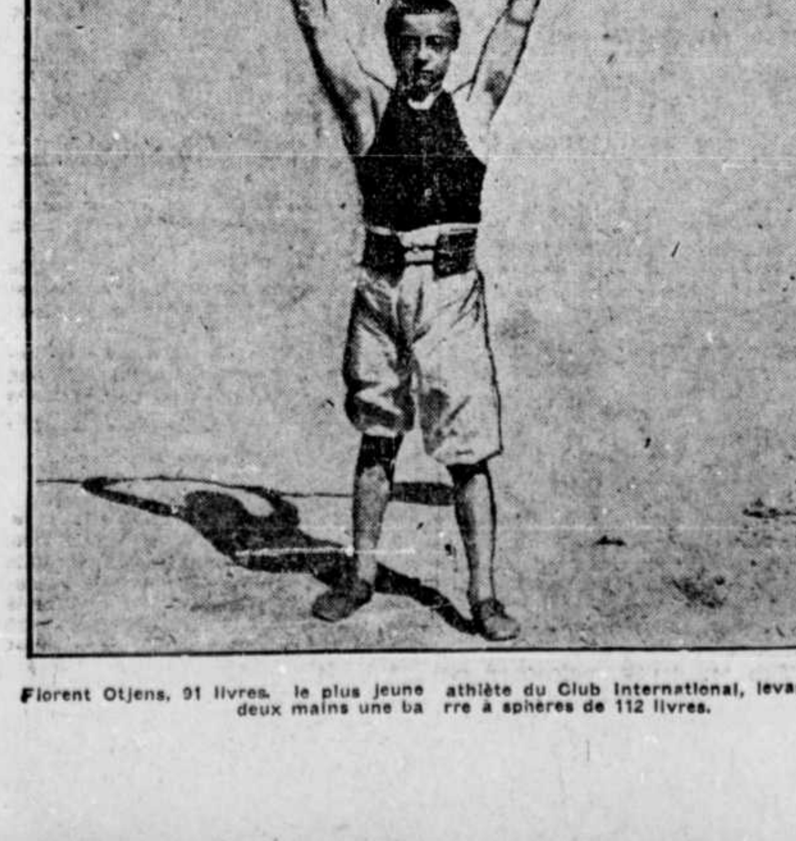

Florent Otjens, 91 livres, le plus jeune athlète du Club International, levant à deux mains une barre à sphères de 112 livres.

HUMILIANTE DEFAITE POUR MONTREAL

Les hommes de Casey ne peuvent faire ni un point ni un hit hier.

BASEBALL

TORONTO, 2; MONTREAL, 0.

Nous devions nous y attendre. Le club Montréal a été impuissant hier à faire un seul point, ou même un hit. Cela devait arriver à brève échéance. Les joueurs du Montréal en sont arrivée au point où c'est à peine s'ils peuvent tenir un bâton. Quant à s'en servir effectivement, il y a déjà quelque temps qu'ils en sont incapables. Notre club se dirige rapidement vers la dernière place où il est resté si longtemps l'an dernier.

C'est le itcher Mitchell qui a tenu nos hommes en échec hier. Trois seulement purent se rendre au premier but, mais ne purent aller plus loin. Deux reçurent quatre balles, et le troisième put prendre son but grâce à une erreur de Cockman.

Le pitcher Stanley joua aussi une belle partie; Toronto ne faisant que trois hits sur ses balles. Score:

TORONTO

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Gettman, 1 b.	5	0	0	6	0	0
Cockman, 3 b.	3	0	0	2	0	1
Weidensaul, l.f.	4	1	1	3	0	0
Schafly, 2 b.	4	0	1	3	1	0
Caffyn, c.f.	3	0	0	3	0	0
Phyle, r.f.	4	0	0	2	0	0
Frick, s.s.	4	0	0	1	5	0
Pierce, c.	1	1	0	6	1	0
Mitchell, p.	4	0	1	1	2	0
Totaux	32	2	3	27	9	1

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	F.
Joyce, l.f.	4	0	0	1	0	1
Casey, 3 b.	3	0	0	1	3	0
O'Neil, r.f.	2	0	0	1	0	0
Jones, c.f.	2	0	0	1	1	1
Evans, 1 b.	3	0	0	8	1	0
Corcoran, 2 b.	3	0	0	0	1	0
Needham, s.s.	3	0	0	4	2	1
Ball, c.	3	0	0	10	2	0
Stanley, p.	2	0	0	1	1	0
xLouden	1	0	0	0	0	0
Totaux	26	0	0	27	11	3

xA frappé pour Stanley à la 9e inning.

Score par inning :

Toronto . . . . .000000011—2
Montréal . . . . .000000000—0

SOMMAIRE

Coups pour 3 buts, Schafly ; coup pour 2 buts, Mitchell ; laissés sur les buts, Toronto, 8; Montréal, 1 ; struck out, Stanley, 10, Mitchell 4 ; buts sur 4 balles, Stanley 5, Mitchell 2 ; doubles jeux, Jones à Ball à Casey; Frick à Schafly à Gettman ; buts sur erreurs, Toronto 3, Montréal 1. Temps, 1.45 heure. Umpires, Wicker et McGinley. Assistance, 1,400.

A Buffalo :

		R.	H.	E.
Buffalo	.100001000—	2	5	7
Détroit	.011200000—	4	9	1

Batteries — Buffalo, Knapp et Foley; Suggs et Thomas. Temps, 1.56. Assistance, 8,000. Umpire, Sterns.

A Providence :

		R.	H.	E.
Providence	.30101300x—	8	11	2
Baltimore	.101000100—	3	5	4

Batteries — Barry, Ostidick et Peterson ; Adkins et Hearne. Umpire, Donnelly. Assistance, 2,500.

A Jersey City :

		R.	H.	E.
Jersey City	.000000000—	0	7	3
Newark	.030020120—	8	14	1

Batteries — Pfanmiller, Mason et Christ ; Mueller et Stanage. Umpire, Stafford. Temps, 2 heures. Assistance, 850.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P.C.
Buffalo	38	26	594
Baltimore	35	29	547
Providence	33	28	541
Newark	35	32	522
Toronto	33	31	516
Montréal	30	35	462
Rochester	26	33	441
Jersey City	24	40	375

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
New York	.010103000—	5	8	2
Philadelphie	.00010203x—	6	6	5

Batteries — Hogg, Orth et Kleinow ; Coombs, Vickers, Smith et Powers.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P.C.
Saint-Louis	41	29	586
Cleveland	39	30	565
Détroit	39	30	565
Chicago	38	32	543
Philadelphie	35	32	522
Boston	30	39	435
New York	27	42	391
Washington	26	42	382

LIGUE NATIONALE

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	.000001300—	4	12	2
Brooklyn	.010002200—	5	8	1

Batteries — Brown, Fraser et Moran ; Bell, Wilhelm, McIntyre et Bergen.

A Cincinnati :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.100000000—	1	4	1
New York	.001010000—	2	6	2

Batteries — Ewing et Schlei ; Mathewson et Bresnahan.

A Pittsburg :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.000010001—	2	6	0
Philadelphie	.000010000—	1	5	1

Batteries — Maddox et Gibson ; Foxen et Dooin.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C
Pittsburg	44	27	620
Chicago	41	27	603
New York	42	28	600
Cincinnati	36	35	507
Boston	31	39	443
Philadelphie	27	35	435
St Louis	27	42	391
Brooklyn	26	41	388

Casey a congédié hier les pitchers Tift et Dubois.

Edward Holly, short stop et capitaine de Rochester, a succédé hier à Al. C. Buckenberger comme gérant du club. Les propriétaires étaient mécontents de la triste figure que faisait leur équipe, et crurent à propos de changer de gérant.

LES STARS VICTORIEUX A JOLIETTE

Joliette, 7 — Les Stars de Montréal ont remporté dimanche une victoire décisive sur l'équipe locale, dans une intéressante partie jouée devant une assistance nombreuse.

Manny, pitcher des Stars, n'était pas un étranger ici, ayant joué pour Joliette il y a deux ans. Il retira 10 hommes au bâton. Trois hits seulement furent faits sur ses balles. Le gérant Dubeau avait engagé pour la circonstance le lanceur Guitard, qui retira 14 hommes au bâton. Malgré cela, les Stars firent neuf hits, parmi lesquels deux coups doubles et un home run.

Les Stars iront de nouveau à Joliette au commencement d'août. Dimanche, ils joueront à Grand'Mère. Score :

STAR A. A. A.

	A.B.	R.	1 B.	P.O.	A.	E.
Weatherbee, 2 b.	3	1	1	1	0	0
Lagarde, s.s.	5	1	2	1	6	0
Manny, p.	4	0	1	0	1	0
Watson, 3 b.	4	1	1	2	1	0
Blair, r.f.	4	0	0	0	0	0
Hart, l.f.	3	1	1	0	0	0
Newton, c.	4	1	1	11	0	0
Fortier, 1 b.	4	1	2	9	0	0
Robinson, c.f.	2	0	0	0	0	0
Totaux	31	6	9	24	8	0

JOLIETTE

	A.B.	R.	1 B.	P.O.	A.	E.
Marcil, r.f.	3	0	0	2	0	0
Dupras, 2 b.	3	0	1	1	1	1
Daignault, s.s.	3	1	1	1	0	1
Dubeau, 1 b.	3	0	1	4	0	0
Bergeron, c.	3	0	0	14	0	0
Lafrenière, 3 b.	2	0	0	0	0	0
Guitard, p.	1	0	0	0	1	0
Lépine, c.f.	2	0	0	1	0	0
Coutu, l.f.	2	0	0	0	0	0
Totaux	22	1	3	24	2	2

Score par inning :

		R.	H.	E.
Star A. A. A.	.04000110—	6	9	0
Joliette	.0001000x—	1	3	2

Sommaire — Buts volés, Weatherbee, Watson, Hart, Newton, Fortier, Robinson, Daignault, Bergeron. Coups pour 2 buts, Hart, Watson. Home run, Lagarde. Double jeu, Watson à Weatherbee. Buts sur 4 balles, Manny, 1; Guitard, 4. Struck out, Manny, 10; Guitard, 14. Points mérités, Star, 5 ; Joliette, 0. Laissés sur les buts, Star, 6 ; Joliette, 1. Temps, 1 heure 20 minutes. Assistance, 766. Umpire, Perrault.

VICTOIRE DES MASCOTTES IND

Les Mascottes Ind. ont remporté une belle victoire sur le club Orient, le battant par 7 à 5. Un coup pour 3 buts de Denis, à la neuvième inning, alors que toutes les bornes étaient occupées, fit entrer trois coureurs au home, et fit pencher la victoire du côté des Mascottes. A la neuvième inning, et alors qu'il y avait deux hommes de retirés, et trois sur les buts, le pitcher Brousseau, des Mascottes, retira le troisième frappeur sur des strikes. Score :

MASCOTTE IND.

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Lanthier, R., s.s.	5	0	2	1	0	1
Boudrias, 3b.	4	0	1	1	0	1
Lefebvre, c.	4	0	1	1	0	0
Messier, r.f.	3	1	0	1	0	0
Bédard, l.f.	4	0	1	1	0	0
Brousseau, p.	4	1	1	6	0	0
St Denis, 2b.	4	2	2	6	4	1
Denis, 1b.	4	2	1	9	0	2
Perreault, c.f.	4	1	0	1	0	1
Total.	36	7	9	27	4	6

ORIENT

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Barrette, 1b.	5	0	0	8	0	1
Poulin, 2b.	4	1	2	5	1	0
Ménard, c.	5	1	2	0	0	0
Larose, 3b.	5	1	1	2	0	2
Ouimet, s.s.	4	1	2	1	0	2
Masson, r.f.	4	1	1	0	0	0
Boucher, c.f.	4	0	2	0	0	0
Augé, l.f.	3	0	0	0	0	0
Hogue, p.	3	0	1	7	2	0
Total.	37	5	11	23	3	5

Score par inning :

Mascotte . . . . .000001024— 7
Orient . . . . .000300020— 5

SOMMAIRE

Points mérités, Mascotte, 3 ; Orient, 4. Coups pour deux buts, Boudrias, Ouimet, Boucher. Coups pour 3 buts, Denis, Larose, Boucher, Hogue. Frappé par le pitcher, Ouimet. Struck out, par Brousseau, 6 ; par Hogue, 7. Buts sur balles, de Brousseau, 4 ; de Hogue, 2. Passed ball, Ménard. Laissés sur les buts, Mascotte, 2 ; Orient, 5. Temps, 1.35 hrs. Umpire, Gervais.

VICTOIRE DU ST LAURENT

Le club St Laurent a battu dimanche les fameux Montreal Reserves par 9 à 5, sur le terrain du collège, dans une partie assez contestée, dont voici les détails :

MONTREAL RESERVES

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Kearney, s.s.	5	1	1	0	3	2
Ninghtingale, c.f.	5	1	0	2	0	1
Vandette, 1b.	5	2	2	7	0	0
Guerin, 2b.	5	1	3	4	1	0
Callahan, c.	5	0	1	9	0	0
Gillaire, 3b.	5	0	2	0	3	1
Abraham, r.f.	5	0	0	0	0	0
Briggs, l.f.	4	0	1	2	0	0
Perry, p.	4	0	1	0	3	0
Total.	43	5	11	24	10	4

ST LAURENT

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Laurin, r.f.	5	1	2	0	1	0
Cousineau, l.f.	5	0	1	1	0	0
Elie, 3b.	5	2	2	0	2	2
Nantel, c.f.	5	1	1	1	1	1
Rochon, 2b.	5	0	4	2	3	0
Labelle, 1b.	4	1	1	13	0	0
Roussin, s.s.	5	1	1	1	4	0
McAvoy, c.	5	1	0	8	1	0
Lamer, p.	4	2	1	1	7	0
Total.	43	9	13	27	19	3

Par reprises :

		R.	H.	E.
Montreal Res.	.300010010—	5	11	4
St Laurent	.02120301x—	9	13	3

SOMMAIRE

Points mérités, Montreal Reserve, 1 ; St Laurent, 1. Coup pour 2 buts, Elie. Coup pour 3 buts, Gillaire. Buts volés, Kearney, 2 ; Rochon. Frappé par le lanceur, Labelle. Struck out, par Perry, 7 ; par Lamer, 7. Buts sur 4 balles, Perry, 1 ; Lamer, 2. Passed balls, Callahan, 2. Wild throw, McAvoy, 1 ; Gillaire, Kearney, Perry. Sacrifice hits, Nantel, Labelle. Umpires, Cousineau et Kildenney.

LE BASEBALL A VALLEYFIELD

Valleyfield, 7 — Dimanche dernier, le fameux club Mascotte, de Montréal, est venu rencontrer le club Valleyfield, au Parc Saint-Jean-Baptiste. La partie eut lieu devant une belle assistance. Le club Valleyfield remporta la victoire par un score de 5 à 4. Résultat détaillé :

MASCOTTE

	A.B.	R.	B.H.	P.O.	A.	E.
Leboeuf, s.s.	5	0	0	1	1	0
x McGranahan, 2 b.	4	0	0	0	4	0
Powers, c.f.	2	1	0	1	0	0
Weir, c.	2	0	1	9	0	1
Lavoie, r.f.	4	0	0	0	0	1
Leblanc, 1 b.	2	1	1	11	0	1
L'Etoile, l.f.	3	0	0	1	1	0
x Vézina, 3 b.	3	0	1	1	1	2
Henzer, p.	5	2	1	0	5	0
Totaux	30	4	4	24	12	5

VALLEYFIELD

	A.B.	R.	B.H.	P.O.	A.	E.
Charrette, s.s.	4	2	2	0	0	0
J. Bougie, l.f. et 2 b.	4	1	2	4	1	0
Jerry Rochefort, 1 b.	4	2	1	8	0	0
Tessier, r.f.	4	1	1	0	0	0
Legault, 2 b. et l. f.	5	1	1	0	1	0
Desparois, c.f. et p.	5	0	0	0	1	1
Bourassa, p. et c. f.	3	0	1	0	1	1
Jim Rochefort, 3 b.	4	0	0	2	5	0
Durocher, c.	4	2	2	11	2	0
W. Bougie, r.f.	1	0	0	0	0	0
Totaux	38	9	10	25	11	2

xMcGranahan et Vézina retirés, ayant touché la balle en courant.

Score par inning :

Mascotte . . . . .020010100—4
Valleyfield . . . . .00510201x—9

Sommaire—Coups pour 2 buts, Weirs, J. Bougie. Buts sur 4 balles, Henzer, 3; Bourassa, 7 ; Desparois, 1. Double jeu, L'Etoile à Leblanc. Frappés par le pitcher, Bourassa. Struck out, par Henzer, 8; par Bourassa, 5 ; par Desparois, 4 ; passed ball, Weir, 1. Wild pitch, Bourassa, 1. Temps de la partie, 1.50 heure.

Le club Gilbert, de Cartierville, désirerait jouer une partie avec les clubs suivants : Merry Widow, Chénier II, Alpha, McDonald, Orient. Informations, D. Dubreuil, Cartierville, P. Q.

NOUVELLE VICTOIRE POUR HULL

Hull, 7 — Le club de baseball Hull a remporté une nouvelle victoire dimanche en battant l'O. A. A. C. par un score de 5 à 2. La joute fut fort intéressante.

McEwen, lanceur du club Hull, retira 11 hommes au bâton. Score et noms des vainqueurs :

		R.	H.	E.
O. A. A. C.	.100000010—	2	11	3
Hull	.02000030x—	5	16	2

E. McEwen, p. ; T. Gagnon, c. ; Alexis Boucher, 1 b. ; E. Boucher, 2 b. ; J. Ouellette, s.s. ; O. Simard, 3 b. ; J. Dupuis, l.f. ; A. Gingras, c.f. ; M. Girouard, r.f.

Le club Cercle Paroissial lance un défi au Voltigeur, Drummondville, Arlington, Harmonie, Standard, Opals, et à n'importe quel club amateur de la province. Informations : Généreux, 760 rue Clark. Tél. Main 644.

Il y aura grande assemblée du club ce soir, après la pratique.

Le club de baseball Jacques-Cartier lance un défi au Club Balmoral III, pour dimanche, 12 juillet. Informations, R. Ménard, 218 Champ de Mars.

Dimanche avait lieu à la Côte-des-Neiges une partie de baseball entre les Jeunes Albani et les fameux Jeunes St Laurent. Le premier remporta une victoire facile par un score de 14 à 10. Le pitcher Desmarchais retira 8 hommes au bâton et fit 1 home run. L'umpire A. Monette s'acquitta de sa charge avec succès.

Le Queen's Park, de Verdun, a défait dimanche le Club Royal Canadien, de St Henri, par un score de 9 à 8 sur le terrain des Queen's Park.

Le club de baseball Iberville aimerait à jouer avec les clubs suivants: Royal, National, Marieville II, St Paul de l'Ile aux Noix, et avec tous les clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 17 à 18 ans. Pour toutes informations, s'adresser à Origène Goyette, Iberville.

Le St Paul a rendu visite au Chénier dimanche et a subi une écrasante défaite. Le score a été de 20 à 4. Résultat par inning:

		R.	H.	E.
St Paul	.002000200—	4	6	9
Chénier	.25300550x—	20	13	3

Dimanche, le Chénier ira jouer avec le Turcot. Il aimerait à arranger des parties avec les clubs Valleyfield, Mascotte, Star, Montreal Reserve, Métropole, Voltigeur, Cherrier, Yale, Chambly, St Hyacinthe, Sorel, Drummondville, etc. Information, Jos. Girard, 1791 Ste Catherine Est.

Une lettre adressée à M. Godbout, du club Saint-Vincent, a été laissée à la "Presse," pour lui être remise. Prière à M. Godbout de venir la réclamer au plus tôt.

Une lettre du Canadien d'Hochelaga nous informe que ce club n'a jamais été battu par le Davidson. Au contraire, l'umpire Lussier accorda la victoire au Canadien.

Le Saint-Louis du Mile-End a joué quatre innings avec le Saint-Edouard. Le score a été comme suit :

		R.	H.	E.
Edouard VII	.0202—	4	6	7
Saint-Louis	.7153—	16	19	1

Beaulieu, Marsolais et Ratelle firent chacun un home run. Le pitcher Labranche retira 9 hommes au bâton.

Noms des joueurs du Saint-Louis — H. Landry, c. ; P. Labranche, p. ; A. Ratelle, 1 b. ; B. Lemay, 2 b. ; G. Poirier, s.s. ; R. Marsolais, 3 b. ; J. Marenger, l.f. ; Dillon, c.f. ; T. Beaulieu, r.f.

Ce club lance un défi aux Carillon, Amherst, Canada, Saint-Georges, Derby, Hochelaga. Informations chez le capitaine Adrien Brazeau, No 1333 Hôtel de Ville, ville Saint-Louis.

Le club de baseball Lafontaine a remporté une brillante victoire, vendredi, battant les Clovers par un score de 3 à 2. Le point saillant de la partie fut le jeu du pitcher Weyner, qui retira 10 hommes au bâton. Noms des vainqueurs: B. MacDonald, l.f. ; G. Bourbonnière, 2 b. ; A. Hébert, 3 b. ; B. Perron, l.f. ; N. Wiseman, r.f. ; A. Payette, c. ; C. Wiseman, c.f. ; H. Wayner, p. A. Bourbonnière, 1 b.

Score par inning :

Lafontaine . . . . .100100001—3
Clovers . . . . .100000001—2

Le Lafontaine lance un défi à n'importe quel club dont les joueurs n'ont pas plus de 12 à 13 ans. S'adresser à Emile Bourbonnière, 184 avenue Coloniale.

Le Windsor a triomphé du Ville-Marie par 14 à 7. Score :

		R.	H.	E.
Ville-Marie	.113001100—	7	7	9
Windsor	.00005126—	14	9	8

Le jeunes Amherst accepte le défi du Viger Indépendant pour le 12 juillet, sur le terrain du jeune Amherst, coin des rues Fabre et Marie-Anne.

Le jeune Amherst aimerait à jouer avec les clubs suivants : Sainte-Brigide, Saint-Pierre, Cercle Impérial, Longueuil II, Delorimier II, Gold Star, Grand Tronc, Harmonie II, Balmoral. Pour informations, s'adresser au capitaine C. Cardinal, 410 Saint-Christophe, nouveau numéro.

Le Longueuil II est préféré pour le 19 juillet, sur le terrain du Longueuil.

Coaticook, 7 — Devant une assistance de plus de mille personnes, le National de Coaticook a brillamment célébré le "Dominion Day", en écrasant le Pen Angle, par un score de 15 à 7. Le National n'a pas encore subi une seule défaite cette saison et il est en tête de la "City League."

Score par inning :

National . . . . .02302017x—15
Pen Angle . . . . .100201210— 7

Umpire, F. Garceau.

Noms et positions des joueurs :

National — N. Trudeau, c. ; Ed. Gilmour, p. ; Rod. Ménard, 1 b. ; Adel. L'Heureux, 2 b. ; Art. Plett, 3 b. ; P. Mailloux, s.s. ; M. Laroche, l.f. ; G. Laroche, r.f. ; S. Malette, c.f.

Pen Angle — H. Henderson, B. Shaw, H. Morgan, G. Champagne, H. Parsons, A. Girard, J. Champagne, G. Provensal, G. Audet.

Le National aimerait à jouer avec n'importe quel club junior. Pour toutes informations, s'adresser à L. A. L'Heureux, Coaticook.

Le club de crosse Canada, d'Hochelaga, voudrait arranger des parties avec tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 14 ans. Inf. Albert Béland, 1639 Ste Catherine Est.

Le Windsor a défait le St Viateur par 13 à 6, en 5 innings. Score :

		R.	H.	E.
St Viateur	.13200—	6	4	8
Windsor	.21253—	13	7	6

Le Windsor jouera dimanche avec le jeune Châteauguay, de la Pointe St Charles, sur la ferme Fletcher. Inf. E. Métivier, 96 rue Laprairie.

Le club jeune Saint-Paul lance un défi aux clubs Villeray II et Edward VII, ainsi qu'à tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 14 ans. Pour informations, s'adresser à Lorenzo Guilbault, 131 Lagauchetière Ouest. Tél. Main 1630.

Le jeune Amherst a défait les Viger par 17 à 11 et non par 18 à 10, comme le dit le premier.

Il faut remarquer que le jeune Amherst n'est pas aussi jeune qu'il le prétend, puisque Cardinal, du club Amherst ; Vézina, anciennement du Chénier, et nombre d'autres, ont de 18 à 20 ans ; les Viger n'ont que de 13 à 16 ans.

La partie n'a été que de 6 innings. Le pitcher A. Fiset retira 9 hommes au bâton dans trois innings. Le short-stop était B. Grenette et non pas Ménard.

Le Viger accepte le défi du jeune Amherst à la condition que les joueurs soient les mêmes que la dernière fois.

Le club jeune de Montigny a défait le jeune Wild Rose par un score de 18 à 12. Le pitcher Jasmin se distingua en retirant 12 hommes au bâton. Il a aussi défait le Star par un score de 9 à 0. Voici les noms des gagnants : Gauthier, c. ; I. Jasmin, p. ; D. Saint-Germain, 1 b. ; E. Nadeau, 2 b. ; V. Tessier, s.s. ; Desmarais, 3 b. ; E. Saint-Germain, l.f. ; Lachance, c.f. ; Rainville, r.f.

Le jeune de Montigny lance un défi au National II, pour dimanche, 12 juillet. Pour informations, s'adresser au gérant, I. Jasmin, 336a Beaudry.

Il vient de se former un nouveau club qui portera le nom de Napoléon II. Il lance un défi au Saint-Hyacinthe, Wild Rose de Montréal, Villeray et à tout club dont les joueurs n'ont pas plus de 14 ans. Pour toutes informations, s'adresser à Albert Carli, 35 Resther. Les parties seront jouées sur la ferme Fletcher, le samedi après-midi, à trois heures.

Le club Saint-Paul s'est distingué en triomphant du fameux Cherrier par 11 à 10. Les points saillants de la partie furent les 3 buts de Gaston Daoust et le jeu du pitcher W. Dubois, qui retira 11 hommes au bâton. Score :

Cherrier . . . . .200003212—10
Saint-Paul . . . . .023004002—11

Vainqueurs — H. Caillé, W. Dubois, E. Ethier, A. Maillé, Joseph Caillé, E. Cluette, A. Ethier, G. Daoust, A. Lalonde, J. B. Rose.

Dans un entrefilet paru lundi dernier, le Cercle Paroissial Saint-Louis prétend avoir défait le Saint-Paul par un score de 9 à 3. La partie n'a duré que 3 innings et non 6, comme le prétend le Saint-Louis. L'umpire fut d'une injustice inqualifiable, appelant "fair ball" des balles frappées 25 pieds en dehors de la ligne du 3e but.

Le club Saint-Paul est prêt à se mesurer avec le Cercle Saint-Louis à n'importe quelle date, pour enjeu.

Le Saint-Paul a triomphé du Châteauguay par un score de 11 à 9 en 10 innings. Les points saillants de la partie furent le jeu brillant du capitaine A. Caillé, comme 2e but et celui du pitcher A. Hayeur.

Score :

Châteauguay . . . . . . .1012300101— 9
Saint-Paul . . . . .0223100111—11

Vainqueurs — H. Caillé, A. Hayeur, Joseph aCillé, A. Caillé, G. Daoust, O. Binette, I. Berthelet, O. Larin, P. Chénier.

Le Saint-Georges II de Saint-Henri voudrait jouer avec le jeune Montcalm, du village Turcot, dimanche prochain.

Le Saint-Pierre a battu le Royal III pour la troisième fois, par un score de 19 à 10. A la quatrième inning, les frappeurs du Saint-Pierre firent un véritable bombardement des balles du pitcher du Royal. Le lanceur du Saint-Pierre retira 11 hommes au bâton.

Score par inning :

		R.	H.	E.
Royal III	.501022—	10	12	3
Saint-Pierre	.414235—	19	2	11

Le Colin McArthur a écrasé le Viger Ind., samedi, par un score de 21 à 6 en 7 innings. La partie a été arrêtée par la pluie. Score :

Colin McArthur . . . . .6056073—21
Viger Indépendant . . . .2202000— 6

Les points saillants de la partie furent les home runs de Garry, Kane, Cutter et Maillé.

Le Colin McArthur a remporté une seconde victoire dimanche en battant le Grand Tronc par un score de 11 à 7.

Score par inning :

Colin McArthur . . . . .20204102x—11
Grand Tronc . . . . . . .030102100— 7

Le Colin McArthur accepte le défi du Balmoral Réserve pour dimanche. Pour informations, s'adresser entre 6 et 9 heures, au capitaine J. Bernard, 51 rue Voltigeur.

Le club de baseball Balmoral Indépendant a défait le Jacques-Cartier par un score de 4 à 2.

Les vainqueurs désireraient jouer avec le jeune Chénier. Informations chez Ovila Morin, président, 1475 rue Sainte-Catherine Est.

East Templeton, 7 — Le club Templeton, qui a remporté une victoire si décisive sur l'Angers, il y a deux semaines, a ajouté une nouvelle victoire à son crédit, en battant le fameux Buckingham sur son propre terrain. C'est là la première défaite subie par les Buckingham, cette année. Aussi, à entendre les remarques de quelques-uns de leurs joueurs après la joute, ils ont trouvé la pilule amère à avaler. Desjardins et Routhier, du Templeton, se distinguèrent ; Routhier surtout se couvrant de gloire, en faisant 2 home runs et un coup de 3 buts.

Noms des joueurs :

Buckingham — Soulière, l.f. ; Prévost, c. ; McAndrew, 1 b. ; Bisson, 3 b. ; Beaudette, s.s. ; Murphy, c.f. ; Racan, 2 b. ; Lalonde, p. ; Châteauvert, r.f.

Templeton — D. Giroux, l.f. ; H. Parent, r.f. ; F. Ouellette, s.s. ; D. Routhier, 2 b. ; E. Pagé, c.f. ; C. Beauchamp, 1 b. et capitaine ; E. Campeau, c. ; L. Campeau, 3b. ; A. Desjardins, p.

Score par inning :

Templeton . . . . .014151011—14
Buckingham . . . . . . .301000021— 7

Umpire : Palmi Racicot.

UN JEUNE ATHLETE

Nous publions aujourd'hui le portrait du jeune Francoeur, de Manchester, enfant de 5 ans, que l'on désigne déjà sous le nom de "Petit Géant du New Hampshire." Ce garçonnet, qui est le fils de M. J. H. Francoeur, a 3 pieds 4½ pouces de hauteur, cet pèse, nu, 43 livres. Il a 22 pouces de poitrine. Sa ceinture est de 20 pouces. L'enfant fait de la lutte et renverse sans trop de peine des garçonnets de huit ans pesant le double de lui. Son père veut en faire un athlète.

Edmond Francoeur, jeune athlète de la Nouvelle Angleterre.

Un Chanteur Epuisé par Suite de Surmenage

IL EST MAINTENANT EN PARFAITE SANTE

M. Harry Bennett, de Toronto, est un bon chanteur, inutile de s'étonner après cela si les nombreuses demandes qu'on lui fait pour ses services ont presque épuisé ses cordes vocales. Voici ce qu'il déclare : "J'avais surmené ma voix, et en plus je contractai un grave rhume qui désorganisa mes cordes vocales. Les muscles de ma gorge étaient inutiles et incontrôlables. Vous pouvez vous imaginer ce que je dus souffrir lorsqu'il me fallait chanter ou parler. Si j'avais connu alors la valeur de Psychine comme je la connais maintenant je n'aurais pas enduré les souffrances que j'ai eues et je n'aurais pas perdu ma voix pendant trois semaines. Aujourd'hui, j'ai toujours du Psychine, car outre ses propriétés rafraîchissantes et cicatrisantes des cordes vocales, c'est un EXCELLENT TONIQUE POUR LES NERFS. Je le recommande hautement à tous ceux qui souffrent de maladies de la gorge ou des nerfs."

Chez tous les pharmaciens et marchands, 50c et $1.00. ECHANTILLONS GRATUIT ENVOYE SUR DEMANDE.

Envoyez dix cents pour frais de poste, à Dr T. A. Slocum, Limited, Toronto.

PSYCHINE (PRONOUNCED SI-KEEN)

MINE D'OR

MM. Alphonse Roy et Louis Lefebvre, du Lac Mégantic, ont découvert une

MINE D'OR

dans le gravier, à Chassam, Notre-Dame des Bois, comté de Compton. MM. Roy et Lefebvre sont venus à Montréal dans l'intention de vendre leur mine ; ils se sont retirés à l'hôtel Jacques-Cartier, où ils seront visibles de 9 a.m. à 8 p.m., et se feront un plaisir de montrer l'échantillon de leur mine et de donner toutes informations désirées. MM. Roy et Lefebvre s'en retourneront vendredi, le 10 juillet. A

SIR ROBERT Burnett's GIN

"Est le plus pur qui existe" A

Montréal, 3 avril 1907.

M. le Dr Cortois, Montréal.

Ma petite fille, Alice, âgée de douze ans, souffrait de rhumatisme inflammatoire depuis deux mois, alors que, sur les conseils d'un ami, je suis allé consulter le Dr Comtois qui m'a donné son spécifique contre le rhumatisme. Elle a été complètement guérie en moins de huit jours.

P. BLAIN,

A 3393 rue Notre-Dame, St Henri.

TROTTEURS

AU PARC DELORIMIER

Grande matinée de courses au trot au Parc Delorimier, jeudi, le 9 du courant. Programme :

Classe nommée au trot.

Classe 2.17, amble.

Il y aura quatre prix dans chaque classe. Les courses commenceront à 2 heures p.m. précises.

Le club de baseball Saint-Georges est réorganisé. Il lance un défi aux clubs suivants : Britannia, Virtue-Road, Indépendant, Carillon, Canada, Impérial, Queen's Park et Delorimier Ind. Le St Georges jouera dimanche avec le Beaver d'Outremont. Pour informations, s'adresser à R. Saint-Onge, No 1111 Saint-Laurent. Tél. Bell 5004 Est.

LA CONVENTION DEMOCRATE

Denver, 7—M. Bryan a accepté les suggestions de ses partisans en ce qui regarde le gouverneur Johnson. Il invitera ce dernier à faire partie de son cabinet, si le sort le fait élire.

Ce sentiment en faveur de Bryan semble irrésistible et sa nomination est assurée, si nul incident imprévu ne se produit.

Le choix d'un candidat à la vice-présidence n'a pu être fait.

Les divers éléments opposés à Bryan se sont réunis ce soir et, après avoir discuté la situation, en sont venus pratiquement à la conclusion qu'il est inutile de continuer la lutte en présence de l'inaction de la délégation de New York.

La convention s'ouvrira demain à midi. Après la nomination des différents comités on présentera des résolutions de respect pour la mémoire de Grover Cleveland. Le juge Parker a préparé une nouvelle rédaction de ces résolutions, en éliminant complètement la politique et ne parlant que des services publics éminents rendus par M. Cleveland. S'il y a cependant la moindre opposition de la part des amis de M. Bryan, à la rédaction du juge Parker, les résolutions ne seront pas présentées.

AU CONSEIL DE MAISONNEUVE

PREMIERE LECTURE D'UN REGLEMENT D'EMPRUNT DE $600,000.00. — AUTOUR D'UNE LICENCE D'HOTEL. — LA VILLE AURA SA FANFARE

Sur proposition des échevins A. Michaud et O. Dufresne, le conseil de Maisonneuve a adopté, hier soir, en première lecture, un règlement d'emprunt de $600,000. Tel que préparé ce règlement comporte les sommes suivantes: égoûts, $247,892.80; nivellement, $138,937; empierrement $150,155.78; divers, $72,500; expropriation de la rue Charlemagne, $400.

L'échevin J. A. Debien a parlé de l'utilité qu'il y aurait d'avoir des abreuvoirs publics dans les rues pour les chevaux; il a été décidé d'en faire installer trois. Un montant de $500 sera ajouté au règlement d'emprunt à cette fin.

M. Henri Audette a obtenu le contrat pour nivellement d'une partie de la rue Pie IX, de la rue Sherbrooke aux limites nord de la ville, au coût de $700.

Le secrétaire a donné lecture d'une sommation à la réquisition de M. Ephrem Lacroix, par le notaire J. M. Loranger. Le requérant considère comme nul et inexact l'avis signifié au percepteur du revenu, en date du 18 juin, comportant l'annulation de sa licence d'hôtel.

MM. J. T. Legault, le professeur Deveaux, et une vingtaine d'autres citoyens demandent l'incorporation municipale d'un corps de musique (fanfare). Cette demande est accordée à la condition que l'on donne un nom à ce corps de musique.

M. le maire T. Bleau présidait cette séance.

LA PRESSE

MONTREAL, 7 JUILLET 1908

LA LEGISLATION SUR LE CABOTAGE

Il y a quelques jours à peine nous attirions l'attention sur la clause 736 du "Shipping Act" impérial, qui impose au Canada l'obligation de respecter, dans l'usage de ses eaux et de ses ports, tous les traités que la Grande-Bretagne ferait avec un pays étranger. On comprend l'intérêt que possède la mère-patrie dont les trois-quarts du mouvement océanique sont sous sa dépendance, à ne pas se faire fermer les ports et le commerce intérieur des autres pays. C'est pourquoi le Canada a été obligé de livrer son cabotage à tous les navires d'une nation en traité maritime avec la Grande-Bretagne. En vertu de cet arrangement, la Norvège prend la part du lion dans le transport des marchandises qui concernent les ports de l'Ile du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de Québec.

Nous demandions donc d'aviser aux moyens de faire disparaître cette très gênante clause 736. Le gouvernement d'Ottawa comprenait bien l'importance d'une telle démarche, lorsqu'il annonça il y a quelques jours sa détermination de refuser le droit de cabotage aux navires de pays étrangers. Mais il déclare, maintenant, que les mêmes privilèges resteront conférés aux pays qui permettent le cabotage aux navires anglais dans leurs limites. De là un grand froissement dans les Provinces maritimes. Ce n'est pas, pourtant, par législation que nous arriverons à l'abolition de cette clause ; et nos concitoyens d'en bas finiront par le comprendre.

Nous ignorons si c'est une correspondance entre les gouvernements anglais et canadien qui a fait modifier la détermination du Canada. Nous pouvons le supposer, si nous nous en rapportons au précédent de 1878, alors que le Parlement adopta une loi abolissant l'article 23 du "Shipping Act" réglant les droits de tonnage. En cette affaire, le Canada avait mal interprété la clause 44 de l'Acte impérial qui déclarait ne pas appliquer les droits de tonnage aux navires d'une colonie "opérant exclusivement dans ses eaux." Il avait cru que cet article soumettait tous les navires au bon plaisir de la législation coloniale concernant la taxe du tonnage. Le gouvernement anglais désavoua tout simplement cet acte en faisant remarquer que l'exemption mentionnée dans la section 44 s'appliquait seulement aux navires canadiens et non aux navires étrangers.

On comprendra avec quelle jalousie la Grande-Bretagne protège sa marine marchande quand c'est le seul Acte du Canada désavoué par elle depuis l'établissement de la Confédération. Il serait bien inutile pour le gouvernement canadien de vouloir courir le risque d'une semblable aventure.

Nous sommes, en principe, une nation libre ; mais l'Acte impérial de 1865 est encore en force. Or, cet Acte déclare que : "toute loi coloniale "qui est ou qui sera en aucune manière contraire aux dispositions d'aucun "acte du parlement (impérial) s'étendant aux colonies.... devra être interprétée d'après tels lois, ordres ou règlements (impériaux) et sera.... absolument nulle et sans effet, pour la partie en contradiction avec ces lois, ordres ou règlements."

C'est en vertu de cette loi que l'Acte impérial de 1868 sur l'exercice de la médecine impose au Canada l'obligation d'accepter sans examen et sans diplômes provinciaux les médecins reçus dans la Grande-Bretagne.

Ne faisons pas erreur : le Parlement impérial peut, en principe, abolir n'importe laquelle de nos lois en force. Comme nous le disions, l'autre jour, c'est un pouvoir qu'il fait bien de ne pas exercer souvent. Ce qui est fait est fait ; mais, il serait bien imprudent de vouloir essayer à faire ce qui n'est pas encore fait.

LE CONTRAT ROBERT

Le contrat Robert a été adopté hier par le Conseil de Ville, avec cette différence qu'il ne s'agit plus de M. Robert et de ses associés, que ces messieurs ont disparu et que le règlement adopté hier comporte un contrat avec la "Canadian Light and Power Co."

Le reproche le plus grave qu'on puisse faire à la Montreal Light, Heat and Power Co., la faute la plus grave qu'elle ait commise est de nous avoir acculés à une situation ne permettant pas de juger à sa juste valeur le règlement adopté hier par le Conseil.

La M. L. H. and P. Co. n'ayant cessé de berner la ville et les citoyens, s'étant toujours refusée de traiter avec équité cette importante affaire de l'éclairage et du chauffage, a permis l'adoption de toutes les solutions proposées.

La meilleure de toutes eût été la municipalisation du service de l'électricité ; malheureusement le Conseil qui, avec tant de fracas, avait été à Québec demander les pouvoirs nécessaires à la réalisation de cette municipalisation, n'a jamais même songé à s'en servir après les avoir obtenus.

Faute de municipalisation, la ville aurait pu construire un réseau de conduits souterrains pour les fils électriques et permettre l'usage de ces conduits à toutes les compagnies désireuses de s'en servir et de se faire concurrence.

Le Conseil a préféré passer le règlement dit Robert et ce serait perdre son temps que discuter les clauses de ce document ralliant au Conseil une majorité compacte à l'abri de toute influence.

La "Presse" désireuse de voir finir le monopole réel de la M. L. H. & P. Co. ne s'est pas opposée à l'arrangement Robert; mais cet arrangement disparaît maintenant pour faire place à un contrat avec la "Canadian Light and Power Co." qui a, pour le moins, le tort d'avoir été adopté en dehors de la connaissance du public.

De tout temps, on a cru traiter avec monsieur E. A. Robert et ses associés et l'acceptation de leur offre comportait qu'il leur serait permis "de céder le contrat à la Compagnie qu'ils sont actuellement à former pour cet objet." (fourniture de l'électricité).

Cette clause ne changeait rien à la nature du contrat à intervenir entre la ville et M. E. A. Robert et ses associés, la compagnie en formation se créant pour l'exploitation du contrat et devant, naturellement, accepter toutes les sages restrictions imposées par le gouvernement fédéral aux locataires du canal Beauharnois.

Hier, monsieur E. A. Robert et ses associés ont disparu, et la ville a adopté un règlement devant servir de base à un contrat à passer entre la ville et la "Canadian Light and Power Co." Ce n'est pas, ce n'est plus la même affaire et nous entrons dans un inconnu des plus dangereux.

Tout d'abord le vote d'hier a-t-il une valeur quelconque ? Un avis de trente jours doit être donné pour qu'un règlement puisse venir régulièrement devant le Conseil et jamais avis semblable n'a été donné pour un règlement concernant la "Canadian Light and Power Co."

La section 1 du règlement dit qu'il est présenté "pour donner suites aux offres faites par MM. E. A. Robert et ses associés, pour leur permettre d'ériger des poteaux, fils, etc. Or, hier, messieurs E. A. Robert et ses associés n'existaient plus, la ville a traité avec la seule "Canadian Light and Power Co."

Encore une fois, las, fatigué de cette affaire qui n'en finit pas, des manoeuvres de la M. L. H. and P., nous accepterions le contrat avec la "Canadian Light and Power Co." s'il était discuté avec cette compagnie et si les droits de la ville était sauvegardés sans contestation possible.

Mais la décision boiteuse prise hier ne nous offre aucune garantie. Le règlement est entaché d'illégalité n'ayant pas été précédé d'un avis de trente jours ; il est basé sur les offres, acceptées, de M. E. A. Robert, mais octroyé à la C. L. H. and P. et chaque fois qu'on aura une difficulté avec cette dernière il faudra tout d'abord faire interpréter l'offre Robert.

Le Conseil a adopté hier un règlement portant le titre :

"Règlement pour établir les termes et conditions auxquels "The Canadian Light and Power Company" pourra transmettre la lumière électrique et la force motrice dans les rues de la cité de Montréal et les vendre et distribuer dans les limites de la cité."

Or, jamais avis d'un pareil règlement n'ayant été donné, on est en droit de se demander si les huit heures de séance du Conseil d'hier n'ont pas été dépensées en pure perte.

Enfin, supposant qu'on ait le droit d'amender d'une manière aussi radicale, et permettant toutes les surprises, le titre d'un règlement, nous nous demandons si le titre de ce règlemnt ayant été déclaré illégal par l'avocat de la Corporation pouvait être amendé : l'illégalité du titre entraînant l'illégalité de l'avis de trente jours.

LES PLAISIRS DANGEREUX

S'il y a des plaisirs dangereux pour l'âme, il y en a aussi de bien nuisibles au corps. La fête américaine du 4 juillet nous en donne tous les ans la preuve. Les joies bruyantes ont, pourtant, du bon. Le tapage est une interprétation non equivoque de l'enthousiasme éprouvé ; mais, on ne devrait jamais le faire avec de la poudre. Dire que cette année, les pétards et les fusées ont fait en un seul jour 71 morts et 2,264 blessés dans la grande république. Et ces chiffres seront probablement doublés quand tout sera connu.

Dans les cinq dernières années, le 4 juillet a tué 1,153 et blessé 22,250 Américains. Un tel résultat n'a pas besoin de commentaires. Puisque les gens ne savent pas se conduire, il va falloir les protéger contre eux-mêmes. Quel mal y aurait-il à défendre absolument en Canada comme aux Etats-Unis la fabrication, l'importation et la vente de jouets explosifs ? Il y a mille autres manières de s'amuser. Les pétards et pièces à détonations de toutes sortes sont des engins de mort et d'incendie, sans compter qu'ils sont souverainement désagréables à tous ceux qui n'opèrent pas, c'est-à-dire à toute la population, moins quelques écervelés.

CHOSES ET AUTRES

Il y a vraiment, de par le monde, beaucoup de gens distraits pour la correspondance qu'ils expédient. Les uns oublient de mettre sur l'adresse le numéro, le nom de la rue ou le nom de la ville, d'autres oublient le timbre; il y en a même qui oublient tout, et le nombre de ces derniers est bien plus élevé qu'on ne se l'imagine.

L'administration des Domaines à Paris, va vendre, dans quelques jours, au magasin de la rue des Ecoles, tout un stock de cartes postales illustrées qui lui ont été transmises par la Direction des Postes de la Seine, et qui ont été jetées à la boîte sans timbre, sans adresse, sans aucune mention manuscrite (car toute carte contenant même une ébauche de correspondance, est envoyée au pilon.)

Sait-on à combien s'élève le nombre de ces cartes, pour une seule année et pour Paris seulement? Quinze à dix-huit cents environ — car on ne s'est pas amusé à les compter une à une. Et pourtant il semblerait qu'un tel genre d'oubli ne doive pas être fréquent.

Comme ces cartes sont absolument neuves, l'Etat cherche à en tirer parti et se fait, pour une fois, marchand de cartes illustrées. Il compte bien tirer un louis de son stock. Cela ne bouchera évidemment pas un gros trou dans le budget, mais il ne faut pas négliger les petits profits, même ceux que les distraits procurent involontairment au fisc.

× × ×

On vient de découvrir, aux Archives notionales, à Paris, une bien curieuse lettre de M. de Montalivet, ministre de l'intérieur à l'époque du blocus continental imposé par Napoléon 1er. L'Empereur, ayant prohibé les denrées coloniales, reçut de son ministre le billet suivant:

10 mars 1810.

Sire,

Votre Majesté m'a fait connaître par son préfet du palais que les rafraîchissements et les glaces qui, demain, seront offerts, au ministère de l'intérieur, doivent être préparés au sirop de raisin. En sortant, ce matin, du cabinet de Votre Majesté j'avais déjà pris des mesures pour donner suite, autant que possible, à la pensée qu'elle avait eue, et je puis lui offrir l'assurance que l'orgeat, la limonade, l'orangeade et tous les fruits glacés ou glaces ayant forme de fruits seront sans sucre. Les crèmes étaient malheureusement déjà amalgamées et ne pourront être qu'en partie au jus de raisin...

× × ×

Dans la biographie de Watteau, il est question d'un petit tableau qu'il aurait peint pour la duc d'Urbin, lequel tableau, dit-on, semble avoir disparu. Cependant, on vient de découvrir, à Melbourne (Australie), un petit tableau du genre des "Fêtes champêtres" du grand peintre, dont la toile est toute craquelée, mais dont le coloris est encore très frais. Serait-ce le tableau dont voici le reçu de Watteau au duc d'Urbin, tel qu'il paraît dans la biographie du peintre: "J'ai reçu de Monseigneur le duc d'Urbin 260 livres pour un petit tableau représentant un jardin avec huit figures. Fait à Paris, le 14 avril 1711. A. W." Watteau, étant né en 1684, avait donc vingt-sept ans en 1711. Mais on ignore, ajoute-t-on dans la biographie, ce qu'est devenu ce tableau. Comme on le sait, Watteau ne signait pas ses peintures. Le tableau découvert à Melbourne est petit: 19 pouces de haut sur 17 de large; il représente un jardin avec huit personnages, et n'est pas signé.

× × ×

Le ministre de l'instruction publique de France vient d'être saisi du rapport concernant la première colonie française de vacances en Allemagne. Les résultats de cet essai ont été, à ce qu'il paraît, des plus satisfaisants.

Il s'agit, comme on sait, du placement dans les familles étrangères de nos jeunes gens en cours d'études, entre l'âge de quinze à vingt ans. Les étudiants étaient répartis entre quatre villes de la province rhénane: Dusseldorff, Cologne, Bonn et Coblentz. L'impression que nos jeunes compatriotes ont laissée là-bas a été excellente, si l'on en juge par ces conclusions du professeur allemand Masberg:

"Ces jeunes hommes se sont donné beaucoup de peine et ont travaillé avec succès; tous ont fait de sérieux progrès dans le maniement oral de notre langue; pour la langue écrite, les résultats ont été des plus inégaux. Dans quelques années, j'espère conduire en France une colonie de jeunes gens de Dusseldorff et de la région rhénane, et je suis persuadé que nous trouverons chez votre peuple si hautement doué, si aimable et si intelligent, un accueil aussi amical que celui que nous avons fait aux enfants de votre pays."

TORTURE PAR LES ERUPTIONS CUTANEES

Zam-Buk Guérit

A cette époque de l'année les enfants sont exposés aux terribles souffrances des éruptions et le conseil de Mme F. Rowe, du No 1 Oxford St., London, (Ont.), arrive à propos. Elle dit: "Mon petit garçon était tout couvert d'éruptions. Il souffrait terriblement de démangeaison et de brûlements et il ne reposait jamais. Une amie me conseilla d'essayer Zam-Buk. Je le fis, et j'ai été surprise de voir comment les éruptions disparurent rapidement. Chaque application semblait rafraîchir et enrayer le brûlement et la démangeaison. L'enfant reposait bien mieux. Après quelques jours, il était complètement guéri: il n'avait pas la moindre trace de son ancienne maladie. Zam-Buk est le meilleur baume que j'aie jamais employé."

Chez tous les pharmaciens et marchands, 50 cents la boîte ou de la Zam-Buk Co., Toronto, sur réception du prix. Dépôt à Montréal, 144 rue Craig Ouest.

A y

2 dans 1

CIRAGE A CHAUSSURE

Le cirage parfait pour les chaussures de dames.

Il conserve le cuir le plus fin et donne un brillant poli qui ne s'enlèvera pas et ne salira pas les vêtements les plus élégants.

Pas un négociant soucieux de sa réputation ne dira qu'il y a autre chose d'aussi bon.

Chez tous les marchands.
En boîtes de 10c et 25c.

A a

204

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils,
Bureaux: Edifice New York Life, Montréal, et Washington, D. C.

A 128—m,j,s-n

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée par homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancelée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annulation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du père ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

1.—Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2.—Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

3.—Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

4.—Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

5.—Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 6 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

Ce devra dépenser $100 par année au moins, sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux bails pour miner de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

201—n

DUPUIS FRERES
LIMITEE

On donne une attention toute spéciale aux commandes par la poste.

Grande Vente de Juillet au Rayon des Ustensiles de Cuisine

3ème PLANCHER

Nous voulons disposer immédiatement d'une accumulation considérable de stock dans les vaisseaux de granit et acier émaillé.

Lisez la courte énumération qui suit, avec nos prix de Juillet, et voyez notre étalage dans la vitrine.

Grands canards en granit, 7 et 8 pintes. Vente de juillet. 49c

Souplères bombées, en granit, 7 et 8 pintes. Vente de juillet, 39c à. 49c

Casseroles à bec en granit, 2 pintes. Ventes de juillet. . 9c

Bols à main en granit, 12 et 13 pouces. Vente de juillet. 12½c

Saucepans droites en granit. Grandeur, 2 pintes. Vente de juillet. 11c

Chaudrons à confitures en granit, 6 et 8 pintes. Vente de juillet. 23c

Petits gobelets en granit, 3 grandeurs au choix. Vente de juillet. 5c

Terrines à lait, 2 pintes, et plats à pouding en granit. Vente de juillet. 9c

Assiettes à pâtés, 10 pouces. Assiettes à dîner en granit. Vente de juillet. 7c

Au Comptoir des Toiles

Trois lignes spéciales de Serviettes

Serviettes non blanchies, avec frange, dimension, 17 x 33 pouces. Prix. 7½c

Serviettes "oat meal" avec frange, dimension 34 x 17 pouces. Prix. 10c

Serviettes blanches, pure toile, 20 x 40 pouces. Valant la douzaine, $2.50. Notre prix spécial. $1.80

Concours de l'Excursion Québec-Saguenay

Exigez vos certificats d'achats et assurez-vous du concours de vos amis. Notre maison donnera un billet d'excursion gratis à chacun des vingt concurrents qui auront obtenu le plus grand nombre de votes.

Voyez les détails concernant ce grand concours dans le journal la "Presse".

Rayon des Tissus Lavables pour Robes

Mousseline organdi, riches dessins floraux sur fond à rayures satinées, une valeur régulière de 35c. Prix spécial pour cette vente de juillet, 21c

TOILES POUR COSTUMES, différentes couleurs, balances de nos lignes régulières à partir de 35c jusqu'à 60c, le choix sur ce lot, la verge, à. 25c

MOUSSELINES BLANCHES à carreaux, aussi, avec rayures ajourées pour robes d'été ou tabliers. Valeurs de 15c à 25c, la verge, pour 10c et. 15c

DUPUIS FRERES, Limitée, LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE L'EST, 447-449 Ste Catherine Est

Scotch Whisky

JAMES AINSLIE & CO.,
Fournisseurs de la Marine Royale
Marque Glenlion

Une liqueur extra-fine et moelleuse, très appréciée des vrais connaisseurs : la crème des Whiskies Ecossais.

Essayez-le en toute confiance.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Agents Généraux, Montréal.

Lager Regal

Faite exclusivement des meilleurs ingrédients par The Hamilton Brewing Association, Ltd, de Hamilton.

GEORGES SORGIUS, agent, 35 rue Rivard

Tél. Bell Est 1194. 5

Le temps arrive où le sucre granulé sera en grande demande pour les conserves et les confitures. Quand vous enverrez votre commande demandez le

Redpath

la marque en vogue depuis plus de cinquante ans et ce QU'IL Y A DE mieux aujourd'hui.

Fait avec du PUR SUCRE DE CANNE par

THE CANADA SUGAR REFINING CO. LIMITED, MONTREAL

15—n—s

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSION

DES soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour approvisionnement d'eau" seront reçues jusqu'au mardi, 14 juillet 1908, pour extension des approvisionnements d'eau, à Mulgrave, N.E., Campbellton, N.B., Petit Métis, P.Q., Jonction St Charles, P.Q., et St Apollinaire, P.Q.

On pourra soumissionner pour une ou plusieurs des entreprises ci-dessus, chaque soumission envoyée dans une enveloppe séparée, cachetée et marquée à l'extérieur "Soumission pour approvisionnement d'eau à——."

On peut voir les plans et devis au bureau du Chef de gare de chacune des localités ci-haut mentionnées, ou au bureau de l'Ingénieur-en-chef, à Moncton, N.B., où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Il faudra se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N.B.
30 juin 1908. 207—6

GRANDE ECONOMIE de TEMPS et D'ARGENT

En Employant

LESSIVE PHENIX

Linge toujours d'une blancheur parfaite

10c le paquet d'une livre

Chez votre Epicier.

DEPOT :
41 rue Ste Catherine Ouest,
Montreal.

A

SIR ROBERT Burnett's GIN

"Est à vendre partout"

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal. Cour de Circuit, No 8336, N. Hainault, demandeur, vs J. H. Guertin, défendeur. — Le 16ième jour de juillet 1908, à dix heures de l'avant-midi, au No 404 rue Orléans, en la Ville de Maisonneuve, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en épicerles, balance, etc. Conditions: argent comptant. J. A. Blasonnette, H. C. S. Montréal, 6 juillet 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district d'Iberville. — AVIS PUBLIC. — Je, soussigné, Hervey Guertin, cultivateur, de la paroisse de Saint-Bernard de Lacolle, dit district, donne avis par les présentes et défends d'avancer à crédit à mon épouse, Dame Célina Huet, pour cause de désertion. Par suite, je ne reconnaitrai ni paierai aucun compte par elle contracté à mon nom.

Saint-Bernard de Lacolle, ce vingt-neuvième jour de juin, mil neuf cent huit.—Signé, Hervey Guertin. Par ordre, J. U. A. Tremblay, notaire.

206—n

LA "CANADIAN LIGHT & POWER COMPANY"

Tel est le nom sous lequel le syndicat Robert obtient un contrat de dix ans pour la fourniture aux citoyens de l'éclairage et de l'énergie électriques. — Le conseil siége sans interruption pendant neuf heures.

Au bout d'une séance commencée à 3 heures de l'après-midi et terminée à 11 h. 30 du soir, le Conseil Municipal a adopté le règlement de l'échevin Lévesque donnant à la "Canadian Light and Power Co." l'autorisation de vendre à Montréal la lumière électrique et la force motrice. Malgré la chaleur encore plus accablante dans la salle mal ventilée du conseil que partout ailleurs, quelques rares tentatives d'ajournement ont été rejetées et comme on peut être échevin et garder les faiblesses des mortels ordinaires, on envoya chercher des victuailles avec lesquelles on soupa sans cérémonie ; on fuma même, tant il est vrai que l'étiquette ne tient pas contre cette habitude. Une minorité assez petite combattit le règlement pied à pied, ne lâchant prise qu'après avoir épuisé tous ses moyens.

Dès le début de la séance, une lettre avait été lue, signée par M. E. A. Robert pour lui-même et ses associés, au sujet du dépôt de $50,000 fait par M. Robert. Il autorise la Ville à garder cette somme au nom de la "Canadian Light and Power Co." jusqu'à ce que la compagnie envoie un nouveau chèque en son propre nom.

C'est sur le titre même du règlement que se fit la première escarmouche. Auparavant, l'échevin L. A. Lapointe avait demandé ce qui était advenu de la commission spéciale nommée pour conférer avec la "Montreal Light, Heat and Power Co."; mais l'échevin Lévesque contesta la régularité de ces questions, comme ne se rapportant pas au règlement à l'étude. Le maire autorisa cependant la discussion et des mots assez vifs furent échangés entre les échevins L. A. Lapointe et Lévesque.

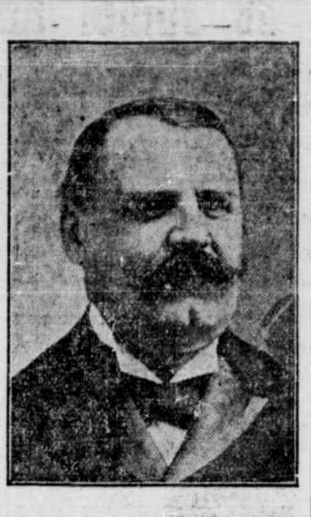

L'échevin L. A. Lapointe, qui dirigeait la lutte contre l'adoption du règlement.

L'échevin Giroux, à qui est due l'adoption du principe du règlement.

Cependant, on reprit bientôt la discussion sur le titre. L'échevin Lévesque l'amenda en retranchant la désignation du "Canadian Light and Power Co.", et en le rédigeant comme suit : "Règlement pour établir les termes et conditions auxquels MM. E. A. Robert et associés, ou toute autre compagnie organisée par eux et désignée par lui pour ces fins, pourront, etc."

Cela ne satisfit pas le conseil. L'échevin Giroux fit la remarque qu'il comprenait bien que le syndicat Robert pourrait transmettre ses droits à une compagnie qui serait organisée plus tard, mais pas à une compagnie déjà organisée. L'échevin Lévesque dit que le titre tel qu'il l'amendait, voulait simplement dire que M. Robert pourrait transmettre ses droits et ses obligations à la compagnie qu'il organiserait. Ce dont personne ne veut c'est qu'il puisse les transmettre à la "Montreal Light, Heat and Power" ou à une compagnie affiliée à celle-là, et une clause du règlement

PREVOIT CE POINT.

Mais il est clair que le conseil ne peut pas lui-même désigner la compagnie à laquelle M. Robert pourra transmettre ses droits.

"Nous voulons bien avoir affaire à M. Robert, dit l'échevin Lapointe, mais pas à une compagnie inconnue." D'autres prirent part à la discussion, puis l'échevin Lévesque retira son amendement.

"Je ne comprends cependant pas, dit-il, pourquoi, à la dernière séance, on voulait que fut mentionnée la compagnie, avec laquelle serait signé le contrat ; aujourd'hui on ne veut pas qu'elle soit nommée, sous le prétexte que ses membres sont inconnus."

L'échevin Gadbois proposa que le titre se lise ainsi : "Règlement pour établir les termes et conditions auxquels MM. E. A. Robert, etc., ou toute autre compagnie organisée pour eux, laquelle compagnie est déclarée par eux substitués à leurs droits et obligations pour tout ce qui concerne le présent règlement, pourront, etc." Cet amendement, ajouta-t-il, montrera clairement avec qui nous traiterons.

L'échevin Giroux souleva la question d'existence légale de ceux avec qui on traiterait et Mtre Ethier déclara que ce pouvait être qu'avec une personne ou une compagnie ayant cette existence légale. Il reconnut que la "Canadian Light and Power Co." existait légalement par un acte de la législature.

L'échevin Giroux présenta alors un sous-amendement qui fut adopté par 32 voix contre 3. Il proposa que le titre se lut comme suit:

TITRES DU REGLEMENT

Règlement pour établir les heures et conditions auquelles la "Canadian Light and Power Company" pourra transmettre la lumière électrique et la force motrice, etc. Il proposa de plus qu'à la section 1ère fut adoptée la clause suivante: "La "Canadian Light and Power Co." devra s'engager à ne pas se prévaloir des droits qui lui ont été accordés ou qui lui seront accordés plus tard par acte de la législature et qui seront en conflit avec le règlement."

La majorité accepta cet amendement en même temps que le principe du règlement par la division suivante:

Pour: les échevins Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lespérance, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, Roy, Mount, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna; 32.

Contre: Les échevins L. A. Lapointe, Larivière, Ward; 3.

LES CLAUSES

Il ne restait plus dorénavant qu'à étudier chacune des clauses du règlement, lesquelles furent, pour la plupart, adoptées sans amendement.

La première clause est celle qui intéresse le plus le public. Elle fixe les prix suivants. Pour les lampes à incandescence, 10 cents par heure Kilowatt, avec escompte de 5 pour cent pour les contrats d'un an et de 10 pour cent pour les contrats de cinq ans. Pour l'énergie électrique, etc., les prix sont fixés par une échelle d'heures et de forces.

La section II dit que la compagnie devra, si elle en est requise par la Ville, fournir l'éclairage municipal, etc., à un prix équitable, et, à défaut d'entente, ces prix seront fixés par la Commission fédérale des chemins de fer, tel que prévu au rapport du comité du Conseil Privé approuvé par le gouverneur-général, le 24 décembre 1906, et amendé, le 14 octobre 1907, et se rapportant à l'affermage du canal de Beauharnois.

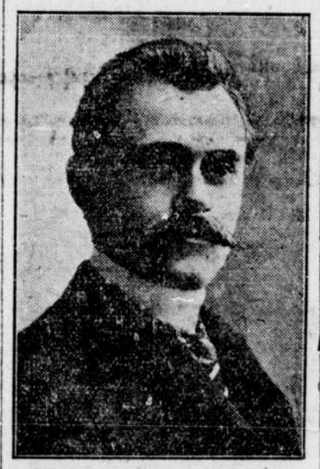

L'échevin Lévesque, qui est le parrain du règlement concernant la "Canadian Light and Power Co."

La section III déclare qu'en cas de fusion de la "Canadian L. and P." avec la "Montreal L. H. P." ou toute autre compagnie affiliée à celle-ci, directement ou indirectement, la Ville aura le droit d'annuler immédiatement le règlement, sans indemnité, et de confisquer le dépot.

Les clauses V et VI ont trait à l'enfouissement des fils électriques. La compagnie devra enterrer ses fils immédiatement dans un certain district. Pour le reste elle devra,quand la Ville construira ses propres souterrains, y mettre ses fils et payer un loyer et elle aura droit à un dédommagement pour la partie de son matériel placée dans les rues où se fera la canalisation municipale. A cette clause, l'échevin Roy a proposé un amendement tendant à ne pas permettre à la compagnie de faire sa propre canalisation. Supposons, dit-il, que toutes les compagnies en fassent autant, nos rues seront impraticables pendant longtemps, puis il faudra les exproprier plus tard. Ne vaut-il pas mieux que la Ville commence à faire immédiatement sa canalisation? Elle sera prête dans cinq ans et à mesure qu'elle construira la compagnie enfouira ses fils; ce sera tout bénéfice. Cet amendement a été rejeté par 23 voix contre 8.

Un amendement de l'échevin Carter à l'effet d'obliger la compagnie à fournir gratuitement les compteurs à ses clients a été rejeté. La section VII fixe le loyer des compteurs de 5 lampes à pas plus de 10 cents par mois et le loyer des électromètes d'une plus grande capacité à pas plus de 10 pour cent de leur valeur.

La section VIII déclare que le règlement s'appliquera aux municipalités qui viennent d'être annexées et à toutes celles qui seront annexées, sans préjudice aux contrats existants.

Vers la fin de la soirée, l'échevin Lévesque proposa un amendement disant que si le règlement n'était pas confirmé par le vote des contribuable ou par un statut de la législature il sera interprété comme conférant les droits pour la période de temps que le conseil peut par règlement accorder ce privilège sans confirmation.

L'échevin Giroux combattit cette proposition, en disant que la législature ayant décidé, au sujet du projet Payette, qu'aucun privilège dépassant une durée de dix ans ne pourrait être accordé sans l'autorisation des contribuables, il ne voyait pas la nécessité de surenchérir sur ce point. L'amendement Lévesque fut perdu, ainsi qu'un amendement présenté un peu après par l'échevin Carter, à l'effet de donner à la compagnie un privilège dépassant dix années.

L'échevin Lévesque proposa alors que la durée du contrat fut limitée à dix ans en conformité avec l'acte de la législature, ce qui fut adopté.

Une à une, chaque clause passa au crible, au milieu des discours, des amendements, des votes. Il était 11h. 15, lorsque l'adoption en deuxième lecture fut proposée par l'échevin Lévesque. L'échevin L. A. Lapointe demanda que le règlement fut auparavant soumis aux avocats de la Ville, mais l'échevin Lévesque refusa de retarder encore la solution de la question et le règlement fut adopté en deuxième lecteure.

L'échevin Lévesque proposa alors que les règles du conseil fussent suspendues et que le règlement subit sa troisième lecture. Un nouveau débat s'engagea sur l'opportunité de demander l'avis du bureau légal. Les échevins L. A. Lapointe, Lavallée, Larivière, Ward et Carter s'opposèrent à

L'échevin Mercier, qui a secondé l'échevin Lévesque, à la séance d'hier.

la troisième lecture, avant que l'avis des avocats eut été donné.

L'échevin Lavallée voulait ajourner à mercredi, mais les échevins Lévesque et Mercier s'y opposèrent, disant que tous les amendements adoptés avaient déjà été soumis aux avocats. L'échevin Dagenais proposa la suspension des règles, ce qui fut accepté et le règlement fut adopté en troisième lecture par la division suivante:

Pour: Les échevins Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lespérance, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Mount, Carter, Lamoureux; 26.

Contre: Les échevins L. A. Lapointe, Ward et Roy; 3.

CLUB BOURASSA

LE GRAND CONSEIL NOMME UN COMITE DE CONSTITUTION ET UN COMITE DE FINANCE.

Hier soir, au local situé coin nord-est des rues Cherrier et Mentana, les membres du grand conseil du club Bourassa se sont réunis pour travailler à l'organisation de l'association. Il y avait plus de cinquante personnes dans la salle et l'assemblée était présidée par M. le docteur J. A. Saint-Denis, président du club.

On prit d'abord un vote de condoléance à l'occasion de la mort de M. Thomas Charette, survenue hier après midi. M. Charette, membre du club, fut un de ceux qui travaillèrent avec le plus de zèle à l'élection de M. Henri Bourasse.

Puis, on procéda à l'élection de quatre nouveaux membres. A l'unanimité, Messieurs le docteur Lebel, Geo. Bérubé, H. Burel et Antoine Kelly furent admis dans le grand conseil.

Il fut de même convenu que les officiers des différentes succursales feraient partie du grand conseil.

Enfin deux comités furent nommés. Le premier, composé de Messieurs le Dr R. Larose, J. B. Lagacé, Antoine Kelly, Alf. Labelle, Paul-Emile Lamarche et J. A. E. Dion s'occupera de donner au nouveau club une constitution. Il aura pouvoir, s'il y a nécessité, de s'adjoindre de nouveaux membres. Le deuxième comité nommé, est un comité de finances. Ce comité devra chercher un local pour septembre et prélever des fonds. Cependant l'argent qu'il recevra devra être mis en banque au nom du club Bourassa, et ne pourra être dépensé que sur un ordre de l'assemblée générale. Les membres de ce comité sont Messieurs A.M. Labrecque, F. X. Letourneau, J. T. E. Cardinal, G. E. Dumont, le docteur Dumont, le docteur J. C. Bourgoin et J. O. Labrecque. Ce comité, comme le premier, a le pouvoir de s'adjoindre d'autres membres pour l'aider dans son travail.

La dernière résolution du grand conseil, fut de remettre les assemblées du lundi au mercredi. Conséquemment les réunions du club auront lieu désormais le mercredi soir. La raison de ce changement c'est que ce soir-là, plusieurs membres, employés dans les magasins de détail, sont libres, ce qui leur permettra de venir assister aux assemblées.

Le grand conseil est plein d'espérance. Son président, M. le docteur J. A. Saint-Denis a annoncé, hier soir, que d'ici un mois, plus de vingt succursales seraient formées et qu'en septembre toute l'organisation du club serait terminée.

LES CHAMPS DE BATAILLE

LE CONSEIL DECIDE DE SOUSCRIRE AU FONDS D'ACHAT UNE SOMME DE DIX MILLE DOLLARS ET EXPRIME LE VOEU QUE LES ANCIENS NOMS SOIENT CONSERVES.

Le conseil a voté hier une somme de $10,000 comme contribution au fonds d'achat des champs de bataille de Québec, en adoptant un rapport de la commission des finances, modifié par une suggestion de l'échevin Dagenais.

Celui-ci avait d'abord présenté l'amendement suivant : Que le rapport soit adopté en y ajoutant le voeu que les champs de bataille gardent leurs noms historiques de Champs d'Abraham et de Sainte-Foye.

L'échevin L. A. Lapointe refusa d'accepter l'amendement : "Je veux", dit-il, "présenter une motion non amendée, mais si l'échevin Dagenais veut simplement ajouter son voeu à la motion je ne m'y oppose pas".

L'échevin Dagenais y ayant consenti, le rapport fut adopté, les échevins Clearihue et Duquette dissents.

Le rapport de la commission de l'hôtel de ville recommandant de diviser entre certains soumissionnaires le contrat pour la fourniture du charbon a été renvoyé à cette commission après une certaine discussion. Un des soumissionnaires est chapelier en même temps que marchand de charbon et le président de la commission ne voulait donner le contrat qu'à ceux qui faisaient exclusivement le commerce du charbon, de là la discussion.

L'échevin Nault a donné avis qu'il présenterait un règlement pour empêcher les locomotives de siffler en ville, surtout pendant la nuit.

M. J. O. Labrecque a écrit au conseil, se plaignant que certains employés de la Société Protectrice des Animaux n'ont pas les qualités voulues pour faire leur surveillance et qu'ils déploient un zèle intempestif. Sous prétexte, dit la lettre, de protéger les animaux, on persécute les cochers et leurs familles. M. Labrecque fait les suggestions suivantes : Si la Société n'emploie pas des vétérinaires comme inspecteurs, qu'aucune arrestation ne soit faite, sans que l'animal ait été examiné par un vétérinaire ; que les employés de la société et les témoins dans les causes ne soient pas taxés, cela modérera leur zèle ; qu'aucune condamnation ne soit encourue lorsque le charretier a fait travailler son cheval avec l'autorisation d'un vétérinaire.

Le maire-suppléant N. Lapointe a annoncé que le contrat avait été signé le jour même avec la commission des chemins à barrière, pour l'enlèvement de leurs barrières dans le quartier Mont-Royal.

Les habitants de la partie de la ville située au nord de la rue des Carrières se plaignent qu'il leur faut puiser leur eau dans les carrières abandonnées et que cette eau est polluée. Une enquête sera faite par la commission d'hygiène.

ETATS-UNIS ET BRESIL

Washington, 7 — Le Brésil par l'intermédiaire de ses agents prépare un système de représailles contre les Etats-Unis. Le tarif de préférence serait aboli et le gouvernement brésilien disposerait de ses navires de guerre comme il l'entendrait.

Voici la déclaration qui a été faite:

"Le mouvement sera commencé par une agitation concertée dans les journaux brésiliens, a déclaré un diplomate brésilien à un officier de la marine des Etats-Unis. Nous considérons que nous avons le droit de faire ce que nous voulons de nos navires de guerre. Cela ne regarde personne. Il n'y a pas de raison pour que les Etats-Unis surveillent de près notre programme naval et instituent une enquête sur tout arrangement que nous pouvons avoir ou n'avoir pas conclu. Il n'est pas juste que les Etats-Unis connaissent les plans secrets du Brésil et les divulgent au monde entier. Le Brésil peut vendre au Japon ou à n'importe quel autre pays un de ses navires de guerre ou autant qu'il voudra."

NOTES MONDAINES

Notre virtuose canadien, Emiliano Renaud, a épousé, samedi dernier, à Louisville, Kentucky, Mlle Berthe Eckett, de Chicago. M. et Mme Renaud seront à Montréal samedi, où ils passeront quelques jours de vacances.

× × ×

On annonce les fiançailles de M. J. Alex Prud'homme, avocat, fils de M. Alex. Prud'homme, marchand de ferronneries en gros, de Montréal, à Mlle Juliette Saint-Pierre, fille de l'honorable juge Saint-Pierre.

× × ×

Le général Otter a quitté Montréal hier soir pour la Malbaie.

× × ×

L'hon. Rodolphe Lemieux et sa famille partiront d'Ottawa vendredi, le dix, pour la Malbaie où ils passeront l'été. Madame Lemieux arrivera à Québec le dix-neuf pour passer les fêtes du Tricentenaire chez ses parents, sir Louis Jetté et Lady Jetté, à Spencer Wood.

× × ×

L'hon. H. S. Fielding, ministre des finances, et Mlles Fielding partiront immédiatement après la session pour leur résidence d'été à Rothesay, Nouveau-Brunswick.

× × ×

L'hon. M. Pérodeau est au Château Frontenac, à Québec.

× × ×

Lady Hingston et ses deux soeurs, Madame McCarthy et Mlle McDonald passeront l'été à la Malbaie.

× × ×

M. E. de Noirmont, de Paris, est à la Place Viger.

× × ×

L'hon. M. Sheyn et sa famille partent ces jours-ci pour la Rivière du Loup où ils se proposent de passer la saison d'été.

× × ×

On annonce de Paris le mariage de M. René Grivart de Kerstrat, avocat de la Cour d'Appel de Paris, docteur en droit, avec Mademoiselle Marie Chancel, fille de M. et Madame Edmond Chancel, de l'avenue de Wagram.

M. de Kerstrat compte de nombreux amis au Canada, qu'il visita il y a deux ans. Il occupe une brillante situation au barreau parisien.

PERDU PAR SON CHAPEAU

L'Italien Viano Carlo, âgé de 22 ans et qui déclare demeurer ruelle Mercier, a été arrêté à deux heures, ce matin, par le constable Smith, du poste No 5. Carlo est accusé d'avoir tenté de s'introduire dans une chambre de la maison portant le No 116 de la rue Anderson. Dans cette chambre dormaient trois jeunes femmes. Réveillées par le bruit que faisait le rôdeur, les femmes se mirent à appeler au secours. En se sauvant, l'Italien laissa tomber son chapeau. Comme il passait, tête nue rue Dorchester, il fut rencontré par le policier Smith qui l'arrêta. La famille Ruttenberg qui demeure au No 116 de la rue Anderson se rendit au poste No 5, où elle dénonça Carlo comme étant l'individu qui avait tenté de s'introduire chez elle.

LE CLUB BRODEUR

LES ELECTIONS DES OFFICIERS ONT LIEU HIER SOIR. — GRANDE FETE AU MOIS D'AOUT.

L'élection des officiers du Club Brodeur a eu lieu hier soir à la salle Landry et le nouveau bureau de direction a immédiatement décidé d'organiser un grand ralliement libéral et une excursion monstre qui aura lieu le dimanche, 2 août, au Parc Otterburn, Saint-Hilaire.

Le président sortant de charge, M. A. A. Massé, a été réélu à l'unanimité des voix, sur proposition de M. E. Martel, secondée par M. G. Laporte.

M. Eug. Martel fut lui-même élu premier vice-président sur proposition de M. U. Crevier, secondée par M. Fred. Villeneuve. Le second vice-président est M. Georges Laporte, puis viennent :

M. Goerges Dubreuil, — Secrétaire-archiviste.

M. Ed. Aubertin — Assistant-secrétaire.

M. Georges Dubreuil, — Secrétaire-

M. Alfred Boire — Trésorier.

Z. Villeneuve — Commissaire-ordonnateur.

M. Louis Frigon — Bibliothécaire.

M. Ubald Crevier — Syndic.

MM. J. E. Merizzi et Nap. Grenier —Auditeurs.

Immédiatement après l'élection, la question d'une grande excursion fut disuctée et sur proposition de M. Alf. Boire, on décida de fixer cette excursion au premier dimanche d'août. Tout le monde se souvient de la magnifique fête organisée par le même club au même endroit en 1904, mais le comité d'organisation espère dépasser ce succès et rien ne sera épargné pour faire de cette excursion un grand ralliement du parti libéral dans toute la province.

En outre des excursionnistes de Montréal, des trains spéciaux partiront de Saint-Jean, de Sorel, de Saint-Hyacinthe et probablement de Nicolet.

Un comité spécial composé de MM. L. A. Lapointe, échevin ; O. A. Galarneau, Sév. Letourneau, avocat, Geo. Bourgeois, A. A. Massé, D. Kochanburger, J. E. Merizzi et P. M. Bernard, s'occupera de l'organisation de la fête. Sur la demande unanime des membres présents, M. Fred. Villeneuve a accepté la charge de trésorier dans ce comité spécial et M. L. A. Massé en sera le secrétaire correspondant.

Tout fait donc prévoir un succès monstre pour cette démonstration qui suivra de près la clôture de la session.

L'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries sera là, bien entendu, ainsi qu'un grand nombre d'éloquents orateurs.

Pour ceux qui feront passer le plaisir avant tout, il y aura danse, jeux, courses et divertissements de tous genres.

La Philharmonique de Saint-Hyacinthe et la garde Duvernay seront présentes ainsi qu'un orchestre choisi.

Bref, ce sera une journée dont tous les amis de la cause se souviendront avec le plus grand plaisir. Rendez-vous donc avec vos amis le 2 août prochain.

Lundi prochain, le comité d'organisation se réunira et les derniers détails de la fête seront arrêtés.

AU CONSEIL DE WESTMOUNT

L'assemblée du conseil de Westmount a été quelque peu abrégée, hier soir, à cause de la trop grande chaleur qu'il faisait dans la salle des délibérations.

La troisième lecture d'un règlement concernant le protection contre les incendies a été renvoyée à la prochaine séance, et le rapport de MM. Hyde et Ross, au sujet du fonds de réserve, au comité des finances.

L'ingénieur a reçu instruction de ne laisser construire aucune remise pour automobile rue Dorchester.

Le conseiller Rutherford a annoncé qu'il était question de construire un édifice pour la 23ème batterie de campagne de Westmount pour lequel le gouvernement contribuerait, et il espère que Westmount contribuera pour sa part! Cette question a été référée au comité des finances.

ANNUAIRE DE L'UNIVERSITE LAVAL

Nous recevons par le courrier, l'"Annuaire de l'Université Laval" pour l'année 1908-09.

Cet annuaire est en quelque sorte un livre d'or de la grande université catholique du Canada.

Les renseignements les plus précieux y fourmillent. Il contient une nomenclature alphabétique de tous les gradués de l'Université depuis sa fondation, la liste scrupuleusement exacte du personnel enseignant de Québec et de Montréal.

Ce livre utile renferme aussi la liste des richesses munismatiques avec de longues légendes pour chaque médaille ou monnaie.

Ce livre fort précieux et très méthodiquement ordonné constitue un recueil de renseignements qu'il est de la plus haute importance de savoir et nous savons un gré infini à Monseigneur Mathieu, recteur de l'université Laval de Québec, de nous l'avoir fait parvenir.

CINQUANTE ANS DE SACERDOCE

Aujourd'hui, à Oka, on célèbre avec solennité, les noces d'or de M. l'abbé Daniel Lefebvre, prêtre de Saint-Sulpice, curé de la paroisse. — Belle réuion d'amis.

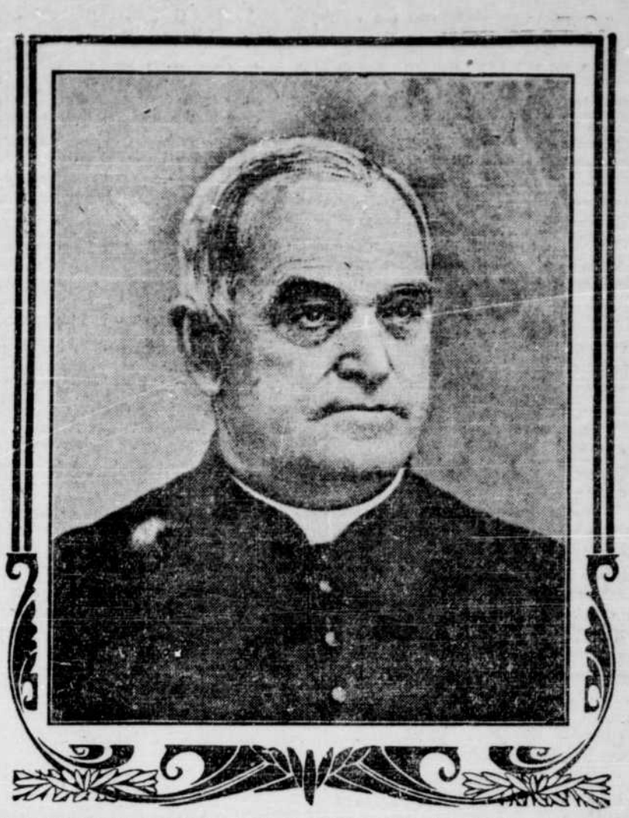

M. l'abbé Daniel Lefebvre, prêtre de Saint-Sulpice, curé d'Oka, le jubilaire. Photo. Laprés et Lavergne, coin des rues Saint-Denis et Ontario.

Il n'y a pas longtemps, le Souverain Pontife, adressait un Bref élogieux, à l'un de ces Messieurs de Saint-Sulpice de France, au sujet des ouvrages mystiques qu'il a publiés: la série "Jésus intime". Aujourd'hui, un autre fils du Vénérable M. Olier, est l'objet des attentions pontificales. Sa Sainteté vient en effet d'envoyer sa bénédiction apostolique, à M. l'abbé Lefebvre, prêtre de Saint-Sulpice, du Canada, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Avec quelle joie, M. le curé d'Oka a dû recevoir cette précieuse marque d'estime, de la part de Pie X!

C'est grande fête aujourd'hui au Séminaire de Saint-Sulpice, à Oka. Mgr le Délégué apostolique, Mgr le Métropolitain et Mgr son auxiliaire, Mgr de Valleyfield, un grand nombre de prêtres et de laïques forment couronne autour de M. Lefebvre pour célébrer avec lui ses noces d'or sacerdotales.

Vu l'heure à laquelle ont lieu, aujourd'hui, les différentes cérémonies de la fête, nous nous bornerons à les indiquer tout simplement; demain, nous en parlerons plus longuement.

Ce matin, après l'arrivée du bateau, eut lieu une grand'messe pontificale, célébrée par Mgr l'archevêque, à laquelle assistaient la paroisse entière et tous les invités.

M. l'abbé R. Labelle, prêtre de Saint Sulpice, directeur du Collège de Montréal, a fait le sermon de circonstance.

Après la messe, eut lieu le dîner, sous les grands arbres du jardin, au milieu des plantes aromatiques, sur les tapis verts des pelouses. Inutile d'insister, n'est-ce pas ? pour dire toute la joie, toutes les bonnes paroles échangées pendant ces fraternelles agapes.

Le repas fini, des mots charmants furent échangés. Mgr le Délégué apostolique, Mgr l'archevêque et d'autres dignitaires ont adressé la parole. A tous, M. Lefebvre répondit de la manière la plus gracieuse.

Oui, mais la fête ne se terminera point de si paisible façon. Alors que le voile crépusculaire descendra sur la terre d'Oka, des détonations se feront entendre, des feux seront allumés: le feu d'artifice commencera. Les invités assisteront à cette féerique illumination, sous le kiosque de la "pointe". A la faveur des multiples lumières, ils verront couler rapidement vers le grand fleuve, les eaux de l'Ottawa: image de la vie qui marche, qui marche, avec une vitesse extraordinaire: heureux ceux qui l'ont passée comme le jubilaire d'aujourd'hui, ceux-là peuvent dire en toute conscience: J'ai bien rempli ma mission en ce monde.

Eux aussi, les paroissiens d'Oka ont manifesté leur joie à leur curé. Ils lui ont prouvé combien ils apprécient son zèle. Ils lui ont présenté leurs voeux de fête, de la manière la plus délicate, et lui ont remis, comme souvenir de ces belles solennités, des ornements sacerdotaux qui serviront, aux offices paroissiaux.

Demain, cette belle manifestation de la reconnaissance, cette fête du coeur, sera un souvenir: souvenir bien doux pour celui qui en est l'objet; bien doux également pour ceux qui l'ont provoquée, pour ceux qui y ont assisté.

COMMISSAIRES D'ECOLE

ELECTIONS DANS LA PAROISSE DE SAINT-DENIS DE MONTREAL.

Hier soir, dans la salle de la commission scolaire avait lieu une assemblée des contribuables pour procéder à l'élection de deux commissaires d'écoles pour la paroisse de Saint-Denis de Montréal.

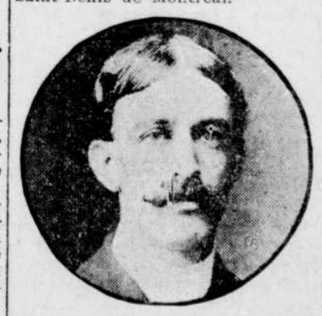

Le Dr E. Lauzon, élu commissaire d'école pour la paroisse Saint-Denis.

M. Nap. Robichaud, élu commissaire d'école pour la paroisse Saint-Denis.

L'assemblée était présidée par M. Cadieux de Courville.

A l'unanimité, M. le docteur E. Lauzon fut élu en remplacement de M. Alg. Lecroix et M. J. Robichaud en remplacement M. Elie Prénoveau.

Les deux élus furent vivement félicités.

L'ASSOCIATION CHORALE DE SAINT-LOUIS DE FRANCE

ELLE FAIT UNE SUPERBE EXCURSION A TORONTO, AUX CHUTES NIAGARA ET A BUFFALO.

L'excursion annuelle de cette Association, a eu lieu cette année à Toronto, aux Chûtes Niagara et à Buffalo.

Les excursionnistes, au nombre d'environ 150, sont partis samedi matin le 29 juin, par les chars pour se rendre à Prescott et y ont pris le bateau, qui les a conduits à Toronto, où ils sont arrivés dimanche matin.

Sur l'invitation de monsieur l'abbé Lamarche, curé de l'église canadienne à Toronto, le choeur sous la direction de son maître de chapelle, monsieur A. Clerk, chanta la messe pontificale de Dubois.

Le révérend monsieur Bélanger, curé de Saint-Louis de France, assisté de messieurs Grégoire et Melançon, deux de ses vivaires, officia.

Le révérend M. Grégoire fit le sermon de circonstance qui impressionna vivement ses auditeurs.

Dans l'après-midi, les excursionnistes visitèrent, en automobile, les principales places de Toronto.

Le soir, à la même église, le choeur donna les sept paroles du Christ. Durant le salut, il exécuta le "Pater Noster" de Neidermeyer, l'"Ave Maris Stella" de Riga et le "Tantum Ergo" de Mendelsohn.

Les membres de l'Association et leurs amis saluèrent ensuite monsieur le curé Lamarche, qui les reçut sur le terrain, où est situé son presbytère.

Monsieur Lamarche remercia en termes éloquents les membres de l'Association Chorale, ainsi que le curé monsieur Bélanger, de l'honneur qu'ils leur avaient fait en assistant aux offices, ce jour-là et les félicita de la belle musique qu'ils leur avaient fait entendre.

Monsieur H. A. Cholette, avocat, adressa quelques mots de remerciements à monsieur le curé pour son accueil des plus bienveillant et sympathique, le félicita sur les progrès de sa paroisse et se dit heureux, lui et ses amis de se trouver dans le centre Canadien-Français, de Toronto, le jour de la fête nationale.

Le choeur fit entendre ensuite "Au Canada, terre de nos aïeux".

Le lundi matin, les excursionnistes se rendirent aux Chûtes Niagara et à Buffalo, d'où ils revinrent le même soir à Toronto.

Mardi, ils s'embarquaient sur le "Toronto", pour revenir dans le cours de la soirée. Il y eut concert à bord et présentation d'une épingle en or, avec diamant, au président de l'Association Chorale, monsieur F. C. Larivière.

Monsieur H. A. Cholette, se fit l'interprète de tous et remercia monsieur Larivière, du travail considérable qu'il a du s'imposer et du succès qui l'a couronné.

Les excursionnistes sont rentrés en ville, mercredi soir, enchantés de leur voyage.

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

ACADEMIE DE COUPE VIAU, modistes tailleurs pour dames, confection, toilettes de tous genres. Spécialité, costumes tailleur. 143 Sainte-Catherine Est. 208—3

BOULANGER sérieux, 9 ans d'expérience dans le métier, demande place ville ou campagne. S'adresser Babel, Place d'Youville, 60, Montréal. 206—3

BOULANGER désire avoir une place comme compagnon. S'adresser E. Leblanc, 50 de Montigny Est. Pourra "jobber." 207—2

CHAUFFEUR ingénieur avec certificat d'ingénieur de deuxième classe, âgé de vingt-sept ans, demande place. Ecrire à casier 69, la "Presse." 205—6

COMPTABLE, 7 ans d'expérience, demande emploi, en dehors, préféré. L. Philips, 266 Sainte-Catherine. 207—3

COMMIS DE BAR — 28 ans, parlant les deux langues, bonne éducation, tempérant, désirerait améliorer sa présente position et prendre charge d'un bar respectable. Assurerait très satisfaisants percentages, à raison d'un salaire raisonnable et intérêts. Ouvrage du jour seulement; 9 ans d'expérience; références insurpassables. Ecrivez M. M. A., 91 rue Resther. 208-2

FEMME demande emploi, lavage et repassage, à sa maison, ou à domicile. S'adresser immédiatement à 31 rue Rivard. 206—3

FRANCAIS sortant d'armée, meilleures références, demande place garde-nuit propriété, ferait journalier, marchand, domestique ou autre. Coppée, 708 Visitation, Montréal. 207—3

FEMME DE JOURNEE — Vous trouverez une femme de journée au No 318 Beaudry, en haut. Mme Beaudry.

FEMME DE JOURNEE — On trouvera une bonne femme de journée pour lavages, repassages et ménages. Recommandations. S'adresser 40 rue Versailles. Mme Dechesne. 208-3

HOMME d'affaires d'expérience générale, actif, sobre, responsable, très recommandé, désire une situation intérieure ou extérieure. Ecrire casier 89 la "Presse." 206—3

HOMME sobre, très travailleur, désire entrer dans maison de commerce. Petit salaire exigé. S'adresser avenue Mont-Royal, 406. 208—2

INTERPRETE — Jeune homme intelligent, parle français, anglais, allemand et hollandais, désire place comme interprète ou voyageur. Ecrire C. C., 27 Durocher. 208—3

JEUNE HOMME connaissant les deux langues, désire place dans une maison de commerce. Expérience. Ecrivez: Bugge, 1682 Notre-Dame Est. 206-3

JEUNE fille honnête avec bonnes références, demande une place de fille de chambre, dans maison privée. S'adresser 581 Saint-André. 207—3

JEUNE homme connaissant bien les chevaux demande position à la ville ou à la campagne. Fournira références. H. Graveline, 532 Sainte-Catherine Est. 207—3

JEUNE HOMME instruit, des deux langues, demande un emploi quelconque. S'adresser W. Payette, 180 rue Saint-Dominique.

MODISTE - TAILLEUR — Madame Vézina, 211 Amherst, modiste de robes, chapeaux, se chargera de faire costumes-tailleur, robes, blouses, chapeaux. Nous faisons teinture de fourrures, robes, aussi réparations, nettoyage, pressage. Commandes données lundi sont livrées samedi. 197—26

PEINTRE, tapissier, blanchisseur, demande une place, pourra fournir les meilleures références. S'adresser 978 Ontario Est.

SERVANTE — On trouvera une bonne servante générale au No 267 rue Sainte-Marguerite, Saint-Henri. 208—3

UNE DAME fera ouvrage dans les robes, costumes, etc., à des prix modérés. S'adresser au No 209 Saint-Christophe. 206—3

ELEVES DEMANDES

COURS DES VACANCES — Institut Sténographique et Commercial Elle, 490 rue Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. Sténographie Elle, celle que tous apprennent en deux mois, comptabilité pratique, conversation anglaise. Réduction de 40 pour cent cette semaine. Position positivement assurée. Anciens élèves, demandez vos diplômes. 207—6

ELEVES DEMANDES — Mlle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise — système unique — clavigraphie net travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée, 359 Saint-Denis. 206—3

ELEVES DEMANDES — Leçons privées anglais, français, latin, bonnes conditions, satisfaction assurée, No 671 Sainte-Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 206—12

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 150 mots par minute en trois semaines. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordés. Préparation aux examens de pharmacie, art dentaire, droit, médecine. Leçons privées. Meilleur marché qu'ailleurs. 169A avenue Hôtel de Ville. 120—mjs—n

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons privées d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantis. Dix ans d'expérience. Bas prix. 169A avenue Hôtel de Ville. 120 mjs—n

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Offre spéciale aux jeunes gens et jeunes dames. Nous garantissons des positions à tous nos diplômés, et pour démontrer que nous sommes sérieux, nous donnerons, aux 20 premières personnes qui s'enregistreront cette semaine, un cours complet de sténographie, de comptabilité ou de télégraphie, à la moitié du prix, et vous pourrez nous payer le reste moyennant $1.00 par semaine, quand nous vous aurons donné une position de $50.00 par mois. Nous avons les positions, sans quoi nous n'offririons pas d'enseigner au prix coûtant. Classes du jour et du soir. Ouvert tout l'été. Venez, téléphonez ou écrivez à la grande école commerciale de Moon, 468 rue Sainte-Catherine ouest. Téléphone ouest 3005. 207—3

ELEVES DEMANDES — Demoiselle anglaise, conversant dans les deux langues, enseigne l'anglais, enfants ou adultes. Progrès rapides. 339 St Denis.

ELEVES DEMANDES — Vu la grande demande de sténographes et de comptables, parlant les deux langues, nous donnerons un cours complet de sténographie et de comptabilité aux hommes et femmes parlant le français et l'anglais et qui s'inscriront ce mois-ci, à la moitié du prix régulier, et la balance pourra être payée à $1 par semaine après que nous vous aurons obtenu une position. La sténographie de Boyd peut être apprise en 30 jours. Classes du jour et du soir tout l'été. Ne manquez pas cette chance exceptionnelle, venez nous voir aujourd'hui. Moon's Great School of Business, édifice Karn, 468 rue Ste Catherine Ouest. Téléphone Uptown 3005. 7,9,11

LECONS, anglais, français, sténographie à termes réduits, juillet août, enseignement sérieux. S'adresser de 4 à 8 heures, 148 Saint-Denis. 208—3

HOMME GARCONS DEMANDES

APPRENTI PRESSIER. — On demande un apprenti pressier d'expérience, sachant filer sur les grandes presses. S'adresser immédiatement 421 St Paul.

APPRENTI RELIEUR. — On demande un garçon de 15 à 16 ans, pour apprendre le métier de relieur. Imprimerie Guertin, 26 Notre-Dame Ouest.

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier. S'adresser 1020 Notre-Dame ouest.

BARBIER — On demande un bon barbier immédiatement. S'adresser à M. E. Clermont, 216 Saint-Laurent.

BARBIER demandé au No 37 boulevard St Laurent. Heures courtes avec percentage, place permanente.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, et un apprenti d'un an ou deux d'expérience. S'adresser 1008 Ontario Est.

BARBIER — On demande un barbier, au Club Cartier, pour acheter une boutique rapportant de bons profits. Prix très bas. S'adresser M. Hurtubise, 45 Saint-Vincent.

COMMIS — On demande un commis d'expérience sachant faire vitrine préféré. S'adresser 637 Sainte-Catherine Est.

COMMIS-EPICIER demandé, parlant l'anglais et le français, avec expérience. S'adresser 175 Van Horne, St Louis Annexe.

CHARRETIER—On demande un charretier connaissant le soin des chevaux. Doit bien connaître la ville. Inutile de se présenter sans les meilleurs certificats. I. Lévesque, 172 rue Bleury.

COMMIS — On demande un commis de deux à trois ans d'expérience dans l'épicerie, sachant l'anglais. S'adresser par lettre en spécifiant où et combien de temps employé, à 140 la "Presse".

COMMIS — On demande immédiatement un jeune commis dans la marchandise sèche, place permanente. S'adresser N. Gauvin, 2489 Notre-Dame ouest.

EMBOUTEILLEUR de bouteilles ayant des bouchons Crown demandé. Bons gages à la personne voulue. S'adresser American Soda Water Co., 157½ rue Saint-Dominique.

Finisseurs de Fourrures

Demandés immédiatement. S'adresser The Redmond Co. Ltd., 26 rue Sainte-Monique. 7,9,11

FILEUR — On demande un fileur pour presse Gordon. Cie d'Imp. Perrault, 73 Saint-Jacques.

FERBLANTIERS — On demande 5 bons ferblantiers-couvreurs, immédiatement. S'adresser à Léon Lauzon, Saint-Lazare de Vaudreuil. Garçons préférés.

GARCON de cuisine demandé. S'adresser au Café Bellevue, No 58 rue Metcalf.

GARCON — On demande un garçon pour servir la table, au Boston Quick Lunch, 101 Sainte-Catherine Est.

GARCON — On demande un garçon pour l'épicerie pouvant conduire les chevaux. S'adresser E. Sanregret, 84 Berri.

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest. Montréal. 2—n

HOMMES — On demande immédiatement des hommes à salaire et les dépenses. Un bon homme dans chaque localité, avec voiture, et capable de conduire les chevaux, pour annoncer et introduire nos spécialités garanties pour animaux et volailles. Pas nécessaire d'avoir de l'expérience ; nous vous préparons votre travail. $25 par semaine et les dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins, Manufacturing Co., London, Ont. 207—6

HOMME — On demande un homme de nuit à l'écurie, homme ponctuel qui sait laver les voitures et prendre soin des chevaux. S'adresser Buanderie Troy, 35 Chemin Bas Lachine. 207-2

HOMMES — On demande 20 hommes pour les chantiers et travailler sur la ferme, à Sainte Agathe. S'adresser hôtel Papillon et Ménard, coin Craig et Berri, de 7 à 8 ce soir.

HOMME — On demande un bon homme sobre et ponctuel, pour arranger les moulins. Doit connaître un peu le tissage des rubans ou des soies larges. S'adresser à Belding Paul Co. Limited, 185 rue Shearer.

HOMMES — On demande des hommes, bonne vue, moins de 30 ans, plus de 145 livres, comme serre-freins et chauffeurs sur les chemins de fer de ce pays. Pas nécessaire d'être expérimenté. Salaire $75 à $100 par mois; devienent conducteur ou mécanicien. $150 à $200 par mois. S'adresser 518 rue Sainte-Catherine Ouest, chambre 105, 2e étage, Montréal. 208—6

HOMMES OU FEMMES — Nous avons de l'ouvrage à donner aux hommes, femmes ou filles, à la ville, comme à la campagne; ouvrage qui ne demande pas d'expérience, pouvant rapporter $10 à $15 par semaine. Adressez: E. Guyon et Cie, Boîte 446, Montréal, Québec. 208—6

HORLOGER — On demande un apprenti horloger sachant parler anglais et français, avec références. S'adresser J. E. Leclair, 1301 Ste Catherine Est. 208—3

INSTITUTEUR — On demande un instituteur pour l'école séparée bilingue No 9, Plantagenet Nord. S'adresser spécifiant le salaire et les qualifications à R. G. Brown, secrétaire, Chard, Ont. 307—3

INGENIEUR — On demande un ingénieur de seconde classe, connaissant les machines électriques. S'adresser au Surintendant général de la "Presse." 208—n

IMPRIMEUR — On demande un imprimeur jobber, de première classe, pour travailler sur les pierres. Ouvrage continuel. Imprimerie Guertin.

INSTITUTEUR DEMANDE — Jeune homme désire prendre leçons d'arithmétique, soirée préférée, dans l'ouest de la ville. S'adresser ou écrire à O. Forget, 780 Notre-Dame Ouest.

JEUNE GARCON — On demande un jeune garçon, assez robuste, pour se rendre utile chez E. Gariépy, épicier, 476 Rachel, coin Coloniale.

HOMMES GARCON DEMANDES

JEUNES GENS capables demandés pour se qualifier comme chauffeurs et serre-freins de locomotives. Emploi garanti. S'adresser chambre 3, 141 rue St Pierre. Ouvert le soir. 208—n

JEUNES GENS demandés de suite, pour étudier la télégraphie, pour occuper des positions de chemins de fer, aussitôt que qualifiés. Cours, jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 206—6

JEUNES GENS — On demande des jeunes gens comme chauffeurs et serre-freins. Instruisez-vous à domicile par la poste. Pour renseignements gratuits, envoyez un timbre à la National Railway Training School Inc., 376 rue Robert, chambre 39, Saint-Paul, Minn., E. U. A. 206—ms—n

JEUNES GENS DEMANDES — Jeunes gens, si vous vous présentez d'ici au 15 de ce mois, nous vous donnerons un cours de télégraphie et d'ouvrage de chemin de fer pour $25.00 comptant. Prix régulier $50.00. Nous avons placé encore 5 jeunes gens la semaine dernière. Adressez-vous tout de suit à Montreal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Ste Catherine Est, bâtisse la "Patrie". Montréal. 206—6

JEUNE HOMME de 25 ans demandé pour faire la correspondance ; devra être bon clavigraphiste ; sténographie pas nécessaire ; devra être fort en chiffres et connaître parfaitement les deux langues. Ecrire à Casier 144, la "Presse."

MENUISIER — On demande un bon débiteur pour ouvertures, bons gages, ouvrage à l'année chez Dorais et Sabourin, Ville St Laurent. 207—2

PLOMBIER — On demande un plombier. S'adresser après 6 heures, à 995 avenue Hôtel de Ville.

PLOMBIERS — On demande deux bons plombiers, ayant expérience dans les pompes à bière, ouvrage permanent. 345 Saint-Charles-Borromée. 208—6

PRESSEUR — On demande de suite un bon presseur pour une boutique de repassage. Inutile se présenter sans capacité voulue. 254 Craig Est, Viger et Champ de Mars.

PATISSIER — On demande un jeune et bon pâtissier pour restaurant, sera libre à 2 p.m. Salaire $8 par semaine. S'adresser 668 rue Sanguinet.

REPRESENTANTS sérieux demandés partout à la campagne. Ouvrage facile payant $15 à $30 par semaine, n'exigeant aucune expérience, échantillons gratis. Occasion superbe d'améliorer votre position ou faire argent à temps perdu. Ecrivez aujourd'hui. Cie Déry et Fils, Montréal. 290—mjs—n

STENOGRAPHE — On demande un sténographe capable de sténographier en anglais et en français, jeune fille préférée. Bon salaire. Ecrire Casier 794, la "Presse." 204—6

SECRETAIRE — On demande secrétaire qui peut sténographier et clavigraphier en français et en anglais. S'adresser, par écrit, à Casier, 139 la "Presse." 208—2

TAILLEURS — On demande des tailleurs de gants d'expérience pour tailler avec dies. S'adresser à M. Lefebvre, The Hudson Bay Knitting Co., 294 rue Lagauchetière ouest. 207—3

TISSERANDS — On demande des tisserands de ruban de soie, aussi quelques bons tisserands sur coton, pour apprendre le tissage des rubans. S'adresser à Belding Paul Co. Limited, 185 rue Shearer. 7,9,11

VENDEURS — Parlant anglais et français — demandés pour les mois d'été, pour petites villes sur la rive nord, entre Hull et Québec. Doivent avoir cheval et wagon léger. S'adresser à Casier 746, la "Presse." 124—mjs

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux ; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ont. 79—n

VENDEURS — On demande des vendeurs de thé, café, etc., avec clientèle de famille, pour prendre "Side Line." payant 50 p. c. Electric Washing Fluid Co. 52, rue Bonsecours.

VENDEURS d'expérience demandés pour magasin de chaussures, bons salaires, emploi permanent. S'adresser immédiatement au Boston Shoe Store, rue Ste Catherine Ouest, coin Mansfield. 208—3

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE d'enfants demandée, à 887A Mont-Royal. 202—n

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, avec références, au No 180 Saint-Denis. 199—n

CUISINIERE — On demande une cuisinière et une fille de chambre au No 231 rue Berri, chez M. Henri Simard. 202—6

CLAVIGRAPHISTE— Jeune fille parlant anglais, comme sténographe, pour une assurance contre l'incendie. Une ayant de l'expérience dans la rédaction des polices préférée. Position avantageuse et permanente. Ecrire à casier 120 la "Presse." 207—2

CUISINIERE — On demande une cuisinière pour bateau à voyageurs. Doit être de premier ordre pour la viande et la pâtisserie. S'adresser à 165 des Communes. Bonnes références exigées. 208—3

COUTURIERES — On demande des bonnes couturières, pour vêtements d'hommes. S'adresser 1784 Notre-Dame Ouest.

CLAVIGRAPHISTE — On demande une jeune fille connaissant parfaitement les deux langues et la clavigraphie. S'adresser The Standard Paper Box Co., 264 rue St Paul.

FEMME DE JOURNEE — On demande une femme de journée. S'adresser 560 rue Hutchison Annexe, près de l'avenue Mont-Royal. Téléphone Est 3332.

FEMME — On demande une femme pour laver les planchers dans un magasin, position permanente. S'adresser 355 Rachel.

FEMME DE JOURNEE — On demande une femme de journée, une laveuse d'expérience. S'adresser immédiatement 1122 Saint-Urbain, près Duluth.

FILLES demandées pour ouvrage général. S'adresser immédiatement à l'hôtel Riendeau, 58-60 Place Jacques-Cartier.

FILLE — On demande une fille de salle parlant les deux langues. S'adresser 533 Saint-Paul.

FILLES — On demande des filles de salle avec expérience. S'adresser au Victoria Quick Lunch, No 7 rue Windsor.

JEUNE FILLE, JEUNE HOMME — On demande jeune fille ou jeune homme, sachant parfaitement l'anglais et le français, pour donner des leçons, dans une famille privée. S'adresser personnellement le soir. 1146 Saint-Jacques.

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles sachant l'anglais et le français, pour servir dans un salon de crème à la glace. S'adresser à H. Jervas, 284 Notre-Dame ouest.

JEUNE fille demandée pour prendre soin des enfants et aider au ménage, pour la campagne. S'adresser 906 Saint-Hubert, près Rachel.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille intelligente, vive, parlant les deux langues, capable de répondre au téléphone, de préférence une ayant de l'expérience dans l'étiquetage. S'adresser Franco-American Chemical Co., 272 St Denis.

JEUNES FILLES demandées pour servir dans un restaurant de liqueurs douces. S'adresser 228 Amherst.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour laver la vaisselle et se rendre utile, devra coucher chez elle. S'adresser 821 Notre-Dame ouest.

JEUNES FILLES — On demande deux jeunes filles parlant les deux langues, pour servir dans un restaurant de crème à la glace. S'adresser immédiatement à 453 Notre-Dame ouest.

LAVEUSE — On demande immédiatement une bonne laveuse, ouvrage permanent. S'adresser 1075 Berri.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE immédiatement une fille sachant faire la cuisine, pour aller à la campagne, références exigées. S'adresser au No 793 rue Saint-Urbain, coin de la rue Prince Arthur. 183—n

PLISSEUSES — On demande des plisseuses d'expérience sur blouses en soie et en linon. Le meilleur salaire et travail constant. Se présenter à 287 rue Notre-Dame Ouest. 208—2

REPASSEUSES — On demande deux repasseuses de linge de fantaisie pour aller au Manoir Richelieu, Malbaie. S'adresser à J. V. O'Donahoe, 228 rue Saint-Paul. 207—3

VENDEUSE — On demande immédiatement une vendeuse d'expérience pour les nouveautés, doit parler les deux langues. Position stable, bons certificats. S'adresser 1351 Sainte-Catherine Est. 207—6

VENDEUSES d'expériences demandées pour magasin de chaussures, bons salaires, emploi permanent. S'adresser immédiatement Boston Shoe Store, rue Ste Catherine Ouest, coin Mansfield. 208—3

VENDEUSE de costumes et jupes de dames, compétente, demandée. Devra parler anglais. S. Moses and Son, 819 Sainte-Catherine Est.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE, jeune et pleine de santé, pour une petite famille; sachant faire la cuisine ordinaire, avec meilleures références, et voulant voyager. S'adresser par lettre à Boîte 6 la "Presse." 204—6

SERVANTE demandée, sachant faire la cuisine, pas de lavage, bons gages. 92 Cherrier. 204—6

SERVANTE générale demandée au No 534 Sherbrooke Est. Prix spécial à une personne compétente. 207—2

SERVANTE — On demande une jeune fille recommandable, pour aider dans une petite famille. S'adresser 202 rue Cherrier. 207—2

SERVANTE — On demande une bonne servante pour la campagne, pour deux mois, pas de lavage, bon salaire. S'adresser de 9 a.m. à 5 p.m., 200 rue Guy. 207—2

SERVANTE — On demande une jeune servante pour une petite famille. S'adresser à 165 ave Laval.

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine au No 138 avenue Laval.

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser immédiatement 192 Cherrier.

SERVANTE générale demandée chez M. Daignault, 460 Beaudry.

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général, bonnes références exigées. S'adresser 10 St Denis.

SERVANTE demandée pour prendre soin des enfants et aider au ménage, avec références. 1157 Saint-Jacques, coin Fulford.

SERVANTE — On demande une servante pour aider aux ouvrages légers de la maison, une personne âgée préférée. S'adresser 542 Saint-André.

SERVANTE — On demande une servante générale pour petite famille, au No 504 Sherbrooke Est.

SERVANTE — On demande une servante générale au No 85 Christophe Colomb. Pas de lavages. Bons gages. 208—6

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider à l'ouvrage de la maison, petite famille, pourra commencer tout de suite. 173 Panet, 2e étage.

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante. Pas de lavage. S'adresser au No 487 rue Mont-Royal. 208—6

SERVANTE — On demande une servante générale, immédiatement, au No 29 rue Roy.

SERVANTES — On demande une bonne cuisinière, une fille pour la vaisselle et une fille pour prendre soin d'un enfant de trois ans. Mme Maurice, 145 St Paul. 208—2

AGENTS DEMANDES

AGENT solliciteur demandé. Salaire ou commission. S'adresser Alfred Tyler, London, Ont. 178—n

AGENTS DEMANDES pour terrains, ventes faciles, argent remis aux 150 premiers acheteurs, commission $10 comptant par terrain, occupation immédiate. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

AGENTS demandés pour vendre des terrains de la "Terrasse des Villas," les plus beaux sur le marché. Bonne commission. S'adresser de onze à une heure. G. des TroisMaisons et Cie, bâtisse la "Presse." 208—6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé, avec un capital de 5000.00 pour prendre la gérance du département des terrains, dans une compagnie d'immeubles bien établie et contrôlant au delà de quatre millions de propriétés. Bonnes références requises. Salaire 1300.00 par an. Ecrire Casier 88 la "Presse". 4, 7, 9

ASSOCIE, avec un capital de 5000.00, pour prendre la gérance du département des terrains, dans une compagnie d'immeubles, bien établie et ayant pour au delà de quatre millions de propriétés à vendre. Bonnes références requises. Salaire $1300.00 par année. Ecrire Casier 92, la "Presse". 4, 7, 9

CHAMBRE A LOUER

AVENUE COLONIALE, 74 — C. A. L. — Grande chambre meublée ou non, pour messieurs ou couple marié, chambre simple. Usage cuisine. Famille privée pas d'enfant. 206—3

AVENUE VIGER, 69. — C. A. L. — Grands salons doubles, séparés par portes d'arches. Séparément si préféré. Larges fenêtres donnant sur le jardin. 207—3

BOULEVARD SAINT-LAURENT, 346 — Belle chambre à louer, sur le devant, gaz et bain, dans une famille privée sans enfants.

BLEURY, 357. — Chambre non garnie à louer, bain, $5.00 par mois, 1er plancher.

CRAIG EST, 960 — C. A. L. — Trois grandes chambres meublées ou non, usage de cuisine et piano, lumière Auer, bain, famille respectable. 207—3

CARTIER, 85 — C. A. L. — Chambre à louer, meublée ou non, dans famille privée. 207—3

CHAMP DE MARS, 114 — C. A. L. — Belle grande chambre, étage du bain, lumière Auer, bon confort, bonne localité. 207—3

DEMONTIGNY EST, 405 — C. A. L. — Chambre non meublée, chambre-salon spacieuse, sur devant, lumière Auer, bain, dans famille privée, possession immédiate. 207—3

GRANDE chambre non meublée, avec appareil à gaz, pour cuisine particulière et l'usage du bain, au No 237 Saint-Hubert, près Sainte-Catherine. Prix $10. Possession immédiate. 207—3

LAGAUCHETIERE EST, 92. — C. A. L. — Chambre à louer, de une piastre et demie jusqu'à deux piastres et demie, avec bain, lumière électrique, et usage du téléphone. 205—4

LAFONTAINE, 888 — C. A. L.—Chambre meublée ou non, usage de la cuisine. Possession immédiate, $6.00 en montant. 207—3

RUE HERMINE, 20. — Chambres à louer, deux grandes chambres non meublées et usage de la cuisine, une rue à l'ouest de la rue Bleury. 207—3

SAINT-HUBERT, 888. — C. A. L. — A louer, beau salon double, 2 pièces attenantes, non meublées, gaz, électricité, eau chaude, garde-robe. Bonne place pour médecin ou dentiste. Bas prix. 204—6

STANLEY 106 — C. A. L. — Grande chambre, lumière électrique, téléphone, étage du bain, pas d'autre pensionnaire, maison tranquille, pas d'enfant, monsieur seulement. 205—3

CHAMBRES A LOUER

RACHEL, 456 — C. A. L. — Trois grandes chambres non meublées à louer, sur le même étage. 208—3

SAINT-GEORGES, 128. — C. A. L., près Dorchester. Grandes chambres de devant, non meublées, ayant gaz, famille privée sans enfants. 206—3

SAINT-HUBERT, 55 — C. A. L. — Près Lagauchetière, belle grande chambre pour couple, étage du bain, téléphone, proximité de la gare Viger. 206—3

SAINTE-ELISABETH, VILLE, 26 — C. A. L. — Deux chambres, une simple, une double, pour couple marié, améliorations modernes, bonnes conditions. Maison tranquille. 206—3

STE CATHERINE EST 188 — C. A. L. — Dans une famille privée, grande chambre pour messieurs seulement. 207—6

ST DENIS 60 — C. A. L. — A louer 3 grandes chambres, bon marché, en arrière. 207—3

ST DENIS, 318 — C. A. L. — Magnifique chambres à louer, sur le devant, garde-robe, coin Emery.

SANGUINET, 266 — C. A. L. — Chambres à louer, sur devant, pour dame ou messieurs. 208—6

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AVENUE DESJARDINS, 13 — C. M. — Grande chambre meublée à neuf, dans famille de deux personnes. 208—6

AMHERST, 307. — C. M. — Chambres meublées à louer. Prix modéré. 208—3

C. M. — Deux belles chambres de devant, des plus modernes, coin Ste Catherine et Ste Elisabeth. S'adresser 115 Ste Catherine, en face la "Patrie." 205—6

DORCHESTER OUEST, 256 — C. M. — Chambre sur le devant, avec deux grands châssis, sur l'étage du bain, améliorations modernes, messieurs préférés. 206—3

DORCHESTER EST, 198 — C. M. — Chambre meublée, poêle à gaz, garde-robe dans la chambre, $2.00 par semaine, gens tranquilles seulement, possession immédiate. 207-3

DORCHESTER EST 147 — C. M. — A louer chambre sur l'étage du bain, améliorations modernes, famille privée, prix modéré, possession immédiate. 208—3

EMERY, 18 — C. M. — Chambre bien meublée, en avant, pour couple marié, avec usage du poêle, dans famille sans enfants. Bon marché. 208—3

EMERY, 22A — C. M. — Très confortable, étage du bain, lumière Auer, garde-robe, prix modérés. Possession immédiate, famille privée, pas d'enfants, $6.00 par mois. 208—3

HOTEL DE VILLE, 345. — C. M. —A louer, chambre pour messieurs seulement. S'adresser de 5 à 8 p. m. 205—6

HOTEL DE VILLE, 224 — C. M. — Belle chambre meublée, en avant à louer, famille privée. Quelques pensionnaires seulement. 206—3

LAGAUCHETIERE ET SAINT-DENIS C. M. — Chambres modernes, bien meublées, maison privée, eau chaude continuellement. Prix très modérés. S'adresser 314 Lagauchetière Est. 206—3

LAGAUCHETIERE EST 58 — C. M. — A louer chambre pour couple marié, améliorations modernes.

RUE BORDEAUX, 1277 DeLorimier — C. M. — Chambre à louer avec ou sans pension, dans une famille de 3 personnes. 204—6

RUE ROY 1 — C. M. — Coin boul. St Laurent. A louer 2 chambres dans une famille privée, avec usage du téléphone. 207—3

RUE SAINT-URBAIN 655 — C. M. — Angle rue Milton. Deux chambres meublées dans famille privée. Dames seulement. 207—3

RACHEL, 306 — C. M. — Deux chambres meublées ou non à louer, prix modéré. 208—3

SAINTE-CATHERINE EST, 802. — C. M. — Belle chambre double meublée, dans bonne famille belge, pour personne tranquille, prix $6. 206—3

SAINTE-CATHERINE EST, 219. — C. M. — Deux grandes chambres meublées, étage du bain. Possession immédiate. 206—3

ST URBAIN, 1175 — Grande chambre meublée, belle localité, avec vue sur la montagne, possession immédiate. 206—3

SAINT - CHARLES - BORROMEE, 256 C. M. — Deux Chambres doubles à louer, avec usage cuisine, maison tranquille. Posesssion immédiate. 206—3

SAINTE-ELISABETH, 5A — Près Craig — C. M. — Jolie grande chambre sur le devant, pour un ou deux messieurs, dans famille distinguée. 207—3

SANGUINET 16A — C. M. — Belle grande chambre meublée pour couple ou deux messieurs. Famille sans enfants. 207—3

SAINT-TIMOTHEE, 70. — C. M. — Grande chambre meublée à louer, sur le devant, pour couple marié ou jeune fille, avec usage de cuisine. Maison respectable. 207—3

SAINT-ANDRE, 581 — C. M. — Belles chambres meublées à louer, 581 rue Saint-André, près de la rue Sherbrooke. Beloi place. 207—3

SAINT-ANDRE, 237 — C. M. — Belle grande chambre à louer, près Sainte-Catherine, avec pension si désirée, famille sans enfants. 207—3

SAINT-DENIS, 303 — C. M. — Belle chambre confortablement meublée, sur l'étage du bain, lumière Auer et eau chaude, dans une famille privée. 7,9,11

ST LAURENT, 99 — C. M. — A louer chambre meublée, premier plancher, possession immédiate.

SAINT-ANDRE, 542 — C. M. — Chambre meublée double, sur le devant, et étage du bain, $6.00 par mois.

SHERBROOKE EST, 674 — C. M. — Chambre et pension dans famille pas d'enfant, usage du téléphone, lumière électrique et gaz. 208—3

ST HUBERT, 454, autrefois 216 — C. M. — Chambres meublées, doubles et simples, garde-robes, balcon, maison tranquille, pas d'enfants. Prix très modéré. Passagers, 25c et 50c par jour. S'adresser Mme Tremblay. 208—3

ST LAURENT 340 — C. M. — Près Ste Catherine, grande et petite chambres en avant $1.50 par semaine, bon chez soi, maison propre, tranquille. 208—3

CHAMBRES ET PENSION

AVENUE VIGER, 1 — C.E.P. — Troisième étage, côté ouest, vous trouverez belle grande chambre meublée à neuf, simple et double, améliorations modernes, très bonne pension, aussi pensionnaires de table. Site enchanteur, balcon, proximité des bateaux, gares. 206—6

BERRI, 140 — C. E. P. — Belle grande chambre avec lavabo, gaz, étage du bain, pour messieurs ou couple marié sans enfants.

DORCHESTER EST 322 — C. E. P. —Près St Denis. Vous trouverez chambres, pension si désirée, prix modéré, étage du bain, famille privée. 206—3

ONTARIO EST, 283 — C. E. P. — 2e porte de Saint-Denis. Chambres garnies. Pas d'enfant. Eau chaude. Prix modéré.

PENSION ST DENIS, 57 rue St Denis. Aux touristes, vous trouverez magnifique chambre-salon et autres très bien meublées à neuf, aussi pension de table de première classe, salle à manger à l'étage d'entrée, service de première classe, site enchanteur. Téléphone Est 4298. 203—6

RUE SAINT-HUBERT — C. E. P. — Nouveau No 140. Salon et chambre simple à louer, avec pension, usage du téléphone. 203—6

SAINT-DENIS, 472A. — C. E. P. — Deux chambre sur le devant, une avec balcon, améliorations modernes, très bien meublées, pension de première classe. 206—6

CHAMBRES ET PENSION

SAINT-HUBERT, 46 — Pension Sainte-Cécile — Mme Côté, propriétaire — Magnifique chambre de salon, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 203—6

SAINT-DENIS, 74 — C. E. P. — Pension parisienne. Av's aux touristes. Les personnes désireuses d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison ; ne pas confondre avec les maisons similaires ; cuisine française et chambres vastes, bien décorées et saines, bain, lumière Auer, installation moderne et de premier ordre, à proximité de toutes gares, centre de la ville. Tramways devant la porte. Repas, 35c, et repas à la carte. Téléphone Bell Est 4931. 203—18

ST HUBERT, 213 — C. E. P. — Nouveau numéro. Belle grande chambre meublée à neuf, améliorations modernes, très bonne pension, aussi pensionnaires de table. 204—6

ST DENIS, 71B — C. E. P. — Magnifique chambre sur le devant, maison moderne, électricité, bain sur le même étage, eau chaude, pension de table, famille privée.

CHAM. PENSION DEMANDEES

ON DEMANDE à louer chambre et pension pour une famille de quatre personnes, dans le haut de Lachine. S'adresser à Aimé Brunelle, 521 Sainte-Catherine Ouest. 207—3

PENSION D'ENFANTS

PENSION D'ENFANTS — Vous trouverez pension de première classe pour enfants de tout âge, au No 508 St Dominique, bonnes références, prix modéré. 205—6

PENSION D'ENFANTS — On trouvera pension de première classe pour jeunes bébés. Nous fournirons de bonnes références. 45 Sainte-Elisabeth, près Lagauchetière. 206—3

PENSION D'ENFANTS — Vous trouverez excellente pension pour enfants, en vous adressant à Mme Pelletier, autrefois Mlle Aubin, 1077 Saint-Dominique. 206—5

PENSION D'ETE

MANSION HOUSE, CACOUNA, P. Q. — Pension d'été. Cette fameuse hôtellerie a ouvert ses portes, et tout promet une saison des plus réussies. Il y aura maître de danse, excellente musique et chambre de bal, et tout sera fait pour le confort et l'amusement de ses visiteurs. S'adresser à M. Alp. Lucas, propriétaire. 200—26

PENSION D'ETE — A Sainte-Agathe, cottage Avonmore, ouvert présentement. Tables de famille séparées. Mme J. H. Ryan, Sainte-Agathe-des-Monts, Boîte 1798. 206—3

PENSION D'ETE — Longue-Pointe.— Vous trouverez chambre et pension première classe, 21ème maison passé le Parc Dominion, bord du fleuve. 208—3

RESIDENCES D'ETE A LOUER

MELOCHEVILLE—Résidence d'été à louer, maison de campagne à louer, six pièces, située en face des rapides du Buisson, site magnifique, bon air, distance d'une vingtaine d'arpents de la gare de Melocheville. S'adresser à H., bureau de la "Presse". 205—8

SAULT AU RECOLLET — A louer, joli cottage, huit pièces, près de l'eau, Sault au Récollet, voisin de l'Hôtel Larivière, loyer très raisonnable. S'adresser M. Bourque, à la "Presse." 207—6

MAISONS A LOUER

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis, 7 et 8 pièces chauffées, eau chaude, poêle à gaz, gazeliers, électroliers, concierge, etc. Parfait ordre, possession immédiate, loyer modéré. S'adresser concierge sur les lieux. 193—26

RUE CUVILLIER — M. A. L. — Près Ontario, 615 à 623, commodités modernes, belles décorations, $13.00. S'adresser 2002 St Laurent ou 625 Cuvillier. Phone Est 2203, occupation immédiate. 203—6

RUE RICHMOND 366 — M. A. L. — Six pièces, trois chambres à coucher nouvellement tapissées et nettoyées, bain, gaz, $15; aussi maisons $8 et $9 à bons locataires. S'adresser 484 ave Green, près St Jacques. 204—6

DROLET 871 — M. A. L. — Près Laurier. Plain-pied, 6 chambres toutes éclairées, améliorations modernes, en parfait ordre, loyer réduit, cause départ pour l'Ouest. S'adresser sur les lieux. 204—6

ESPLANADE ET ST URBAIN — M. A. L. — 15 logements, situé rue Esplanade et St Urbain, améliorations modernes de $15.00 à $20.00, fournaise. S'adresser 640 Esplanade. Est 5234. 205—6

RUE SAINT-PAUL, — M. A. L. — Magasin à 3 étages et sous-sol ; possession immédiate ; convenable pour magasin ou petite manufacture. Loyer modéré. S'adresser à The Cradock Simpson, 205 rue Saint-Jacques. 205—6

M. A. L. — Magnifique logement, six pièces, toutes éclairées, bain et closet séparés, gaz, lumière électrique. N. A. C. Fortier, 2091 Labelle, boulevard Saint-Denis. Est 2993, ou 20A Saint-Dominique. Est 2895. 205—6

RUE LASALLE — M. A. L. — Près avenue Laurier. Haut de maison, 5 pièces, un passage, bain, en parfait ordre, possession immédiate, loyer $10. S'adresser A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Phone Est 4130. 206—6

RUE CHRISTOPHE COLOMB, 125 à 125B — M. A. L. — Trois plain-pieds neufs, de 8 pièces chacun, munis de toutes les améliorations modernes, possession immédiate, loyer modéré. S'adresser L. Clémenté 83 Christophe Colomb. Tél. Bell Est 5629. 206—7

M. A. L. — Logements de cinq et six pièces, 609, 617 Craig Est, 70 Montcalm. S'adresser sur les lieux ou à Thomas Wilson, 271 boulevard Saint-Laurent. 207—6

DIX BEAUX petits logements à louer, rue Dorion, près Sherbrooke, cinq pièces, chambre de bain et gaz. Prix modérés. S'adresser 321 Chambord. Tél. Est 3715. 206—26

BEAUDRY 485 — M. A. L. — 3 logements, 1 haut de 7 pièces et autre de 5, aussi un bas 6 pièces, prix modéré. S'adresser Jos. Brien dit Desrochers. 208—6

SAINT-DOMINIQUE, 491. — Un logement de 4 pièces, $8.00 par mois. S'adresser à Amiot, Lecours et Larivière, 911 Saint-Laurent. 208—6

RUE CADIEUX, No 562, M. A. L.— Entre Sherbrooke et Prince Arthur, un cottage, 9 chambres, possession immédiate. S'adresser sur les lieux, entre 10 heures et 5 heures, ou 333 Fullum. Tél. Est 344.

RUE AMHERST — M. A. L., près Sherbrooke. Logement de quatre chambres, 3e étage, possession immédiate. S'adresser par téléphone Westmount 1716.

M. A. L. — Beau grand logement à louer, dans une belle localité, près de l'église, des écoles, belle place pour louer des chambres, bain, w.c., prix modéré, possession immédiate. 1159 Papineau. Tél. Est 4915.

M. A. L. — Magnifique plain-pied, — Flat — 583 rue Hutchison, près rue Villeneuve, 8 pièces, fournaise à eau chaude, bain émaillé, w.c. séparé, gaz, électricité, ménage fait. Loyer $22. S'adresser 1185 Saint-Denis. Téléphone Est 2811. 208—6

RUE METCALFE, 153. — M. A. L. — Jolie résidence en pierre taillée, à trois étages, dans la meilleure partie de cette rue, près de la rue Sherbrooke. Pour détails et permis de visiter, s'adresser à Wright and Kingan, 54 édifice Guardian. 7,9,11

A VIAUVILLE

MAISONS à louer, beaux plain-pieds modernes de 7 à 8 pièces, et un logement de 10 pièces avec appareil de chauffage. Gaz et électricité, le tout situé à Viauville, coin de la 4ième avenue et Lafontaine. S'adresser sur les lieux. 78—n

MAISONS A LOUER

M. A. L. — Un magnifique petit logement au deuxième étage, 4 pièces, chambre de bain, gaz, électricité, meublé ou non. S'adresser J. B. Adam, 26, 5ième avenue, entre Ste Catherine et Notre-Dame, Viauville. 208—2

MAISONS MEUBLEES A LOUER

COMPLETEMENT meublée, maison de 6 chambres, située dans la partie la plus belle de la rue Saint-Denis, près Mont-Royal, très propre et confortable. Les meubles seront vendus si désiré. S'adresser N. G. Valiquette, Ltée., Sainte-Catherine Est.

APPARTEMENT de 3 chambres, $12.00. Ainsi qu'un autre de 6 chambres pour $16.00, situés dans la jolie petite avenue Desjardins, près Saint-André et Sainte-Catherine. Les deux sont bien éclairés, propres et confortables, peuvent être occupés immédiatement. S'adresser N. G. Valiquette, Ltée., Sainte-Catherine Est.

ETRANGERS visitant la ville, accoutumés à un confort et un bien-être continuels, trouveront la même chose dans deux des plus jolis appartements meublés de la partie ouest de la ville. S'adresser 78 avenue Union. 206—3

MAGASINS A LOUER

MAGASIN, rue Bleury, voisin de Blair, près angle Sainte-Catherine. S'adresser à Jas. Robinson, 184 rue McGill. 207—6

MAGASIN — A louer, beau magasin de coin, 152 rue Dorchester Ouest, angle rue Chenneville. S'adresser L. Vineberg, 851 rue Sainte-Catherine Est. 208—2

MAGASIN — Magasin à louer, No 2245 rue Saint-Jacques — près de l'angle de la rue Sainte-Elisabeth — occupé ci-devant par Mongeau et Frère, épiciers. Loyer bas. 208—3

MAGASIN à louer avec ou sans logement, au coin des rues Charbonneau et St Dominique, fixtures, cave en ciment, grande cour avec écurie, chance exceptionnelle. Loyer raisonnable. S'adresser à Joseph Brisson, 188 Avenue Coloniale. 208—6

A LOUER

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 35 pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 62 Sainte-Catherine Est. 93—n

BOUTIQUES — 2 boutiques à louer, situées dans le centre des affaires, formant coin de rues, convenables pour plusieurs genres d'affaires. S'adresser 45 Bonsecours. Téléphone Main 918. 203—6

BOUTIQUE de cordonnier à louer avec tous les outils nécessaires pour les chaussures d'enfants. $12 par mois. S'adresser 64 Marquette. 206—4

CAMPS — A louer, camps meublés, sur le Lac Champlain, désirables pour familles, à 2½ heures de Montréal, $1.00, $1.60, $2.00 par jour. E. L. Day, Valcour, N. Y. 204—6

NOTRE-DAME EST 37 — A louer plusieurs pièces propices pour bureaux, couturiers-tailleurs ou autres légères manufactures, au No 37 Notre-Dame Est. S'adresser 213 St Paul. 207—6

PLAIN-PIEDS pour manufacture à louer, éclairés, chauffés et avec pouvoir, ascenseur, etc., 12,000 pieds de plancher. Téléphone Main 4756, ou B. P. boîte 838, Montréal. 196—ms—n

PLAIN-PIED complet à louer, 2ième étage, pour bureau et salle d'échantillons, 10 châssis, à partir du mois d'août prochain, $28.00 par mois. Se présenter au No 54 rue Saint-François-Xavier, à 9 a. m. ou 2 p. m. 208—6

ST HUBERT, 1039 — Sept grandes chambres bien éclairées; décorations modernes de garnitures de lumière électrique à vendre. Loyer modéré. Vue sur la montagne. S'adresser à 1039 rue Saint-Hubert. Tél. Est 586. 208—6

VUES ANIMEES — Salle à louer, fixtures à vendre, 300 sièges, bonne localité, une vraie chance. S'adresser 17 Prince Arthur ouest, entre 2 et 4. 205—6

BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer, très central, $18 par mois, éclairage compris. S'adresser P. O. Boîte 55.

AUTOMOBILES A LOUER

AUTOMOBILES à louer à l'heure, à la journée ou à la semaine. Arthur Goudron, 149 Cherrier, ou garage de la rue Stanley. Up 1410. 205—12

MAISONS DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE de 3 ou 4 pièces; un deuxième étage préféré. S'adresser 335 Notre-Dame Est.

MAISON DEMANDEE dans une bonne localité, à peu près 6 ou 7 chambres, loyer entre $15 et $20. Téléphone Est 2534. S'adresser 1116 Saint-Laurent.

ON DEMANDE A ACHETER

NOUS ACHETONS toutes sortes de meubles et ameublements complets de maison; nous trouverons un locataire pour vous remplacer. Epstein, 57 Craig Est. Tél. Est 1168. 198—12

ON DEMANDE A ACHETER pour argent comptant ou échanger contre propriété et terrain, magasin de marchandises sèches ou autres lignes de commerce. S'adresser 243 Visitation. 205—6

A VENDRE OU A LOUER

MAISON meublée à vendre ou à louer, 14 pièces, dans un des meilleurs centre de la ville. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 208—6

SAULT AU RECOLLET — A vendre ou à louer, maison en bois, 10 pièces, près de l'eau. Pour informations, s'adresser Xavier Bayard, Sault au Récollet, terminus des chars. 203—6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE OU A ECHANGER — Nous avons toujours en mains toutes sortes de propriétés et de commerces, tels que : hôtels, restaurants, magasins de tabac, épiceries licenciées ou non, magasins de marchandises sèches, à vendre ou à échanegr.

Les personnes désireuses de faire un marché avantageux peuvent s'adreser à nous en toute confiance.

AVARD ET DAGENAIS, 47 Saint-Vincent, chambres 2 et 4. Tél. Bell Main 6700. 187—26

A VENDRE

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés; meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèque, etc. La Cie Prince, 85 rue Saint-Laurent. 128—306

A VENDRE — Manufacture d'empois établie depuis 3 ans dans la Nouvelle-Angleterre, très connue dans ce district, 100 pour cent de profits, à vendre pour cause de maladie. Conditions très libérales. Bonne chance pour un jeune homme qui veut s'établir. S'adresser 101 Mont-Royal, Montréal. 158—n

ASSORTIMENT complet, meubles, tapis, prélarts, 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. J. B. Duhamel. J. Fleury, gérant. 191—26

A VENDRE — Studio moderne de photographe, établi depuis dix ans. La meilleure localité dans une ville du Rhode Island, 32,000 de population. Loyer bas. A fait plus de 6,500 négatives les trois dernières années. Les meilleures raisons de vendre. Pour détails s'adresser à H. Desmarais, 176 Main St., Woonsocket, R. I. 203—6

A VENDRE

A VENDRE — Les personnes qui désireraient acheter soit un hôtel, restaurant, magasins de cigares, de bonbons, rafraichissements, épicerie, salle à manger, maison meublée pour louer des chambres, depuis six pièces à quinze, magasin de modiste, magasin de vaisselle, verrerie, granit, tapisserie, stock neuf, 75c dans la piastre. J'ai des commerces qui échangeraient contre propriétés ou lots vacants. Acheteurs, êtes-vous sérieux ? C'est au bureau de Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, en face la "Patrie", où vous trouverez les meilleures occasions. Aucune commission à payer. 206—6

AMEUBLEMENT de 8 pièces à vendre, bien garni, avec 4 chambres louées. Bon marché. Après 10 heures a.m., 397 Cadieux.

AMEUBLEMENT — Magnifique occasion. Riche ameublement de salon, 5 pièces, en beau chêne doré, à vendre bon marché. 19 rue Johnson, près Parc Lafontaine, après 7 h. p.m.

AMEUBLEMENT à vendre d'une maison de deux étages, meublée à neuf, pour locataire de chambres, toutes les chambres louées. Continuation du bail. 99 St Laurent.

AMEUBLEMENT — Maison pension à vendre, 8 chambres meublées, toutes remplies, loyer $12 par mois, revenu $70 par mois, cause départ. S'adresser 80 Wolfe.

A VENDRE — Chance sans pareille. Maison meublée pour louer des chambres, 8 pièces, rue Sherbrooke, près St Denis, valant $1,300. Prix $800, conditions, $300 comptant.
Autres rue St Antoine, près Windsor, 9 pièces, tout en neuf, tout loué, valant $700, pour $350, à qui la chance. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face la "Patrie." 208—6

BEURRERIE dans un beau village, parfait ordre, grosse clientèle, boutique de forge, magnifique résidence. Prix modéré. Propriétaire malade. Voir J. Ed. Lebeau, notaire, Bedford, Qué. 203—6

BOULANGERIE à vendre avec maison, écurie et bonne clientèle, village de Saint-Vincent de Paul, comté Laval. Conditions avantageuses. S'adresser à J. W. Lévesque, notaire, 107 Saint-Jacques, Montréal. Bell Tél. Main 3191 ou à Saint-Vincent de Paul. 203—6

BOUTIQUE — A vendre, bonne boutique de voiturier, avec logement et grand jardin, conditions faciles, bonne clientèle. S'adresser J. B. Limoges, Ste Anne des Plaines. 204—6

BOUTEILLES à vendre, avec bouchons automatiques, pour faire la petite bière. S'adresser No 6 Place Saint-Henri. 207—6

BAINS — A vendre un lot de bains, all steel, à bon marché. S'adresser 899 Lasalle, Maisonneuve. 208—6

BICYCLE — A vendre, un bicycle de seconde main, en bon ordre. 454 Montcalm.

COMMERCE A VENDRE — Le plus beau coin commercial de la Ville St Louis, occupé comme épicerie et logement privé, ayant un revenu actuel de $684 par année, prix $7,000. Cette propriété doublera en valeur pour un homme d'affaire. S'adresser par lettre Boite 22 Post Office, Ville St Louis. 176—35

CHAUDIERE -- Chaudière de seize C. V., avec tous les accessoires, capacité 75 livres de vapeur. Bon marché. Ecrivez et vous verrez. Jno. McDuff, Pointe Fortune, Qué. 204—6

CLOS de bois et charbon à vendre, faisant d'admirables affaires, belle localité. Bon marché à prompt acheteur. S'adresser T. Girouard, 156A Sainte-Elisabeth. Tél. Est 4025. 4,7

COMPTOIR — A vendre, comptoir pour lunch, un stand pour cirer les chaussures ; deux chaises, bon marché. S'adresser S. Ingley, 611 avenue Lasalle, Maisonneuve. 204—6

COMMERCE — A vendre commerce de fourrures établi depuis 20 ans, vendra pour cause de santé. Ecrire Casier 145 la "Presse". 208—6

ETAL —Chance extraordinaire pour un boucher. Une des meilleures places de la ville, près de la gare du G. T. R., très central. Faut être vendu dans les dix jours, aucune offre raisonnable ne sera refusée. Pour plus amples informations, s'adresser 635 Esplanade. Annexe de Montréal. 204—6

ETAL de boucher à vendre, faisant de bonnes affaires, très bonne condition. S'adresser 599 ou 601. Lafontaine, Maisonneuve. 204—6

EXCURSION QUEBEC-SAGUENAY—Dix mille coupons de la "Presse" à vendre. S'adresser 348 St André, entre 6 et 8 hrs p.m. 208—2

FABRIQUE de portes et châssis, située au centre de la localité, à vendre pour cause de dissolution de société. Vapeur et eau. Matériel neuf et en bon ordre. Très bonne clientèle. Facilité de paiement. Lock box 26, Danville, Qué. 195—26

FEUILLES DE TOLE — A vendre, feuilles de tôle galvanisée ridée, pour toitures et côtés. Vieux bois de diverses dimensions, bon marché à quiconque l'enlèvera tout de suite. Hotte et Fo'sy, section 23 hâvre.

GRAMOPHONE — A vendre, magnifique gramophone, a coûté $65, pas d'usure, vendra $25 avec vingt-et-un morceaux, à soixante et quinze cents. 90 Lagauchetière Est. 205—6

GAZELIERS et "brackets" pour 7 chambres, $7.00; électroliers, $10; combinaison, $15; neufs à notre manufacture. Vieux gazeliers remis à neuf. Chambly Electric, 293 Craig Ouest. 21 mjs—n

MAISON de pension à vendre, 19 pièces, la meilleure occasion de Montréal pour personne sérieuse, près gares Windsor et Bonaventure, bonnes conditions. Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. Cause: mortalité et départ pour France. S'adresser 121A Saint-Antoine, premier étage. 204—6

MAISON MEUBLEE A VENDRE — Ameublement, bail et clientèle d'une maison tenue depuis dix ans, le tout renouvelé à neuf depuis trois ans. Pour informations, 127 Berri. 205—6

MINNOWS à vendre, tous du beau "blue side", 25c la douzaine. Venez les voir, articles de pêche, bon choix et prix modérés, chez R. N. Sévigny, 510 rue Saint-Jacques, près de la gare du Grand Tronc. 205—6

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, couchette de fer et de cuivre, comptant ou termes faciles. F. Guibord et Cie, 916 rue Sainte-Catherine Est. 206—6

MAISON de pension à vendre, pour cause de maladie. Se présenter immédiatement; ameublement au complet. Prix modéré. 194 Champ de Mars. 207—2

MOTEURS — A vendre moteurs électriques à courant continu et à courant alternatif, occasion; bon marché. Georges Hardy, 421 Drolet. 207—6

MAISON meublée à vendre pour $200 au centre de la ville, 8 pièces, loyer $22 par mois. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 208—6

MAISON DE PENSION à vendre, valant $1,200 pour $600, peu de comptant. 14 pièces très bien meublée. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 208—6

MACHINES — A vendre, bon marché, mortoiseur, poulies, courroies en cuir, 32 pieds, 8 pouces large, presque neuf, tuyaux pour sèchoir. 680 Huntley, boulevard St Denis. 208—6

MACHINES à vendre, 5 pompes, 1 machine, 1 ventilateur, 1 pompe Blake, Duplex Compound 10 x 16 x 14 x 12; 2 pompes Worthington, Duplex Compound 8 x 12 x 12 x 10; Duplex, 10 x 10¼ x 10; 2 pompes Northey, Duplex Compound 8 x 12 x 12 x 12; Duplex 12 x 12 x 12; 1 machine Leonard and Sons, 8 x 10; 1 ventilateur Sturtevant, No 9. Ces pompes sont pourvues de pistons, en acier et doublées en cuivre, et sont en parfait état, mais elles ne sont plus utile par suite de changements dans l'installation. The Canada Cold Storage Co. Limited, 53 rue William, Montréal, Qué. 208—6

MANUFACTURE de soda et ginger ale à vendre, établie depuis douze ans, en pleine opération, affaires admirables et prospères. L'acquéreur prendra possession d'une grosse clientèle, campagne et ville. Ecrire à Casier 142 la "Presse." 208—6

PAPIER à couverture à vendre, bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co, 21 rue Wellington. Main 2992. 186-26

A VENDRE

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 208—26

PATRONS à vendre, pour habits d'enfants, de jeunes gens et de messieurs. Coupe garantie. Ecrire Boite 375, succursale la "Presse," 66 Ste Catherine Est.

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone. Est 3272. 205—26

REGISTRE à argent à vendre, un registre de bar en bon ordre. 439 rue Saint-Paul. 206—7

VUES ANIMEES — Machine Edison à vendre avec tous les accessoires. Ayant servi trois fois. Très bas prix. S'adresser 888 Saint-Hubert. 203—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

BOGHEI — A vendre, un boghei piano box, presque neuf, fait par Bérard et Major. S'adresser à 342 Saint-Denis. Bell Est 1411. 204—6

BOGHEI piano box, avec harnais, ainsi que charrette, à vendre, harnois, le tout en parfait ordre, à bon marché. S'adreser A. Dépatie. 705 Ontario, Maisonneuve. 206—6

CHEVAL à vendre, 7 ans, pèse 1,000 livres, bon rouleux et boghei Concorde, bandage caoutchouc et harnais, le tout en bon ordre, bon marché. S'adresser 561 Wolfe. 203—6

CHEVAUX — Nous venons de recevoir de campagne 12 chevaux pesants et légers, aussi bon espress de livraison seconde main. Jos. Lévesque, 172 Bleury. Main 1160. 203—6

CHEVAUX — VACHE — Cinq chevaux d'ouvrage à vendre, bon marché ; une vache à lait garantie pour quatre gallons. S'adresser 2509 Saint-Jacques Ouest. Chemin Lachine. 203—6

CHEVAUX — Grande vente de chevaux de différentes sortes, mardi 7 juillet, chevaux de travail et de plaisance. Bel assortiment, chez Jos. Brossard, 520 Charlevoix, Pointe Saint-Charles. 206—6

CHARRETTE de poney à vendre bon marché, de première classe, ainsi qu'un petit harnais simple et un harnais de famille monté en argent allemand. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. 205-6

CHEVAL — A vendre, bon cheval pesant 1100 livres, pour tout ouvrage, boghei gladstone, harnais de famille, bon marché ; faut vendre d'ici trois jours, 1153 Papineau. 207—6

CHEVAUX — Vous trouverez un char de chevaux assortis, de carrosses et d'express, quatre chevaux pesants, à vendre, chez Trottier et Adam, 323 Richmond. Main 2825. 297—6

CHEVAUX — A vendre, chevaux à l'encan, chaque jour, à 2.30 p.m. Ventes privées en tout temps. Beau lot de chevaux au choix. On accorde 24 heures d'essai. Consignations sollicitées. Argent avancé sur consignation. T. W. Foster and Son, encanteurs, 605 rue St Paul. Tél. Main 3265. 207—6

CHEVAL à vendre, pesant 900 livres, bien sain, boghei, piano box, harnais, le tout en bon ordre, $130.00. 737 St Dominique, de 10 à 3 heures. 208—6

CHEVAUX — Nous venons de recevoir un char de chevaux de choix, pour carrosse, express et de trait, chez O. Ricard, 166 rue Saint-Maurice. 208—6

EXPRESS de seconde main à vendre, bon marché, un léger et un plus fort. J. M. Guindon, 988 Sainte-Catherine Est. Téléphone Bell Est 3610. 204—6

MAGNIFIQUE tombereau avec essieux en fer et gros harnais, aussi harnais d'express, à sacrifice, très bon marché. 678 Dorchestder Est. 205-6

OMNIBUS — A vendre, 4 omnibus doubles, fermés, avec châssis, pouvant contenir 20 personnes, prix de $25 à $75 chacun. Un bargain. Jos. Bonhomme, 200 rue Guy. 205—6

VOITURES — A vendre deux charrettes pour boucher, de seconde main, et deux express, six express neufs. 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. Tél. des Marchands 2088. 206—6

VICTORIA neuf, seconde main, pour charretier, avec bandages en caoutchouc, aussi boghei seconde main. Jos. Lebeau, voiturier, coin Logan et Visitation. 203—6

CHALOUPE YACHT A VENDRE

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boite poste 269. 256—n

YACHTS A GAZOLINE — Nous avons en stock, pour livraison immédiate, un yacht à cabine de 28 x 6, moteur Buffalo, 10 c.v., une saison d'usage, $850. Un "runabout" ouvert, beau fini de 22 pieds x 44 pouces, moteur Buffalo 2 c.v., $300. Un autre de mêmes dimensions, moteur Toronto 2 c.v., $150. Un modèle Thérien de 18 pieds x 4.2, moteur Buffalo 2 c.v., neuf. Aussi une coque sans moteur, de 22 pieds à 3.6, $50. Département des moteurs. La Cie d'Auvents des Marchands, 25 à 29 Notre-Dame Est.

MOTEURS A GAZOLINE — Nous avons en mains les moteurs d'occasion suivants : Un Buffalo, 2 c.v., complet, $145. Un Authier, 12 c.v., complet, $225. Un Paul Lair, 12 c.v., complet, $200. Un Adams, 12 c.v., moteur seul, $300. Un Toronto, 5 c.v., complet $150. Un Côté, 4 c.v., moteur seulement, $150. Un Southam, 3 c.v., complet, $150. Tous ces moteurs sont des bargains aux prix mentionnés. Département des moteurs. La Cie d'Auvents des Marchands, Ltée, 25 à 29 Notre-Dame Est 204—5

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Piano droit Karn, 7 octaves, touches en ivoire, armature tout en fer, caisse élevée, $160. Layton Bros., 144 rue Peel 208—2

PIANO carré, couchette en noyer noir, avec sommier, une douzaine et demie de chaises, une couche en brocatelle, cadres et gravures à vendre. 189 Coursol. 206—6

PIANO droit américain — on en a eu soin — à vendre $145 comptant ; a coûté $375. Pris pour dette. Grande occasion. Ecrire immédiatement à casier 133 la "Presse." 207—6

PIANO — Très beau piano droit Mason and Risch, à vendre $185 comptant. On en a eu beaucoup soin. The Leach Piano Co. Ltd., 560 Ste Catherine Ouest, près Drummond. Gérant français.

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES — A vendre une automobile runabout, en parfait ordre; bon comme neuf, à sacrifice, pour $350. S'adresser 1230 St Jacques. Tél. Up 1846. 206—6

AUTOMOBILE à vendre, bon marché, Reo 16-20 c. v., quelques mois d'usage, contient 5 personnes. J. A. Hébert, 361 avenue Clark, Westmount. Ouest 1720. 207—6

AUTOMOBILE à vendre, une belle automobile Cadillac, 1 cylindre, modèle 1906 ; une chance exceptionnelle d'acheter un beau char à bon marché. Pour plus amples renseignements, adressez-vous à L. M. Lefebvre, 246 rue Rachel. 207-n

AUTOMOBILE — A vendre, très jolie automobile Runabout Maxwell, 2 cylindres, prix modéré. S'adresser au nouveau numéro 1182 Saint-Hubert. Tél. Bell Est 5471.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX de construction, 80,000 bonnes vieilles briques de Montréal et pressées, à vendre à bon marché. S'adresser J. T. Lajoie, coin Iberville et Mont-Royal. 202—mjs-n

MATERIAUX de construction à vendre et bois de chauffage. S'adresser coin Roslyn et Westmount, au local des chars Beaver Hall, ou 875 Notre-Dame Est. F. Sirois. 206—6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES à vendre dans diverses parties de la ville. Maisons à un seul logement, plain-pieds, profit net de 10 à 18 pour cent. S. Harris, 71A rue Saint-Jacques. 200—12

RUE DES ERABLES — P. A. V.— Maison à vendre, à deux étages, trois logements, style moderne, façade brique pressée romaine, avec lot vacant. Revenu $33.00 par mois. S'adresser S. Bleau, 1398 rue Des Erables. 203—6

RUE LASALLE — P. A. V. — Près Parc Lafontaine, deux logements, bois, brique et pierre, $1,200 comptant, hypothèque à 5 pour cent. Parfait état. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 204—5

RUE CHAMBORD, 47B. — P. A. V. — 4 logements, bois et brique, améliorations modernes. Revenu $540 par année. Vendra $5,200. S'adresser 47B Chambord. 204—6

RUE GILFORD — Près St André. Propriété de deux logements à vendre, chance exceptionnelle.

ST ANDRE — Près Pères St Sacrement. Deux logements.

LASALLE — Près Mont-Royal. Deux logements.

DUFFERIN — Consistant boutique de forge et manufacture de tabac, avec maison de deux logements en arrière, revenu $348.00, prix $3,000, $800 comptant.

CASGRAIN — Un coin, Mile-End, 15 logements, épicerie et étal, $15,000.00. Revenu $1,854.00, $2,000 comptant. Petite propriété acceptée.

LASALLE — Coin Grand Nord Ry. 2 lots vacants, propriété acceptée. S'adresser propriétaire, A. W. Dagenais, 1186 St André, Phone Est 4130. 206—6

GILBERT MARTIN ET CIE, 38 Notre-Dame Est. Main 2190 ; le soir, 604 Delorimier. — Bargain extraordinaire ! Belle propriété neuve, rue Labelle, boulevard Saint-Denis, 8 logements loués $816, vendra $6,800, $2,200 comptant, donnant 20 pour cent d'intérêt sur $2,200 déboursés. C'est extraordinaire ! 204—6

BEAUDRY, 320. — P. A. V., près Sainte-Catherine, deux logements, trois étages. Prix $3.300. Comptant $800. Le terrain vaut $1.00 le pied. S'adresser M. Goulet, 320 Beaudry, 2ième étage. 205—6

COIN ERNEST ET LETOURNEU, Maisonneuve, P. A. V. — Une épicerie et 20 logements neufs, bien l'Atie, parfait ordre, revenus $2,292, louée bon marché, vente $22,500, moitié comptant, ou séparément. S'adresser L. Charpentier, 1159 Delorimier, de 7 à 9 soir. Tél. Est 2344. 205—6

COTTAGE — A vendre, 983 avenue Mont-Royal, cottage moderne à 2 étages, façade en pierre, en face de la montagne. Doit être vendu promptemnt. Le propriétaire part pour l'Europe. Valeur $8,500. Prix $5,900. Z. Fineberg et Fils, 14 Craig Ouest. 205—6

RUE COWAN 1160 — P. A. V. — Boulevard St Denis. Maison à deux étages, trois logements, rapportant $360 par année, électricité et bain. Terrain 25 à 110. 208—6

MAISON A VENDRE — Rue Labelle, près Beaubien, 4 logements, rapportant 12 pour cent, prix $3,500, brique et bois, tout neuf, conditions faciles. S'adresser 680 Huntley. 208—6

RUE ORLEANS — P. A. V. — No 81 à 91, pour $6,200, $10.00 comptant, balance $300 par année, revenu $660. S'adresser à T. Girard, 68 St Jacques. Main 2538. 208—6

SAINT-TIMOTHEE 378-380 — P. A. V. — Près Demontigny, deux logements, en parfait état, prix raisonnable. Pour toutes informations, s'adresser notaire Rieutord, 234 Amherst. Téléphone Est 2882. 208—6

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A ST LAURENT — A vendre bonne maison, joli verger, près des tramways, collège et église, valant $4,500, pour $3,200. S'adresser sur les lieux, 5 boulevard St Germain, ou 1344 Cadieux, Mile-End. Bell Est 4934. 189—26

SAULT AU RECOLLET —A vendre, joli cottage, huit pièces, tout fini en bois franc, grand terrain, situé Sault au Récollet, voisin de l'Hôtel Larivière. Vendra à sacrifice. S'adresser M. Bourque, à la "Presse." 207—6

L'ASSOMPTION — Propriété à vendre avec restaurant, bonne clientèle, près du collège, glacière, bâtiments. S'adresser Mme Dodd, 265 Champlain. 208—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — Si vous voulez vendre promptement vos propriétés, adressez-vous à nous de suite. Nous avons actuellement sous la main plusieurs capitalistes qui désireraient acheter de bonnes propriétés.
Si nous n'avons pas l'acheteur qu'il vous faut, nous ferons à nos frais les annonces nécessaires pour effectuer la vente le plus vite possible.
Avard et Dagenais, 47 Saint-Vincent. Chambres 2 et 4. Tél. Main 6790. 196—26

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter une maison de 2 ou 3 logements, près de l'église Immaculée Conception, coin Rachel et Papineau, ou chapelle St Stanislas, coin Gilford et Lasalle. S'adresser Alphonse Sansfaçon, 413 Brébeuf. 204—6

TERRAINS A VENDRE

NEW WESTMOUNT — La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 11 cents le pied carré, payables 10 pour cent comptant et $5.00 par mois — ou plus si vous le désirez, — et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 159—n

TROIS-RIVIERES — Terrain à vendre. Un grand terrain devenu vacant par l'incendie à Trois-Rivières, au coin des rues Hart et Alexandre. S'adresser aux soussignés, 485 Berri, Jos. A. Boudreault ou J. B. R. Boudreault. 206—6

TERRAIN situé sur la rue Rachel, près Dorion, 20 par 90, à vendre ou à échanger contre une propriété. S'adresser F. Corbeil, 1309 des Erables. 208—6

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre, à Boucherville, compris la propriété, 25 appartements meublée, bonne clientèle. Recettes, $150 par semaine, prix $7,000, comptant $2,000, balance faciles, accepterait de propriété en échange. S'adresser chez Avard et Dagenais, 47 St Vincent. Main 6790. 206—6

HOTEL licencié de première classe à vendre, à Valleyfield, conditions très faciles. Cause: décès du propriétaire. Près des parcs d'amusements, gare New York Central, palais de justice. S'adresser Mme veuve Chas Paré, Valleyfield, ou P. Paré, 339 Dorchester Est, Montréal. 208—6

HOTEL à vendre ou à échanger, pour une propriété de ville ou de campagne. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. Main 2538.

HOTEL à vendre pour $4,000, $3,000 comptant, recette $200 par semaine, fixture, stock de boisson et cigares et transfert, compris. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 208—6

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse", Montréal. A 10 milles de Montréal, prix $4,500, comptant $1,500, compris la propriété.

HOTEL A VENDRE -- Chs. Lebeau. A 15 milles de Montréal, prix $4,500, comptant $2,000, compris la propriété seul hôtel dans la place. Echangera contre terre.

LICENCE transférable à vendre. Chs. Lebeau.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. Rue Sainte-Catherine, prix $9,000. Echangera contre propriété.

LES GENS ayant des terres, propriétés, terrains, à échanger contre hôtels, sont invités de venir me voir. Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse".

HOTELS A VENDRE

MAGNIFIQUE restaurant licencié à vendre, situé 401 et 403 Ontario Est, coin Saint-Hubert. Bonne place d'affaires, très bonnes clientèle. Pour informations, s'adresser sur les lieux. 206—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

CHANCES D'AFFAIRES — Hôtel rue Sainte-Catherine Est, long bail, installation de première classe, 35 chambres meublées. Recettes de $400 à $450 par semaine. Prix $18,000, conditions faciles. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT licenciée rue Sainte-Catherine Est, installation de première classe, valant seule $9,000. Recettes de $300 par semaine. Prix $15,000, comptant $3,500, balance par paiements mensuels de $150.00. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT licencié rue Craig, près Saint-Laurent. Prix $15,000, comptant $4,000, balance à termes faciles. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT licencié rue McGill, installation moderne, recettes $250 par semaine, pouvant être augmentées considérablement. Prix $15,000, comptant $3,500, balance à termes faciles. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

HOTEL dans une des principales villes au nord de Montréal, contenant 19 chambres à coucher, 5 salons, propriété en brique solide, magnifique terrain, bâtisse attenante de première classe. Recettes de $300 par semaine. Prix $13,500, comptant $3,500, balance $500 par année. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT licencié rue Saint-Laurent, entre Sainte-Catherine et Craig. Recettes de $250 par semaine. Installation de première classe. Long bail. Prix $13,000, comptant $5,000, balance par paiements mensuels. S'adresser à la Cie Raymond, 26 Notre-Dame Est.

HOTEL avec propriété à la campagne à vendre ou à échanger contre propriété de ville ou lots vacants. Prix $12,000. Conditions faciles. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée., 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT licencié rue Notre-Dame, Sainte-Cunégonde, à vendre ou à échanger contre propriété. Prix $6,000, comptant $1,000, pourvu que la balance soit garantie. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est. 207—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre sur le boulevard St Laurent maison de pension, 18 pièces, louée $30 par mois, entre la rue Dorchester et Ste Catherine, L. Harris, 71A St Jacques. 200—12

OCCASION D'AFFAIRES — Etablissement ferblantier-couvreur, à St Eugène, Ontario. Propriétaire se retirant après 35 ans d'affaires, vendrait à bonnes conditions. S'adresser Cyrille Labelle, St Eugène, ou 51 rue Aylmer. 205—6

MAGASINS A VENDRE

A LAURIERVILLE — Magasin à vendre, magnifique poste de commerce dans une des plus belles campagnes, située par chemin de fer à 2 heures de Québec. Bel avantage pour un ejune homme qui désirerait s'établir à la campagne et y tenir magasin général, au centre du village. L'on vendra à très bonnes conditions, soit le magasin seul ou avec l'assortiment. S'adresser par lettre ou personnellement. Léo. Laberge, Laurierville, comté de Mégantic, Québec. 203—6

MAGASIN de modes et fantaisie à vendre, stock frais, belle localité, rue Sainte-Catherine Est. Bonne clientèle. Occasion unique. Bail de 3 ans, loyer $25. S'adresser 1221 Sainte-Catherine Est. 203—6

MAGASIN de chaussures à vendre, 737 Sainte-Catherine Est; $4,500 de stock et fixture compris, pourra être réduit à $2,500. Poun autres informations, Z. Lavoie, 877 Ontario Est. 206—6

MAGASIN de sellier à vendre, situé au centre des affaires, bonne clientèle, établi depuis 35 ans, outillage complet, vendra bon marché. S'adresser 12 Lamontagne ou 720 Mont-Royal. 206—6

MAGASIN — A vendre, un des plus jolis magasins de Montréal, mercerie et chapeaux, commerce établi depuis 5 ans, stock frais, clientèle assurée, capital requis entre $1,500 et $2,000. Le vendeur ayant acquis des parts de mine dans la province, est forcé de s'en occuper. Ecrire casier 123 la "Presse". 207—6

MAGASIN —Bon marché rare. Joli magasin à vendre, avec le stock ou le bail seulement, doit être vendu cette semaine. 92 Sainte-Catherine ouest. 207—6

MAGASIN — Modes et articles de fantaisie à vendre. Madame Georges Martineau étant malade offre en vente son splendide magasin qui est des plus achalandés. Gros profit réalisable. Long bail. S'adresser 1221 Ste Catherine Est. 208—6

MAGASIN de bonbons, épicerie à vendre, rue Amherst, près Sainte-Catherine, faisant de très bonnes affaires, cause de vente, maladie. Ecrire Casier, 141 la "Presse."

RESTAURANT — A vendre restaurant de bonbons, cigares, petite bière, crème à la glace, avec logement de trois pièces compris loyer, 10 piastres par mois. Rue Marie-Anne, No 104 Est. 204—6

RESTAURANT — A vendre, restaurant de bonbons, cigares, crème à la glace, bonne place d'affaires, bon marché pour prompt acheteur; départ immédiat, cause de maladie. S'adresser 246 Centre, Pointe Saint-Charles. 204—6

RESTAURANT cigares et bonbons à vendre, ainsi que recette de petite bière; bonne place d'affaires ; bonnes conditions. Cause maladie. S'adresser 423 Rivard. 207—6

RESTAURANT de cigares, bonbons, rafraichissements, à vendre pour cause imprévue. S'adresser 386 Saint-Timothée. 207—6

RESTAURANT à vendre, cigares, tabacs, bonbons, crème à la glace, etc., logement compris, 3 pièces, loyer $9.00. Aucune offre raisonnable refusée. 61 Duluth Est. 208—6

RESTAURANT à vendre. S'adresser à 1115 St Dominique.

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée à vendre, faisant $35,000 d'affaires par année, loyer $40.00 par mois. S'adresser le soir, 357 Mont-Royal. 204—6

EPICERIE — A vendre une épicerie licenciée, faisant au-delà de $500.00 par semaine. Licence payée. Sera vendu à de bonnes conditions à un prompt acheteur. S'adresser à Larue et Cloutier, 137 St Paul. 206—6

EPICERIE à vendre, pour cause de maladie. Stock $450, loyer $10 par mois. S'adresser No 517 Montcalm. 206—6

EPICERIE non licenciée à vendre, maison meublée dans centre pour pension ou louer des chambres, vrai bargain, avons toujours maisons à louer. S'adresser 213 Visitation. 206—6

EPICERIE non licenciée à vendre, beau coin, bonne place d'affaires, bonne chance à un prompt acheteur. S'adresser 40 rue Désery, Hochelaga. 207—6

EPICERIE — A vendre, chance sans pareille, épicerie, non licenciée, à Maisonneuve, place d'affaires, valant $450, prix $350. S'adresser 343 rue Lasalle, Maisonneuve. 205—6

FERMES A VENDRE

BAINSVILLE, Ont.—A vendre, magnifique ferme, maison briques, granges, vergers, érablière, etc., à un mille de la station, de l'église et de l'école. S'adresser William Gruer, Bainsville, Ont. 201—12

TERRES à vendre à Saint-Jérôme et dans le nord, à bonnes conditions. Ecrivez pour liste de prix à Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 150—lmjvs—n

FERMES A VENDRE

COMTE DE RESTIGOUCHE — Terres à vendre — Constatant que les Canadiens-Français sont de bons cultivateurs, nous aurions à leur offrir de bonnes terres dans le comté de Restigouche. Le choix est aux premiers qui écriront à boite 140 Dalhousie, N. B. 161—n

DANS LONGUEUIL — Terre à vendre, sur le chemin de Chambly, 150 arpents. S'adresser 1367 Notre-Dame Est, ou à Ernest Charron, Longueuil, Qué. 207—2

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2, 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5245. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

PLISSAGE FRANCAIS

MODISTE et plissage français accordéon. Nous faisons les toilettes aux derniers goûts, blouses et costumes, jupes plissées. Prix modéré. 382 Craig Est, 2e porte Place Viger. Main 4828. 254—n

SOCIETE DE BIENFAISANCE

O. I. F. — Nouvelle intéressante. L'Ordre Indépendant des Forestiers accorde maintenant des bénéfices en maladie aux dames et aux demoiselles. Entrez de suite. Pour informations durant ce concours, adressez-vous à Idor LaRivière, organisateur, 398 DeLorimier. Tél. Bell Est 1812. 200—26

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame ouest. Haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 205—26

CARTES POST. ILLUSTREES

TROISIEME CENTENAIRE de Champlain, album, 48 magnifiques gravures de l'histoire primitive du Canada. Par la poste, sur réception de 25 cents. Cartes postales des mêmes, à la sépia, 25 cents la douzaine. Prix spéciaux aux marchands. Faites venir le catalogue. Illustrated Post Card Co., 106 rue Notre-Dame Est. 190—22

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 186—26

REPARATIONS — Ameublements de maison rembourrés, matelas désinfectés, $1.00 ; durcissons "spring beds" mous ; montrons à domicile échantillons pour couvertures, etc., bon marché. X. Martineau, 1415½ Saint-Laurent. Est 2245. 196—26

GLACIERES

GLACIERS devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire, et manufacturier, 1351 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 3838. 206—12

INFORMATIONS DEMANDEES

GENDRON — Informations demandées. Edmond Gendron, parti pour les Etats-Unis, depuis au-delà d'un an, est prié d'envoyer son adresse à sa mère, Mme Sam Jackson, 124 Panet, Montréal. 208—2

AVIS DE DEMENAGEMENT

AVIS DE DEMENAGEMENT — Le Professeur Fiset, "Anti Liquor Cure," a déménagé son bureau au No 172 St Denis. 208—6

PHOTOGRAPHIE

RIEN n'égale les plaques Sigma Lumière, pour les grands instantanés. Ce sont les plaques idéales pour obtenir de bons clichés. Ne manquez pas de vous en servir pendant les fêtes du tricentenaire de Québec. Adressez-vous à F. Cordon et Cie, si votre fournisseur n'en a pas. 179 rue Berri, Montréal. 208—26 mjs

PERDU

ARGENT — Perdu, entre le 29 juin et le 1er juillet, dix-neuf piastres et porte-monnaie contenant 12 billets de vingt et un de dix de la banque de Montréal. Récompense généreuse à qui rapportera le tout. Ecrire à casier 136 la "Presse." 207—2

BRELOQUE — Perdue, entre rues St Hubert et Mentana, une breloque en or avec portrait de famille. Prière de rapporter au No 1840 boulevard Saint-Laurent. Récompense.

CHIEN — Perdu mardi un "bull terrier," noir et blanc, collier avec gros boutons en ivoire. Récompense en le ramenant au No 113 Université.

CHIEN — Perdu, dimanche après-midi, chien fox terrier blanc et jaune avec collier, qui a suivi un monsieur et une dame débarquant de tramway, coin des rues Marlborough ou Désery. S'adresser à 1689 Notre-Dame Ouest, ou par téléphone Westmount 1197.

MEDAILLON — Perdu, lundi soir, rue Ontario, entre Cadieux et Saint-Denis, médaillon vieil argent, gravure Ste Cécile. Récompense promise, remettant 403 Cadieux.

PERDUE, épingle à diamant de cravate, le 18 juin, de Sainte-Catherine Ouest à Saint-Laurent, Rachel à Saint-Denis. Prière de remettre à 152 Mitcheson, angle Rachel. Récompense libérale. 206—5

SERIN — Perdu, un serin "American Roller", dans le nord de la ville. Récompense généreuse à celui qui le ramènera au No 1520 Saint-Denis.

TROUVE

CHIEN — Trouvé, vendredi, un chien bull dog ; il doit être réclamé d'ici à trois jours, sinon il sera vendu. 456 Sainte-Catherine Est.

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets". J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 189—26

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 195—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 1333 Notre-Dame Ouest; bureau: banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862; Main 529. 121—n

A PRETER — A la ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis près de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse". 177—n

ARGENT à prêter sur hypothèque, aussi achat de balance de prix de vente et d'obligation, aux taux ordinaires. S'adresser au notaire Meunier, 74 Saint-Jacques. 203—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles; taux courant. S'adresser à Ths Touzin, notaire, 20 rue Saint-Jacques, et 1418 boulevard Saint-Laurent. 204—6

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE — Montants suivants à prêter sur première hypothèque. Intérêt 6 pour cent : $2,000, $2,500, $3,000, $3,500, $4,500, $5,000, $6,000, $7,000, $7,500, $8,000, $9,000, $16,000 et $24,000 à 5 pour cent. Canada Investment Reg'd., 8 boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4735. 206—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 207—26

PRETS SUR HYPOTHEQUE

PRETS sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 1195 des Erables. Est 1267. 200—26

PRETS à 6 pour cent, sur 1ière hypothèque, ville ou campagne, argent de particuliers, peu de frais, aucuns retards. Demers, Racicot, Lemay et Roy, 52 Saint-Jacques. 130—n

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE A EMPUNTER $2,000, $3,000 et $4,000 sur première hypothèque, bonne localité. Ecrire casier 339, la "Presse." 190—26

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours tout désir de boire. Dr Thérien, 1313 Saint-Denis. Tél. Est 4694. Hôpital privé. 279—mjs—n

AVIS — Demande a été faite à la corporation de la Cité de Montréal, par Elzéar David, pour permission de faire le commerce de bois, charbon et grain sur la propriété portant le No 906 Lafontaine. Montréal, 6 juillet 1908. 207—2

AVIS — Après cet avis je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit signé de ma main. Elzéar Harrison, 30 de la Montagne. Montréal, 7 juillet 1908.

AVIS — Après cette date je ne serai responsable d'aucune dette contracté en mon nom sans un ordre signé de ma main. Josaphat Charette, Sainte-Agathe des Monts. Montréal, 7 juillet 1908.

BEGAIEMENT — Guéri en 30 jours, sans remèdes ni opération, par moyens didactiques. Circulaire gratuite sur demande. Institut de Phonotechnie, 345 Sherbrooke Est, Montréal. 58—lmMjv—n

SOUMISSIONS SUR DES TERRES A BOIS. — Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 1er septembre pour de grandes étendues de forêt vierge de la Colombie Anglaise. Estimation garantie. Cartes et descriptions de Pretty's Timber Exchange, Vancouver. 203—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

LANDE BROS

est le meilleur établissement pour se procurer des meubles, articles de literie, poêles, tapis, prélarts, linoléums, carrosses de bébé, glacières, rideaux, etc., nouveaux, supérieurs et de classe moyenne. Leurs prix et leurs conditions ne sauraient être surpassés. Ouvert le soir. Leur adresse est 234 RUE SAINT-LAURENT, près Dorchester. 208—6 FF

N'OUBLIEZ PAS ALBERT

Meubles et fournitures de maison de première classe à bon marché. 39 Ste Catherine Ouest. 99—n FF

$1 PAR SEMAINE

vous permettra d'acheter à notre magasin ce qu'il vous faut en fait d'habillements, marchandises sèches, costumes, jupes, blouses, tapis, prélarts, etc. J. GARMAISE, 829 Sainte-Catherine Est. 207—6 FF

$$$$$$$$$$$$$$$ VENEZ ECRIVEZ OU TELEPHONEZ $$$$$$$$$$$$$$$

Et apprenez comment vous pouvez négocier un emprunt confidentiellement et à des taux raisonnables, la journée même que vous avez besoin d'argent, en nous ayant pour garantir votre billet.

La possession d'articles de ménage est une preuve suffisante que vous êtes en état de pouvoir payer.

The Borrowers Agency, LIMITED.

E. J. LECLAIR, Gérant.
206 Edifice New York Life, Carré de la Place d'Armes. Phone Main 3361. 120—n

AVEZ - VOUS BESOIN D'ARGENT

JE GARANTIRAI VOTRE BILLET

Vous pouvez obtenir de l'argent à quelques heures d'avis et à un taux raisonnable. N'importe quelle somme, depuis

$10 jusqu'à $100.

VOYEZ

R. H. LEBEAU, Agent,
50 rue Notre-Dame Ouest.
Tél. Main 5467. 74—n E

Positivement sans Réserve

Sera vendu à l'encan, un lot sis du côté ouest de la rue Saint-Denis, 50 pieds au sud de l'avenue Carmel, 25 x 127, superficie totale 3,175 pieds. Ca vaut au moins 50 cents le pied. Qu'en donnerez-vous, jeudi matin, 2 juillet, à 11 heures, à nos bureaux ?
JOHN JAMES BROWNE & SON, Encanteurs d'immeubles,
199—n FF 207 rue Saint-Jacques.

Le Merchants Lunch Room

Le rendez-vous des hommes d'affaires. Repas à la carte. Aussi dîner régulier à 25c. No 24 rue de l'Hôpital, Jos. Lépine, Prop. 206—mjs-n

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal. Cour de Circuit. No 1516. — Maxime Jarry, demandeur, vs James Lonergan, défendeur. — Le 16e jour de juillet, 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 1628 rue Saint-Dominique, en la ville de Saint-Louis, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano et ménage. J. E. Desmarais, H. C. S. Montréal, 7 juillet, 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour de Circuit, No 10976 — Robert E. Scott, demandeur, vs Rémi Labelle, défendeur. Le seizième jour de juillet 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 53 rue Saint-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. A. Laverdure, H. C. S. Montréal, 7 juillet 1908.

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

MILLETTE, N. A., avocat, 97 Saint-Jacques, chambre 17. Tél. Main 2789. Résidence, 225 Rachel. Est 5684. 160—78

MEDECIN-SPECIALISTE

DR FRS DE SALES PREVOST — Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie, 282 rue Sherbrooke Est. 188—26

DR CONSTANTINEAU, A. — Médecine générale. Spécialement : maladies des enfants et maternité, 675 rue Notre-Dame Ouest. 203—26

CHIRURGIEN-DENTISTE

DR G. A. BELANGER, dentiste, 1295 St Laurent. Est 5790. Bureau du jour et du soir. 206—6

HOPITAL PRIVE

HOPITAL privé, chirurgie, médecine, maternité, électricité, chambre de $1.00 à $3.00 par jour. 123 Sherbrooke Est. 184—30

TUMEURS — CANCERS

MADAME SOTTIAUX, spécialiste, 998B St Denis; guérison sans opération, tumeurs, bosses du crâne, signes. Nombreux certificats. 188—m,j,s—n

COURTIERS D'IMMEUBLES

AVARD ET DAGENAIS, courtiers d'immeubles, 47 Saint-Vincent. Main 6790. Hôtels, restaurants, propriétés, terres, terrains à vendre ou à échanger. Prêts sur hypothèques, assurances vie feu. 195—26

T. GIRARD, 68 Saint-Jacques. Main 2538. Courtier d'immeubles, hôtels, magasins, etc. Vendeurs et acheteurs invités. 198—26

LIQUIDATEURS DE FAILLITE

J. ARTHUR ROY, curateur, liquidateur, auditeur, promoteur et évaluateur. Suite 203, 52 Saint-Jacques. Main 2894. 130—n

INGENIEURS—ARPENTEURS

CHOPIN ET RINFRET, ingénieurs-civils, arpenteurs fédéraux et provinciaux et architectes; 26 St Jacques. Main 8826. 176—m,j,s—n

ACHATS ET COLLECTIONS

AUMONT E. D., 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. Collection. Achats de comptes, billets, jugements, etc. 206—26

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

O. J. DESJARDINS, artiste photographe, 535 Sainte-Catherine Est, près Amherst. Avec chaque douzaine de photographie de première communion, cadre gratuit. 194—m,s—n

ACCORDEURS DE PIANO

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos, pour de bons accordeurs, ouvrage garanti. 13 boulevard Saint-Laurent. 69—n

IMPRIMERIE

DOMINION TAG LABEL and TICKET CO., LIMITED, manufacturiers, imprimeurs. Nous vendons directement. 3 Côte Place d'Armes. 179—156

ENTREPRENEURS

O. HOGUE ET FILS, plombiers-couvreurs, 526 Maisonneuve, près Ontario. Spécialité: couvertures en gravois garanties. 200—26

THOMAS LIDSTONE and Co., entrepreneurs généraux, 314 Craig Ouest. Main 3236. Spécialités: "Jobbage." Règlements de feux. 17—mjs—n

ELECTRICIENS

J. R. PAINCHAUD, électricien, 210 St Hubert. Phone Est 6091. Tout ouvrage en conformité avec les nouveaux règlements. Spécialités: Constructions et réparations. 300—mjs—n

SERRURIERS

CLEFS, serrures, spécialité: découpage clefs Yale, Corbin, Sergent, Green Leaf; pour réparations de clefs, serrures, allez à 182 Sanguinet, près Sainte-Catherine. 204—6

MARCHANDS-TAILLEURS

FABIEN PRIEUR, marchand-tailleur, No 593 Notre-Dame Ouest. Spécialité: habits de noce et de soirée. 206—m—s—n

MARCHANDS D'OEUFS

MARCHANDS D'OEUFS — Oeufs, stock frais pondu et choisis, 19c. Oeufs pour cuire, 16c. 557 Saint-Denis. 206—26

INGENIEURS CIVILS

CHARTON & LAPERRIERE,
I. C. et Arpenteur Provincial
ARPENTAGE, AQUEDUC
Pouvoirs d'eau, expertises. Chambre 516, Bâtisse N. Y. Life. 154—n

Agence de Détectives

The Canadian Detective Bureau, limited, chambres 33 à 36, bâtisse de la banque d'Ottawa, est prêt à entreprendre toute enquête légitime dans des causes criminelles, civiles ou commerciales pour le compte des corporations et des particuliers. 163—m,j,s-n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Québec. — Cour de Circuit No 1386. — La Compagnie Paquet Ltée, demandeur vs David Montpetit défendeur. Le 16e jour de juillet 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 27 rue Davidson, boulevard St Paul, district de Québec, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis, consistant en tweeds, etc. C. T. Jetté, H. C. S. Montréal, 7 juillet 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour de Circuit, No 13605 — A. Julien, demandeur, vs C. W. Lalonde, défendeur. Le seizième jour de juillet 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 512 rue Mentana, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. A. Perrault, H. C. S. Montréal, 7 juillet 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2651 — Jacob Franklin, demandeur, vs Solomon Finkelstein, défendeur. Le seizième jour de juillet 1908, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 569 rue Craig Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en marchandises diverses. Conditions : argent comptant. Thomas N. Proulx, H. C. S. Montréal, 7 juillet 1908.

Trust & Loan Co. of Canada 26 rue St Jacques, MONTREAL.
Argent à prêter sur propriétés. Termes de remboursement faciles. Pas de commission à payer. 196—n FF

LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

PENSIONNAT DE LA PRESENTATION DE MARIE

SAINT-HYACINTHE

La distribution des prix a eu lieu, le 19 juin. Voici la liste des lauréats:

1. Mlle Yvette Campbell, lers prix de Bonne Notes, de politesse, de catéchisme, d'histoire sainte, de géographie, dans le 5e cours anglais, 2e prix de Leçons de Choses.

2. Mlle Philiberte Denis, prix d'Assiduité, 1er prix de Bonnes Notes, prix de Lecture, prix d'arithmétique, prix de Géographie. Dans le 5e cours anglais. Dans la 7e Division, 2e prix de musique instrumentale.

3. Mlle Simonne Doucet, prix d'Assiduité et de Bonnes Notes, 2e prix de Catéchisme, 2e prix d'écruture. Dans le Cours Préparatoire Ang.

4. Mlle Edna Ménard, prix d'Assiduité, 1er prix d'ouvrage manuel, 2e prix de Lecture.

5. Mlle Berthe Rocheleau, prix d'Assiduité, 2e prix d'Arithmétique, 2e prix de Grammaire.

6. Mlle Blanche Demers, prix d'Assiduité, 2e prix de Bonnes Notes, 2e prix de Lecture, d'Arithmétique.

7. Mlle Germaine Piché, 2e prix d'Arithmétique, de Lecture.

8. Mlle Rachel Godbout, 1er prix de Bonnes Notes, 1er prix de Catéchisme, 1er prix d'Arithmétique.

9. Mlle Hortense Provencher, prix d'Assiduité, de Bonnes Notes, prix d'Ordre, 2e prix d'Arithmétique, 1e prix de Lecture. Dans le Cours Préparatoire Ang. Prix de Conversation.

Mentions honorables, méritées par Mlles Gracia Bedford, M. Paule Laroche, Yvonne Dufresne, Corinne Dufresne, Rachel Richer, Simonne Philie.

Prix d'encouragement à Mlle Flore Rocheleau.

6e COURS.

Mlle Arthémise Boucher, prix d'assiduité, lers prix de bonne notes, d'instruction relig., 1er prix d'orthographe, 2e prix de calligraphie. Dans le cours anglais.

Mlle Yvonne Boucher, prix d'assiduité, lers prix de bonnes notes, de lecture, de calligraphie, 2e prix d'orthographe. Dans le 6e cours anglais, 1er prix d'épellation. Dans le 5e cours, prix d'ouv. manuel.

Mlle Rose-Alma Moreau, prix d'ordre, 2e prix de calligraphie. Dans le 6e cours anglais, lers prix de version, de lecture. Dans le 5e cours, prix d'ouvrage manuel.

Mlle Marie-Berthe Larivière, prix d'assiduité, 2e prix de bonnes notes, 1er prix d'hist. sainte, 2ièmes prix d'analyse gr., de lecture, d'arithmétique.

Mlle Charlotte Gingras, lers prix de lecture expliquée, style épistolaire, d'analyse gramm. Dans le 5e cours ang.,

Mlle Lilian Brunelle, 1er prix de calligraphie, 2e prix d'arithmétique. Dans le 6e cours, prix d'ouv. manuel. Dans le 6e cours anglais.

Mlle M. Paule Doucet, prix d'application, 1er prix de dessin élémentaire, 2e prix d'hist. sainte, 2e prix de calligraphie.

Mlle Cécile Rocheleau, prix d'assiduité, 2e prix d'orthographe, 2e prix de dessin élémentaire, 2e prix d'analyse gr., 2e prix d'arithmétique.

Mlle Rachel Casavant, 3e prix de bonnes notes, 1er d'hist. sainte, 2e prix de calligraphie, 2e prix de géographie. Dans la 6e division, prix de musique inst., 1er prix de dessin d'après nature.

2ième division — Mlle Catherine Tellier, prix d'assiduité, 1er prix d'orthographe, 2e prix d'arithmétique, 2e prix d'analyse gramm. Dans le cours préparatoire ang., 1er prix de lecture, 1er acc. d'épellation. Dans la 7e division, prix de musique inst.

Mlle Annette Simard, prix d'assiduté, 2e prix de bonnes notes, lers prix de catéchisme, d'arithmétique. Dans le cours préparatoire ang., 2e prix d'épellation.

Mlle Marie Lussier, prix d'assiduité, 2e prix de bonnes notes, lers prix de lecture, de calcul mental.

Dans le cours prép. anglais, 1er prix de version.

Mlle Imelda Laroche, 2e prix de bonnes notes, 1er prix d'arithmétique, 2e prix de catéchisme, 2e prix de géographie.

Mlle Agnès Cotter, prix d'assiduité, 2e prix de bonnes notes, 1er prix de leçons de français.

Dans le cours ang., lers prix de catéchisme, d'histoire sainte, 1er prix d'arithmétique.

Mlle Mabel Donlin, prix d'assiduité, prix de lecture et d'épellation.

Dans le cours anglais, 1er prix de catéchisme, 2e prix d'histoire sainte, 2e prix de géographie.

Mlle Maud Orleman, 2e prix de leçons de français. Dans le 6e cours anglais, 1er prix de géographie, 2e prix d'histoire sainte, 2e prix d'arithmétique, 2e prix de leçons de choses.

Mlle May Orleman, 2e prix de leçons de français, dans le 7e cours anglais, lers prix de lecture, récitation, d'épellation, 2e prix de géographie.

5e COURS

Mlle Alice Halley, prix d'assiduité, 1er prix de bonnes notes, d'histoire sainte, d'histoire du aCnada, 2e prix de géographie, 2e prix de calligraphie.

Mlle Marguerite Trobst, 1er prix de calligraphie, 2e prix d'histoire du Canada, 2e prix d'analyse gramm. Dans le cours d'épellation, lers prix d'épellation, de version.

Mlle Yvonne Ménard, prix d'assiduité, 1er prix d'orthographe, 2e prix d'histoire du Canada.

Dans le 5e cours ang., 2e prix de grammaire, 2e prix de version.

Dans le 6e cours anglais, 2e prix d'arithmétique, prix d'ouvrage manuel.

Mlle Laetitia Hallé, prix d'assiduité, 1er prix de bonnes notes, prix d'histoire du Canada, prix de géographie.

Dans le 5e cours anglais, 1er prix de lecture, 2e prix de version.

Mlle Stella Rocheleau, 1er prix de bonnes notes, prix d'application, prix d'instruction religieuse.

Dans le 5e cours anglais, 2e prix de lecture, 2e prix de version.

Dans le 4e cours, prix d'ouvrage manuel.

Mlle Yvonne Trudeau, prix de politesse, prix d'histoire sainte, 2e prix d'arithmétique, prix de calligraphie.

Mlle Rachel Hallé, prix d'assiduité, 2e prix de grammaire; dans le 6e cours anglais, 2e prix d'arithmétique.

Mlle Rose-Blanche Benoit, prix d'assiduité; 1er prix de bonnes notes; 2e prix de calcul mental; 2e prix d'analyse gramm.; acc. d'Hist. du Canada.

Mlle Marguerite Gagnon, 2e prix de bones notes; 1er prix de style épistolaire; 2e prix d'Hist. du Canada.

Mlle Béatrice Marier, prix d'assiduité; 2e prix d'Hist. Sainte; dans le 5e cours, 2 prix de musique inst.

Mlle Jeannette Ponton, 2e prix de bonnes notes;; prix d'application; dans le 6e cours anglais, 2e prix d'arithmétique.

Mlle Louisa Plasse, prix d'assiduité; 2e prix de bonnes notes; 2e prix de lecture.

Mlle Mabel Cardinal, prix d'assiduité; 1er prix de bonnes notes; 1er prix de lecture; 1er prix de calligraphie. Dans le cours ang., prix d'Hist. Sainte.

1ère division.—Mlle Marg. Dufault, prix d'assiduité; 2ème prix de géographie; 1er prix d'orthographe; 2ème prix d'Hist. du Canada; 2ème prix de calligraphe. Dans le 4e cours ang., 2e division, 2e prix de grammaire; dans le 4e cours, 1er prix d'ouvrage manuel.

Mlle Emilienne Casavant, prix d'assiduité; prix d'instruction religieuse; 1er prix de style épist.; 1er prix d'orthographe; 2e prix d'arithmétique; dans le 6e cours ang., 2e prix de version; dans la 4e division, 1er prix de musique inst.; prix de devoirs de vacances.

Mlle M.-Ange Aubry, prix d'assiduité; 2e prix de bonnes notes; 1er prix de grammaire; 2e prix d'Hist. du Canada; 2e prix de calligraphiô; dans le 4e cours ang., 2e division, 1er prix de version; dans la 6e division, 1er prix de solfège.

Mlle Thérèse Lussier, prix d'assiduité; 1er prix de bonnes notes; 2e prix d'Hist. Sainte; 2e prix de style épistolaire; 2e prix de grammaire; 2e prix d'Hist. du Canada; dans le 6e cours ang., 2e prix de version; dans le 4e cours, prix d'ouvrage manuel.

Mlle Jeanne Côté, prix d'Assiduité, 1er prix de Bonnes Notes, 1er prix de Catéchisme, 1er prix d'Histoire du Canada, 2e prix d'Analyse gram., 2e prix de Géographie. Dans le 5e Cours ang. 2e Prix de Grammaire.

Mlle Viola Gingras, 1er pirix d'Analyse gr. Dans le 5e Cours aug. 1er prix de Grammaire. 1er prix de Version. 2e prix d'Orthographe, 2e de Calcul. Dans le 2e Cours. Prix de Coupe de Vêtements.

Mlle Lilly Wingender. Prix d'Assiduité, 2e prix de Bonnes Notes, 1er prix de Calcul mental, 1er prix d'Histoire Sainte, 2e prix de Lecture.

Mlle Corinne Chalifoux, prix d'Assiduité, 3e prix de Bonnes Notes, 2e prix d'Orthographe, 2e prix d'Histoire Sainte. Dans le 4e Cours ang. 2e Division, prix de Conversation. Dans le 6e Cours, 1er prix de Dessin Elément.

Mlle Yvonne Petit. Prix d'Application. 1er prix d'Arithmétique, 2e prix de Calligraphie. Dans le 6e Cours ang., 2e prix de Version.

Mlle Marie Deschenaux, 1er prix de Calligraphie, 2e prix de Calcul mental, 2e prix d'Histoire du Canada. Dans le 4e Cours ang. Prix de Lecture.

Mlle Graziella Piché, prix de Catéchisme, 2e prix de grammaire, 2e prix d'Arithbétique, 2e prix d'Analyse gr. Dans le 6e Cours ang. 2e de Version.

Mlle Alice Rocheleau, prix d'Assiduité, 1er prix de Bonnes Notes, 1er prix d'Arithmétique, 2e prix de Calligraphie, 2e prix de Lecture.

Mlle Berthe Charbonneau, prix d'Ordre, 2e prix de Calligraphie. Dans le 5e Cours ang., 1e prix de Version, 1er prix de Lecture. Dans le 6e Cours, 2e prix de Calcul mental.

Mlle Bernadette Leclair, 1er prix de Bonnes Notes, 1er prix d'Application. Dans le 6e Cours ang. 2e prix d'Arithmétique.

4e COURS.

2e Division. Mlle Dorina Cloutier, 2e prix de Bonnes Notes, 2e prix de Cathéchisme, 2e prix d'Histoire Sainte, 2e prix de musique inst.

Mlle Irène Fontaine. Prix d'Assiduité, 2e prix d'Aarithmétique, 2e prix de Dessin élément.

Mlle Valerie Mandeville, 1er prix de Solfège, 1er prix d'Ordre. Dans la 3e division, 2e prix de Couture et de raccommodage.

Mlle Marie Doran. Prix de Bonnes Notes, prix de grammaire et d'Orthographe, 2e prix de Lecture. Dans le 4e Cours ang. 1ère division. Prix de Zoologie, prix d'Histoire des Etats-Unis, prix de Géographie, prix d'Arithmétique.

Mlle Marguerite Dorais, 2e prix de bonnes notes, 2e prix de grammaire. Dans le 4e cours ang., 1er prix de physiologie, 2e prix d'hist. des E. Unis, 2e prix de zoologie.

Mlle Berthe Staples, prix de bonnes notes, prix de musique int.

Mlle Alice Côté, 2e prix d'inst. religieuse, 2e prix d'analyse gramm., 2e prix de style épistolaire, 1er prix de calligraphie, 2e prix d'orthographe. Dans le 5e cours ang., 2e prix de grammaire, 2e prix d'orthographe, 2e prix de version.

Mlle Olivine Morin, 2e prix de grammaire, 2e prix de calligraphie. Dans le 4e cours ang., 2e division, 1er prix d'adithmétique, 2e prix de lecture, 2e prix d'exercices orthog. Dans le 2e cours, 1er prix d'ouv. manuel, couture, tricot, broderie.

Mlle Eva Choquette, prix d'assiduite, 1er prix de bonnes notes, 1er prix d'orthographe, 1er prix de style épistolaire, 2e prix d'analyse gramm. Dans le 4e cours an., 2e division, 2e prix d'arithmétique, 2e prix de version.

Mlle Georgina Simard, prix de politesse, 1er prix de grammaire, 1er prix de géographie, 1er prix de calligraphie, 2e prix d'orthographe. Dans le 4e cours ang. 1er prix d'arithmétique.

Mlle Eugénie Côté, prix d'assiduité, 1er prix de bonnes notes, 2e prix de grammaire, 2e prix de géographie. Dans le 4e cours ang., 2e division, 2e prix d'orthographe, 2e prix d'arithmétique. Dans la 4e division, 1er prix d'oug. manuel.

Mlle Berthe Langevin, prix d'assiduité, 1er prix de bonnes notes, 2e prix d'orthographe, 2e prix d'hist. sainte, 1er prix de géographie, 2e prix d'ouv. manuel.

Mlle Bernadette Rochon, prix d'assiduité, 2e prix de bonnes notes, 2e prix de catéchisme, 2e prix de lecture, 1er prix de grammaire, 2e prix de géographie.

Mlle Juliette Girardot, 2e prix de bonnes notes, 1er prix d'hist. sainte, 2e prix de grammaire, 1er prix de calligraphie. Dans le 4e cours ang., 2e division, 1er prix de lecture, 1er prix de style épit., 1er prix de géographie, 2e prix de grammaire.

Mlle Joséphine Martel, dans le 4e cours ang., 2e division, 1er prix d'ortographe, 2e prix de style épit.

Mlle Stella Cotter, 1er priv de bonnes notes, 1er prix de lecture, 1er prix de grammaire, 1er prix d'ortographe, 1er prix de calligraphie. Dans le 4e cours ang., 2e division, 1er prix d'orthographe, 2e prix de composition, 2e prix d'arithmétique.

4e COURS.

1ère Division. — Mlle Hélène Dufault, prix d'Assiduité, 1er prix de Bonnes Notes, 1er prix de Grammaires, 1er prix d'Histoire du Canada, 2e prix de Calligraphie, 2e prix de Composition. Dans le 4e Cours ang. 1er prix de Lecture, 1er prix d'Analyse gramm. Dans la 4e Division, prix d'Aquarelle.

Mlle Françoise Casavant, prix d'Application, 1er prix de Calligraphie, 2e prix d'Orthographe, 2e prix de Devoirs des Vacances. Dans le 5e Cours ang. 2e prix de Grammaire, 2e prix d'Orthographe. Dans la 4e Division, prix de Crayon. Dans le 3e Cours, 2e prix d'Ouv. manuel.

Mlle Jeanne Manseau, 1er prix de Bonnes Notes, 1er prix d'Orthographe, 2e prix d'Histoire du Canada, 2e prix de Calcul mental, 2e prix de Géographie, 2e prix de Dessin Elément. Dans le 5e Cours ang. 1er prix d'Epellation, 1er prix d'Orthographe.

Mlle Estelle Jodoin, prix d'Assiduité, 1er prix de Bonnes Notes, 1er prix de Style Epistolaire, 1er prix de Sciences usuelles, 2e prix de Grammaire, 2e prix d'Histoire du Canada. Dans le 4e Cours anglais, 1er prix de Version, 1er prix d'Analyse littéraire. Dans le 4e Cours, prix de crayon.

Mlle Stella Campbell, 1er prix de Bonnes Notes, 2e prix d'Inst. Religieuse, 1er prix d'Histoire du Canada, 2e prix de Sciences usuelles, 2e prix de Composition. Dans le 4e Cours ang. 1er prix de Lecture, 2e prix de Composition, 2e prix de Version.

Mlle Onésime Gosselin, prix de Politesse, 1er prix d'Histoire du Canada, 2e prix de Grammaire, 2e prix d'Orthographe, 2e prix de Sciences usuelles. Dans le 5e Cours ang. 2e prix de Grammaire, 2e prix d'Orthographe.

Mlle Blandine Brodeur, 1er prix de Bonnes Notes, 1er prix d'Orthographe, 2e prix d'Arithmétique, 2e prix de Calligraphie, 2e prix de Cartographie, 2e prix de Sciences usuelles. Dans le 6e Cours ang. 2e prix de Lecture, 2e prix d'Epellation.

Mlle Georgine Simard, prix d'Assiduité, 1er prix de Bonnes Notes, 1er prix de Composition, 2e prix d'Aanalyse gramm. 2e prix de Géographie, 2e prix de Dessin élémentaire. Dans le 5e Cours ang. 1er prix de Version. Dans la 4e Division, prix d'Ouv. manuelle.

Mlle Stella Gingras, 1er prix de Géographie, 2e prix de Style épist, 2e prix de Calligraphie, 2e prix de grammaire. Dans le 4e Cours anglais, 1er prix d'Analyse logique et grammaire, 2e prix de Composition. Dans la 3e division, 2e prix de musique inst.

Mlle Olivine Foisy, 1er prix de Calcul mental, 2e prix d'Analyse gram., 2e prix de Cartographie, 2e prix d'Histoire Sainte. Dans le 6e Cours ang.

Mlle Rita Bouchard, 1er prix d'histoire sainte, 2e prix de style épistolaire, prix d'ordre, 2e prix de géographie.

Dans la 4e division, 2e prix de musique instrumentale.

Mlle Jeanne Beauchemin, prix d'assiduité, 2e prix de bonnes notes, 1er prix de sténographie, 1er prix de dessin élément., 2e prix d'analyse gr.

Mlle M. Rose Poirier, prix d'assiduité, 1er prix de bonnes notes, 2e prix d'histoire sainte, 2e prix de géographie, 2e prix d'histoire du aCnada.

Dans le 6e cours anglais, 2e prix de version, 2e prix d'épellation.

Mlle Jeanne Darche, 2e prix de style épist., 2e prix de grammaire, prix d'ordre.

Dans le cours de dessin, prix d'aquarelle.

Mlle Antoinette Brunelle, 2e prix de bonnes notes, 2e prix d'arithmétique, 2e prix d'histoire sainte, 2e prix de calcul mental, 2e prix d'orthographe.

Mlle Berthe Côté, prix d'assiduité, prix de bonnes notes, 2e prix de catéchisme, 2e prix de calligraphie.

Dans le 4e cours, 1er prix d'ouvrage manuel.

Mlle Corinne Ménard, prix d'assiduité, de bonnes notes, 2e prix de géographie, 2e prix d'histoire du Canada.

Dans le 4e cours anglais, 2e prix de version.

Mlle Emma Racicot, 1er prix de bonnes notes, 2e prix de calligraphie, 2e prix de style épist. Dans el 4e cours anglais, 1er prix de lecture, 2e prix de composition.

Mlle Yvonne Gauthier, prix d'assiduité, prix de bonnes notes, 2e prix de cartographie, 2e prix de dessin élémentaire, 2e prix de calligraphie.

3e COURS

2e division. — Mlle Eva Boulay, prix d'assiduité, lers prix d'histoire, de théorie de style, 2e prix d'arithmétique.

Dans le 6e cours anglais, 2e prix de récitation.

Mlle Ida Tellier, prix d'assiduité, 1er prix de bonnes notes, 2e prix d'histoire.

Dans le 4e cours anglais, 1er prix d'exercices orthog. Dans le 3e cours, 1er prix de peinture.

Mlle M. Agnès Manseau, 1er prix de bonnes notes, 1er prix de sténographie, 1er prix de clavigraphie. Dans le 4e cours anglais, 2e division, 2e prix de grammaire, 2e prix de lecture. Dans le 2e cours d'ouvrage manuel, 1er prix.

Mlle Louise Cadieux, 1er prix de bonnes notes, 2e prix d'orthographe. Dans le 2 ecours d'ouvrage manuel, 1er prix.

Mlle Anabilis Hallé, prix d'assiduité, 1er prix de sténographie, 2e prix d'orthographe.

Mlle Léora Fortier, 2e prix de composition. Dans le 2e cours anglais, 1ère division.

Mlle Marguerite Choquette, 3e prix de bonnes notes. Dans le 3e cours de musique instrumentale, 1er prix.

Mlle Régina Doucet, prix d'assiduité, 1er prix d'ortographe, 1er prix de grammaire. Dans le 3e cours ang., prix de composition, 2e prix d'hist. des auteurs ang., 1er prix de grammaire.

Mlle Diana Ledoux, prix d'assiduité, 2e prix de théorie de style. Dans le 3e cours ang., 2e prix de style.

Mlle Joséphine Larocque, 2e prix de composition, 2e prix de lecture. Dans le 5e cours ang., 2e prix de calligraphie.

Mlle Clara Frenier, 1er prix de bonnes notes, 1er prix de style. Dans le 5e cours français, 2e prix d'inst. religieuse, 2e prix de grammaire. Dans la 3e division d'ouvrage manule, 2e prix de couture, tricot de tapisserie.

Mlle Sophie Beaudrault, prix d'assiduité, 1er prix de bonnes notes. Dans le 5e cours français, 2e prix de lecture. Dans la 4e division, 2e prix de musique inst.

Mlle Adèle Benjamin, prix d'assiduité, 1er prix de bonnes notes, 1er prix de lecture. Dans le 5e cours franç., 1er prix de lecture. Dans la 1ère division, 2e prix de solfège.

1ère DIVISION

Mlle Annette Piché, 1er prix d'histoire, 1er prix de zoologie, 2e prix de grammaire, 2e prix de géographie, 2e prix de théorie de style. Dans le 6e cours ang., prix de version. Dans le 4e cours, 2e prix de crayon.

Mlle Cécile Gaudette, 2e prix d'histoire de France et du Canada, 1er prix d'orthographe, 1er prix d'arithmétique, 1er prix de théorie de style, 1er prix d'analyse logique. Dans le 5e cours ang., 1er prix de grammaire, 1er prix d'ortographe, 1er prix de version.

Mlle Lucia Beauchemin, prix d'assiduité, 1er prix de bonnes notes, 1er prix d'application, 1er prix de géographie, 2e prix d'inst. religieuse, 2e prix de zoologie, 1er prix d'ortographe, 2e prix de récitation.

Mlle Rhéa Beauchemin, prix de bonnes notes et d'assiduité, 1er prix d'inst. religieuse, 1er prix de géographie, 1er prix de sciences usuelles, 1er prix de dessin élémentaire. Dans le 4e cours anglais, 2e prix d'orthographe, 2e prix de récitation.

Mlle M.-Blanche Piché, 2e prix de bonnes notes, 1er prix de grammaire, 1er prix de style épist., 2e prix d'analyse. Dans le 5e cours ang., 1er prix de grammaire, 1er prix d'orthographe.

Mlle Marguerite Charbonneau, 2e prix de bonnes notes, 1er prix de calligraphie, 2e prix de composition. Dans le 3e cours ang., 1er prix de style. Dans le 3e cours, 2e prix d'aquarelle.

Mlle Gabrielle Clapin, prix d'assiduité; 2e prix de bonnes notes; 1er prix de grammaire; 2e prix d'orthographe; 2e prix d'Hist. Sainte; dans le 5e cours, 1er prix de musique inst.

Mlle Marie-Rose Lavallée, 1er prix de bonnes notes; 2e prix d'orthographe; 2e prix d'analyse logique; 2e prix de dessin élémentaire; 2e prix de calligraphie. Dans le 4e cours ang., 2e division, 2e prix d'orthographe.

Mlle Yolande Phaneuf, 1er prix de bonnes notes; 1er prix de lecture expressive; 2e prix de style épistolaire. Dans le 4e cours ang., 1er prix de récitation; 2e prix d'arithmétique. Dans le 4e cours, 2e prix de crayon.

Mlle Cécile Pratte, 2e prix d'arithmétique; 2e prix de dessin élémentaire; 2e prix de calligraphie.

Mlle Eméranda Colteux, 1er prix de bonnes notes; 1er prix d'ordre; 2e prix d'orthographe.

Mlle Albertine Lescault, prix de politesse. Dans le 3e cours ang., prix d'orthographe, prix de lecture. Dans la 1ère division, 1er prix de musique instrumentale; dans le 3e cours, 2e prix de peinture.

Mlle Bernadette Beaudrault, prix d'assiduité; 1er prix de physique; 1er prix de chimie; 1er prix d'arithmétique; 1er prix d'algèbre; 2e prix d'Hist. de France; 2e prix de géographie.

2e COURS.

Mlle Marguerite Taché, prix d'assiduité et de bonnes notes; lers prix d'Hist. de France, d'analyse littéraire, de comptabilité; 2e prix de mathématiques; 2e prix d'Hist. du Canada; dans le 4e cours ang., 1er prix de composition; 1er prix de grammaire; 1er prix de récitation.

Mlle Alice Blanchette, prix de bonnes notes; lers prix d'orthographe, de mathématique, d'Histo. du Canada; 2e prix de composition; 2e prix de comptabilité; dans le 4e cours ang., 2e division, 1er prix de version; 2e prix de grammaire.

Mlle Yvonne Guertin, prix d'assiduité et bonnes notes; lers prix d'orthographe, d'analyse gr. et logique; 2e prix d'Hist. de France; 2e prix de sciences usuelles; 2e prix de composition; dans le 4e cours ang., 2e division, 1er prix de grammaire; 2e prix de version.

Mlle Evangéline Dufault, prix d'assiduité et bonnes notes; 1er prix inst. religieuse; 2e prix d'orthographe; 2e prix d'Histoire du Canada; prix d'Hist. de France; 1er prix de dessin d'ornement; lers acc. de composition, d'Hist. d'Angleterre; 2e acc. de calligraphie.

Mlle Luce Tellier, prix d'assiduité et de bonnes notes; 1er prix d'Histoire d'Angleterre; 2e prix d'Histoire Sainte; 4e cours ang., 1er prix d'analyse gramm.; lers acc. de style, d'ouvrage manuel; dans la 2ème division, 1er prix de peinture.

Mlle Antoinette Boulay, 1er prix de Calligraphie, 2e prix d'Histoire d'Angleterre, 2e prix de Mathématiques, 2e prix d'Orthographe, 2e prix d'Analyse littéraire. Dans le 6e Cours ang. 1ers prix de Grammaire, 1er prix d'Orthographe.

Mlle Eva Grenier, 1er prix d'Histoire Sainte, 1er prix de Dessin d'Ornement. Dans le 2e Cours ang. 1er prix de Style, 1er prix d'Histoire des auteurs ang. 2e prix de Grammaire. Dans la 3e Division, 1er prix de musique inst. Dans le 2e Cours d'Ouv. manuel, 2e prix de Couture et Tricot Tapisserie.

Mlle Juliette Bourgault, prix de Bonnes Notes, 1er prix de Composition, 1er prix d'Histoire de France. 2e prix d'Inst. religieuse, 1er prix de Calligraphie. Dans le 4e Cours ang. 1er prix d'Aanalyse logique. Dans la 2e Division, 1er prix de musique instrum.

Mlle Zélida Riendeau, prix de Bonnes Notes, 1er prix de Sciences usuelles, 2e prix d'Histoire de France, 2e prix d'Histoire d'Angleterre. Dans le 6e Cours ang. 1er prix de Lecture, 1er prix de Version, Grammaire.

Mlle Graziella Brosseau, prix de Politesse, 1er prix de Grammaire, 1er prix d'Hist. d'Ang. Dans le 4e Cours ang. 1er prix d'Analyse gramm. 2e prix de Grammaire.

Mlle Irène Comeau, 1er prix de Géographie, 2e prix de Grammaire, 2e prix de Sciences usuelles. Dans le 4e Cours ang. 2e Division, 1er prix d'Orthographe, 2e prix de Lecture.

Mlle Aurore Morin, 2e prix d'Analyse gramm. et logique, 2e prix de Géographie. Dans le 4e Cours ang. 2e Division, 1er prix de Composition, 2e prix d'Orthographe.

Mlle Marie Bauregard, 1er prix d'Hist. Sainte, 2e prix de Géographie, 2e prix de Style épist.

Mlle Hazel Payne. Dans le Cours ang. 1er prix d'Hist. de France, 1er prix de Géographie, 2e prix de Physique, 2e prix de Chimie, 2e prix de Tenue des Livres, 2e prix de Composition. Dans le 3e Cours franc. 2e Division, 1er prix de Grammaire, 2e prix d'Orthographe, 2e prix de Théorie de Style.

Mlle Antonia Turcotte, prix d'Application, 2e prix de Calligraphie, 1ère Division, 2e Division, 2e prix de Musique inst. 3e Cours, 2e prix de Peinture.

Mlle Emilienne Beaulieu, 2e prix d'Analyse littér. Dans la 2e Division, 1er prix de musique inst. Dans le 2e Cours, 1er prix de Peinture.

Mlle Etiennette Manseau, prix de Bonnes Notes d'Ordre, 2e prix d'Ouvrage manuel.

Mlle Cécile Langevin, 2e prix de Lecture appliquée, 3e Cours ang. 2e Division, 1er prix d'Anglais. gramm.

Mlle Berthe Pratte, 2e prix de Calligraphie.

Mlle Amélia Trudeau, prix d'assiduité.

1er COURS

Mlle Jeanne Mignault, lers prix de bonnes notes, d'histoire de l'Eglise, d'hisotire romaine, d'histoire ancienne. d'histoire des Etats-Unis, cosmographie, logique, composition, d'analyse litt; 2e prix de mathématiques; dans le 3e cours anglais, lers prix de composition, grammaire.

Mlle Judith Choquette, lers prix d'histoire de l'Eglise, mathématiques, d'histoire romaine, d'histoire naturelle, de calligraphie, 2e prix de grammaire, d'histoire des Etats-Unis; 1er acc. de physique, 2e acc. de cosmographie. Dans le 2e cours ang. 2e prix de grammaire, d'histoire des auteurs ang. Dans la 2e division d'ouv. manuel, 2e prix de dessin à jour. Dans la 2e division, 2e prix de musique inst.

Mlle Cécile Mignault, 1er prix de Bonnes notes, dorthographe, de grammaire, Synthèse logique; 2e prix de mathématique, d'analyse litt. de composition. dhistoire des Etats-Unis, de cosmographie. Dans le 3e cours ang. Prix de style; 2e prix de composition.

Mlle Berthe Bolduc, lers prix d'orthographe, dhistoire des Etats-Unis; 2e prix d'histoire de l'Eglise, d'histoire ancienne et romaine, de grammaire et de synthèse, d'analyse litt. Dans le 2e cours ang.. lers prix de lecture, d'orthographe, de grammaire, composition, couture et de broderie.

2ème DIVISION

Mlle Hélène Doucet, lers prix d'histoire d'Angleterre, d'orthographe; 2e prix, d'histoire de l'Eglise, de grammaire et synthèse, de composition, d'analyse litt., de mathématique, de sciences usuelles.

Mlle Marguerite Doucet, 2èmes prix d'histoire de lEglise, d'histoire d'Angleterre, géographie, composition, mathématiques

DIPLOMES

Diplômes de sténographie anglaise obtenus, après un examen subi à l'Institut Pernin, Détroit, par Mlles J. Beauchemin, Anabiles Hatté, M. Agnès Manseau.

Diplôme décerné à Mlle Jeanne Fortin qui a complété, pour le français, le cours d'études suivi dans l'Institut de la Présentation de Marie, et s'est distinguée par des succès classiques.

Prix d'honneur décernés aux élèves qui ont obtenu chaque mois leur témoignage d'assiduité et de conduite irréprochable.

Dans le 6e cours, Mlles Charlotte Gingras, M.-Paule Doucet, Lillian Brunelle, P. Alma Moreau.

Dans le 5e cours: Mlles Marguerite Viola Gingras, Yvonne Trudeau, Marguerite Trobst, Marie Deschenaux, Yvonne Petit.

Dans le 4e cours: Mlles Françoise Casavant, Rita Bouchard, Olivine Morin, Alice Côté, Olivine Foisy, Jeanne Darche, Stella Gingras, Georgina Guimond.

Dans le 3e cours: Mlles Albertine Lescault, Cécile Pratte, Annette Piché, Cécile Gaudette, Eva Boulay, Léora Fortier, Joséphine LaRocque.

Dans le 2e cours: Mlles Antoinette Boulay, Eva Grenier, Graziella Brosseau, Irène Comeau, Aurore Morin, Marie Beauregard, Ernestine Fugère, Cécile Langevin, Hazel Payne, Antonio Turcotte, Emilienne Beaulieu, Berthe Pratte.

Dans le 1er cours: Mlles Judith Choquette, Berthe Bolduc, Hélène Doucet, Marguerite Doucet.

Prix d'honneur mérité par Mlle Jeanne Fortin.

Mention honorable méritée par Mlle Joséphine Turcot.

Ces deux volumes ont été offerts par M. Euclide Richer, chevalier de l'Ordre de Pie IX.

Médaille d'or. Prix de déclamation, méritée par Mlle Juliette Bourgault.

Médaille d'or. Prix de bon langage, méritée par Mlle Hélène Doucet.

Ces médailles ont été offertes par des amis de la Présentation.

Médaille d'or. Prix de travail et de succès offerte par Sa Grandeur Monseigneur A. Guertin, évêque de Manchester, et méritée par Mlle Judith Choquette.

Médaille d'or. Prix de bonne conduite et d'application, offerte par Sa Grandeur Monseigneur A. Bernard, évêque de St Hyacinthe, et méritée par Mlle Jeanne Fortin.

Médaille de bronze. Prix d'excellence, offerte par Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, et méritée par Mlle Joséphine Turcot.

Prix d'Instruction religieuse offert par le Révérend M. Richard, chapelain de la Présentation, mérité par Mlle Berthe Bolduc.

LA RECONSTRUCTION DE TROIS-RIVIERES

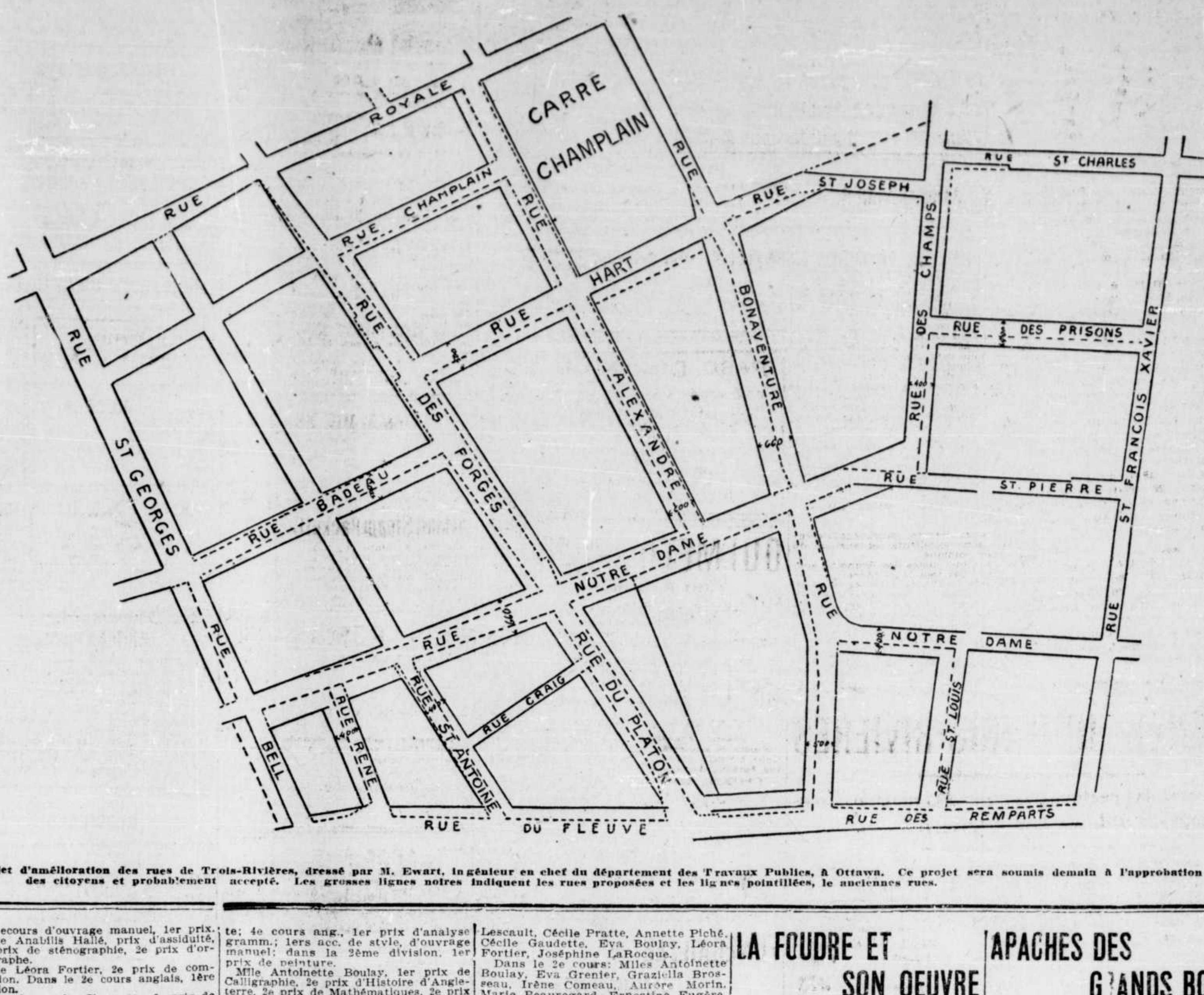

Projet d'amélioration des rues de Trois-Rivières, dressé par M. Ewart, ingénieur en chef du département des Travaux Publics, à Ottawa. Ce projet sera soumis demain à l'approbation des citoyens et probablement accepté. Les grosses lignes noires indiquent les rues proposées et les lignes pointillées, le anciennes rues.

DEUX ENFANTS STENOGRAPHES

Les jeunes fils de Monsieur Amédé Cardinal, Henri et Nadius, ont obtenu de l'école Sainte-Hélène un diplôme de membre de l'Académie sténographique Duployé. Ces enfants n'ont que neuf et onze ans.

Nadius Cardinal, âgé de onze ans, membre de l'Académie Sténographique Duployé.

Henri Cardinal, âgé de neuf ans, membre de l'Académie Sténographique Duployé.

Voilà qui leur fait honneur. Un pareil succès, obtenu de si bonne heure, promet beaucoup pour l'avenir.

IL AURA SON PIANO

En Cour de Pratique, ce matin, M. Ed. Archambault, marchand de pianos, a présenté une requête pour obtenir un piano qu'il avait vendu au théâtre des Nouveautés et qui n'avait pas été payé. Le liquidateur exigeait un ordre de la Cour pour vendre le piano. La requête de M. Archambault a été accordée.

LA FOUDRE ET SON OEUVRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Charles de Bellechasse, 7 — La foudre, après avoir frappé la grange de M. Louis Dorval, hier, a aussi atteint la maison, où elle a causé beaucoup de dégâts.

Mme Dorval, en passant près d'une fenêtre, a ressenti fortement le choc du fluide terrible. Un médecin dut être appelé, mais l'état de Mme Dorval n'inspire pas de craintes sérieuses.

MORT DE THOMAS CHARETTE

C'est avec regret que les nombreux amis de Thomas Charette, maître-plombier de la maison Charette et Frères, apprendront sa mort. M. Thomas Charette, a rendu le dernier soupir, lundi après-midi, presque soudainement. Il était âgé de 45 ans, 5 mois et 2 jours, marié et père de 3 enfants.

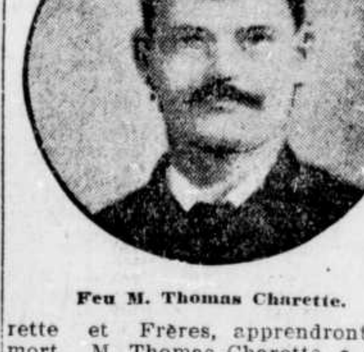

Feu M. Thomas Charette.

Il était né à Sainte-Rose, comté de Laval, mais il habitait Montréal depuis 34 ans.

Le défunt était universellement connu et estimé. Travailleur très actif, il ne laisse que des amis pour le regretter.

Il est mort entouré de sa famille et de tous les secours de la religion.

Il était cousin du révérend Père Charbonneau d'Outremont. Nous prions la famille si cruellement éprouvée d'accepter toutes mes sympathies.

LE PARLEMENT FEDERAL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Sir Wilfrid Laurier a annoncé, ce matin, la législation que le gouvernement présentera avant la fin de la session actuelle. Il y a les crédits supplémentaires, les subsides aux chemins de fer, une résolution concernant les frontières du Manitoba, d'Ontario et de Québec; l'établissement de nouvelles cours de justice dans le nord d'Ontario, une loi concernant le pont de Québec. Les crédit supplémentaires seront déposés dans un jour ou deux. Le reste de la séance est consacré au bill du service civil.

Il y a eu ce matin caucus conservateur pour décider la ligne de conduite à tenir d'ici à la fin de la session. Le mot d'ordre est dit-on, "courts discours". Personne ne s'en plaindra.

LA MAJORITE DE M. H. PETIT

(Du correspondant particulier de la "Presse")

Québec, 7. — La majorité oficielle de M. Honoré Petit, député libéral du comté de Chicoutimi, est de 295. Cela ne concorde pas avec la rumeur lancée par les journaux conservateurs disant que M. Lévesque était élu.

APACHES DES GRANDS BOIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

New York, 7 — M. Eugène Legros et Mme Joséphine Martin ont été attaqués en plein bois alors qu'ils revenaient d'une promenade en automobile, à Travers Island. Le véhicule filait à une allure assez rapide, lorsque le chauffeur, au détour d'un bosquet, stoppa tout à coup la machine à la vue d'un individu vêtu en policeman, posté en plein milieu du chemin et agitant un drapeau comme signal d'arrêt. "Vous êtes prisonniers," dit rudement l'inconnu. Vous allez payer cher cette fois, cette infraction à la loi relative à la conduite des automobiles sur les chemins publics."

Le chauffeur sauta de l'automobile pour parlementer, mais l'inconnu se rua sur lui et après l'avoir terrassé à coups de poings en pleine figure, il le piétina avec rage.

M. Legros, menacé à son tour, allait payer une somme de $150 à l'inconnu pour se débarrasser de lui, lorsqu'il se ravisa et sautant à la gorge de l'assaillant, il lui fit un tel mauvais parti que le faux agent s'enfuit à travers les bois. La police est à la recherche de ce malfaiteur.

ON NE RETROUVE PAS SON CADAVRE

On n'a pas encore retrouvé le corps du petit Noël Trudeau, qui s'est noyé à Hochelaga, samedi, le 27 juin dernier.

Les parents croyant qu'entrainé par le courant, leur malheureux enfant pourrait être retrouvé près de Sorel, ou même plus bas, nous prient de bien vouloir publier son signalement; le voici: le garçonnet était âgé de 7 ans, brun et plutôt grand pour son âge; il était vêtu d'un pantalon noir. Ses bretelles étaient rouges. Il était pieds nus, son chapeau était attaché à ses bretelles, par un cordon noir.

Les parents sauront prouver leur reconnaissance à toute personne qui leur fera retrouver le corps de l'infortuné.

On pourra communiquer toute information à ce sujet, soit à la "Presse" ou à M. Antoine Trudeau, 87 rue Malborough, Montréal.

A LA POURSUITE DE L'AGRESSEUR

Le chef Vincent, de la ville Saint-Paul, et ses hommes ont continué la nuit dernière et ce matin à faire la chasse à l'agresseur du constable Aimé Boisvert.

Le fuyard serait rendu à Lacaine. A cet endroit, le chef Robert a été prévenu.

UN MANDAMUS CONTRE LE CHEF

David Nadel et Léon Adler ont présenté, ce matin, en Cour de Pratique, une requête pour l'émission d'un bref de mandamus contre le chef Campeau pour le forcer à leur accorder un permis comme entrepreneur de main-d'oeuvre. Ils prétendent que le chef est obligé d'accorder ce permis s'il n'a rien contre eux. Le tribunal a permis l'émanation du bref qui sera plaidé au mérite dans les délais voulus.

LIMOILOU VA DE L'AVANT

LES TRAVAUX PUBLICS DE CETTE NOUVELLE VILLE SONT POURSUIVIS AVEC UNE GRANDE ACTIVITE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7 — Limoilou est maintenant érigée en ville et elle vaut bien la peine qu'on s'en occupe consciencieusement, puisque cette ville est destinée, dans un avenir très prochain, à s'unir au "Greater Quebec."

A la dernière assemblée du Conseil, le plan préparé par M. S. Ouimet, arpenteur géomètre, de Montréal, pour les égouts, a été accepté, et on demandera dans peu des soumissions pour ces travaux.

Trois constables spéciaux ont été engagés par la ville pour maintenir le bon ordre.

La construction marche avec rapidité et la vente des terrains de la "Quebec Land Co." se poursuit avec vigueur.

On procède actuellement à la pose des tuyaux de l'aqueduc par toutes les rues. L'augmentation des familles depuis le mois de mai seulement est de 32 et l'on espère que dans l'année ce nombre triplera, car nombreux sont les Québecois qui vont se bâtir dans cet endroit idéal, situé à cinq minutes de marche de Québec seulement.

On sait que le Conseil de ville de Québec, aussitôt les fêtes passées, s'occupera activement de cette annexion, afin que le tramway électrique circule à Limoilou.

Des voleurs ont pénétré, samedi à bord du steamer "Tunisian" et se sont emparés d'une somme de $180 appartenant à M. James Fernside, d'Angleterre. La victime a dû emprunter de l'argent à la compagnie pour se renare à Berkley, Ont., où demeure un de ses oncles.

L'INCENDIE DE TROIS-RIVIERES

Bilan officiel des pertes subies par 133 maisons commerciales lors du dernier incendie.

Nous publions ci-contre un état officiel des pertes subies par 133 maisons commerciales de la ville de Trois-Rivières, lors du dernier incendie. Cet état a été préparé par l'agence R. G. Dunn and Co., de Montréal. Il est subdivisé en six chapitres distincts comme suit : la valeur des immeubles possédés par chaque marchand, le montant hypothécaire de ces mêmes immeubles et le montant des assurances ; la valeur des marchandises en magasin au moment de l'incendie, le montant dû sur ces marchandises et le montant des assurances.

Immeubles.	Hypothèque.	Assurance.	Stock.	Passif.	Assurance.
$ 7,000	$ 4,500	$ 3,000	$ 7,000	$ 3,000	$ 2,000
			5,000		
			5,500		4,000
10,000		7,500	38,000	20,000	36,500
			5,000	1,500	3,000
800		800	10,000	1,000	3,000
			25,000	10,000	12,000
8,000	1,200	2,500	5,000	6,000	2,000
			9,200	800	1,500
			450		175
6,000		1,000	9,000	1,300	4,000
			10,000	900	4,000
			816		500
			1,700	500	700
			5,500	400	2,000
			5,500	2,500	4,000
7,000	1,500	3,000	8,000	2,500	3,500
13,000	9,000	5,000	13,000		6,000
23,000	5,000	12,000	37,000	10,000	12,100
6,000	1,000		4,263	500	3,000
6,600	1,200	2,000	5,000		1,000
			16,000	2,500	8,500
			6,000	1,800	2,500
12,000		4,500	4,000		2,000
2,000		1,500	800		
1,400		1,000	4,000		1,200
			12,000	3,000	6,000
			5,500	800	3,000
			13,000	1,000	5,000
			12,325	10,375	6,000
			2,500	1,200	500
			35,000	20,000	16,000
			8,000	200	5,000
5,100		3,200	15,000	1,200	6,000
			3,000	600	1,000
			10,000	400	2,700
			5,000		
			300		200
			15,000	1,000	5,500
			10,000	400	2,400
25,000		5,500	15,000		2,000
7,000		3,600	42,000	5,500	21,000
			21,000	6,000	8,000
			17,000	15,000	8,500
			10,000	5,000	5,000
34,000	2,000	12,000	8,000		3,000
13,000		7,000	25,000	15,500	18,000
2,750		1,500	12,000	2,500	5,000
1,500		1,000	3,500	1,500	1,000
			5,700	3,500	3,500
			9,500	1,600	7,700
			21,000	5,500	3,000
18,200		6,000	20,000	500	11,000
			5,200	900	3,000
39,000	10,000	10,000	40,000	17,000	20,000
			20,000	2,000	3,000
			6,000	1,800	2,350
			600		300
			2,500	700	700
10,000	3,500	5,000	9,275	500	2,000
			10,000	6,000	1,000
			800		300
			11,000	4,000	5,000
			1,800	400	600
			4,000		1,500
			800		300
			246		246
			400	200	
			1,500		1,000
			250		200
			250		200
			1,500	500	500
			13,000	800	3,500
			100		100
5,000	1,900	2,700	13,000		10,000
25,000		25,000	37,000		36,000
			14,000	9,000	9,500
			4,000	1,000	
16,000			1,000		
8,500		1,400	6,000	2,500	1,500
11,000		3,000	3,000	900	1,600
2,000		1,000	6,800	11,500	1,000
			110,000	65,000	35,000
			20,000		15,000
2,400		400	1,800	200	400
			600		600
			9,000	2,000	5,000
8,000	600	1,000	2,000	900	600
17,000		12,000	82,700		35,000
			1,600	500	700
12,000	2,000	2,000	8,000	200	2,000
			3,200	800	400
			0	1,000	2,500
1,000	300		0	3,600	3,000
2,000		1,000	0	800	
			5	100	300
			0	1,500	2,300
			[illegible]		1,500
			5,000	2,500	3,000
			600		250
			1,200		
			2,000	400	
			7,500	5,500	6,000
8,500	4,000	6,000	1,500	10,000	9,000
			200		100
			500		
			700		
			1,600	60	1,000
			2,500	800	1,000
			3,000	30	1,000
			2,100	400	500
			3,000	90	1,500
			7,000	1,800	3,000
			700		200
			7,000	1,200	6,000
			13,000	3,000	8,000
			1,000	500	500
			1,500	500	600
18,000		2,000	15,000	1,000	2,500
8,000			5,000		1,500
			1,800	600	300
			7,000		5,800
			200		
			7,000	1,200	2,000
			1,500		800
			1,000		600
			200		
			5,000	5,000	5,000
			125		
			400		
			5,000		12,000
			5,000	400	3,000

Valeur totale des biens fonciers	$458,750
Valeur totale des hypothèques	47,700
Montant des assurances sur biens fonciers	158,600
Valeur totale des marchandises	1,240,573
Montant total du passif	339,955
Montant des assurances sur marchandises	560,021
Montant total des pertes subies par les maisons commerciales	1,729,365
Montant total des assurances pour rencontrer ces pertes	715,621
Nombre total des maisons commerciales détruites	133

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

LES CONCOURS HANDICAPS ANNUELS DE LA M. A. A. A.

Jeudis soirs, 9 et 16 juillet 1908, à 6.15 heures auront lieu sur les terrain de cette association.

PROGRAMME:

9 juillet.

Course de 880 verges. Course de 220 verges. Course de trois milles. Lancer le poids de 16 livres. Saut en longueur. Lancer le disque.

16 juillet.

Course de 100 verges. Course d'un mille. Course de 440 verges. Saut en hauteur avec course. Lancer le poids de 56 livres. 440 verges pour garçons de 16 ans et moins.

Ouverts à tous les athlètes enregistrés à l'A. A. F. of Ca.

Inscriptions: 50 cents pour chaque numéro senior et 25 cents pour les juniors.

Les entrées seront closes le 7 juillet à 9.00 p. m., au bureau de la M. A. A. A., 250 rue Peel. JOHN DAVIDSON, Secrétaire-trésorier. E

AU PARC SOHMER

On a inauguré la 7ième semaine de la saison d'été hier soir en présence d'une salle très bien remplie. Le programme est comme toujours excellent sous tous les rapports. A la demande générale, la direction a bien fait de retenir les services de Madame Dorgeval, et de Karor le merveilleux équilibriste.

Madame Dorgeval, la charmante cantatrice, a obtenu un succès hors ligne, hier soir. Elle a été applaudie et bissée. Sa jolie voix, depuis qu'elle chante au parc Sohmer, lui a valu, avec juste raison, les chaleureux accueils qu'elle a reçus de son nombreux public. Elle a interprété avec tout le talent que nous lui connaissons, "l'Envolée" de Kreins, créée par elle à Paris; le Habanera de Carmen, "L'Amour est enfant de Bohême," lui a valu des applaudissements réitérés, et en troisième, une très jolie ballade anglaise, "Love me, and the world is mine," a été bissée. Non satisfait, le public a exigé son apparition en scène pour une quatrième fois. Elle a rendu avec beaucoup de charme, le "Berceuse de Jocelyn," musique de Benjamin Godard.

Buskirk et Barton, musiciens excentriques, sont excellents, et surtout du plus haut comique.

Les deux bicyclistes, les Brunetts, sont très forts dans tous leurs tours.

Il semble inutile de faire de nouveau l'éloge de Kara, le merveilleux équilibriste que le public aime à applaudir à chacune de ses représentations.

Fred. Zobedie est un équilibriste et contortionniste hors ligne. Son acte est un des bons au programme.

Mercredi et vendredi, soirées de gala, illumination, musique sur la terrace, etc.

PARISIANA, 65 Ste Catherine. E. 5829

LES BOUSIGNEULS

Matinée tous les jours. Prix : 10c, 15c, 25c, 35c. 207—6 E

PARC SOHMER

(Tous les jours, à 3 p.m., et 8 p.m.)

VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC., ETC.

Admission: 10 cts. Enfants, après-midi, jours de la semaine, 5c., avec tour gratuit sur carrousel. 207—6 E

PARC DOMINION

Nouvelle Attraction Spéciale cette Semaine

5 LES CINQ BOICES 5

Le plus grand exploit aérien offert au public et

LES THEODOROWICZ, GYMNASTES PHENOMENALES

ADMISSION 10c; ENFANTS 5c

207—n E

OUIMETOSCOPE

Vues Animées

624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

Tél. Est 1193. March. 651. 53—n E

CELEBRATION DU TRICENTENAIRE DE

QUEBEC

Du 20 au 31 Juillet 1908.

Grands "Pageants" historiques

Billets de sièges réservés à la grande estrade à vendre, le ou après le 1er juillet, aux bureaux des agents de Montréal:

THOS. COOK & SON,

W. H. CLANCY, 130 rue Saint-Jacques,

W. H. HENRY, 286 rue Saint-Jacques.

199—13 A

HOTELS

L'HOTEL BELLEVUE, Rivière du Loup Pointe, sera ouvert jusqu'au 15 sept. Z. S. Aubut, propriétaire. A 178—m.j.s.n

FUNERAILLES IMPOSANTES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Rémi, 7 — M. Joseph St Denis, rentier, époux d'Esther Monette, qui demeurait dans notre paroisse depuis près de deux ans, est décédé, samedi matin, après une maladie de neuf mois, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne.

Le défunt était âgé de 74 ans et 10 mois. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse et cinq enfants: Joseph, Alexandre, Maximilien, Esther, Odila et aussi plusieurs petits-enfants. Deux de se fils demeurent aux Etats-Unis depuis un bon nombre d'années, Joseph et Maximilien.

Les funérailles ont eu lieu, hier matin, à St Michel de Napierville, paroisse où il a passé la plus grande partie de sa vie.

Le deuil était conduit par MM. Alexandre St Denis, de St Michel, son fils; J. A. St Denis et Wilfrid St Denis, ses petits-fils; Moïse Monette, de Laprairie, et Joseph Monette, de St Philippe, ses beaux-frères, et Joseph Monette, son neveu.

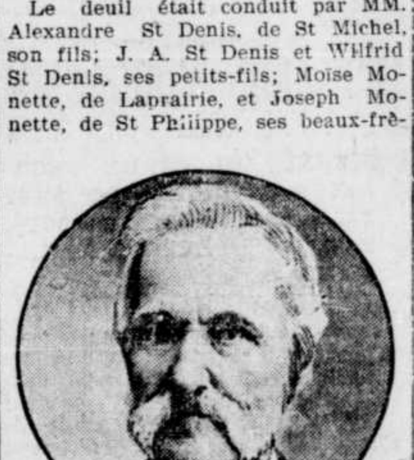

Feu Joseph Saint-Denis.

Les porteurs étaient MM. Alexandre Therrien, Philippe Monette, Samuel Patenaude, ses neveux; MM. Z. McGee, A. Laplante et A. Létourneau.

Dans le cortège on remarquait : Mlles Esther et Odila St Denis, filles du défunt; M. A. St Denis, son fils; Mme St Denis, M. et Mme A. Therrien, M. et Mme Sam. Patenaude, M. et Mlle Véronneau, M. et Mme A. Létourneau, M. Sévère Lefebvre, Mme A. Lamarre, Mlles Ang Barbeau, Ern. Barbeau, Mme Monchamp, M. et Mme Théo. Robert, M. et Mme Joseph Trudeau, Mlle Graziella Trudeau, M. Léon Trudeau, M. Alphonse Cardinal, MM. Noé Cardinal et Hercule Roy.

Remarqués parmi ceux qui assistaient au service: Le Dr Dubuc, M. Mex. Coupal, notaire, et ses fils ; Mlles Taillon, soeurs de M. l'abbé L. M. Taillon, curé de la paroisse ; M. et Mme Frs. Coupal, M. Edmond Robert, cousin du défunt; M. et Mme Joseph Robert et leur fils; M. Chas. Robert, M. Siméon Robidoux, M. et Mme David Robert, M. et Mme Alexis Lestage, M. Modeste Roy et Mlles Roy, M. S. Martin, M. et Mme Jos. Rémillard, M. et Mme Théo. Bertrand, Mme Vanchesteing et Mlles Vanchesteing, M. Fridolin Vanchesteing, Mme Léo Trudeau, M. Domina Coupal, Mme A. Hamelin, Mlles Pie et Chalifoux, M. Jos. Hamelin, M. et Mme Auguste Dupuis, M. et Mme A. Provost, M. et Mme Pinsonnault, Mlle Coupal, M. et Mme Edouard Isabelle, M. P. Métras et Mlle Métras, M. Emery Roy, M. P. Doris, M. M. Robert, M. H. Bisaillon, M. A. Boyer, M. E. Houle et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

L'église de St Michel était toute tendue de noir.

M. M. Robert dirigeait le choeur de chant, auquel s'étaient joints plusieurs chantres du choeur de St Rémi, entre autre MM. Rémi Bénoit, Armand Collette et Philippe Monet, etc. L'orgue était tenu par Mlle Vanchesteing.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de St Michel.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

NAVIGATION

LIGNE ALLAN

SERVICE DE LA MALLE ROYALE A LIVERPOOL

De Saint-Jean. D'Halifax.

Tunisian, 21 mars, 18 avril.

Victorian, 27 mars, 24 avril. 28 mars, 25 avril.

Corsican, 4 avril et de Montréal, le 1er mai

Virginian, 16 avril. 11 avril.

SALON, $70.00 et plus, suivant le steamer.

DEUXIEME CLASSE, $45.00 et plus.

TROISIEME CLASSE, Liverpool, Londres ou Belfast, $27.50 ou $28.75, suivant le steamer.

POUR GLASGOW

De Portland. De Boston.

Laurentian. . . . . 26 mars

Sicilian. . . . . 2 avril

Une classe de cabine. Prix $40.00 et plus. Troisième classe, $26.50.

Saint-Jean, N.-B., et Halifax au Havre.

De Saint-Jean. D'Halifax.

Sardinian, 26 mars. . . . . . 28 mars

Une classe de cabine: seconde cabine. Prix : Londres, $40.00 ; Havre, $45.00 ; Paris, $48.65. Troisième classe, $27.50 ; Paris, $30.00

S'adresser à H. et A. Allan, Montréal, ou à L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4097 108—mjs—n

Voyage 12 jours en Mer, à la JAMAIQUE $65

Voyage circulaire en Europe via les Indes Occidentales, $250.

Retour par la North Atlantic Line directe.

Orinoco . 11 juillet Trent . . . 8 août

Atrato . . 25 juillet Tagus . . 22 août

Visite à la Jamaïque, Colon, Carthage, Savanilla, Trinidad, Barbades.

The Royal Mail Steam Packet Co

Sanderson and Son, 22 State St., N.Y. Foster Debevoise, Flatiron Bldg., N.Y. L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent. W. H. Henry, 185 rue Saint-Jacques. Norman L. Lusher, 178 Saint-Jacques. 141—m.j.s—n

AGENCES REFORD

LIGNE DONALDSON

A Glasgow:

SS. PARTHENIA . . . . 2 juillet

SS. MARINA . . . . 9 juillet

SS. ATHENIA, à deux hélices . 16 juillet

SS. LAKONIA . . . . 23 juillet

Taux des passagers: cabine de seconde, $42.50; entrepont, $26.50 vers l'Est, $27.50 payé d'avance vers l'Ouest.

THE ROBERT REFORD CO., Ltd

Montréal, Toronto, Québec, Saint-Jean, N. B., Portland, Me. 136—n.m.j.s

EMPRESSES — CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

A LIVERPOOL De

4 juillet—Lake Manitoba . . . . 17 juin

10 juillet—Empress of Britain . . 26 juin

18 juillet—Lake Champlain . . 1 juillet

24 juillet—Empress of Ireland . 10 juillet

1 août—Lake Erie . . . . . . 15 juillet

7 août—Empress of Britain . . 25 juillet

15 août—Lake Manitoba . . . . 29 juillet

21 août—Empress of Ireland . . 7 août

29 août—Lake Champlain . . . 12 août

4 sept.—Empress of Britain . . 21 août

12 sept.—Lake Erie . . . . . . 26 août

18 sept.—Empress of Britain . . 4 sept.

26 sept.—Lake Champlain . . . 9 sept.

Cabine de 1ère classe, $72.50 et plus. "Empresses", $90.00 et plus.

Cabine de seconde classe — $42.50 et plus, selon le steamer.

GEO. McL. BROWN, agent général des passagers, 3 Board of Trade ou L. J. RIVET, 13 Boulevard Saint-Laurent.

147—m.j.s.n

LIGNE DOMINION

VAPEURS DE LA MALLE ROYALE SERVICE DE LIVERPOOL

Southwark . . . . 8 août 12 sept.

Dominion. . 11 juillet 15 août 19 sept.

Ottawa . . . 18 juillet 22 août 26 sept.

Kensington . . . . . . 29 août 3 oct.

Canada . . . . 1 août 5 sept. 10 oct.

Taux de passage: Première, de $72.50 et plus; deuxième, $42.50 à $45; troisième, $27.50.

New York — Queenstown — Liverpool

Baltic, 9 juillet . . . . Arabic, 23 juillet

Cedric, 16 juillet . . . . Celtic, 30 juillet

LIGNE WHITE STAR

Plymouth — Cherbourg — Southampton

Teutonic, 8 juillet . . . Adriatic, 15 juillet

Majestic, 22 juillet . . Oceanic, 29 juillet

S'adresser au Bureau de la Compagnie, 17 rue Saint-Sacrement, ou à L. J. RIVET, 13 boulevard Saint-Laurent. 128—mjs—n

LE SORT DU JAPON

Paris, 7 — Le "Matin" a publié un article, samedi, dans lequel il est établi qu'une guerre entre le Japon et toutes les puissances, est inévitable.

Les Japonais deviendront les maîtres de l'Asie, et c'est en Asie qu'éclatera la guerre annoncée.

L'auteur de cet article qui est, croit-on, un officier français distingué, déclare comme improbable une guerre entre les Etats-Unis et le Japon, car le Japon n'aurait rien à gagner. Une telle guerre serait la mort de son commerce et de son industrie.

PLAISIRS DE MILLIONNAIRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE.)

Chatam, Ont., 7. — Le commodore T. H. Newberry, est arrivé dans notre port, à bord de son magnifique yacht "The Truant". Il s'est déclaré enchanté de son voyage sur la rivière Themes. Il est accompagné de Mme Newberry, de son fils et de quelque amis.

Le "The Truant" est le yacht idéal pour voyager. Il est très rapide et est pourvu de tout ce qui peut procurer le confort aux voyageurs. C'est un des yachts les plus luxueux qui naviguent sur les lacs.

"PETER DAWSON" AUX ETATS-UNIS

Dans la cargaison apportée au Canada par le steamer "Marina", qui vient d'arriver dans le port, se trouvent mille caisses de whisky écossais Peter Dawson, qui doit être expédié à Chicago. Peter Dawson Scotch est une des marques les plus populaires de whisky importé au Canada, ayant l'excellente réputation d'être de bonne qualité. Il semblerait, étant donnée cette grosse consignation pour les Etats-Unis que ce whisky a capté la confiance populaire de nos cousins de l'autre côté de la frontière.

NAVIGATION

LIGNE ELDER, DEMPSTER

Pour Nassau, Cuba et le Mexique

Notre SS. "Yola" partira vers le 25 juin. Le steamer "Bornu" et le SS. "Yola" prennent la route de l'Afrique Sud.

Pour renseignements s'adresser à: W. H. Henry, Edifice Imperial Bank; L. J. Rivet, 13 boul. Saint-Laurent; N. L. Lusher, 178 Saint-Jacques. En ville. Pour taux de fret, s'adresser à

Elder, Dempster and Co'y, 319 édifice Board of Trade.

m.j.s.n Montréal.

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs. a. m.

*LA TOURAINE . . . . . . juillet 9

LA BRETAGNE . . . . . . juillet 16

*LA PROVENCE . . . . . . juillet 23

*LA TOURAINE . . . . . . juillet 30

*LA SAVOIE . . . . août 6

LA BRETAGNE . . . . . . août 13

*Paquebots à deux hélices

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. n

Agence de Voyages **RIVET**

Billets par toutes les lignes pour EUROPE, ANTILLES, AMERIQUE DU SUD, etc.

3 croisières d'été pour 1908 La Méditerranée, (Palestine, Grèce, Turquie, Egypte). La Norvège, (le Cap Nord). Les Antilles, etc.

Bureau, avec une organisation complète pour billets de passage et renseignements.

13 boulevard St Laurent. Tél. M. 4097.

Brochures, circulaires, horaires, etc., envoyés sur demande 40—n

R & O NAV. CO.

Bureau des billets de la Ville, 128 rue St Jacques, vis-à-vis le bureau de poste.

AMERICA'S SCENIC LINE

Ligne MONTREAL-TORONTO (via les Mille Isles et Rochester, N. Y.) — tous les jours excepté les dimanches, à 12 heures, midi.

Ligne MONTREAL-TORONTO-HAMILTON (via les Mille Isles et la Baie de Quinté) — Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7.30 p.m. Taux spéciaux bas pour cette ligne.

Ligne MONTREAL-QUEBEC — Tous les jours à 7 p.m.

Ligne QUEBEC-SAGUENAY — De Québec les mardis, mercredis, vendredis et samedis, à 8.30 a.m.

199—l. m. M. j. v. n

OTTAWA RIVER NAV. CO.

LE VOYAGE A CARILLON $1.00

Splendide vapeur "Empress". Une heure et quart à Carillon. Prenez le convoi de 8 a.m., du G. T. R. pour le quai de Lachine. Voyage d'après-midi à Hudson, $1.00. Retour par l' "Empress" par les magnifiques lacs et rapides. Prenez le convoi du C. P. R., à 1.30 p.m., gare Windsor.

Billets—Gare Bonaventure; ou bureaux rue Saint-Jacques, Nos 134, 128, 178, 286; ou hôtel Windsor; gare du G. T. R., Saint-Henri; ou bureau principal, 165 rue des Communes. Tél. M. 1029. 199—n E

CIE NAVIGATION

TROISIEME CENTENAIRE DE QUEBEC, DU 19 AU 31 JUILLET 1908.

AVANTAGES SPECIAUX POUR ALLER VOIR LES DEMONSTRATIONS GRANDIOSES DURANT LES FETES.

LA CIE, durant ces fêtes, a préparé un service de CINQ VOYAGES SPECIAUX, afin de donner à ses passagers un temps raisonnable à Québec et l'avantage de coucher et de prendre les repas à bord du bateau, et à des prix modérés.

1er VOYAGE, SAMEDI, le 18 juillet, par le vapeur "WHITE STAR" ; départ de Montréal à 6 heures p.m. ; et retour à Montréal mardi matin, le 21. Prix, $15.00, passage repas et lit compris.

2e VOYAGE, LUNDI, le 20 juillet, par le vapeur "IMPERIAL" ; départ de Montréal à 6 heures p.m., et retour à Montréal, jeudi, le 23. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.

3e VOYAGE, MARDI, le 21, par le vapeur "WHITE STAR" ; départ de Montréal à 6 heures p.m., et retour à Montréal vendredi matin, le 24. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.

4e VOYAGE, vapeur "IMPERIAL", jeudi, le 23 ; départ de Montréal à 6 heures p.m., et retour à Montréal dimanche matin, le 26. Prix, $15.00. Passage, repas et lit compris.

5e VOYAGE, vendredi, le 24, par le vapeur "WHITE STAR" ; départ de Montréal à 6 heures p.m., et retour à Montréal seulement mardi, le 28.

Pendant son séjour à Québec, le "WHITE STAR" fera un voyage à SAINTE-ANNE DE BEAUPRE, spécialement pour les passagers, sans charge additionnelle. Prix, $20.00. Passage, repas et lit compris, ainsi que le voyage de SAINTE-ANNE DE BEAUPRE.

La CIE, à part ces voyages spéciaux, aura toujours un bateau chaque soir pour descendre à Québec, au prix régulier de $3.00, pour aller, et $5.00 aller, et retour. Pour information s'adresser au bureau, No 58 Notre-Dame Est, Montréal. 193—n

POUR L'EDUCATION

LE DEPUTE DE ROUVILLE, M. GIRARD, REMET A LA COMMISSION SCOLAIRE, LA SOMME DE $600.00 POUR L'EDUCATION.

Saint-Hilaire, 7 — Hier a eu lieu, au Parc Otterburn, le grand pique-nique annuel de l'union musicale de Marieville.

Environ un millier de personnes s'étaient donné rendez-vous dans cet endroit enchanteur, dont un grand nombre de dames. La fête fut charmante et se passa au milieu d'amusements divers : danse, courses de toutes sortes avec prix d'une réelle valeur et partie de concert. On était accouru en grand nombre de toutes les paroisses environnantes et tout le monde semblait enchanté de la journée si agréablement passée. Mais le clou de la fête fut certainement la partie politique improvisée, MM. Girard et M. Perrault, députés, et MM. Hormisdas Pelletier, avocat et le docteur Choquette, ayant bien voulu profiter de la circonstance pour adresser la parole aux assistants et leur parler avec enthousiasme de la politique d'éducation du gouvernement libéral actuel, et des devoirs du véritable patriote. Les applaudissements ne furent guère ménagés aux orateurs.

M. Girard, député du comté de Rouville, après avoir complimenté les organisateurs de la fête et les dames de s'y être rendues en aussi grand nombre, fit l'historique des ... ques, cette institution de ... aieux qui en profitaient pour s'instruire sur les choses du pays, au temps où les journaux étaient moins répandus. C'est du reste cette politique d'éducation qui a fait notre pays grand, l'égal des autres nations ; cette politique poursuivie si activement de nos jours par le gouvernement de l'honorable M. Gouin, qui veut que nos institutrices ne soient plus payées des salaires de famine ; que les ouvriers deviennent des contremaitres à la place des étrangers ; que nos financiers deviennent de véritables financiers et que nous n'ayons plus à enregistrer de faillites de banques dont le cultivateur plus que tout autre, souffre. Aussi, dans la dernière lutte, lorsqu'il promettait à la face de ses adversaires de tenir ses promesses et de donner au moins deux cents dollars à la seule commission scolaire de Saint-Hilaire, il ne s'attendait pas de revenir aussitôt devant ses électeurs avec des faits aussi encourageants. Nombreux et frénétiques furent les applaudissements, lorsque l'orateur remit au notaire J. M. Desrochers, de Saint-Hilaire, secrétaire de la commission scolaire de cette paroisse, la somme de $600. M. Girard termina son discours en disant que c'était par de tels actes qui valaient mieux que toutes les promesses, que le gouvernement libéral actuel, savait récompenser les comtés qui se dévouaient pour la noble cause de l'éducation.

Après, M. Girard, M. Maurice Perrault, député de Chambly, fit un éloquent discours, où il vanta la sage politique du gouvernement actuel et il se déclara heureux d'avoir l'occasion d'adresser la parole aux électeurs de son excellent ami, M. Girard, ses voisins.

MM. Hormisdas Pelletier, avocat, et le docteur Choquette, bien que pris à l'improviste, firent de très éloquents discours, approuvant de tout coeur la sage politique du gouvernement libéral actuel et félicitant MM. Girard et Perrault, deux des députés qui ont le plus fait pour le bien de leurs comtés respectifs.

La fête se termina joyeusement, dans des jeux de toutes sortes, et de magnifiques prix furent décernés aux vainqueurs.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Tricentenaire, Québec

DU 20 JUILLET AU 1er AOUT 1908

Billet Aller et Retour $4.90

Dates de départ: — Du 18 au 27 juillet inclusivement. Limite de retour, 3 août 1908.

Nouveau Tarif de tous les endroits de Québec pour Winnipeg et le Nord-Ouest Canadien, au prix d'un seul Passage

VIA CHICAGO, ST PAUL ET MINNEAPOLIS

EN VIGUEUR TOUS LES JOURS DEPUIS LE 14 JUIN 1908.

Prix de Montréal:

	1ière classe	2ième classe
Winnipeg, Man.	$35.50	$22.40
Emerson, Man.	35.50	22.40
Portage La Prairie, Man.	36.95	23.25
Carman, Man.	36.00	23.25
Brandon, Man	38.50	24.40
Neepawa, Man.	38.80	24.45
Yorkton, Sask	43.65	27.70
Régina, Sask.	43.65	28.90
Moose Jaw, Sask	43.65	29.75
Saskatoon, Sask	50.05	32.25
Prince Albert, Sask	51.55	33.25
Battleford, Sask	52.95	34.15
Vermillion, Sask	56.25	36.35
Edmonton, Alb.	60.10	38.95

et plusieurs autres points du Nord-Ouest Canadien.

ATTRACTIONS SPECIALES

Vitesse dans le Service des Trains, y compris le fameux "International Limited".

Double voie.

Accommodement excellent.

Voyez la magnifique installation électrique en usage à la Cie du Grand-Tronc sur les trains de passagers pour le passage du tunnel international St Clair.

Choix de 7 lignes de Chicago à St Paul et de trois routes au delà de St Paul.

SPECIAL

Billets de passage aller et retour pour les endroits de la côte nord du Pacifique et la Californie, via Chicago.

En vente jusqu'au 15 septembre.

Portland, Ore., Seattle Wash., Victoria, Vancouver, Westminster, C. B.	$104.30
San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal.	$105.05
Mexico, Mex.	$104.05
Denver, Colorado Springs, Pueblo, Col.	$ 65.00

Limite de retour, 31 octobre.

MONTREAL - PORTLAND - OLD ORCHARD - KENNEBUNKPORT, ME.

Le premier wagon-lit quittera Montréal à 8.15 p.m., Dimanche, 28 juin. Le premier wagon-salon quitterra Montréal, lundi, à 8.00 a.m., 29 juin. Le wagon-lit quittant Montréal samedi soir ira à Kennebunk seulement dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport prendront les Tramways Electriques à Kennebunk.

FAMEUX PARC ALGONQUIN, PARRY SOUND, HIGHLANDS OF ONTARIO

Ceux qui désirent visiter le fameux Parc Algonquin, Parry Sound et les Highlands d'Ontario, peuvent partir de Montréal à 8.30 a. m., les jours de semaine, arrivant à Depot Harbor à 9.20 p.m. Au retour, partant de Depot Harbor à 7.15 a.m., les jours de semaine, arrivant à Montréal à 8.00 p.m. Raccordement à Scotia Junction pour North Bay. Chars Pullman directs sur ces trains.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 134 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

MONTREAL TERMINAL RAILWAY COMPANY

BOUT DE L'ILE

L'endroit propice pour passer une agréable journée.

Bon Service. Taux bon Marché

Taux spécial de HUIT BILLETS pour UNE PIASTRE, maintenant en vigueu

Les tramways partent de l'avenue LaSalle. 184—m.j.s.n

SIR ROBERT **Burnett's GIN**

"Est le Meilleur Gin Sec" A

PELERINAGES ET MISSIONS

Messieurs les curés trouveront toujours chez

NAPOLEON GIROUX

LIBRAIRE

29 RUE NOTRE-DAME OUEST

MONTREAL.

Un assortiment complet d'articles de piété pour pèlerinage, missions et retraites. Toutes communications recevront notre prompte attention. 7,11

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

TROISIEME CENTENAIRE — A — QUEBEC

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

Au prix d'un trajet en première bons pour partir. . .

DU 18 JUILLET AU 27 JUILLET

Limite de retour: 3 Aout 1908

Service des Grands Lacs

SS. "Assiniboia", SS. "Manitoba", SS. "Athabaska" — Pour Sault Sainte-Marie, Port Arthur, Fort William et l'Ouest. Partant d'Owen Sound le mardi, le jeudi et le samedi.

L'"Assiniboia", ce nouveau et beau paquebot construit sur la Clyde et la dernière unité ajoutée à la flotte, inaugure sa première saison.

TRAINS DU TRANS-CONTINENTAL

Deux trains partiront tous les jours de la gare Windsor à 10.00 a.m., et 10.15 p. m., pour Winnipeg et Vancouver.

MONTREAL — PORTLAND — OLD ORCHARD, KENNEBUNKPORT, MAINE

(Via les Montagnes Blanches)

Les wagons-lits, service de tous les jours, y compris le dimanche, se rendront à Old Orchard et Kennebunkport, et chars salons toutes les jours, excepté le dimanche. Partant de Montréal à 9 a.m., et 7.45 p.m., tous les jours. Le wagon-lit quittant Montréal dans la nuit de samedi sera à Kennebunk seulement dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport seront transportés en chars électriques à Kennebunk.

SAINT-ANDRE-SUR-MER

Le service à wagon-lit direct est commencé, entre Montréal et Saint-André-sur-Mer, quittant la gare Windsor à 7.25 p. m., mardi, mercredi, jeudi et vendredi, et au retour, partiront de Saint-André, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, jusqu'au 14 juillet inclusivement. Du 15 juillet, jusqu'à nouvel ordre, le service sera semi-hebdomadaire. Les trains quitteront Montréal les mardis et vendredis et Saint-André, les lundis et mercredis.

ALLER ET RETOUR EN PREMIERE A

Vancouver, Victoria, Westminster	$104.30
Seattle, Tacoma et Portland, Ore.	104.30
San Francisco, Los Angeles	105.05
San Diego, Cal.	
Denver, Colorado Springs	65.00
Pueblo, Cal.	

Billets en vente jusqu'au 15 septembre. Bons pour revenir jusqu'au 31 octobre, 1908.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 129 RUE SAINT-JACQUES, voisin du bureau de poste.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE D'ETE

7.30 A.M. — Lévis, Québec, Murray Bay, Rivière du Loup, Cacouna et Petit Métis. Dimanche excepté.

EXPRESS MARITIME

MIDI — Samedi excepté. — Lévis, Québec, Rivière du Loup, Campbellton, Moncton, St Jean, Halifax et Sydney. Ce train a communication directe à Truro pour Sydney et Terreneuve

N. B. — Le samedi ce train ne va que jusqu'à Rivière du Loup.

4.00 P.M. — St Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et stations intermédiaires. Dimanche excepté.

OCEAN LIMITED

7.30 P.M. — Samedi excepté. — Lévis, Québec, Murray Bay, Riv. du Loup, Matapédia, Campbellton, Moncton, St Jean, Halifax et l'Ile du Prince Edouard.

11.45 P.M. — Dimanche, ex. — Train de nuit pour Lévis et Québec. Les passagers peuvent occuper le wagon-lit à partir de 9 heures.

BUREAU DES BILLETS

141 rue St Jacques. Tels. Bell Main 615, Marchands 202

H. A. PRICE, A. A. G. des Pass. GEO. STRUBBE, Agt. des billets

207—n

FAUX-COLS

Les faux-cols à pointes, droits et hauts rabattus, bien que tous repassés sur la même machine, exigent un traitement différent quand on leur donne la forme et le fini. La

TOILET LAUNDRY

"La buanderie qui connait son affaire", a installé une machine spéciale pour donner la forme et le fini à chacun de ces styles, ce qui explique probablement pourquoi cette buanderie repasse plus de 26,000 faux-cols chaque semaine.

425 RUE RICHMOND. TELEPHONE UP 3480

m. j. s

NOUVEAU RECORD

Paris, 7 — L'aéronaute Farman a établi un record, hier. Son aérophane a resté dans l'espace pendant plus de 20 minutes et a parcouru environ onze milles. Cet exploit fait gagner à Farman le prix Armengand de $2,000, pour le premier aéroplane pouvant se soutenir dans l'air, pendant quinze minutes.

43 nouveaux pianos droits sont offerts actuellement par The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond, à des conditions et des prix spéciaux. Si vous songez à l'achat d'un piano cet automne, vous y gagnerez à faire votre choix et nous le mettrons de côté pour vous. Personnel français. Catalogues illustrés et correspondance en français. r

CONVENTION ANNUELLE

De l'Association des Marchands Détailleurs du Canada.—Départ de Montréal pour Joliette, ce matin.

La quatrième convention annuelle du Bureau Provincial de la Province de Québec, de l'Association des Marchands Détailleurs du Canada, a commencé cet avant-midi à Joliette, et se continuera demain toute la journée. Des questions de la plus haute importance pour les hommes d'affaires et pour le public, y seront traitées.

Comme on peut en juger par le programme que nous publions ci-dessous, aujourd'hui et demain ne seront guère chômés, par les délégués à la convention.

SEANCE D'OUVERTURE

Aujourd'hui, le 7 juillet à 11 heures a. m. précises. Salle du Marché.

1—Souhaits de bienvenue par le président de la succursale de Joliette, M. Albert Gervais.

2—Le maire de Joliette, M. J. M. Tellier, M.P.P.

Le président de la Chambre de Commerce de Joliette, M. Camille Barrette.

2—Réponses par président du Bureau Provincial, M. T. Béland.

M. A. L. Dupuis, 1er vice-président Provincial.

M. L. F. Hébert, 2ème vice-président Provincial.

M. J. E. Hébert, Trésorier Provincial.

M. J. A. Beaudry, secrétaire Provincial.

M. E. M. Trowern, secrétaire Fédéral.

Présidents des succursales représentées.

3—Enregistrement des délégués.

4—Lecture des minutes de la dernière convention.

5—Ajournement de la séance.

Séance de l'après-midi à 2.30 p. m. précises.

6—Réception des résolutions à être prises en considération.

7—Réception du rapport du président provincial.

8—Réception du rapport du secrétaire provincial.

9—Réception du rapport du trésorier provincial.

10—Considération et disposition des rapports ci-haut mentionnés.

11—Conférence sur le système coopératif, par M. E. M. Trowern, secrétaire fédéral.

12—Ajournement de la séance.

Mardi, le 7 juillet à 8 hrs p.m. précises.

13—Concert en plein air par la fanfare de Joliette, au Parc Renaud. Discours. Feu d'artifice.

MERCREDI, 8 JUILLET 1908

Séance de l'avant-midi à 10 hrs a.m. précises.

14—Considération et disposition des résolutions reçues.

15—Ajournement à 1 heure.

Séance de l'après-midi à 3 hrs p. m. précises.

16—Continuation de la considération et disposition des résolutions reçues.

17—Election des officiers.

18—Installation des officiers.

19—Remarques dans l'intérêt de l'Association.

Les messieurs dont les noms suivent, sont partis de Montréal ce matin par le train de 8.45 heures, gare du Grand Nord, pour aller prendre part à la convention:

MM. J. G. Watson, président fédéral; J. O. Gareau, ex-président provincial; W. N. Boivin, ex-président succursale de Montréal et président de la Section des Marchands de Nouveautés; l'échevin J. D. Couture, O. Lemire, ex-président des Marchands de Nouveautés; A. Laniel, président de la succursale de Montréal et de la section des Marchands Epiciers; J. D. Boileau, premier vice-président de la section des Epiciers; J. G. Fillon, premier vice-président de la succursale de Montréal et président de la section des Pharmaciens; J. A. Beaudry, secrétaire-provincial et trésorier fédéral; A. Rouleau, secrétaire de la succursale de Montréal de l'Association des Marchands de Nouveautés.

Prendront aussi part à cette convention MM. T. Béland, de Québec; P. J. Côté, de Québec; J. A. Wigget, de Sherbrooke; T. Bonnival, de Trois-Rivières; F. St Germain, de Lachine; L. H. Hébert, de Shawinigan; L. E. Hébert, de St Jean; A. L. Dupuis, de Coaticook; A. J. Hudon, de Richmond, et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Jeudi, le 9 du courant, c'est-à-dire, le lendemain de la convention, aura lieu, aussi à Joliette le dix-neuvième pique-nique annuel de la Section des Marchands de Nouveautés. Ce pique-nique, par le grand nombre de billets vendus, par la variété du programme et par la richesse des prix qui seront distribués, promet d'être le mieux réussi de tous les pique-niques donnés jusqu'ici par les Marchands-Détailleurs.

Les excursionnistes se rendront à Joliette par train spécial du chemin de fer Grand Nord, et le train partira de la gare à l'angle des rues Moreau et Ste Catherine Est, à Montréal, jeudi le 9 juillet à 8.30 heures a.m., précises. Le départ de Joliette s'effectuera vers les 5.30 heures p. m.

Le programme suivant sera exécuté:

COURSES ET AMUSEMENTS

No 1—Course de 50 verges, ouverte aux jeunes filles âgées de moins de 15 ans. 1er prix, 1 boîte à bijoux en or. 2e prix, 1 porte musique en peau Crocodile.

No 2—Course de 75 verges, ouverte aux jeunes garçons âgés de moins de 12 ans. 1er prix, 1 jeu de baseball. 2e prix, 1 jeu de crosse.

No 3—Course de 75 verges, ouverte aux femmes et filles âgées de plus de 16 ans. 1er prix, 1 Cadran de Fantaisie en or. 2e prix, 1 paire de statuettes en bronze et 5 prix d'un abonnement au "Patron Gorcy".

No 4 — Course de 100 vgs. ouverte aux jeunes garçons de 13 à 16 ans. 1er prix, 1 hamac; 2e prix, 1 bat et 1 baseball.

No 5. — Course de 200 vgs. ouverte aux voyageurs de commerce en nouveautés de Montréal. 1er prix, un voyageur recouvert en cuir; 2e prix,, une "automobile"; 3e prix, 1 chapeau Buckley donné par la maison Waldron, Drouin et Cie.

No 6. — Course de 200 vgs. ouverte aux marchands de nouveautés de Montréal et les marchands de Joliette. 1er prix, 1 horloge ornementée sur or de 14 karats; 2e prix, un nécessaire de voyage en cuir de Russie; 3e et 4e prix, 1 chapeau Buckley donné par la maison Waldron, Drouin et Cie.

No 7. — Une partie de baseball entre les marchands de nouveautés de Montréal et les marchands de Joliette. Prix: un porte-cigare monté en or donné à chaque gagnant. L'arbitre: une urne en porcelaine avec gravure antique.

No 8. — Concours du pot cassé. 1er prix, 1 service de brosses monté sur ébène; 2e prix, un service casse-noix en argent.

PROGRAMME DES DANSES

1—Grande marche-valse.
2—Valse-Lancier.
3—Bellfill.
4—Gavotte.
5—Three Step.
6—Valse-Quadrille.
7—Schottish.
8—Valse Merry Widow.
Extra: Valse-Lancier, Valse Quadrille.
9—Gavotte.
10—Two Step.
11—Valse-Lancier.
12—Polka.
13—Valse-Quadrille.
14—Valse Amoureuse.
15—Valse-Lancier.
16—Bellfill.
17—Valse "Home Sweet Home".

La décision des juges, quant aux entrées, etc., sera finale.

Les prix seront distribués sur le terrain.

La Société des Marchands-Détailleurs ne se tient nullement responsable des pertes ou accidents que les excursionnistes pourront éprouver.

Les juges seront les messieurs suivants: O. Lemire, J. O. Gareau, J. A. Beaudry, A. Giroux, G. Coutu, T. Béland, E. Lamy, Albert Gervais, J. B. Letendre, Jos. Desroches, B. Charbonneau, J. A. Jacob, J. G. Watson, E. M. Trowern.

EXCURSION DES MARCHANDS DE NOUVEAUTES

L'excursion des Marchands de Nouveautés tel que nous l'annoncions samedi dernier, aura lieu jeudi prochain, le 9 juillet, à Joliette, les excursionnistes partiront par train spécial, à la gare du Grand Nord, coin des rues Moreau et Sainte-Catherine Est, à 8½ heures a. m. précises.

La convention des Marchands Détailleurs s'est ouverte ce matin à Joliette, et les délégués étaient très nombreux. Le pique-nique des Marchands de Nouveautés de Montréal sera la clôture de la convention. M. W. U. Boivin, président des Marchands de Nouveautés de Montréal, est à mettre la dernière main aux préparatifs, et nous assure que tout fait prévoir un succès sans précédent. Que les marchands et leurs familles prennent avantage de cette excursion et se rendent en foule à Joliette.

La ville de Joliette a déclaré ce jour, fête civique et les marchands de l'endroit ont fait tout en leur possible pour recevoir dignement les marchands de la province et de Montréal.

Les salles de la société d'agriculture, à Joliette ont été mises à la disposition des excursionnistes et tout le monde aura l'avantage de bien s'amuser même si la température n'était pas favorable.

L'excursion aura lieu beau temps ou mauvais temps.

ILS QUITTERONT L'AMERIQUE

NOS GLOBE-TROTTERS, M. H. BERTRAND ET E. BRIERE SONT EN ROUTE VERS NEW YORK. — DE LA ILS TRAVERSERONT L'ATLANTIQUE.

Boston, Mass., 7 — Arthur Bertrand et Joseph-Edouard Brière, de Montréal, qui ont entrepris de faire le tour du monde à pied, en deux ans, sont actuellement en route vers New York. De là, ils traverseront l'Atlantique et se rendront en Europe.

Bertrand dit qu'ils s'attendent à faire, en moyenne, 45 milles par jour. Nous lui avons demandé comment ils feraient pour traverser la mer, puisqu'ils n'ont point d'argent. Nous monterons dans le navire, a-t-il répondu, et il faudra bien qu'on nous transporte. Il est bien entendu qu'on n'aura pas l'âme assez méchante pour nous jeter à l'eau.

ELECTION DE COMMISSAIRES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St-Jérôme, 7. — M. Camille de Martigny a été élu commissaire d'écoles pour la ville hier. Ses adversaires étaient MM. S. Gilbert et F. Lorrain. Dans la paroisse M. Magl. Filion a été élu par acclamation.

M. Alfred Duranleau, avocat, élu hier par acclamation, commissaire d'écoles de la Ville de St Louis, en remplacement de l'ex-maire Gélinas.

COMMERCE ET FINANCES

GRAINS ET FARINES

Les derniers avis télégraphiques es ont comme suit les marchés d'Europe
LONDRES : —
Blé en transit, ferme.
Maïs en transit, ferme, peu actif.

Blé disponible, ferme.
Blé Manitoba, No 1. . . .8s 2d à 8s 3d
Blé rouge d'hiver No 2: . . . . .7s 3½d à 7s 5½d
Futur maïs, ferme.
Juillet. 7s 3¼d
Septembre. 7s 1 3-8d
Décembre. 7s 1 5-8d
Futur maïs, ferme.
Juillet. 5s 5d
Septembre. 5s 3 1-8d
Maïs disponible, ferme.
Américain nouveau . .6s 2½d à 6s 3d

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE — Marché tranquille, demande modérée.
Avoine blanche No 2. . .48½ à 49c
Avoine No 3. . . . . . . .47c
Avoine No 4. . . . . . . .46c
Avoine rejetée. . . . . .44 à 44½c
Manitoba rejetée. . . .46½c à 47c

FARINE — Demande locale, campagne, peu active, prix soutenus.
Patente du printemps, sac. . .$6.10
Seconde. $5.60
Patente d'hiver. $5.00
Straight rollers. . . . .$4.40 à $4.50
Straight rollers en sacs. .$2.00 à $2.10
Extras. . . . .$1.65 à $1.75

ISSUES DE BLE—Marché ferme.
Son Manitoba. . . . . .$22.00 à $23.00
Recoupes — Shorts. $25.00
Son d'Ontario. . . . .$19.50 à $20.00
Moyens. . . . .$2[illegible].00 à $26.00
Recoupes — Shorts. .$24.50 à $25.00
Moulée pure. . . . . .$30.00 à $32.00

FARINE D'AVOINE—Marché tranquille, à $2.50 le sac.

FARINE DE MAIS—Tranquille, de $1.85 à $1.95.

FOIN: Facile. Nous cotons No 1 $10.50 à $11.00; No 2, de $9.00 à $9.50; No 2 ordinaire, de $8.50 à $9.00 et trèfle pur, à $7.50; trèfle mêlé, à $7 la tonne, en gare.

INDUSTRIE LAITIERE

FROMAGE — Marché tranquille et faible. Nous cotons: fromage de l'Ouest, 11 7-8c à 12c; de l'Est, 11½ à 11¾c.

BEURRE — On cote comme suit, crémerie de choix, de 23c à 23¼c en gros lots, et 24c aux épiceries.

PRODUITS DE LA FERME.

OEUFS—Assez bonne demande et prix sans changement. Nous cotons: oeufs frais, de choix, 22c; No 1, 19c; No 2 16c la douzaine.

PATATES—La demande est bonne Nous cotons: montagnes vertes en gare de 80c à 85c; blanches de Québec de 75 à 80c; rouges 70c à 75c le sac; en petits lots, montagnes vertes sont cotées $1.00, blanches de Québec à 95c à $1.05 et les rouges de 90c à 95c.

FEVES. — Le marché est ferme. Fèves par jobs, $2.05 à $2.10 le boisseau.

LE MIEL — Demande pour les besoins actuels: prix fermes.
Blanc, en gâteau. . . . . . . .à 13½c
Brun. . . . . .de 12½c à 13c

SIROP D'ERABLE — Le sirop se vend de 5c à 5¼c par quart; et 6c à 6¼c en bidon, la livre. Sucre nouveau, de 6c à 7c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX

PORCS VIVANTS: Demande bonne, prix ferme. Les lots de choix sont cotés à $6.30 à $7.25 le 100 livres. Porcs abattus à l'abattoir se vendent $9.50 à $9.75 le 100 livres.

SALAISONS — Gros lard canadien tierces, $32 à $32.50; en baril, $21.50 à $22.00.

SAINDOUX — Composé, tierces de 375 livres, 9¼c; boîtes de 50 livres, 9½c; seaux de 20 livres, 9¾c; saindoux pur, tierces de 375 livres, 12c; boîtes de 20 livres, 12½c; seaux de 20 livres, 12c.

JAMBONS — De 25 livres et plus 12½c; de 18 à 25 livres, 13c; de 12 à 18 livres, 13c; de 8 à 12 livres 13½c.

BOEUF—Choix, $6.00 à $6.25; bon, $5.50 à $5.75; assez bon, $4.75 à $5.25; commun, $4.25 à $4.50; inférieur, $3.50 à $4.00 le cent livres.

VEAUX — Choix, $8 à $10; de $2 à $5.00.

AGNEAU — De $4.75 à $5 chacun.

MOUTON — Choix, 4 à 4¼c.

VENTES D'HIER APRES-MIDI:

Detroit Unit.—10 à 41½, 1 à 42½, 25 à 40½, 25 à 40¼, 15 à 40¼, 10 à 40½.
Dom. Iron Com.—25 à 14 7-8.
Mont. Power.—25 à 93¾, 25 à 93½, 1 à 93.
[illegible] Rts.—98 à 4 1-8.
Can. Pac. Rwy.—4 à 161.
Toronto Rls.—10 à 98½, 4 à 98½, 1 à 98½.
L. Wodos Comon.—5 à 86, 1 à 86½.
Mackay Pref.—3 à 64, 10 à 64¾.
Mexican Comm.—50 à 55½.
[illegible] Pfd.—10 à 93.
D. Iron Pref.—5 à 59½, 50 à 60½.
Bk of Mt.—3 à 234, 1 à 233.
Molson Bk.—3 à 195, 2 à 195.

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies à la "Presse" par M. L. J. Des Rosiers, courtier, 47 rue Saint-Vincent:

NOM	Valeurs	Offre	Demande
Colombie Anglaise			
Consolidated Mines	$100.00		
Canadian Gold Fields	.10		
Rambler-Cariboo	1.00		
North Star	1.00		
Monte Christo	1.00		
White Bear	.10		
International Coal & Coke	1.00		
Diamond Vale Coal	1.00	12	14
Alberta Coal & Coke	1.00		
Dominion Copper	10.00		
Novelty	.10		
Granby	100 00		
COBALT			
Cobalt Lake	1.00	14	16
Cobalt Central	1.00	33	35
Coniagas	5.00	5 25	5 75
Crown Reserve	1.00	49½	50
City of Cobalt	1.00	1 25	1 50
Foster	1.00	40	45
Green Meehan	1.00	10	14
Kerr Lake	5.00	2 50	3 00
Little Nipissing	1.00	28	30
McKinley-Dar-Sav	1.00	72	76
Nipissing	5.00	6⅞	7⅛
Nova Scotia	1.00	27	29
Peterson Lake	1.00	14⅝	15½
Right of Way	1.00	2 50	3 00
Silver Queen	1.00	1 02	1 07
Silver Leaf	1.00	12	12⅝
Trethewey	1.00	78	80
Temiskaming	1.00	41	43
Mon. Reduction & Smelting	5.00		
" " " Pri	5 00		1 00
Empire Cobalt	1.00		
Larose Consolidated	5 00	5 20	5 30

VENTES DE L'AVANT-MIDI:

500 Crown Reserve à. 48
1000 Crown Reserve à (12 jrs). .50
1000 Crown Reserve à (30 jrs). .53
1000 Crown Reserve à (30 jrs). .53
500 Crown Reserve à. 49½
500 Crown Reserve à. 50
66 Tretheway à. 78

LA CROWN RESERVE

La plus grande partie du fret, dans lequel 800,000 actions de la Crown Reserve étaient comprises, a été converti.

LE DOMINION STEEL

La production de la Dominion Steel, pendant le mois de juin, quoique satisfaisante, est au-dessous de celle du mois de mai. En voici le détail:

	Juin tonnes.	Mai tonnes.
Fer en gueuse	21,180	21,864
Lingots d'acier	20,280	25,650
Blooms	20,430	20,045
Rails	14,220	12,316
Baguettes	3,310	3,765

DIVIDENDE DU DOMINION COAL

La Dominion Coal a déclaré un dividende semestriel de 3½ pour cent sur le stock privilégié, payable le 1er août aux actionnaires du 21 juillet.

LES RECETTES DU SOO RAILWAY

Les recettes du Soo pour le mois de mai accusent une grande diminution; elles ont été de $188,927 contre $563,387 l'année précédente. Pour les 11 mois les bénéfices nets ont été de $4,016,829 contre $5,017,755.

Le tableau suivant montre le détail des recettes pour les 11 mois:

	1907.	1908.
Fret:—	$ 8,656,665.11	$ 7,302,983.03
Passagers:—	2,400,807.32	2,481,104.14
Malles des Etats-Unis:—	255,026.00	290,870.16
Express:—	173,317.67	164,505.03
Télegraph:—	70,976.59	52,134.73
Miscell:—	175,495.90	337,507.40
Total:—	$11,732,288.69	$10,589,104.49
Dépenses d'exploitation:—	$ 1,328,249.19	$ 1,205,813.31
Equip. général:—	1,314,682.59	1,261,686.82
Dépenses du trafic:—		216,104.93
Dépenses du transpt.—	3,854,198.47	3,707,567.90
Dépenses générales:—	217,402.94	181,101.60
Total:—	$ 6,714,[illegible]33.14	$ 6,572,274.56
Net:—	$ 5,017,755 55	$ 4,016,829.93

LE NEW YORK CENTRAL

Les bénéfices nets du New York Central, toutes lignes comprises, pour le mois de mai ont été de $3,500,000, soit une diminution de $1,028,000.

STATISTIQUES INTERESSANTES DU PORT DE MONTREAL

Les chiffres qui nous sont fournis par le Board of Trade nous montrent que les exportations du Canada ont augmenté cette année dans des proportions considérables.

L'augmentation du commerce du blé est surtout frappante. Les statistiques démontrent que depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à la fin de juin il est passé par le port de Montréal, 2,193,920 minots de blé de plus que dans la période correspondante de l'an dernier. Ce sont là des chiffres bien convaincants, et qui ne peuvent que nous faire espérer les plus grandes destinées pour le port de Montréal.

Au commencement de la saison, rien ne faisait prévoir une telle activité, une telle prospérité dans le commerce d'exportation.

Les exportateurs disaient eux-mêmes que la saison serait des plus mauvaises. Les exportations de blé-d'Inde et de certains autres grains sont bien venues un peu confirmer leurs craintes en montrant une forte diminution comparées à celle de l'an dernier, mais cette diminution fut facilement compensée par les gains faits sur différentes autres matières d'exportation, notamment le blé.

Les rapports démontrent qu'il y a eu baisse dans l'exportation de la farine et de l'avoine. Le commerce de la farine est cependant très sujet aux fluctuations et peut être très en baisse sans indiquer une mauvaise situation pour les autres matières commerciales.

Le beurre a été exporté en beaucoup plus grande quantité cette année que l'an dernier, mais par contre l'exportation du fromage a quelque peu diminué. A une légère diminution dans l'exportations de la viande en paquet correspond une assez bonne augmentation dans celle du jambon et du bacon.

L'exportation du foin a considérablement augmenté. Le marché aux bestiaux a cependant été assez calme avec pour résultat une forte diminution dans les exportations.

Voici un tableau des exportations pour les périodes correspondantes de 1907 et 1908.

	1907.	1908.
Blé, minots	4,931,616	7,125,536
Blé-d'Inde	1,590,262	189,706
Pois	41,609	52,706
Avoine	1,432,940	16,886
Orge	267,158	349,488
Sarrasin	1,443	16,683
Farine	169,763	142,413
Beurre boîtes	1,026	10,590
Fromage, boîtes	297,652	256,455
Viande, boîtes	39,078	34,432
Jambon et bacon	10,321	13,606
Foin, paquets	16,466	57,662
Têtes de bétail	21,387	11,597

RENDEMENT DES VALEURS CANADIENNES

	Prix	Dividende	Rendement
Bell Telephone	136	8	5.89
C. P. R.	160	7	4.38
Coal Com.	52	4	7.69
Coal Pref.	100	7	7.00
Textile Com.	41	5	12.20
xTextile Pref.	82	7	8.54
Halifax St	97	6	6.19
xMont. St.	173	10	5.78
Toronto St.	98	6	6.12
Twin City	88	5	5.68
Illinois Pref.	83	6	7.23
Do. Pref.	110	7	6.36
xMontreal Steel	59	7	11.86
xDo. Pref.	93	7	7.53
Power	93	6	6.45
Sault	109	6	5.50
Telegraph	135	8	5.93
Mont. Cotton	105	8	7.62
Mackay	63	4	6.35
Do. Pref.	64	4	6.25
Scotia	43	6	13.97
Ogilvies Pref	117	7	5.98
Richelieu	72	5	6.94
Shawinigan	68	4	5.88
LES BANQUES			
Montréal	233	10	5.30
Molson	195	10	5.13
Commerce	158	8	5.80
Merchants	153	8	5.23

x Ex-dividende.

NOUVELLES MARITIMES

Le nombre considérable des passagers de troisième qui retournent dans leur pays respectif est sans égal dans l'histoire de l'émigration américaine. Des milliers de personnes, venues du sud de l'Europe s'embarquent chaque semaine sur les trasatlantiques.

Les paquebots de la Méditerranée ne transportent jamais plus de trois cents immigrants. Ils retournent chaque semaine avec plus de 1,000 passagers.

Le 13 juin, le "Friedrich der Grosse" arrivait à New York, venant de la Méditerranée, avec 64 passagers de première classe, 118 de seconde et 86 de troisième classe. Lorsqu'il retourna en Europe, une semaine après, il avait à son bord, 159 passagers de première, 167 de seconde et 1007 de troisième.

Le "Cretic" arriva aussi à New York le 13 juin ; il avait 173 passagers de troisième. Il retourna en Europe le 20 juin avec 1539 passagers. Le "Madona," arrivé à New York le 16 avec 160 passagers de troisième, retourna le 24 avec 1238 passagers de troisième classe.

Le "Princess Irene," arrivé le 10 juin avec 110 passagers de troisième, retourna le 20 avec 1069 passagers de troisième classe.

On voit par ces chiffres combien nombreuses sont les personnes qui quittent les ports américains pour retourner dans leurs vieux pays.

Ce matin, vers les cinq heures, l'"Ionian," de la ligne Allan, est entré dans le port de Montréal, arrivant de Glasgow. Un autre paquebot venant de ce port est attendu aujourd'hui : c'est l'"Athenia," de la ligne Donaldson.

Les paquebots qui doivent arriver aujourd'hui à Montréal sont le "Turcoman," de la ligne Dominion, et le "Manchester Shipper."

Une revue américaine, "The Marine Review," vient de publier un article qui cause une grande sensation dans les chantiers de marine. Le gouvernement canadien ne protégerait pas suffisamment la construction des vaisseaux et paquebots au Canada. Des droits devraient être imposés ; cela donnerait à l'industrie canadienne un plus bel essort.

DANS LE PORT DE MONTREAL

Le "Marina," de la Cie Robt. Reford; quai Jacques-Cartier ouest.
Le "Beaverton," canal de Lachine.
Le "Tunisian," de la ligne Allan ; quai Alexandra, ouest.
Le "Dominion," de la ligne Dominion; quai Alexandra, ouest.
Le "Bengore Head," de la Cie McLean Kennedy, Windmill Point.
Le "Montréal," de la Cie du Pacifique Canadien ; quai King Edward.
Le "Cervona," de la Cie Robt. Reford; quai King Edward, ouest.
Le "Fashoda," de la Cie McLean Kennedy, quai Windmill Point.
Le "Sicilian," de la ligne Allan, venant du Havre, est attendu à Québec cet après-midi et arrivera à Montréal mercredi après-midi.
Le "Parisian," de la ligne Allan, qui a quitté Montréal le 27 juin, est arrivé au Havre hier après-midi.

Ce soir, concert au "Sailors' Institute." M. Hatch, assisté par Miles Emily Henderson, Shearing et Rose Gearey et avec le concours de MM. McKenzie, W. J. Moule, H. H. Cato, Deane, Jones et Bos'n Grant, interprètera différents morceaux de musique et donnera quelques déclamations.

Demain soir, concert au club des marins catholiques, sous les auspices des Chevaliers de Colomb, cour 465. On promet pour cette soirée un magnifique programme.

LES AMIS D'OCCASION

COMMENT UN JEUNE INGENIEUR ANGLAIS S'EST FAIT FILOUTER, SAMEDI SOIR, PAR UN "PAYS" D'OUTRE-MANCHE.

Il faut toujours se défier des gens qu'on rencontre pour la première fois, car suivant le vieil axiome: l'habit ne fait pas le moine.

C'est à quoi aurait dû songer le nommé Alexander Ross, qui habite une pension, au No 129, avenue du collège McGill.

Ross, qui est un jeune ingénieur, arrivait de Thetford Mines, mardi drenier avec, dans sa poche, une somme de $90.

Notre ingénieur se dirigeait vers Toronto où une position lucrative lui a été offerte.

Samedi soir, il fit cependant la rencontre d'un inconnu, l'un de ses compatriotes d'outre-manche, qui l'invita à prendre un verre avec lui. Ross accepta et s'en alla trinquer avec son ami d'occasion.

Hier matin, il se réveilla et sa première pensée fut pour l'argent qu'il avait soigneusement caché dans l'une des poches de son paletot la veille.

Il ne lui restait plus que quelques sous.

Ross s'en alla alors porter plainte à la Sûreté qui a institué aussitôt une enquête.

A LA COUR D'AMIRAUTE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7. — MM. Thom et Laverie, chargés d'évaluer les dommages causés au "Gaspesian", par suite de la collision de ce navire avec l'élévateur à grain, No 7, de la "Montreal Elevator Company", l'été dernier, accordèrent une somme de $42,917 aux demandeurs. Mais les défendeurs, trouvant ce montant excessif et nullement en rapport avec les preuves données à l'enquête, décidèrent d'appeler de cette décision. La cause a été entendue hier, à la cour d'amirauté, par le juge Routhier. Mtre Gibson, représentant les intérêts de la "Montreal Elevator Company" et maître Pehlland, C. R., ceux des propriétaires du "Gaspesian".

LES SOCIALISTES

New York, 7 — Le parti ouvrier socialiste a fait le choix de ses candidats à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis. Les deux candidats sont : Pour président, Martin B. Preston, du Nevada ; pour vice-président, Donald Munro, de la Virginie.

Le choix de Preston fut fait à l'unanimité et accueilli par les délégués et l'auditoire avec des applaudissements enthousiastes.

Le programme adopté est identique à celui adopté il y a quatre ans et se déclare en faveur de la substitution de la communauté coopérative à "l'état actuel de production sans plan, de guerre industrielle et de désordre social."

VERS LES GLACES

New York, 7 — Le commandant Peary a quitté, hier après-midi, à bord du navire "Roosevelt", le quai de la 24ème rue Est pour se rendre aussi loin que possible dans les glaces du nord, d'où il s'élancera vers le pôle. Le commandant Peary, les membres de l'équipage, et plusieurs invités étaient à bord du navire, qui fut conduit par un remorqueur du gouvernement jusqu'à City Island, où il restera à l'ancre jusqu'à demain. Il se rendra alors à Oyster Bay, où le président Roosevelt en fera l'inspection avant son départ pour le nord.

A LA POLICE

Victor Brossard, 6 rue Condé et James O'Donnell, 17 Condé, ont été arrêtés par les constables Laflamme et Larmont, sous soupçon d'avoir dépouillé un M. John Boyle, mécanicien, de sa chaîne et de sa montre.

Les bambins Dumontier, Turcot et Murray ont été trouvés coupables d'avoir pénétré avec effraction dans l'épicerie de M. Savard, angle de l'Avenue Mont-Royal et Saint-André.

Ils recevront leur sentence plus tard.

Pour avoir commis trois vols, le nommé Henri Poirier dont nous annoncions l'arrestation récemment, a été condamné à douze mois de prison.

PIANOS
MARTIN-ORME
AU SOMMET
L'instrument qui se fait des amis partout. Une occasion spéciale maintenant offerte ; caisse unie ; n'a jamais servi. Venez le voir. Paiements faciles.
H. A. Wilder & Co., 292 STE CATHERINE OUEST MONTREAL.
7,8,10

DEMONSTRATION ET EXHIBITION
DES CELEBRES
PIERRES INDIENNES A AIGUISER
Présentées par THE PIKE MFG. CO. durant une semaine,
AUX ENTREPOTS DE
THE CANADIAN FAIRBANKS CO, LTD.
444 RUE ST JACQUES.
Tous les machinistes et ceux qui se servent d'outils sont invités.
Tout mécanicien qui visitera cette exposition recevra une magnifique pierre à aiguiser souvenir.
LES PIERRES INDIENNES AIGUISENT TOUT.
De toutes grandeurs et formes.
k

THE ROYAL BANK OF CANADA
est déménagée au NOUVEL EDIFICE de la banque, 147 rue Saint-Jacques.
6—m.j.s—n s

Frais
CELEBRE CUT PLUG DE THOMSON
Durable
PROCUREZ-VOUS
de cet excellent tabac à fumer avant de partir pour votre partie de pêche.
Si le poisson ne mord pas, la bonté de ce tabac sera une ample compensation.
¼ lb 40c. ½ lb 75c.
GEORGE THOMSON & BROTHER
122 rue St Frs-Xavier, - - Montréal.

PAR MARCOTTE & FRERES

VENTE AU COMMERCE

à nos salles rue Saint-Jacques,

Mercredi, 8 Juillet, à 10 Hrs.

sans réserve et en lots pour le commerce.

20 caisses de sous-vêtements en laine.
10 caisses de chaussures assorties.
8 caisses de toiles de ménage.
8 caisses de hardes de confection.
5 caisses de tweeds, serges, etc.
30 caisses de chapeaux de feutre pour hommes.
25 caisses de casquettes en drap et autres.
5 caisses de bas et chaussettes.
50 ballots de ouate.

Etoffes à costumes, dentelles, étoffes à robes, cotonnades, chemises, gants, cravates, bretelles, rubans, parapluies, jupes de robes, blouses, soies, articles de fantaisie et grand nombre de consignations.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

206—3

Avis de Faillite

In Re

J. D. RACETTE, 880 rue Sainte-Catherine Est, marchand-tailleur.

Les soussignés vendront à l'encan public, lundi, le 13 juillet 1908, à 11 a.m. :

Lot 1—Stock de tweeds	$536.32
Garnitures, boutons, etc.	25.00
Meubles et garnitures du magasin	175.00
	$736.32
Lot 2—Créances d'après liste	719.00

Conditions : comptant. Un dépôt d'au moins 10 pour cent sera exigé sur adjudication. Le magasin sera ouvert à l'inspection le 11 du courant, et on pourra obtenir tous les autres renseignements des soussignés.

WILKS ET MICHAUD, Curateurs, 205 rue Saint-Jacques.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
Montréal, 6 juillet 1908. 7,11

PAR FRASER & FRERES

CHEVAUX supérieurs, Voitures de Prix, Splendides Harnais, Etc., à l'Encan.

Nous avons reçu instructions de M. Max. Lapointe, maître-charretier, qui abandonne les affaires, de vendre à l'encan, SANS RESERVE, à ses écuries,

274-278 RUE VISITATION
MERCREDI MATIN, 8 JUILLET

tous ses chevaux de valeur, voitures, harnais, etc., comprenant quatre magnifiques coupés doubles, tous faits par Ledoux, modernes sous tous rapports, en parfait ordre ; un ayant servi quelques semaines seulement ; tous ont les meilleurs pneus en caoutchouc. Une victoria simple et une double, avec pneus en caoutchouc, de Ledoux.

15 chevaux de classe supérieure, comprenant deux splendides paires de bais assortis, chevaux de voiture ; un lot exceptionnellement beau de chevaux ; 2 carrioles de charretier, un "set" de belles robes en boeuf musqué, un autre de belles robes noires, 4 harnais doubles de qualité supérieure montés en argent ; un simple du même genre ; un lot de belles nattes de voiture, couvertures, fouets, articles divers d'écurie ; pupitre de bureau, etc. Cet encan, sans réserve, attirera assurément des foules car ce sera le plus important du genre qui ait été fait à Montréal. Les voitures de M. Lapointe sont reconnues comme les meilleures que l'on puisse acheter.

VENTE à 10.30 HRS.
FRASER FRERES, Encanteurs.
30.2,4,6,7

MEUBLES DE MENAGE D'OCCASION de toute description.

Grand encan régulier à nos salles de ventes,

453 SAINT-JACQUES
angle de la rue des Inspecteurs.
Vendredi 10 Juillet, à 10 Hrs.A.M

Consignations sollicitées, promptes remises au comptant.

Vente privée, tous les jours, de meubles de bureau et de ménage, neufs, coffres-forts à l'épreuve du feu, chaloupes et canots, carrosses, harnais, etc. Grandes occasions au comptant.

FRASER FRERES, Encanteurs.
4.7.9

VENTE D'IMMEUBLES

Mercredi, le 8 juillet prochain, à 10 heures A.M.

les immeubles suivants dépendant de la succession de feu Philippe Laferrière et al., seront vendus et adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, au bureau du notaire soussigné, savoir :

1o L'immeuble Nos 738 à 748 rue Berri ;
2o L'immeuble Nos 47 à 55 rue Dorchester ouest ;
3o L'immeuble Nos 89 à 99 rue Selby ;
4o L'immeuble No 53 rue Saint-Hubert ;
5o L'immeuble Nos 1151 à 1151 rue Saint-Denis ;
6o L'immeuble Nos 237 à 241 rue Delisle ;
7o L'immeuble Nos 60 à 62A rue Saint-Charles ;
8o L'immeuble Nos 164 à 172 rue Saint-Charles ;
9o L'immeuble Nos 174 à 180 rue Ryde ;
10o L'immeuble Nos 293 à 297 avenue Colonial, ci-devant appelée rue Saint-Hippolyte ;
11o L'immeuble Nos 136 à 158D rue Boyer, ci-devant appelée rue Voyer ;
12o L'immeuble Nos 831 à 839 rue Sanguinet et 461 à 465 rue Marie-Anne ;
13o L'immeuble Nos 265 à 281 rue Maisonneuve.

Chacun desdits immeubles sera vendu tel qu'il se trouve actuellement, avec circonstances et dépendances.

Les conditions de la vente seront connues le jour de la vente ou avant, en s'adressant au notaire soussigné.

N. PERODEAU, Notaire, 7 Place d'Armes, Montréal.
Montréal, juin 1908. 25,26,30,2,4,6,7

Province de Québec, District de Montréal. No 2369 } COUR SUPERIEURE

MacGregor Barclay, de la cité et du district de Montréal, étudiant, demandeur, vs O. Moskovitch, du même endroit, marchand, défendeur. — Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 30 juin 1908. L. C. W. Dorion, député-protonotaire. 208—2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 6151. — Louis Geffrey, demandeur, vs. L. Kaster, défendeur. Le seizième jour de juillet 1908, à deux heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 348 rue Saint-Charles-Borromée, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 7 juillet 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2167. — C. McFarlane, demandeur, vs. J. Carley, défendeur. Le seizième jour de juillet 1908, à une heure de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 26 rue Anderson, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 7 juillet 1908.

Ce matin deux cents Italiens ont quitté Montréal sur un train de la division Canada-Atlantique pour se rendre à Depot Harbor. Ils travailleront à la construction du Grand Tronc Pacifique.

HUIT MILLE ENFANTS AU BOUT DE L'ILE

Suite de la première page

passant Boulevard Saint-Laurent et rue Sainte-Catherine, d'autres allant vers l'est de la rue Craig, et les derniers par la rue Notre-Dame.

Rendu devant les terrains athlétiques du National, les petits pique-niqueurs firent une ovation à l'établissement sportif de notre club canadien-français. Lorsque les tramways quittèrent Maisonneuve, lorsqu'ils furent en plein champ, il faisait bon de voir tous les petits pique-niqueurs respirer l'air si pur, si parfumé de la campagne, s'éblouir du merveilleux spectacle de la flore champêtre, des villas échelonnant leur silhouette gracieuse le long de la voie. Au fond, le Saint-Laurent coulait tranquillement dans un décor charmant de renouveau. Chaque chose provoquait l'étonnement ou l'admiration des petits, attirait les commentaires et les appréciations des aînés. Les usines de locomotives, les fabriques de ciment, le Parc Dominion, soulevèrent l'enthousiasme de tous les pique-niqueurs.

A lire ceci, on pourrait croire que les enfants de Montréal, ne sortent pas beaucoup des rues encombrées. C'est la grande vérité. Il arrive si rarement que les minimes puissent trouver un coin de verdure, un peu de plein air dans la ville même, que la vue des champs, de l'herbe, des fleurs, des arbres poussant en pleine prairie, leur cause des surprises à chaque pas.

Ce qui contribua beaucoup à donner de l'animation à la conversation, ce fut le tableau d'une locomotive déraillée et enfoncée dans le sable jusqu'aux moyeux. On se rappelle l'accident survenu, dimanche après-midi, au raccordement de la ligne du Canadian Northern et des garages des usines de locomotives de la Longue-Pointe. Ce fut le signal d'une infinité d'histoires d'accidents, histoires vécues ou lues. Tout ce que la Cannebière possède de surenchérisseurs aurait été perdu dans les flots de paroles exagérées qui s'échappent de la discussion.

Malgré la marche rapide des tramways, le voyage n'allait pas encore assez vite. Les petits bouillaient d'impatience d'arriver au plus tôt. La journée ne leur semblait pas assez longue pour donner libre cours à leur désir de jouer. Dès que parut au loin le Parc du Bout de l'Ile, une longue ovation retentit. Il fallut toute l'aimable persuasion des conducteurs et des garde-moteurs pour empêcher les plus turbulents de sauter sur l'entrevoie et de devancer la voiture pour arriver au Parc.

Le premier tramway s'arrêta à neuf heures précises au débarcadère.

Les dix tramways du premier groupe étaient libres à neuf et dix, ce qui prouve bien toute l'excellence du service donnée par la compagnie des chars urbains. M. Arthur Gaboury, le surintendant, a le droit d'être fier de ce fonctionnement si régulier de ses voitures. L'inspecteur Foster, à Montréal, et l'inspecteur Wm. C. Smith, au Parc du Bout de l'Ile, ont très bien fait les choses et il nous fait plaisir de les remercier publiquement de leur courtoisie et de leur empressement. Les mêmes remerciements s'adressent aussi aux conducteurs et aux garde-moteurs.

Cette digression faite, nous allons rejoindre nos petits pique-niqueurs qui déjà folâtrent sur la pelouse. Des clubs de crosse, de base-ball, de football sont déjà en ligne que les parents et les tuteurs des enfants ne sont pas encore placés aux tables dispersées sous les bosquets ombreux.

Des courses s'organisent entre les enfants, en attendant les joûtes régulières de l'après-midi.

LA DANSE

Un des numéros les plus intéressants de la journée fut sans contredit le concours de danse qui se fit dans le grand pavillon sous la direction de M. Edouard Couture.

On a vu là des enfants de six à 14 ans danser comme de vieux artistes et l'intérêt manifesté par la foule à cet article du programme de la journée.

Mlles C. Morin et A. Morin ont dansé un cake walk avec une aisance, une élégance que bien des vieux danseurs leur auraient enviées.

La valse donna l'avantage à Mlles Victoria et Eglantine Charron, de démontrer l'art consommé avec lequel elles peuvent exécuter ce pas et elles ont incontestablement bien gagné les prix qu'on leur a décernés.

Il n'y avait qu'un prix pour le Buck Reel; mais deux des concurrents, O. Grenier et Laurent Dozois ont dansé avec tant d'art tous les deux que le comité a décidé de leur donner chacun un prix; Ce qu'un gagnait sur l'autre pour la justesse du pas et de l'accord avec la musique, son concurrent le reprenait sur la tenue qui était irréprochable chez lui.

Mlles Julienne Despatis et Yvonne Charron ont été les deux dernières concurrentes dans la danse du Scotch Reel et elles ont toutes deux gagné les prix.

La plus intéressante de toutes les danses fut cependant la valse Bellefée. La petite Laurentienne Dozois, âgée de trois ans, a remporté le prix avec la jeune Irène Lamarre.

Rien de plus beau, en effet, que de voir cette enfant évoluer dans le pavillon avec une aisance aussi remarquable, faire ses pas avec une justesse digne d'une vieille danseuse.

L'épreuve du saut en hauteur, gagnée ex-aequo par MM. Ernest Leroux et Georges Miron, à quatre pieds.

LE LUNCH

Copie D

La danse comme les courses avait quelque peu creusé les estomacs et les membres du comité jugèrent le temps venu de distribuer des milliers et des milliers de sandwiches préparés dans le cours de la matinée par un comité de dames. On pourrait s'imaginer que c'était là un travail bien difficile, et pourtant il s'est fait de la manière la plus tranquille du monde. Installés dans le pavillon où l'on tint le concours de danse les membres du comité firent la distribution sans difficulté aucune et il ne fallut qu'une quinzaine de minutes pour compléter le travail. Les enfants, la chose était évidente, s'étaient rendus au Bout de l'Ile pour s'y amuser et non pour manger.

Les pique-niqueurs rassasiés, les membres du comité s'installèrent aussi à la table que M. Bureau avait fait dresser par eux au beau milieu du parc. Ce dîner, pris en plein air, fut des plus gais, mais comme le pique-nique était pour les enfants et non pour les adultes, nous ne nous attarderons pas à parler de cette partie du programme de la journée.

Après que les enfants eurent pris quelques instants de repos, les courses furent organisés. Les garçons eurent les premiers leur tour. Il y avait tant de concurrents qu'il fallut faire quatre séries éliminatoires avant d'arriver à la finale, qui réunit Ernest Legault, G. Dubuc, Phillas Brézier, G. Galarneau, A. Cazelais, J. Ethier, Emile Byette, Albert Lambert, Ozias Laplante.

Après un démarrage mouvementé, la finale fut adjugée aux quatre coureurs suivants : premier, Albert Lambert ; deuxième, Georges Galarneau; troisième, Phillas Brézier ; quatrième, Ernest Legault. Cette course était réservée aux tout-petits.

La deuxième course, ouverte à la catégorie intermédiaire, réunit Joseph Venne, Aimé Thibert, H. Huette, John Lachance, Henri Lalonde, Bédard Venne, Georges Dorais, Albert Amesse, Eugène Saint-Denis, Eugène Bélanger, Ernest Aubry, Léopold Clermont. Cette course fut chaudement contestée et fut gagnée par Joseph Venne, premier ; Aimé Huette, deuxième ; Léopold Clément, troisième, et Johnnie Lachance, quatrième.

La course des grands, chez les "petits" fut plus rapide, naturellement, que les deux premières.

Douze concurrents s'alignèrent pour la finale. Emile Lemieux, Emile Castonguay, Arthur Macduff, Armand Gosselin, Ovila Séguin, Aldèze Larioux, Ovila Desroches, Eléodore Monier, Alide Chevalier Wilfrid Landry, Emile Mignault, Wilfrid Lafrance. Le placement, à la fin de la course, était le suivant : premier, Armand Gosselin ; deuxième, Emile Lemieux; troisième, Emile Castonguay.

COURSES DES FILLETTES

Les plus grandes eurent l'honneur de la journée tant par la concurrence que par le nombre des inscriptions. La finale réunit, après six éliminatoires, Mlles Germaine Labelle, Rosanna Gagnon, Albertine Tremblay, Corinne Lemarbre, Prudentienne Forget, Célina Nantel, Albina Labelle, Délia Paquette, Yvonnette Hilaire. Maria Dubuc, Blanche Huette, Bertha Peterson. Le classement fut comme suit : première, Corinne Lemarbre ; deuxième, Célina Nantel ; Prudentienne Forget, troisième ; Albina Labelle, quatrième.

La course des intermédiaires réunit dans la finale, Mesdemoiselles Minette Clermont, Aline Théoret, Irène Prévost, Eva Plamondon, Marie-Rose Anomais, Marguerite Domenico, Eva Groleau, Azilda Beaudry, Germaine O'Neill, Florida Desjean, Rochelle Gaudry, Juliette Bellemare, Simonne Bélanger, Flore Soucy, Antoinette Bouthillette. Le placement final fut Irène Prévost, première ; Simonne Bélanger, deuxième ; Azilda Beaudry, troisième ; Aline Théoret, quatrième.

La troisième course fut réservée aux petites. La finale réunit Mlles Laure Boudreau, Corinne Beauchamp, Fleurida Guillet, Laurentienne Doris, Floride Desroches, Léonie Robert, Germaine Besnard, Azilda Gagnon, Yvonne Biron, Béatrice Gauthier, Marie Venne, Yvonne Venne. La course se termina comme suit : première, Béatrice Gauthier ; deuxième, Yvonne Vanier ; troisième, Alide Vanier Lavole ; quatrième, Yvonne Biron.

La course des minimes, les "tots" ut gagnée par Diane Bréard, première ; Gabrielle Dubreuil, deuxième ; Odila Brunet, troisième ; Angélina Dubreuil, quatrième, et Marie-Jeanne Pepin, cinquième.

On a rarement vu des courses si chaudement contestées et réunissant un si grand nombre de concurrents, tant garçons que fillettes. Contrairement à ce qui se fait généralement, les engagés ne se classait pas par âge, à cause de la différence de stature, mais tous les concurrents furent choisis selon leur taille.

Les directeurs des courses étaient MM. Edouard Berthiaume, Jean Richard, J. Cherrier, le professeur H. T. Scott, Jean de Montigny et Jules Tremblay.

Le club de crosse Maisonneuve, qui a gagné la partie par 1 à rien, au Parc du Bout de l'Ile.

Avant de revenir en ville, les joyeux pique-niqueurs disent un dernier adieu au au photographe de la " Presse. "

Le débarquement du premier contingent des pique-niqueurs au Parc du Bout de l'Ile, à neuf heures, hier matin.

NOTRE CONCOURS QUEBEC-SAGUENAY

Il ne reste plus que quatre jours pour qu'il soit terminé. -- Il appartient à chaque concurrent de redoubler d'activité.

Encore quatre jours et notre concours sera terminé. Nous n'aurons plus qu'à faire le décompte des votes et à proclamer les vainqueurs.

Nous ne doutons pas que les concurrents vont faire valoir toute l'activité dont ils sont capables d'ici à la fin du concours.

Les primes offertes en valent la peine et tous sont désireux de faire le magnifique voyage Québec-Saguenay.

Les concurrents ne doivent pas oublier que tous les bulletins de vote doivent être rendus à la "Presse" et aux magasins annonceurs, samedi, le 11 juillet courant. Les bulletins apportés après cette date ne seront pas acceptés.

CANDIDATS A LA "PRESSE"

J. O. Lévesque, J. Allan Bray, Joseph Ménard, Alex Nadeau, A. Cordeau, Joseph Messier, D. Giroux, Wilfrid Lachapelle, S. Boileau, Osias Hébert, J. Albert Martin, J. N. Lussier, Dame Laura Côté, Nicholas Lefebvre, A. H. Deland, L. A. Charbonneau, Joseph Grenier, H. Sautier, Treffié Tremblay, G. Therrien, Alfred Caron, Joseph Caron, Mlle G. Laperrière, Xavier Duchesne, Henry Vermette, J. O. Pinault, Joseph Grenier, A. Parent, Paul Comeau, Laura Lafrance, Edmond Poulin, W. Villemur, Octave Prevost, Mme J. Bernard, Médéric Perras, E. Maillot, Titre Verville, Arthur Richer, Israël Larochelle, Edward Crevier, Mlle G. A. Parent, Mme E. Cinq-Mars, Mlle Emma Riel, Louis Quintal, Mlle G. Dubreuil, Mlle Laura Sicotte, E. Manseau, J. C. Roulcau, M. de Jean April, Rosario Verdau, E. Bisaillon, Mlle V. Chabot, Mlle J. Goudreau, Victor Roy, Ernest Huard, Mlle A. Bolduc, Georges Bélair, W. H. Besson, Georges Beaudoin, J. Quintal, A. Tremblay, Israël Larochelle, Yvonne Monastesse, Mlle Irénè Langdon, Chas. Bérubé, Georges DeGagné et autres.

CANDIDATES CHEZ SCROGGIE

*Mme A. Bollard, Mme H. Thayer, *Mlle A. Villeneuve, *J. C. Ruxton, *Mlle S. Gouet, *Mlle N. Murphy, *F. Richardson, *E Manseau, Emile Brunet, *J. C. Ruxton, *Jas. Purcell, Paul Comeau, Mlle G. A. Parent, J. A. Martin, A. Cordeau, N. McKay, Mlle F. Brunet, Eug. Charbonneau, Chas. Leclaire, Mlle E. Smith, Mlle A. Dubreuil, *Mlle V. Chabot, Mme Wm. Bark, J. Allan Bray, Mme J. Fiset, Mlle Annie Wright, Mademoiselle Adèle Allard, Mademoiselle C. Seebold, Mlle L. Mouveau, Mlle Cadieux, Cadieux, Mlle Kearney H. G. Hazel, *H. Hartnett, J. W. Rice, Walter Gaynor, Mlle Bertrand, J. O. Lévesque, Joseph Riel, Ed. Crevier, Mme J. Rose, Mlle A. Ferguson, M. Malo, Mlle A. Friedman, Mme W. C. Gates, W. Villemur, M. Laurendeau, Mlle J. Irvine, Mlle A. Gallipole, Mlle F. Waugham, Mlle Alice Murphy, Mme Jos. Dufresne, Alex. Brown, Lionel S. Marie, W. Davis, M. Maraud, Mme Roth, Mlle S. M. McDonald, Mme O. H. Hymmen, Fred. Browning, Mlle Lizzie Gonis, Mlle Anna Thiberge, Mme Fortier *Mlle Laporte, E. Cinq-Mars, Frank Beck, Mlle L. Sicotte, J. H. Hébert, et autres.

CANDIDATS CHEZ DUPUIS

Alexander Lauzon, Wm Godin, Arthur Richer, Paul Arsenault, Alexander Nadeau, E. Ostigny, R. Ovide Bigué, A. H. Deland, Mlle J. Depocas, Mlle G. Rochon, Miss N. Murphy, P. Mousette, Mme X. Rouleau, W. Villemur, Percy Lucier, Mlle Bolduc, M. E. Thayer, Mme E. Cinq-Mars, A. Cordeau, Mlle Blanche Morin, Adomas Bernard, Mlle G. Laperrière, Emile Brunet, Percy Cuvier, Henri Desjardins, Mlle Laura Sicotte, M. Christo, J. Allan Bray, Virginie Chaput et autres.

CANDIDATS CHEZ F. LAPOINTE

Médéric Hébert, Dr A. L. Dupont, Alfred Pion, H. Lacroix, A. Dupras, David Lamont, William Scott, Eugène Paquin, Dr G. Latour, S. E. Dorion, J. Bilodeau, Noé Simoneau, Wilfrid Caron, William Sylvain, William Aubé et autres.

Il est important pour tous les concurrents de lire la "Presse" chaque jour. Des avis généraux ou particuliers peuvent y être publiés dans l'intérêt de tous et d'un chacun.

LA CHASSE AUX DRAGEES

La chasse aux dragées présentait un spectacle que l'on trouve toujours nouveau, qui donne à ceux qui le contemplent comme à ceux qui y jouent le rôle principal — celui de chasseur — des sensations que l'on rencontre rarement dans tous les autres amusements du pique-nique. Les "lacrosses", les mains, les sacs, tout était levé en l'air d'un geste menaçant vers les distributeurs de bonnes choses. Et une pluie de dragées, d'arachides, de petites cartes à jouer s'abattait sur cette jeunesse qui recueillit avec une précipitation que l'on comprend facilement ces divers objets dont quelques-uns servaient à satisfaire le palais tandis que l'on considérait les autres qui seront gardés comme souvenir de cette journée qui restera mémorable pour tous les enfants.

La joute de crosse jouée pendant l'après-midi par les clubs Maisonneuve et Atwater, se termina par la victoire des premiers, par un point à zéro.

Les deux équipes s'alignaient comme suit:

Maisonneuve	Position	Atwater
A. Mullen	Buts	A. Lachapelle
F. Monarque	Point	V. Raby
S. D. Mayer,	Couvert	E. Décarie
J. Archambault	défense	L. Pagé
G. Dominique .	défense	E. Lachapelle
H. Desjardins	défense	J. Houle
V. Thériault	centre	A. Lapointe
G. Deschamps .	.attaque	G. Houle
A. Boisseau . .	attaque	A. Payette
E. St Denis . .	attaque	N. Meloche
C. Séguin .	intérieur	A. Tremblay
R. Choquette . .	extérieur	A. Pagé

La partie fut chaudement disputée et plut énormément aux spectateurs.

Un concours de saut en hauteur lancé, fut ouvert aux plus grands, et fut gagné par Ernest Leroux,(P.S. N.G.) et Georges Morin, de la rue Jeanne d'Arc, qui arrivèrent égaux, à quatre pieds de hauteur.

Pendant la journée, on distribua des milliers de papillons-réclame portant le nom de la "Presse". Les enfants se disputaient ces souvenirs avec entrain et il fallait souvent repousser l'assaut des petits pour pouvoir distribuer impartialement les jolis papillons.

LE PARC

Le Bout de l'Ile était dans un état remarquable de propreté; M. Bureau lui avait fait une toilette neuve pour recevoir les petits pique-niqueurs de la "Presse" et cette belle apparence du terrain ajouta encore à l'entrain général, mit dans toute la fête une note gaie qui fut un beau compliment du succès de la journée.

Les membres du comité ne peuvent trop féliciter M. Bureau de l'empressement avec lequel il les a reçus et de l'excellent service qu'il a donné dans son coquet hôtel. Le souper était délicieux et les voyageurs, un peu accablés des fatigues de la journée, ont pu manger à l'aise dans la vaste salle où pénétrait à pleines fenêtres la brise imprégnée d'air frais qui venait de la rivière.

Un tramway spécial a ramené les membres du comité qui ont attendu, pour revenir à la ville, le départ de tous les jeunes pique-niqueurs.

UN ECHAFAUDAGE S'ECROULE, RUE CENTRE

Suite de la première page

A UNE FENETRE

et s'y maintenir. Les autres tombèrent sur le trottoir au milieu des briques et des débris. Tous les cinq furent blessés. Les ambulances de l'hôpital Notre-Dame et de l'hôpital Général furent immédiatement appelées.

LES BLESSES

Trois furent transportés aux hôpitaux; M. Nap. Théoret, de Lachine, fut pansé surp lace. Il souffre de légères blessures au côté; M. Phillas Lachapelle s'est démi le genoux et fut soigné immédiatement. En attendant l'arrivée des voitures d'ambulance, le Dr B. A. Conroy, donna aux blessés les premiers soins.

Les blessés sont: M. Edouard Berthiaume, apprenti-maçon, qui fut pansé à l'hôpital Général. Il s'est écorché le pied assez grièvement. Cependant il a préféré retourner chez lui et s'y est fait transporter en voiture; M. Emmanuel Gauthier ,apprenti-maçon, demeurant au numéro 262 rue LaSalle, est en ce moment à l'hôpital Général. Il a subi un choc nerveux très fort et, à part cela, il s'est blessé à la hanche. Le plus grièvement blessé, est M. Frenette, de Portneuf. Il a des contusions à la tête et une jambe de brisée. Il aura à garder la chambre cinq ou six semaines. Il est actuellement à l'hôpital Notre-Dame.

L. Delongchamp qui a pu s'accrocher au rebord d'une fenêtre lorsque l'échafaudage s'est brisé.

Edouard Berthiaume qui s'est blessé à la cheville du pied dans l'accident de la rue Centre.

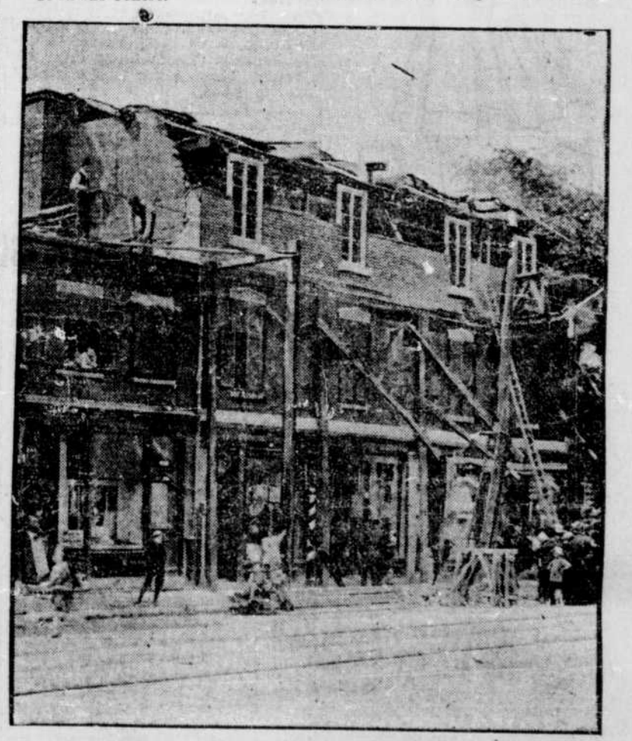

La maison de la rue Centre où un échafaudage s'est brisé ce matin. Des poutres tiennent encore à la maison. La photographie a été prise une demi-heure après l'accident.

ASSOCIATION DES EPICIERS

Il y a eu hier soir, au lieu ordinaire des réunions, No 270 rue Ste Catherine Est, une assemblée de la section des Epiciers des marchands détailleurs de Montréal.

Le secrétaire a donné lecture d'une lettre, adressée au président M. Laniel, par MM. Boisvert Frères. Cette lettre reçoit l'entière approbation des membres, comme le prouve la résolution suivante, qui fut adoptée à l'unanimité.

Proposé par M. Laniel, secondé par M. Sarazin: qu'un vote de remerciement soit adopté en faveur de MM. Boisvert Frères, pour la lettre de protestation contre le bill coopératif et les déclarations faites par l'honorable sénateur Cloran a ce sujet; que cette lettre soit transcrite dans les minutes de l'Association et que copie soit envoyée aux journaux pour publication.

Le président donne ensuite lecture de la liste des cadeaux reçus; cadeaux qui seront donnés en prix à l'excursion de la semaine prochaine.

Puis la séance est ajournée.

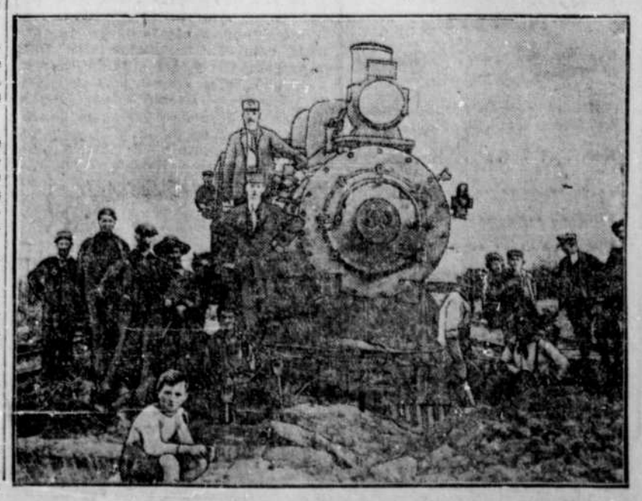

La locomotive No 90, du "Great Northern Ry.", qui s'est enfoncée dans la terre, vis-à-vis Vlauville, et que des ouvriers travaillent à retirer de là.

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté

Les prix indiqués dans cette annonce justifient amplement la résolution que vous avez prise d'assister à notre grande vente de mi-été. Une tournée dans le magasin vous fera apercevoir un nombre plus grand encore d'occasions d'épargner de l'argent que les femmes économes ne sauraient laisser passer.

W. H. Scroggie Limited

DEMONSTRATIONS GRATUITES

Ce qu'il y a de plus nouveau en fait de supports de collet, "The E-Z-ON" — Easy on — est mis en relief par une démonstration spéciale au comptoir des menus articles.

Faites-vous expliquer les mérites de ces utiles petits articles.

Ils n'exigent pas de couture, sont translucides, et de grandeurs assorties. Ils se vendent par série de trois pour 15c

Voyez également la démonstration des "Friseurs Magiques pour cheveux," font une ondulation Marcel dans l'espace de 10 à 15 minutes, sans chaleur. Service de 2 . . . . 10c

Service de 5 . . . . 25c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

Occasions rares en fait de complets pour hommes

Ces complets supérieurs proviennent de notre stock régulier et ont subi les réductions de prix les plus radicales. Les tissus, les couleurs et les modèles sont tels qu'ils se recommandent aussitôt à tout homme que les voit.

Complets en tweed pure laine, faits d'après les plus nouveaux modèles, en tweeds anglais et écossais importés, pour hommes. Régulier $15.00, pour $7.25

Complets de promenade à deux articles, en homespun et tweed léger, exactement ce qu'il faut pour ces chaleurs, pour hommes. Régulier $12, pour $7.75

Complets en worsted supérieur de $20, quelques-uns à deux et trois articles, dessins élégants et la coupe est la plus nouvelle.

50 douzaines de chapeaux de paille, pour hommes, formes modernes. Régulier $1.25. Pour 75c

Chapeaux blancs de tous les jours, pour garçonnets, pour 25c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

Guingans à Robes de 12½c et 15c pour 8½c la vg.

Les mères qui ont des filles à habiller, ou qui ont besoin de robes de maison fraîches et propres pour elles-mêmes devraient certainement profiter de cette vente. Environ 3,000 verges de guingan à robes de fantaisie, dans une grande variété de jolis patrons de carreaux et de rayures, rose pâle, bleu pâle, gris, fauve, rouge et blanc, etc. Seront vendus à environ 40 pour cent de moins que le coût habituel. Valeurs régulières de 12½c et 15c. Prix de vente, mercredi, la verge 8½c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

Indiennes anglaises de bonne qualité la verge 10c

Une autre ocasion exceptionnelle pour les acheteuses de mercredi est un achat opportun, à prix réduit, de 500 pièces d'indiennes anglaises recommandables. Il y a un splendide choix de couleurs pâles et foncées, à pois, à raies et à fleurs. Valeurs régulières 12½c et 13½c. Le prix réduit auquel nous les avons achetées nous permet de les vendre à . . . . La verge 10c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

Lits et articles de literie aux prix les plus remarquables

LITS DE CAMPS, solide monture en bois franc, très bon sommier en fil d'acier, garanti ne pas creuser. Valant $1.95 chacun. Prix de vente de la mi-été. $1.69

LITS EN FER, émaillés blanc, comprenant un excellent sommier en fil de fer et un matelas en fibre. Régulier $8.65. Le trois articles, mercredi, pour. . . . $6.99

UNE PAIRE D'OREILLERS VALANT $1.15. POUR. . . . 83c

Taies d'oreillers combinaison en plume, grandeur 17 x 26 pouces, recouvertes en coutil de la meilleure qualité. Régulier $1.15 la paire. Prix de vente de la mi-été, la paire, mercredi. . . . 83c

Vente d'écoulement de la mi-été.

Bottines de Dames de $3.50 et $4.00 pour $2.45.

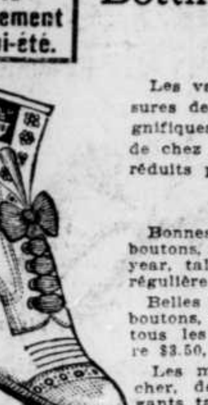

Les valeurs les plus extraordinaires en fait de chaussures de dames, qu'on a jamais vues à Montréal. Magnifiques bottines supérieures. Stocks réguliers venant de chez des fabricants très connus et recommandables, réduits presqu'au coût primitif.

BOTTINES EN CHEVREAU

Bonnes bottines en chevreau dongola, à lacet ou à boutons, dessus en veau mat, semelles à trépointe Goodyear, talons cubains, points 2½ à 7. Valeur régulière $3.50. Prix de juillet. . . . $2.45

Belles bottines en veau velours, style Blucher ou à boutons, semelles à trépointe Goodyear, talons cubains, tous les points, pour dame. Valeur régulière $3.50, pour. . . . $2.45

Les meilleures bottines en poulain verni de style Blucher, dessus mat, semelles à trépointe Goodyear, élégants talons cubains, tous les points, pour dames. Valeurs régulières $3.50 et $4.00. Prix de juillet. . . . $2.45

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

RUBANS DE FANTAISIE valant 40c pour 24c la verge

Magnifique ruban de Dresde allover, combinaisons de couleurs pâles et foncées, raies et dresde combinés, délicats dessins de roses, magnifiques plaids, centres de dresde à raies et à carreaux combinés et bordures de couleurs, etc., en un superbe assortiment de nuances, convenable pour rosettes de chapeaux, ceintures, boucles de cheveux, etc. Spécial, la verge. . . . 24c

Rubans en soie taffetas unie, 5 pouces de large, en un complet assortiment de nuances, taffetas de qualité résistante, très employés pour garnitures, etc. Régulier 35c. Spécial, la verge. . . . 24c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

Articles de cuisine

Cuvettes en bois avec cercles, solidement faites.

Grandeur 0. Rég. $1.39. Prix de vente. . . . 99c

Grandeur 1. Rég. $1.15. Prix de vente. . . . 89c

Grandeur 2. Rég. 98c. Prix de vente. . . . 79c

Grandeur 3. Rég. 85c. Prix de vente. . . . 69c

Grosse boîte de cure-dents. Rég. 5c, pour. . . . 3c

Hachoirs à viande américains, les meilleurs qui existent, couperets assortis de grandeurs, pour $1.10. Prix de vente. . . . 69c

La meilleure sorte d'attrape-mouches. Rég. 10c. Prix de vente. . . . 3c

Poêles à pétrole allemands un bec. . . . 55c

Crachoirs nickelés. Rég. 15c, pour 9c

Théières à l'épreuve du feu, jolies décorations. Régulier 25c, pour. . . . 21c

Salières et poivrières japonaises, bleues et blanches, très jolis dessins, chacune. . . . 4c

Pots en majolique, bonne grandeur. Rég. 15c, pour. . . . 10c

Charrettes-jouets rouges, pour enfants, deux roues 15c

Vente d'Ecoulement de la Mi-Eté.

Menus Articles

Coussins à cheveux, ne se déformant pas, la nouvelle forme inclinée. Rég. 10c. Spécial 3½c

Rouleaux à cheveux les plus nouveaux, superbes ondulations Marcel. 12 pouces de long, avec fil métallique traversant le centre. On peut leur donner toutes les formes désirables. Rég. 15c. Spécial 10c

Nos sous-bras légers spéciaux, doublés des deux côtés, grandeurs 1, 2 et 3. Régulier jusqu'à 15c. Spécial. . . . 10c

Barrettes superbement finies, formes assorties, unies et ornées de brillants. Spécial. . . . 15c

"LITTLE GIANT"

Supports de bas et de vêtements combinés pour enfants, avec bandes sur les épaules, double rang de boutons à la ceinture et support de bas en élastique avec agrafes C. M. C. Prix. . . . 25c

Vente d'écoulement de la mi-été.

Dessus de coussin

Dessus de coussin en tapisserie, différents dessins, nuances claires de rouge, vert, jaune, pour chacun. . . . 24c

Dessus de coussin en tapisserie de très bonne qualité, de nouveaux dessins, avec bordure finie tout le tour. Prix réguliers 59c et 49c, pour, chacun. . . . 39c

Coussins en tapisserie, tout confectionnés, avec dos en sateen et frange assortie, conviennent très bien pour vérandas ou maisons de campagne, chacun. . . . $1.00

Vente d'écoulement de la mi-été.

Couvertures de plancher

Chaque prix parle hautement de nos méthodes d'achat à prix réduit. Chaque prix démontre à l'évidence que nous donnons à nos clients le bénéfice complet de nos achats à prix réduits.

Linoleum, Prélart et Rugs en velours Wilton

Linoléum en dessins de parquet et tapis, de très bonne qualité. Valant jusqu'à 50c. Mercredi, spécial. . . . 31c

Linoléum de 4 verges de large, une grande variété de dessins au choix. Valant jusqu'à 60c la verge. Spécial, mercredi. . . . 37c

PRELART A PLANCHER. Bien préparé, 1, 1¼, 1½, 2 et 2½ verges de largeur. Valeur jusqu'à 30c. Spécial, la verge. . . . 19c

RUGS EN VELOURS WILTON. Très convenables pour boudoirs ou salons. Ces tapis sont plus durables que tout autre du même prix.

2¼ x 3.	Régulier $13.50.	Spécial	$10.80
3 x 3.	Régulier $18.75.	Spécial.	15.00
3 x 3½.	Régulier $25.00.	Spécial.	20.00
3 x 4.	Régulier $30.00.	Spécial.	24.00
3½ x 4.	Régulier $35.00.	Spécial.	28.00

ECHOS MONDAINS

Samedi soir, le 27 juin dernier, madame Henri Labelle, de Sainte-Rose, donnait une jolie soirée, pour fêter le retour de sa soeur, mademoiselle Emma Champagne, accompagnée de Mesdemoiselles D. Lagacé, sa cousine, et Dorothé Forest, de Boston, son amie.

Etaient présentes à cette réunion : Mesdames Saint-Martin, Brockton, E. Léonard, Latour, J. Labelle, J. M. Labelle, mesdemoiselles Anna et Rita Ouimet, Elizabeth et Berthe Leclair, C. Richer, D. Richer, Rose-Anna Desormeaux et Yvonne Labelle.

Etaient aussi présents, MM. E. Léonard, député de Laval ; J. Lefebvre, J. Labelle, J. M. Labelle, H. Forget, W. Filiatrault, C. Labelle, C. Richer, S. Ouimet, C. Ouimet, J. Latour, R. Rainville, N. Labelle, etc.

M. et Madame Labelle ont su faire les choses avec tact et courtoisie, comme à l'ordinaire.

Mademoiselle Champagne demeure actuellement à Montréal, à l'hôpital Saint-Paul.

Mademoiselle Forest passe quelque temps à Saint-Rose.

× × ×

Mme Wm. Bennett, de Maisonneuve ; Mme H. L. McGowan et Mlle A. Murphy, partaient, hier matin, pour Abenakis Spring, où elles passeront deux mois.

Une jolie fête eut lieu, le 27 juin chez M. Jules Chéron, contremaître, à l'occasion de son 43ième anniversaire de naissance. Ses nombreux amis lui présentèrent, avec une adresse exprimant leurs souhaits, un magnifique cadeau consistant en une bourse bien remplie. A Mme Chéron, on offrit un ameublement de salon ainsi qu'une superbe gerbe de roses. M. et Mme Chéron, bien que pris à l'improviste, ont répondu d'une manière fort gracieuse et ont su faire avec beaucoup d'amabilité les honneurs de leur maison.

× × ×

Mme Théophile Coderre, de Waterbury, est en visite à Montréal, après 19 ans d'absence. Elle est l'hôte de son beau-frère, M. J. B. Coderre, de la rue Garnier; de là, elle se rendra à St-Jean d'Iberville, avec Mlle Aurore Coderre, chez M. Sylvio Surprenant.

× × ×

M. Horace Coderre, de la rue Garnier, passe le mois de juillet, chez M. Joseph Cataford, à Saint-Joseph du Lac.

× × ×

Mme A. G. Meunier et MM. A. Holland sont à l'hôtel Bureau, au Bout de l'Ile, pour la saison.

× × ×

M. et Mme Josaphat Comte, de Verdun, sont de retour de l'Ile Bizard, chez M. Beaulieu. Ils ont été aussi à l'Ile Perrot, chez M. T. Mongrain à la Villa des Sapins.

× × ×

Mlle Florentine Martel, accompagnée de M. Alexandre Prud'homme, était de passage dimanche dernier chez M. Amédée Champagne, du Parc Laval.

× × ×

Monsieur et madame Boyer, accompagnés de Mlle Régina Ouellette, de Lachine, étaient de passage dimanche dernier à la "Villa Champagne", chez M. P. A. Gagnon, du Parc Laval.

× × ×

Monsieur Adélard Huot, précepteur des droits du marché Bonsecours et son épouse, sont partis pour un voyage de quinze jours à St Janvier.

× × ×

M. et Mme Esdras Lafrance, de New Bury Port, sont en visite au pays. Ils assisteront aux fêtes du troisième centenaire de Québec.

× × ×

Miles Mabel et Berthe Montfils, de Montréal, étaient de passage à Sorel, dimanche dernier, chez M. V. A. Bourgeois, notaire, leur beau-frère.

× × ×

Etaient de passage à St Ours, la semaine dernière, M. Alphonse Duhamel, Mlle Georgette Duhamel et son frère, Adrien, de Granby, ils étaient les hôtes de MM. Clément et Octave Duhamel.

× × ×

Mademoiselle Eugénie Duhamel est en visite à Granby pour une quinzaine, chez son cousin, monsieur Edgar Duhamel, marchand de meubles.

× × ×

Monsieur Albini Beauchamp, élève du Séminaire de Philosophie, ainsi que ses trois soeurs, Miles Marie-Anne, Alex. et Eva, et son frère Gustave, sont partis pour une villégiature de trois mois, à St Calixte de Montcalm, à leur maison d'été.

× × ×

Mademoiselle Rose Desjardins, fille de M. Arthur Desjardins, de la rue Sainte-Cécile, est partie pour un voyage d'un mois, à Embrun, Ontario; Mlle Desjardins sera l'hôte de Mlle Alice Lalonde, sa cousine.

× × ×

Mademoiselle Clémentine Roy, fille de M. Jos. Chas. Roy, voiturier, de la Pointe St Charles, est de retour d'une promenade d'un mois chez sa soeur, Mme Willie St John, de Maxville, Ontario.

× × ×

Mme J. Boisjoly, de Contrecoeur, qui était en visite à Montréal, est retournée chez elle, lundi, accompagnée de Mme O. Lorange qui passera une quinzaine absente. Elle recevra chez elle, Mlle Berthe Chaput.

× × ×

Le prof. Frank H. Norman est en voyage à Québec en vue d'aider M. Lascelles, dans la préparation des fêtes.

× × ×

Mlle Alma Desrochers, de la rue des Seigneurs, est partie samedi pour passer une quinzaine chez des parents, à Holyoke, Mass.

× × ×

M. et Mme A. Surprenant, de la rue Visitation, sont partis pour un voyage à West Lynn, Mass., et visiteront aussi Boston. Ils seront les hôtes de M. Jos. Diotte et reviendront samedi, le 11 juillet.

× × ×

Mlle Rosilia et Ernestine Arganier, de la rue Saint-Timothé, sont en villégiature à Saint-Antoine Abbé, et seront de retour dans une quinzaine.

× × ×

M. J. A. Beauchamp, maître de poste de St Simon, est de passage en cette ville.

× × ×

Mademoiselle Robéa Martin, de Saint-Jean, qui était en promenade en notre ville depuis une quinzaine, est retournée samedi dernier dans sa famille, accompagnée de sa soeur Mademoiselle Robertine qui doit visiter, durant ses vacances Sorel, St Hyacinthe et quelques villes de la province.

× × ×

Le 18 juin, à l'occasion de leur 20ème anniversaire de mariage, M. et Mme Edmond Petit, réunissaient leur nombreuse famille pour se réjouir avec eux. La fête fut un succès véritable. On fit du chant, de la musique et l'on dansa. A minuit, un superbe réveillon fut servi.

Les heureux jubilaires reçurent leurs invités avec tout le charme et l'amabilité qu'on leur connaît. De nombreux et beaux cadeaux leur furent offerts.

× × ×

Louiseville, 6 — Samedi soir, M. Charles-Edouard Fortier, le populaire marchand de pianos de cette ville, a été le héros d'une fort jolie démonstation.

Dès huit heures, une foule nombreuse et distinguée se réunissait dans la salle des séances, à l'hôtel-de-ville et procédait à l'enterrement solennel de la vie de garçon de M. Fortin qui se marie aujourd'hui même, à Yamachiche, avec Mademoiselle Diana Boucher, une charmante brunette de l'endroit.

La fête organisée en l'honneur de M. Fortin, comme témoignage de l'estime en lequel le tiennent tous ceux qui le connaissent, avait donc réuni une multitude considérable d'amis qui célébrèrent avec un entrain charmant les funérailles du célibat de M. Fortin.

Les membres de l'orchestre d'Yamachiche, sous l'habile direction de M. Carbonneau, surent trouver dans leur répertoire des morceaux de goût qui leur valurent les applaudissements de tous.

Des discours furent prononcés par MM. Hector Caron, surintendant du département des Pêcheries, à Québec et J. A. Comeau, avocat, des Trois-Rivières.

En somme, cette soirée qui se prolongea fort avant dans la nuit, a été l'une des plus joyeuses, et des plus cordiales dont Louiseville ait encore été témoin, et M. Fortin peut à bon droit être fier de la considération dont on l'entoure.

Les organisateurs de cette si jolie fête intime étaient MM. Donat Pichette et Chs. Ed. Voisard.

× × ×

Mesdemoiselles Rhoda M. Dupuis, et Marie-Anne Charbonneau sont parties pour leurs vacances à Huntingdon.

× × ×

Monsieur J. Horace Brosseau, de la rue Roy, est parti pour un voyage à Montfort, dans l'intérêt de sa santé.

× × ×

Mlle Alexina Dagenais, du Sault au Récollet, et Mlle Cordélia Goyer, de St Laurent, sont de retour d'une excursion à Québec et Ste Anne de Beaupré.

× × ×

Mlle Alma Lacombe, de Montréal, est allée passer une huitaine chez ses grands parents, à Saint-Paul l'Ermite.

× × ×

Mlle Dagenais, de la rue Saint-André, passe une huitaine de jours, à Rigaud, chez sa soeur, Mme Emmanuel Lefebvre.

× × ×

Mlle Eva Blanchard, de la rue St Hubert, est partie pour une promenade à St Gabriel de Brandon, où elle passera quelques semaines, chez Mme Allard.

× × ×

Mlle Marie-Anne Séguin, de la rue Ste Elisabeth, est partie pour Vaudreuil, où elle est l'hôte de son oncle M. Zodique Sauvé.

× × ×

Mlle Elmina Veilleux, ainsi que Mlle Germaine Forget, sont en promenade à Ste Rose.

× × ×

Mlle Maria Dubois, fille du souschef des pompiers, est en villégiature à St Thomas de Pierreville.

× × ×

Mlle Eva La France, de Verdun, est en promenade à Lévis. L'hôte de son oncle, M. Joseph Durand, rentier.

× × ×

Mlle Maria Durand, de Lévis, qui était en promenade à Montréal, depuis un mois, est retournée dans sa famille.

× × ×

Miles Anna Renaud, Alice Germain, Clernade Renaud, Isola Renaud, MM. Alfred Renaud, Louis Brosseau, F. Geoffrion et Joseph Renaud étaient de passage à Contrecoeur dimanche, chez MM. Pierre Gervais et Désiré Renaud.

EN DEUIL

M. C. B. Lacasse, huissier de la Cour du Recorder, a eu la douleur de perdre, hier, son fils Paul-Ovila. Celui-ci était âgé de dix mois.

TROISIEME CENTENAIRE DE QUEBEC

A cette occasion, le réseau du Grand-Tronc vendra des billets d'excursion de Montréal à Québec, au plus bas prix d'un seul trajet en première pour tout le voyage, soit $4.90. Bons pour partir par tous les trains, du 18 au 27 juillet, inclusivement, et bons pour revenir jusqu'au 3 août 1908. La compagnie du Grand-Tronc s'est aussi mise en mesure de donner tout l'accommodement voulu pour le trafic et les affaires, de nuit comme de jour.

Il y aura aussi des services de trains spéciaux dont les détails seront annoncés plus tard.

VENTE DE JUILLET

Profitez de nos réductions sur tous nos meubles et tapis et d'ici au 11 de ce mois, vous aurez droit de prendre part au concours pour l'excursion Québec-Saguenay. F. Lapointe, 625 Ste Catherine Est, angle Montcalm. Ouvert jusqu'à 6 heures p.m., excepté les lundis et samedis. 208-n

UN BEAU TEINT EST UNE SOURCE DE JOIES.—La Crème Orientale ou l'embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud.

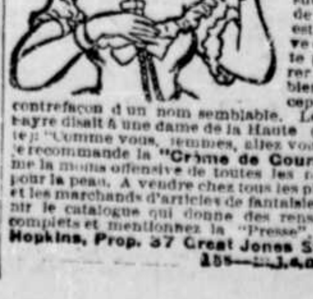

Purifie aussi bien qu'il embellit le teint. Aucun autre cosmétique ne pourra le faire.

Fait disparaître le hâle les boutons, les taches de rousseur, les rides, les éruptions, toutes les maladies de la peau, toute ce qui nuit à la beauté sans laisser aucune marque. Cette préparation a subi l'épreuve de 60 ans et elle est si inoffensive qu'on y goûte pour s'assurer qu'elle est bien faite. N'acceptez aucune contrefaçon d'un nom semblable. Le Dr. L. A. Sayre disait à une dame de la Haute (une patiente) "Comme vous, femmes, allez vous en servir, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. A vendre chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie. Faites venir le catalogue qui donne des renseignements complets et mentionnez la "Presse". Ferd. T. Hopkins, Prop. 37 Great Jones St, N.-Y. 155—Ll.a.a Ml D

Patron de la "Presse"

2441

POUR FILLETTE

Cette charmante petite robe est confectionnée de toile verte. Elle est caractérisée par ce panneau de devant fait d'après le genre princesse et cette jupe à plis plats qui attache à la taille sous une ceinture. Le tour de cou en "V", le tour des bras et la ceinture sont garnis de galon de coton. Le collet et les manchettes sont faits de broderie. Ce patron comporte quatre grandeurs: 6 à 12 ans. Pour une fillet de 8 ans il faut 3¼ verges d'un tissu de 27 pouces de largeur, 2 5-8 verges de 36 pouces, ou 2 1-8 verges de 42 pouces; la guipure 2¾ verges de 18 pouces, ou 1½ de 36 pouces; 1 verge d'insertion et 1½ verge de bordure.

Le prix de ce coupon est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 2441

Département des Patrons, à la "Presse".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Age.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE" avec 10 cents, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Descente de police. — Combrioleurs à Hull. — Commisaires d'écoles. — Canal de la Baie Georgienne. — Trouvé mort sur la voie.—Glacière municipale. — Mort subite. — Cas de diphtérie.

Ottawa, 7. — Une descente de police a eu lieu dans des bouges du chemin de Chelsea et une dizaine de pensionnaires ainsi que plusieurs habitués de ces établissements ont été arrêtés. Le montant total des amendes perçues par le shérif s'est élevé à $460.

—Deux individus se sont introduits dans la demeure de Mme Ménard et tandis que l'un d'eux maintenait la pauvre femme et l'empêchait de crier l'autre fouillait la maison. Au même moment un autre individu était surpris au deuxième étage de la demeure de M Paul Reinhardt mais put s'échapper. La police est à la recherche des cambrioleurs.

—M. A. P. Berthiaume et le R. P. Duhaut ont été réélus commissaires d'écoles à Hull. Ils avaient comme adversaire, M. Marcel Dagenais et le R. P. Carrière, curé de la paroisse Saint-Rédempteur. La nomination avait eu lieu hier matin et la votation dans l'après-midi.

—Le gouvernement recevra vendredi une délégation chargée de demander le commencement immédiat des travaux de construction du canal, de la baie Georgienne. Cette délégation sera sous la direction de la Chambre de Commerce de North Bay et comprendra des représentants de toutes les Chambres de Commerce entre Fort William et Québec.

—Henry Rable, Frank Shinkerr, F. Sonders et Charles Moffke ont comparu hier en cour de police, pour avoir endommagé une automobile appartenant à la "Wilson Automobile Co. Limited". Leur cause a été remise à jeudi en attendant l'arrestation d'un nommé Charles Tang, impliqué aussi dans cette affaire.

—Plusieurs résidents de Janeville se plaignent des odeurs infectes qui se dégagent d'un dépotoir situé sur le chemin McCarthy. Ils ont soumis leurs réclamations à l'inspecteur sanitaire du comté, mais celui-ci n'a encore rien fait pour remédier à cet état de choses.

—Un homme connu sous le nom de Malley a été trouvé hier matin sur la voie du Pacifique Canadien, à environ six milles de la ville, par un employé de section. Il portait plusieurs blessures sérieuses et mourut peu de temps après pendant qu'on le transportait à l'hôpital. Une enquête a été ouverte par le coroner Baptie.

—L'échevin Foran a proposé hier soir à l'assemblée du conseil de ville, l'établissement d'une glacière municipale, dont le contenu pourrait être distribué durant les canicules aux familles pauvres. Cette proposition a été très bien accueillie par le conseil et il est probable que le projet sera mis à exécution l'année prochaine.

—Ralph H. Graham, un citoyen bien connu d'Ottawa est mort subitement à sa demeure, 22, rue Sophia. Il avait pris son souper comme d'habitude et paraissait en excellente santé, mais dans la nuit il fut pris d'une syncope du coeur qui l'emporta en quelques minutes. Le défunt était âgé de 65 ans.

—L'assemblée annuelle des membres de la société fraternelle des mécaniciens de chemin de fer aura lieu le 21 juillet, dans la salle du théâtre Russell. Deux mille membres venant de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis se trouveront réunis à Ottawa à cette occasion.

—Le pugiliste converti, Alf. Allen, a fait une très intéressante conférence dimanche après-midi et soir à Britannia devant une nombreuse assistance. Jeudi soir prochain il fera une autre conférence dans la salle de l'hôtel de ville d'Ottawa-Est.

—Un grand nombre de personnes se plaignent que les conducteurs de voiture des différentes glacières de la ville refusent de délivrer de la glace dans les maisons qui ne sont pas sur la liste de leurs clients habitues. Plusieurs familles dans lesquelles se trouvent des enfants en bas-âge ont particulièrement souffert de cet état de choses.

—Il existe en ce moment de nombreux cas de diphtérie en ville. Au cours du mois de juin, dix-sept cas ont été signalés, dont sept pendant les deux dernières semaines. Cette épidémie fait surtout des ravages chez les enfants et le médecin de santé de la ville recommande aux parents de prendre les plus grandes précautions.

—On raconte qu'un nommé Olivier Aubry, de Hull, a été attaqué par deux individus alors qu'il revenait de passer la soirée chez des parents à la Pointe Gatineau. Il réussit, en faisant usage de sa canne, à mettre ses assaillants en fuite. Tous les deux étaient masqués et Aubry ne peut donner aucune description de ces individus sinon qu'ils parlaient anglais.

—La garnison d'Ottawa ne fera aucune marche dans les rues de la ville avant l'automne prochain mais il est question de faire au mois de septembre, durant la période d'exercices militaires au camp de Rockliffe, une grande parade à laquelle prendra part non seulement la garnison d'Ottawa mais aussi les 42e, 56e, 59e, 97e régiments et le 5e régiment P. L. D. G.

—Il est rumeur que le gouvernement d'Ontario a l'intention de nommer plusieurs autres conseillers du Roi entre autres MM. John T. MacCracken, John Bishop, Napoléon Champagne et J. N. Vincent, tous avocats d'Ottawa.

—Le contrôleur Hopewell a annoncé hier qu'il était certain de poser sa candidature comme maire d'Ottawa aux prochaines élections municipales. M. Hopewell s'était présenté comme maire il y a deux ans, mais avait été défait et s'était contenté, l'année dernière, de la charge de contrôleur qu'il enleva haut la main.

—Plusieurs conducteurs de voiture remarquaient que leurs chevaux piétinaient d'une façon étrange en passant à un certain endroit sur la rue Besserer; l'un d'eux eut la curiosité d'en rechercher la cause et la découvrit dans un fil souterrain chargé d'électricité qui se trouvait à cet endroit. Ce fil défectueux fut aussitôt remplacé mais pas avant cependant que M. O. Langdon, en voulant raccorder un tuyau d'arrosage n'eut ressenti lui ausi un choc assez violent.

—Mme Mary Ann Whitham poursuit l'association des Odds Fellows en recouvrement d'une somme de $3,000, montant d'une assurance que son fils Allan Whitham, décédé au mois de juin 1907, avait prise dans cette association. La loge de Carleton, à laquelle le défunt appartenait, était bien disposée à payer mais un refus émana des quartiers-généraux, sous prétexte que le possesseur de l'assurance avait négligé de déclarer qu'il était atteint de diabète.

—Les chaleurs excessives de ces jours derniers ont causé une recrudescence de la mortalité infantile à Ottawa. Dix enfants en bas-âge sont morts en effet durant les quatre derniers jours mais cependant ce nombre ne peut pas être considéré comme anormal à cette saison de l'année.

—Louis W. English, caissier de la maison de pianos Williams, rue Bank, a disparu et un mandat d'arrestation a été émis contre lui. Des déficits ont, paraît-il, été relevés dans ses livres mais on n'en connaît pas encore le montant. English était marié et sa femme était partie la semaine dernière pour l'Angleterre où résident ses parents.

—La corporation du village de Masson a donné instruction à ses avocats, maîtres Major et Fortier, de réclamer les sommes suivantes: "Standard Mutual Fire Insurance company", $1,000, "Liverpool, London et Globe company", $8,000; "Jacques Cartier Mutual", $3,000; "Mount Royal", $3,000 et la London Mutual" $1,000.

Il y a quelques années un nommé Eugène Aldrich Genez, de Montréal, établissait à Masson une fabrique de chaussures. En retour il devait recevoir un bonus de $20,000 de la corporation. Comme garanti de la bonne exécution du contrat Genez avait rendu les polices d'assurances payables à la corporation. L'an dernier le bonus n'ayant pas encore été payé, Genez ferma la fabrique et poursuivi la corporation en recouvrement de $40,000 de dommages. Ce procès n'est pas encore fini. Au printemps la fabrique passa au feu et c'est pourquoi la corporation de Masson veut maintenant qu'on lui paie les assurances.

L'ABBE DABRY

Une dépêche venant de Paris, annonce que l'abbé Dabry, vient de fonder une ligue républicaine démocratique.

Il est important de dire d'abord ce qu'est l'abbé Dabry. C'est un de ces prêtres français qui ont donné dans les erreurs modernistes et qui ont dû se faire redresser par le Souverain-Pontife. Il a dirigé jusqu'à ces derniers temps, le journal "La vie catholique". Récemment, les autorités romaines l'ont prié de laisser sa plume. On peut se demander avec anxiété jusqu'où peut aller cet abbé démocrate.

L'ancien directeur de la "Vie catholique" affirme d'abord, dans le manifeste qu'il publie à l'occasion de la fondation de la ligue dont il prend l'initiative, que cette ligne n'est pas un projet de circonstance, mais le couronnement d'un mouvement commencé il y a plus de vingt ans, et d'efforts personnels qui remontent à peu près à cette date." Et il rappelle que dès le 6 novembre 1886, M. Raoul Duval, membre de la droite de la Chambre, "adjurait ses collègues de faire au bien de la patrie le sacrifice de leurs préférences politiques et de mettre au service de la République leur dévouement de bons citoyens", que six années plus tard Léon XIII faisait aux catholiques la même adjuration, qu'au même moment, M. Piou tentait de constituer la droite républicaine, qu'en 1896 le parti social de la démocratie chrétienne était fondé à Reims, et qu'enfin, en 1898, M. Etienne Lamy s'efforçait de grouper les forces catholiques sur le terrain du droit républicain. L'abbé Dabry a raconté naguère dans un livre "les Catholiques républicains", toute l'histoire de cette curieuse évolution, qu'il est temps, dit-il, d'achever "en refusant de voir dans notre titre de catholique quelque motif de ne pas donner à la République une adhésion consciencieuse et sans réserve." Ce titre, au contraire, donne à ceux qui le portent, "toutes sortes de raisons d'être des citoyens modèles, amis de la justice, ennemis du trouble, inspirant leur conduite du souci du bien général." En outre, la République est "la forme du gouvernement qui exige le plus de vertu et qui offre à l'apostolat religieux le plus de ressources pour s'exercer auprès du peuple." Et par-dessus tout il y a le point de vue de l'intérêt général "qui doit primer tous les autres et qui fait un devoir à toutes les consciences françaises de reconnaître aujourd'hui et d'acclamer le fait républicain."

A l'idée républicaine, la ligue ajoute l'idée démocratique "pour indiquer dit l'abbé Dabry, que nous acceptons la République dans la plénitude de ses conséquences dans l'intégralité de sa signification, et que nous voyons en elle... l'aboutissement naturel des aspirations du peuple... à qui ne peut être contesté le droit de se gouverner. Dans la tradition républicaine, ce n'est donc pas à la ligue républicaine conservatrice que nous prétendons nous rattacher, ni, non plus, à la ligue socialiste, mais à la ligue républicaine démocratique."

Quant au programme proprement dit de la nouvelle ligue, voici : développement des syndicats, des mutualités, organisation du travail, meilleure distribution des charges publiques, simplification des rouages administratifs, décentralisation, réforme électorale, sénat professionnel.

ASSOCIATIONS DE BIENFAISANCE

CERTAINES D'ENTRE ELLES SE VOIENT ENLEVER LEUR EXISTENCE LEGALE EN VERTU D'UN ORDRE EN CONSEIL DU GOUVERNEMENT DE QUEBEC.

Le gouvernement de Québec vient de mettre fin, en vertu de la loi, à certaine associations de bienfaisance de diverses sortes, en leur défendant de continuer leurs opérations.

Ces sociétés ont été jugées dans un état à ne pouvoir continuer leurs opérations.

Ces sociétés dont la disparition vient d'être décrétée sont la "Dominion Live Stock Association"; "La Protection Nationale"; la "First Canadian Society of Redantzer"; la "Oheel Moche Moidoric Synagogue"; la "Shem Toy Benefit Association"; la "Thilim and Linas Hachedek"; la "Montreal Instalment Benefit Association"; l'association des commerçants de fruits licenciés de Montréal", et "La Société de Protection Générale."

Toutes ces sociétés, d'après la loi, étaient soumises à l'inspection d'un inspecteur spécial, et sur rapport défavorable au Conseil des ministres, ce dernier, par ordre en Conseil, pouvait leur enlever leur existence légale.

C'est en vertu de la loi 62 Victoria, chapitre 32, clause 3104K, que ces sociétés disparaissent aujourd'hui.

Le Parlement Fédéral

Tribune des journalistes, 7. — Ca marche rondement, et quoique le premier ministre n'ait encore fait aucune déclaration relativement aux mesures ministérielles que le gouvernement désire faire adopter avant la fin de la session, la prorogation pour le 18 du mois courant ne fait de doute pour personne. Je ne sais si la rumeur est fondée, mais elle est à l'effet que le gouverneur général lui-même aurait exprimé le désir de proroger les chambres samedi de la semaine prochaine, afin de lui permettre de descendre à Québec à temps pour l'arrivée du Prince de Galles aux fêtes du tri-centenaire. Naturellement, Lord Grey désirerait présider la cérémonie de clôture de la session qui est généralement un événement de gala.

Hier la Chambre a voté $8,575,000 et elle a, en outre, sanctionné le vote d'environ $4,000,000, qui faisaient partie du huitième des crédits votés en bloc il y a quelque temps. Il faisait une chaleur tropicale, et il faisait bon de voir les députés, une poignée seulement, jongler avec les millions. C'est à peine si les articles les plus importants ont été discutés. Seul, MM. Foster et Lennox, deux des cerbères de la gauche, en ont fait une critique très modérée.

Une somme de $1,432,910, a été votée pour les travaux d'améliorations des havres et rivières dans l'Ontario et les autres provinces de l'ouest, $1,785,000, pour travaux de draguage, $374,000, pour l'entretien du service télégraphique de l'Etat, $280,000, pour améliorer le havre de Port Arthur, etc.

Le ministre de la milice a fait voter la presque totalité des crédits nécessaires pour l'administration de son département, soit $5,181,000, dont $1,000,000 pour payer les exercices militaires annuels des régiments canadiens. Une somme de $345,000, est destinée à la restauration des murs de Québec. L'augmentation des crédits de ce département, sur l'année dernière, est de $341,546.

Le ministre du Travail a fait voter $23,200, pour l'administration de son département. La Chambre a aussi voté une somme ronde de $525,000 pour diverses fins lesquelles n'entrent pas dans le cadre ordinaire des départements. Bref, du train que vont les choses, nous aurons bientôt fait de disposer du reste des crédits à voter pour l'exercice financier courant. On croit que les crédits supplémentaires qui seront présentés ces jours-ci par le ministre des Finances seront votés en bloc, et que l'opération sera de courte durée.

Tel qu'annoncé hier, la loi des rentes viagères a été passée en dernière lecture. Je ne reviendrai pas sur cette question à laquelle nous avons consacré beaucoup d'espace hier, si ce n'est pour signaler un amendement soumis à la dernière heure par M. Ralph Smith, à l'effet que les dépôts qui sont actuellement à la caisse d'épargne de l'Etat pourront être transportés au fonds de la rente viagère, au gré du déposant.

M. Foster a critiqué pendant quelques minutes l'adoption d'une mesure par laquelle le gouvernement cède une partie du Parc Major à la Cie du Grand Tronc, au prix de $100,000, pour la construction d'un hôtel dont la construction devra s'élever à $1,500,000. Cependant, le bill qui fait la base du projet du futur "Château Laurier" a été adopté à l'unanimité.

Le ministre des Chemins de Fer et Canaux a annoncé que les réparations du canal de Cornwall seront terminées à la fin de cette semaine.

BLAISE.

Sang Rouge Bonne Santé

Le sang, au printemps, est maigre et aqueux à moins qu'on ne fasse usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

Le sang rouge est la base de la santé et de la force.

Les particules du sang qui lui donnent sa couleur — les globules rouges — renferment aussi les éléments qui soutiennent et renforcent le corps et ses organes.

C'est parce que le sang est maigre, faible et aqueux, le printemps, que presque tout le monde a besoin d'un tonique et d'un restaurant du sang.

Maintenant l'action de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs c'est d'augmenter le nombre des globules rouges dans le sang ou, en d'autres termes, de rendre le sang plus rouge et plus riche en éléments qui feront de nouveaux tissus et de nouvelles cellules pour remplacer la déperdition causée par la maladie ou la combustion de la vie.

Rougissez votre sang par l'usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs et vous vous débarrasserez de cette mauvaise santé qui vous tient fatigué et indolent et vous rend une victime facile de la consomption ou n'importe quelle autre maladie débrimante ou contagieuse.

Mme T. C. Joule, 102 rue Saint-Félix, Montréal, Qué., dont le mari est laitier, écrit:

"Pendant environ trois ans j'ai souffert de pauvreté du sang, étourdissement, maux de tête et un épuisement général de tout le système. Je n'avais pas d'appétit, je me sentais faible et épuisée presque tout le temps. J'ai pris trois boîtes de Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, et je puis dire que, malgré que j'avais essayé plusieurs remèdes, je n'en ai jamais eu pour me faire autant de bien que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. Je me sens une personne nouvelle et je puis recommander hautement ce remède à cause du changement merveilleux qu'il a opéré dans mon cas."

M. F. A. Krutz, Schwartz, Qué., écrit: "Un an environ avant de faire usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs j'étais une véritable ruine nerveuse. Je ne pouvais ni reposer ni dormir, j'étais irritable et m'excitais facilement, je souffrais d'indigestion et de graves maux de tête. Mes Nerfs étaient complètement épuisé et je craignais la prostration ou la paralysie.

Après les trois premières boîtes de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs mon état fut grandement amélioré et six boîtes me rendirent la santé et la force. Il n'y a pas de meilleur traitement au monde pour tonifier le système que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs."

Le portrait et la signature de l'auteur du célèbre livre de recettes, A. W. Chase, M.D., se trouvent sur chaque boîte véritable. 50c chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto, Ont. (8)

LES COUPS DE LA MORT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Upton, P. Q., 7 — La paroisse d'Upton vient de perdre un de ses citoyens le plus estimés dans la personne de M. Michael Fizgibbons, marchand de la place.

Il était né en 1857, à Beloeil, de parents irlandais. Il n'avait que 18 ans quand il est venu s'établir à Upton, où il sut bientôt conquérir l'estime des citoyens de la paroisse et de tous ceux qui ont eu avec lui quelque relation commerciale.

Il s'est occupé pendant plusieurs années du commerce général, et s'est ac-

M. Michael Fitzgibbons, marchand d'Upton, décédé.

quis durant ce temps la réputation d'homme d'affaires émérite. Ses coparoissiens trouvaient toujours en lui un conseiller intègre et sage.

En 1883, il épousa Mlle Caroline Robitaille, et de leur mariage naquirent 12 enfants, dont deux sont morts en bas âge. L'aînée, Mlle Eveline, Mlles Florence, Marguerite, Catherine, Caroline et Marie-Jeanne ; MM. Georgie, qui suit un cours commercial au collège St Charles-Borromée, de Sherbrooke ; Willie, Henri et Patrick, qui suivent le cours du collège d'Upton, dirigé par les Révérends Frères Maristes.

Outre sa famille, M. Fitzgibbons laisse pour déplorer sa perte sa mère et une soeur résidant à Montréal ; deux soeurs, à Lowell, Mass. ; Mme J. Choquette et Mme Eph. Pelletier ; deux frères : MM. W. Fitzgibbons, de Rumford Falls, Maine, et Johnnie, de Brooklyn, N. Y.

M. Fitzgibbons s'est éteint entouré de ses 10 enfants, muni des secours de notre sainte religion. M. l'abbé Vézina, vicaire, en l'absence de M. l'abbé Lessard, curé, n'a cessé de se prodiguer pour lui, durant la dernière partie de sa maladie. La famille lui est reconnaissance pour le dévouement qu'il a montré en cette circonstance.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 7 — On nous annonce l'apparition d'un nouveau journal à Trois-Rivières samedi prochain, qui portera le nom de "Le Nouveau Trois-Rivières." Il sera rédigé par notre estimé concitoyen, M. J. B. M. Barthe. Nous lui souhaitons longue vie.

—Hier soir, les constables P. Godin et P. Spénard ont opéré l'arrestation de deux jeunes gens de Saint-Jean-Deschaillons, qui, étant sous l'influence de liqueurs alcooliques, menaçaient d'un revolver les gens qui étaient dans le Parc Champlain. On les a immédiatement logés en prison.

—Hier, a eu lieu la nomination des candidats à la mairie et à l'échevinage; il y a lutte dans tous les quartiers.

A la mairie, les candidats sont: MM. E. S. Tourigny, et M. le Dr L. P. Normand, et pour l'échevinage:

Quartier Saint-Louis — L. M. Jourdain, Dr E. T. Panneton.

Quartier Ste Ursule, R. F. Vincent

Quartier Ste Ursule: R. F. Grant, P. E. Panneton. Notre-Dame: A. J. Bergeron.

N. Lamy, échevin sortant de charge. St Philippe: Arthur Bettez, Chs. Pagé.

Voici les noms de quelques citoyens qui ont signés les bulletins de présentation des candidats à la mairie. Pour M .F. S. Tourigny, ont signé Mme Vve J. N. Bureau, Mme N. E. Lajoie, Mme Vve Henri Lajoie, Mme P. Nourri, Mme John Ryan, Mme M. Caron, Mme Vve J. C. Malone, MM. N. Gélinas, Jacques Bureau, P. A. Drolet, F. F. Farmer, J. A. Tessier, J. L. Fortin, J. N. Dalton, G. Gaudin, A. Rennie, R. F. Grant, M. P. Grant, Phil. Lassonde, Henri Bisson, J. B. Godbout, O. Lachance, Maj. Lafontaine, F. X. Descoteaux, John Ryan, jr., J. A. Peltier, V. Burrill, Chs. Burrill, H. A. Lamarche, D. Chenevert, Jos. Fleury, Z. Harnois, J. B. Lamarche, Frs. Gélinas, J. Bergeron, H. Girardeau, A. E. Parent, R. Parent, A. Laurin, Moses Goluenberg, Bernard Goldenberg, Z. Turgeon, etc.

Pour le Dr L. P. Normand, ont signés: MM. P. E. Panneton, T. Bournival, F. A. Verrette, D. Larivière, F. X. Pothier, J. A. Jacob, A. Belle-Isle, Henri Godin, J. C. Rousseau, P. J. Héroux, O. Duval, Jos. Blouin, C. P. Gélinas, Ed. Bourque, J. F. Bellefeuille, U. Carignan, P. Beauchesne, Ed. Godin, E. S. De Carufel, P. Leclerc, Benjamin Panneton, Ls. Dassylva, N. Michelin, G. Courtois, E. F. Panneton, E. E. E. Héroux, Nap. Lord, John Lacroix, H. Montplaisir, C. J. N. Teasdale, F. X. Giroux, P. R. Dupont, P. H. Marineau, L. D. Paquin, Ls. Gagnon, G. Désilets, etc.

Le bulletin de présentation de M.F. S. Tourigny a été présenté par M. Geo. Leprohon et celui du Dr L. P. Normand par M. Hector L. Godin.

CADAVRE EN DECOMPOSITION

ON FAIT HIER UNE LUGUBRE DECOUVERTE, DANS LE FLEUVE, VIS-A-VIS LA LONGUE-POINTE.

Le cadavre d'un noyé a été trouvé flottant dans le fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis la Longue Pointe hier après-midi.

A cause de l'état de décomposition avancée du cadavre, les autorités de la morgue disent qu'il a dû faire un séjour de cinq ou six mois dans l'eau. Il sera très difficile, dit-on, d'établir l'identité de l'infortuné. Les vêtements dont il est recouvert sont en lambeaux et les os de la figure sont à découvert, la chair ayant été rongée par l'eau et le soleil.

PROFESSION RELIGIEUSE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 7 — La retraite annuelle des Soeurs Grises s'est terminée, dimanche, par la cérémonie de la profession à laquelle quinze jeunes filles ont pris l'habit religieux. Le Rév. P. Guertin, chapelain, officiait, assisté du Rév. P. Lewis, prédicateur de la retraite. Voici les noms des nouvelles religieuses : Mlle M. S. Corona Lemaire, de St Bonaventure, en religion Soeur St Cécilius ; Mlle M. Elisabeth Brennan, d'Aylmer, en religion, soeur Mary Monica ; Mlle M. Clara Leduc, de The Brook, en religion, Soeur St Léonce ; Mlle Rose Melba St Laurent, de Hull, en religion, Soeur Marie Céline ; Mlle Agnès Donovan, de Maniwaki, en religion, Soeur Marie Helena ; Mlle Angelina Genest, de Lowell, en religion, Soeur St Rodrigue ; Mlle C. Clara Nadeau, de St François du Lac, en religion, Soeur St Médéric ; Mlle M. Eliza Robert, d'Ottawa, en religion, Soeur St René ; Mlle E. Norma Champagne, de Hull, en religion, Soeur Marie-Hélène ; Mlle M. Louise, à Y. Benoit, de St Ephram d'Upton, en religion, Soeur Marie Salomée ; Mlle Mamie Mullarkey, d'Aylmer, en religion, Soeur Ste Marie Helen ; Mlle M. L. Eva Paquin, de Lowell, en religion, Soeur Ste Majorie ; Mlle Bernadette Brouillette, de Lowell, en religion, Soeur Marie Elie ; Mlle Agnès Lamothe, de North Bay, en religion, Soeur Moïse ; converse, Mlle M. Lexina Bélanger, de The Brook, en religion, Soeur Alexina.

MORT DE MLLE EMMA PREFONTAINE

Samedi matin, 4 juillet, ont eu lieu dans la chapelle de Nazareth les funérailles de Mlle E. Préfontaine. M. le curé A. Préfontaine, cousin de la défunte, officiait avec M. l'abbé H. Gauthier, P.S.S., comme diacre, et M. le curé McShane, comme sous-diacre. Les Révérends Pères Rondot et Belliveau, religieux dominicains, étaient présents. La chapelle était remplie de parents et d'amis de la chère disparue. Le choeur des élèves a exécuté la messe funèbre de Dubois.

C'est une des gloires de notre institution qui vient de disparaître. En effet, personne n'a plus contribué que Mlle Préfontaine à rehausser l'éclat, la grandeur et l'influence musicale de son Alma Mater. Arrivée en 1875, à l'âge de 9 ans, elle y fit son cours d'étude et fut graduée en 1890. En 1893, elle alla dans sa famille à Longueuil pour y demeurer jusqu'en 1904. Après la mort de sa mère, arrivée l'année précédente, elle revint à Nazareth pour y demeurer définitivement.

Le 29 juin, elle partit joyeuse pour Saint-Jérôme afin de passer quelques jours à la campagne pour refaire ses forces épuisées par une année d'enseignement; et c'est là que la mort la frappa dans la nuit du 2 juillet. Cette triste nouvelle se répandit promptement ; personne n'osait croire ni même ne pouvait réaliser l'immense perte que faisait Nazareth.

Professeur de chant dans cette institution pendant 20 ans. "De 1888 à 1908" elle a étudié et mis à profit les conseils et les enseignements de nos maîtres canadiens, tels que: les Wialard, les Couture, les Fortier. Son dévouement pour Nazareth restera proverbial. Elle fut l'artiste consciencieux, convaincu de son art, qui travaille pour développer dans les intelligences, le goût du beau et du vrai. C'était un plaisir toujours nouveau de l'entendre discuter sur la beauté de l'art du chant; aussi, ses travaux ont produit des élèves dignes d'elle. Qu'il nous suffise de nommer: Madame Brais, de Longueuil; Madame Armand Descarie, de Saint-Henri, et Mlle M. Bailly, dont nous avons admiré la souplesse de voix dans le rôle de "Philline" au dernier concert des aveugles. Et Mgr Bruchési lui-même faisait un éloge bien mérité de Mlle Préfontaine lorsque Sa Grandeur disait: "La jeune Philine que nous venons d'applaudir a été formée par Mignon que nous venons d'admirer."

Femme charmante, au jugement droit, toujours gaie et pleine d'entrain, elle était l'âme de Nazareth. Le vide créé par sa mort ne sera pas comblé de longtemps, et les élèves de l'institution des aveugles conserveront toujours son souvenir et lui voueront une profonde reconnaissance.

MORT D'UN OCTOGENAIRE

Hier, est décédé, à sa demeure, No 26[illegible] rue DeMontigny, un des plus vieux citoyens de Montréal, M. Didier Lefebvre, âgé de 85 ans.

Il était né en 1823, à St Eustache, où il a été pendant nombre d'années, l'un des cultivateurs des plus respectés. Depuis plusieurs années, il s'était retiré et vivait de ses rentes.

En 1845, il épousait mademoiselle Henriette Daoust, soeur de feu J. B. Daoust, M.P., de Deux-Montagnes, M.P.,

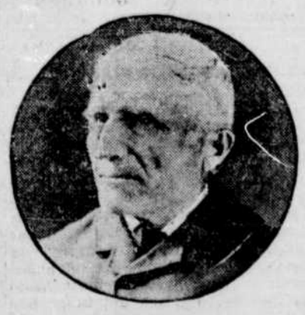

M. Didier Lefebvre, décédé hier à l'âge de 85 ans.

dont il eut 14 enfants. Onze lui survivent. Ce sont : Joseph, cultivateur de Ste Marthe ; J. Bte., marchand général de Ste Thérèse ; F. Xavier, voiturier d'Oka ; Alphonse, marchand, de Montréal ; Camille, entrepreneur, de Montréal, et Maxime, cultivateur de St Benoit ; Ursèle, en religion Soeur Daoust ; mesdames Onésime Leduc, de St André Avelin ; Benjamin Labrosse, et J. A. Plamondon, de Montréal.

Les funérailles auront lieu, jeudi, le 9, à 6 heures, à l'église St Jacques. Le corps sera conduit à la gare Bonaventure, pour être transporté à Oka, et de là, à St Benoit, lieu de la sépulture.

SUR LES BORDS DU RICHELIEU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Jean, 7. — Dix-sept actions, tant en Cour Supérieure qu'en Cour de Circuit, viennent d'être prises par les avocats des curateurs contre dix-sept débiteurs de la banque de St Jean, actuellement en liquidation.

—M. le capitaine Louis Leduc, officier d'état-major du district militaire de Québec, est en promenade en notre ville pour quelques jours chez des amis.

—M. Eugène Godin, fils du Dr Arsène Godin, et M. Amédée Demers, fils de l'hon. juge Demers, sont partis de St Jean, pour un voyage d'une huitaine de jours en bicyclette, à travers nos riches campagnes de la vallée du Richelieu. A leur première étape, ils visiteront le vieux fort historique de Chambly, puis ils se rendront à Beloeil et St Hilaire, où ils monteront sur la montagne voir le lac et le "pain de sucre" où était située la croix bénie par Monseigneur Forben Lanson. De Saint-Hilaire, ils passeront par St Charles, St Denis, St Ours et Sorel, où ils prendront le bateau pour monter à Montréal.

—Deux individus ont été arrêtés, hier matin, par le constable Hyacinthe Lanciaux, pour avoir, étant en état d'ivresse, fait du tapage dans nos rues, blasphémé et incommodé les passants. Ces deux malencontreux noceurs se nomment Angus Blackskell et George Wright. Ils ont comparu devant le juge de paix Edouard L'Ecuyer, qui les condamna à chacun $1 d'amende ou 8 jours de prison.

Le nommé Wright, en retournant le fond de ses poches, a pu trouver assez de pièces de monnaie pour payer son amende, mais son compagnon a dû rester en prison, n'ayant plus un sou des $20 qu'ils avait mis en réserve pour faire la noce.

—Nous avons le regret d'annoncer aujourd'hui la mort de Mme Hermine Lamoureux, épouse de M. Narcisse Catudal, décédée à l'hôpital de St Jean, où elle demeurait depuis deux ans, à l'âge de 78 ans. La défunte a succombé à la paralysie. Sa famille demeure à Napierville, où auront lieu ses funérailles.

—Hier matin eurent lieu en notre église paroissiale, les funérailles de M. Louis Bousquet, décédé samedi dernier à l'hôpital de St Jean, à l'âge de 70 ans.

M. Bousquet était un des plus vieux citoyens de St Jean. Il y a environ une année, miné par la maladie et affaibli par l'âge, il fut admis en cette institution pour y suivre un traitement et son état s'aggravant peu à peu il y demeura jusqu'à sa mort.

Il laisse plusieurs enfants dont quatre demeurent en notre ville: ce sont MM. Delphis et Oliva Bousquet et Mmes Charles Benette et Xavier Lapierre. Avant le grand feu qui dévasta St Jean en 1876, M. Louis Bousquet possédait une grande fortune et était à la tête d'une importante scierie et manufacture de portes et chassis, à l'extrémité sud de la rue Richelieu. C'est de là qu'originia l'incendie qui rasa complètement la partie commerciale de St Jean. Il put tout de même se relever de cette ruine et construisit sur les cendres de son ancienne manufacture la bâtisse qui appartient maintenant à l'aqueduc de St Jean. Son fils lui succéda dans l'exploitation de son industrie, puis son gendre M. Charles Bessette. Les affaires devenant mauvaises l'entreprise fut abandonné par ce dernier et la propriété louée à M. Saulnier, manufacturier de chapeaux de feutre, puis vendue à Mme P. H. Roy qui y installa les machines hydrauliques de son gendre.

Feu Louis Bousquet fut un des citoyens les plus estimés de St Jean, un homme de devoir et un brave homme dans toute la force du mot. C'est le plus bel hommage que nous puissions déposer sur sa tombe.

Une foule nombreuse de parents et d'amis assistait à ses funérailles.

Nous prions la famille de bien vouloir accepter nos plus sincères sympathies dans le deuil qui vient de la frapper.

—Toute la journée des recherches ont été faites sur notre rivière pour tâcher de repêcher le cadavre du jeune Chaperon, qui se noya dimanche dans le Richelieu en haut des casernes, mais ces recherches sont jusqu'ici demeurées infructueuses.

SHERBROOKE ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 7 — A quatre heures, vendredi matin, le feu s'est déclaré dans les séchoirs de la compagnie américaine d'amiante, au Lac Noir. Les moulins de la compagnie ont été menacés. Les pertes dans les séchoirs sont considérables.

—Vendredi, le cheval de M. Huard, du lac Mégantic, a pris le mors aux dents. Il a causé toute une sensation par sa course furibonde à travers les rues de la ville. Une petite fille a failli se faire tuer sur le trottoir.

—Le Révérend Père Gauthier, eudiste, qui a prêché la retraite de MM. les ecclésiastiques, est actuellement à prêcher aux petites soeurs de la Sainte-Famille, une retraite qui se terminera, mercredi prochain.

—Le Monument National remercie les bienfaiteurs qui ont fait les dons suivants :

M. Charles Audoir, de Valter, "Le Guide du Constructeur" et "Le St Laurent légendaire". Mlle Z. Têtu, 12 volumes ; M. B. A. Dugal, de la Banque Nationale, 12 volumes ; Mme McArthur, 20 volumes, La Société protectrice des animaux, 6 volumes ; M. J. U. Rioux, $5.00 ; M. S. C. Nutter, $5.00 ; Samuel Bourque, $5.00. Différents objets de valeur ont été donnés par M. N. T. Dussault, M'le Legendre, Madame J. S. Maguire, M.le Dr Rioux, M. le Dr Worthington, député, Mme Albert Auray, M. Pelletier, Mme Lapointe, Mme Jos. Denis, M. Abraham Audet, M. J. S. Mitchell, Kelly Bros., Sir Wilfrid Laurier.

—Vendredi, en cette ville, ont eu lieu les funérailles de M. Moïse Martin, décédé à l'âge avancé de 84 ans. C'est l'un des plus vieux citoyens canadiens-français de Sherbrooke. Remarqués parmi les personnes présentes aux funérailles : M. L. Martin, M. le maire Bachand, M. le Dr Camirand, M. F. A. Camirand, M. J. A. Camirand, G. Caron, M. P. P., de Saint-Maurice ; Louis Olivier, J. A. Gauthier, G. L. de Lottinville, F. A. Gauthier et T. A. Gauthier, de Trois-Rivières, MM. Caron, d'Yamachiche, etc.

FEU M. VICTOR LAHAIE

Ses funérailles ont eu lieu ce matin à l'église de l'Immaculée Conception.

Ce matin, à l'église de l'Immaculée-Conception, ont eu lieu les funérailles de M. Victor Lahaie, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service funèbre a été célébré par le R. P. Garceau, S. J. Tout est maintenant fini. Il y a 15 jours, M. Lahaie était plein de vie, aujourd'hui, il repose au cimetière de la Côte des Neiges, où ses amis, qui l'ont aimé pendant sa vie, à cause de son grand coeur et de sa bonne conduite, iront de temps à autre déposer sur sa tombe un souvenir de leur amitié.

Le deuil était conduit par son père, M. N. Lahaie et les deux petits frères du défunt. M. Ed. Perrier et L. Benoit, ses oncles ; M. Arthur Charlebois, M. Jos. et Alcibiade Benoit, ses cousins ; M. Frs. Bourdon, M. Alfred Benoit, M. J. E. Reneault, J. B. Dupont, Alex. Davis, A. Dufresne, M. Ed. Gernaey, A. C. Lavigne, Albert Mallo, J. E. Lamarche, Chs. Meunier, Onézime Audry, de Bordeaux, etc., etc.

Tributs floraux, par M. et Mme Dr Bélanger, Mlle Angéline Gernaey, etc.

Bouquets spirituels, par M. et Mme J. E. Brouillet, Mlle Régina Meunier, la famille J. B. Dupont, M. E. Beaudry, M. Hamel, Mlle Lamarche, M. J. B. Dupont, M. et Mme A. C. Brouillet, la famille Beaudry, M. Landreville, Mlle G. Benoit, Mlle A. Gernaey, Mlle Lamarche, Mlle Maria Laurendeau, etc., etc.

COUPS DE FEU DANS LA NUIT

Vers minuit, hier soir, des coups de revolver partant de la maison située au No 140 de la rue Saint-Antoine, créaient tout un émoi dans le quartier. La maison en question est occupée par une famille italienne.

La police du poste No 6 informée de ce qui se passait, se hâta de se rendre sur les lieux. Elle apprit des Italiens qu'on avait tiré sur des cambrioleurs. Ces derniers cependant, restèrent introuvables.

Vancouver, 7. — L'hon. Joe Martin a écrit à un ami qu'en septembre il reviendra s'il y a des élections et se présentera comme candidat au parlement fédéral.

RIEN QUE DES BONNES CHAUSSURES

BOSTON

OXFORDS de FILLES

En chevreau noir, chevreau tan et cuir verni, bouts de jolie forme, valant $1.75, mercredi

90c.

VENTE A PRIX REDUITS DE JUILLET

C'est la plus grande vente dont on a jamais entendu parler, nos bas prix étonnent le public, dans quelques cas ¼ et d'autres ⅓ d'escompte sur les valeurs régulières.

UN lot d'oxfords en canevas gris et blanc, quelques-uns avec empeignes brodés, pas tous les points dans chaque style particulier. Le prix de l'an dernier était $3.50. Mercredi

98c.

OXFORDS DE DAMES

Oxfords Bluchers en veau tan de Russie, talons cubains sur forme Saratoga, valant $3.00. Mercredi.

$1.95

OXFORDS DE DAMES

Oxfords Blucher en canevas blanc, valeur régulière $2.50. Mercredi.

$1.39

OXFORDS DE DAMES

Oxfords Bluchers en chevreau noir, chevreau chocolat, cuir verni. Valeurs $2.50 et $3.00. Mercredi.

$1.79

BOTTINES D'ENFANTS

Bottines à bout large en veau tan de Russie, empeignes en cuir verni, avec dessus blanc, semelles à trépointes Goodyear, bout large. Toujours vendus $2.50. Mercredi.

$1.39

OXFORDS DE DEMOISELLES

en veau de Russie tan, valant $3.00; prix réduit de la vente de juillet. **$1.47**

OXFORDS DE DAMES

Oxfords et escarpins tan, les plus beaux à prix populaires, valant $3.50 et $4. Prix de la vente de juillet. . . .

$2.47

Souliers d'Enfants

en veau de Russie tan, valant $2.50 : prix réduit de la vente de juillet.

$1.37

OXFORDS POUR DAMES

Escarpins, blucher, oxfords, souliers bas à boutons, en veau tan de Russie, en cuirs verni et bronze, semelles épaisses et moyennes. Bouts et talons de tous styles. Valeurs régulières $5.00 à $6.00. Mercredi **$3.45**

OXFORDS BLANCS

en duck pour dames, valant $3.50; prix réduit de la vente de juillet. . . . . .

$1.87

OXFORDS DE DAMES

blucher en tan de Russie, trépointe Goodyear, valeur de $3.50; prix réduit de la vente de juillet..

$2.30

BOTTINES DE GARCONS

A lacets, en veau box, valant $1.75 : prix réduit de la vente de juillet..... **$1.19**

Bottines en veau, pour garçonnets, valant $2.00. Prix réduit de la vente de juillet.

$1.95

Bottines à lacets en chevreau, pour garçonnets, valant $1.50. Prix réduit de la vente de juillet, mercredi.

$1.00

Bottines d'Enfants

Bottines tan, valant $2.50 ; prix réduit de la Vente de Juillet..... **$1.75**

BOSTON SHOE STORE Rue Sainte-Catherine Ouest, Angle Mansfield.

Satisfaction garantie ou argent remis avec plaisir.

Le magasin qui vous procure toutes les bonnes occasions. Les commandes par la malle reçoivent notre prompte attention

SIR ROBERT Burnett's GIN

"Surpasse tous les autres pour son excellence générale". A

Les Drogues ne peuvent vous Guérir

Les drogues ont fait leur temps. Elles appartiennent au mystère et à la superstitution du passé. Les drogues n'ont jamais guéri une maladie. Elles changent les symptômes, tout simplement. — Bernard Macfadden, dans "Physical Culture".

Les drogues ne guérissent pas parce qu'elles n'aident pas la nature. La nature a besoin d'électricité — de nourriture, de quelque chose qui tonifie. Les drogues ne contiennent pas d'élément nutritif, pas d'électricité, rien que des poisons qui épuisent.

Ma méthode de guérir est de redonner de l'électricité à l'organe qui en a besoin et la douleur et la maladie disparaissent. C'est pourquoi l'électricité donne de la force, de l'énergie au corps, permettant à chaque organe de bien remplir ses fonctions, et quand tout le système est fort et en parfaite condition, la maladie et la douleur sont impossibles.

Portez ma Ceinture Electrique pendant votre sommeil. Elle envoie un courant continuel d'électricité dans vos nerfs, qui les transmettent à tous les organes et tissus du corps, leur redonnant santé et vigueur.

Mon traitement consiste en un simple appareil électrique, construit sur des données scientifiques, et il est le produit de mes vingt années d'expérience dans le traitement par l'électricité.

Taleville, Conn.

Dr McLaughlin,

Cher docteur : — C'est mon devoir de vous écrire au sujet du bien que j'ai retiré de votre Ceinture. Je ne saurais trop hautement recommander votre traitement, car il me protège continuellement. Je me sens beaucoup mieux depuis que je porte votre Ceinture. Mon mal de tête est disparu et je travail avec plus de facilité. Je dors mieux la nuit, de fait, je me sens bien mieux sous tous rapports. Croyez-moi,

Votre tout dévoué,

CHARLES GIRARD.

C'EST GRATIS

Découpez ce coupon, apportez-le ou envoyez-le-moi, et je vous donnerai mon magnifique livre de 84 pages, qui explique au long tout mon traitement. Ce livre est rempli de vignettes d'hommes et de femmes bien développés, montrant comment se servir de ma Ceinture et expliquant beaucoup de choses que vous devriez savoir. Je vous envoie franco le livre, soigneusement cacheté et tout à fait gratuitement, si vous m'expédiez ce coupon. Découpez-le aujourd'hui.

Consultations gratuites. Heures de bureau, 9 a.m. à 5.30 p.m. Mercredi et samedi jusqu'à 8.30 p.m.

Dr N. N. McLAUGHLIN

214 rue Saint-Jacques, Montréal, Can. . . . . .

Veuillez m'envoyer votre livre gratuit.

NOM. . . . . .

ADRESSE. . . . . A

LE COLLEGE DES MEDECINS

Il demande des réformes importantes, entre autres de porter les études médicales à cinq ans, la création d'un bureau central d'examinateurs et d'un conseil disciplinaire.—Répression du charlatanisme.

A la dernière réunion du collège des médecins de la province de Québec, des questions de la plus haute importance ont été discutées.

Une proposition, comprenant quatre items, fut présentée par les docteurs F. de Martigny, Laurendeau, d'Amours et Plante. Cette proposition contenait les amendements suivants à la loi médicale présentement en vigueur:

1o. Création d'un bureau de discipline;

2o. Organisation d'un bureau d'examinateurs.

3o. Répression plus effective de l'exercice illégal de la médecine;

4o. Obligation de porter le curriculum des études médicales à cinq années au lieu de quatre.

Ces différents amendements ont été adoptés par le Collège des Médecins après une très vive et très longue discussion.

Le projet de l'établissement d'un bureau central d'examinateurs a surtout rencontré de l'opposition. Le projet demande que le bureau actuel des gouverneurs des universités n'accorde pas de licences de médecins et chirurgiens dans cette province à moins d'avoir subi un examen satisfaisant devant ce nouveau bureau dont les membres seront choisis, partie par les universités et partie par le bureau des médecins. Le président serait nommé par l'Université ainsi qu'un des examinateurs, l'autre devant être nommé par le bureau médical.

Tous les médecins attachés aux Universités ont voté contre la proposition tandis que les autres membres du bureau votèrent pour, obtenant une majorité d'une voix.

Tout ce qui se rattache à la profession médicale intéressant particulièrement le public, nous avons cru bon de prendre l'avis de plusieurs médecins éminents qui ont bien voulu causer un peu avec nous de cette question. Le principal argument apporté par les adversaires du projet, c'est que ce serait là enlever aux Universités des privilèges dont elles ont joui jusqu'ici. En effet, présentement les Universités ont le privilège exclusif de donner des diplômes en médecine sans que le corps des médecins ait quoi que ce soit à y voir.

Les partisans du projet disent qu'il n'y a rien dans la nouvelle loi qui puise porter atteinte aux privilèges de nos institutions universitaires. La Chambre des Notaires, et le Barreau n'acceptent pas dans leur rang un seul candidat qui en sus des examens de la licence n'a pas subi avec succès l'épreuve exigée par le bureau d'examinateurs des notaires ou des avocats. Cependant on ne dit pas que c'est porter atteinte aux privilèges des universités. La seule chose que les médecins demandent, nous disent ceux que nous avons interrogés, c'est d'être traités comme les notaires et les avocats.

Ce n'est pas, disent-ils, que le collège des médecins n'ait pas confiance aux Universités; mais il aimerait avoir un représentant dans le bureau des examinateurs pour exprimer ses vues. D'après le système actuel, les professeurs étant les examinateurs, les mêmes sujets sont abordés aux examens de la même manière qu'ils ont été traités pendant l'année. Mais advienne un examinateur étranger, le candidat devra alors faire appel à son raisonnement beaucoup plus qu'à sa mémoire. Les examens seraient, dit-on, plus pratiques si on les faisait de cette façon. D'ailleurs lorsqu'un candidat a subi avec succès les examens de la licence, il ne devra pas craindre de se présenter devant un autre bureau d'examinateurs s'il est bien préparé et s'il a subi franchement le premier examen.

Ce sera là, dit-on, une nouvelle protection, et pour le public, et pour le corps médical. Ce dernier recevrait tout le respect que l'on doit à une association de personnes savantes et le public serait assuré de ne jamais confier ce qu'il y a de plus précieux dans cette vie, la santé, à une personne qui ne saurait que la lui faire perdre.

Quant aux renseignements que nous avons pu recueillir sur la question de porter à cinq ans au lieu de quatre la durée des études médicales, ils sont très divers. Tous les médecins composant la réunion de la semaine dernière ont pris une part très active pour ou contre le projet.

Cette question ayant été à plusieurs reprises soulevée et débattue à l'Assemblée Législative de Québec, nos lecteurs connaissent à peu près les arguments qui ont été apportés en sa faveur ou contre.

Ce sur quoi s'appuient surtout les partisans du statu quo c'est que les études sont déjà trop longues et très dispendieuses et que beaucoup de jeunes gens possédant de brillants talents mais n'ayant pas eu la chance de naître de parents fortunés, ont déjà beaucoup de peine à terminer leurs cours de quatre ans et ne pourront pas parvenir à obtenir l'argent suffisant pour une année supplémentaire d'études.

Cet argument a une très grande portée pour ceux qui savent qu'un nombre considérable de nos étudiants, surtout à l'Université Laval, sont obligés de travailler pour payer eux-mêmes le coût de leurs études. Pour ces jeunes gens, qui ont à coeur de se créer un bel avenir, il est très dur en effet de se voir obligés de passer une nouvelle année à l'université, de faire encore pendant ce temps de très fortes dépenses et de ne pouvoir rien gagner avec leur profession.

Un jeune médecin très brillant, qui a fait ses études de cette façon, nous dit, et nous le comprenons facilement, que quatre ans passés de cette façon semblent bien longues au jeune étudiant qui a hâte enfin de pouvoir se livrer librement à l'exercice de sa profession et d'enlever de ses épaules le double fardeau qui y pèse.

Malgré cela cependant, notre interlocuteur nous dit qu'il n'est pas opposé au projet de loi en question. L'intérêt du public, la santé, doit passer avant toutes les aspirations, les désirs ou les droits des particuliers.

De vieux médecins, tout en exprimant leur regret à l'égard des jeunes gens qui seront obligés de consacrer une année de plus de leur temps pour leurs études, nous disent que les besoins d'aujourd'hui sont presque doubles de ceux d'il y a vingt-cinq ans. La science médicale a fait tellement de progrès depuis quelques années qu'elle exige de ceux qui la pratiquent des connaissances de beaucoup plus étendues que celles requises des médecins il y a quelques années.

Dans les pays d'Europe où cette science est le plus en vigueur, en France et en Allemagne, on a très bien compris ces besoins. Dans l'empire germanique, la durée des études médicales est de sept ans. Nos médecins qui veulent se perfectionner dans leur art traversent l'Atlantique, pourquoi? Parce qu'ils savent que c'est en Europe qu'ils peuvent puiser à la vraie source de la science. Et les enseignements qu'ils y reçoivent sont forts parce que les cours qu'y suivent les étudiants sont assez longs pour leur permettre d'étudier en détail chaque branche de la médecine.

Le Collège des Médecins ne demande pas de porter à sept ans, comme en France ou en Allemagne, la durée des études. Ce qu'il voudrait, ce serait de faire faire une année supplémentaire pendant laquelle les étudiants suivraient les hôpitaux et seraient aplés spécialement et continuellement à traiter toutes sortes de cas des plus pratiques qu'ils n'ont fait qu'entrevoir et effleurer théoriquement pendant leur cours de quatre ans.

L'Université McGill a d'ailleurs compris la chose en ce sens. En effet, les études médicales y sont maintenant de cinq ans depuis l'an dernier. Il semble que les autorités de l'Université Laval de Montréal ne s'opposeront pas à cet amendement. L'opposition ne viendrait donc que de l'Université Laval de Québec, qui ne serait pas, dit-on, favorable à la chose.

Un autre projet, des plus importants, qui a été discuté, c'est la création d'un bureau de disciplines, à l'instar de celui des autres professions libérales. Le barreau a le droit de traduire devant lui tout membre qui se rend coupable de quelque indignité ou de toute action pouvant jeter du discrédit sur la profession. Il n'en est pas de même pour la profession médicale.

Du moment qu'il est en possession de sa licence, un médecin peut s'adonner à toutes ses passions, devenir ivrogne, morphinomane ou autre chose semblable, au grand danger de la santé publique, et cela sans que personne puisse s'y opposer et l'empêcher de pratiquer. En établissant ce conseil disciplinaire, on sauvegarderait donc les intérêts du corps médical et ceux du public en général.

L'assemblée a aussi discuté la question de la répression effective du charlatanisme ou de l'exercice illégal de la médecine. Plusieurs médecins nous disent qu'ils ont vu à plusieurs reprises de malheureuses victimes du charlatanisme se présenter à l'hôpital où à leur bureau privé, trop tard pour pouvoir être sauvées des griffes de la mort, dont elles auraient pu facilement s'échapper si elles avaient d'abord recouru à la science d'un homme compétent.

Le public serait étonné, nous disent les médecins, de connaître le nombre des personnes tuées chaque semaine, par ces charlatans, qui pour une guérison creuseront vingt tombeaux.

Le moyen efficace de protéger le public contre cette pratique illégale de la médecine, c'est d'augmenter les pénalités et c'est ce que se propose de faire le collège des médecins. Il demandera d'imposer une amende pour la première offense et la prison pour la deuxième.

Ces différents amendements à la loi médicale seront étudiés avec soin et discutés par les médecins qui formuleront leur demande à la prochaine session de la Législature.

Jas. A. Ogilvy & Sons.

VENTE D'ECOULEMENT DE JUILLET

COMPLETS LAVABLES POUR GARÇONNETS

Valeurs $3.75.
Mercredi, $1.49

Un grand écoulement de complets lavables, pour garçonnets, dans ce rayon, demain. Quand nous mettons en vente notre stock entier de complets lavables de couleur, pour garçonnets, complets des meilleures qualités à beaucoup moins que la moitié des prix réguliers et représentant pour vous, une épargne de $2.26 sur chaque complet, pouvez-vous laisser passer cette chance? Nous comptons que des foules vont accourir profiter de cette aubaine, en sorte qu'il serait prudent de venir de bonne heure. Voyez les marchandises dans nos vitrines. Elles sont de qualité supérieure et ce sont des valeurs remarquables.

Complets lavables des meilleures qualités, pour garçonnets. Les couleurs sont bleu, gris, beige, fauve, écru, etc., aussi à raies rouge et blanc et bleu et blanc, carreaux noir et blanc et bleu et blanc. Tissus très durables, de première classe sous tous rapport. Les styles sont Buster Brown, matelot et Norfolk, grandeurs pour garçonnets de 3 à 10 ans. Pas toutes les grandeurs dans chaque ligne particulière, mais il y a toutes les grandeurs dans le lot. Choix splendide. Prix régulier jusqu'à $3.75. Mercredi, votre choix, chacun $1.49

Pas de commandes par téléphone.

PREMIER ETAGE.

OFFRES SPECIALES DE BAS

Ecoulement supplémentaire de valeurs pour la vente de demain.

Bas de dames, en fil de Lille de couleurs: tan, azur, rose, marine, etc., valant 35c, pour, la paire 25c

Bas de dames, en fil de Lille de gaze, haut à jarretière. Prix spéciaux, 39c et 50c.

Bas de dames, en fil de Lille de dentelle, blanc, valant 45c, pour, la paire 35c

Bas de dames, en fil de Lille de dentelle noir, partie en dentelle et tout en dentelle. Prix régulier 45c. Mercredi, la paire 35c

Bas de dames, en coton noir, pied en cachemire naturel, valant 50c. Mercredi, la paire 35c

REZ-DE-CHAUSSEE.

ROBES DE DAMES, VALEUR DE $18, MERCREDI $9.98.

Il nous reste peu de ces jolies robes princesse et, comme nous voulons les écouler demain, nous les offrons à près de la moitié du prix. Ce sont les derniers modèles de New York et la plupart ont une apparence chic et élégante. Elles sont en belle mousseline claire, de coupe moderne, joliment garnies de dentelle, jupe ample garnie d'insertion de dentelle et de remplis. Valeur de $18. Mercredi, pour écouler . . . $9.98

PREMIER ETAGE.

Angle des rues Sainte-Catherine et de la Montagne.

LA CHASSE AUX CAMBRIOLEURS

M. Henri Favreau, No 87 rue Cherrier, et un jeune homme du nom de Gagnon ont rendu un fier service aux citoyens de la rue Cherrier, ce matin, en donnant la chasse à des individus suspects.

Plusieurs habitants de cette rue sont en villégiature, entre autres M. O'Brien; or, les voleurs savent cela ou ils prennent des informations lorsqu'ils ne sont pas certains qu'un tel ou un autre est parti. Samedi, par exemple, des étrangers s'informaient auprès de M. Favreau si M. O'Brien était réellement absent. Cette façon d'agir laissa M. Favreau perplexe pour le moment et il se tint sur ses gardes.

Or, hier soir, un individu est allé s'asseoir à la porte du logis de M. O'Brien et deux autres faisaient le guet un peu plus loin. Cette manoeuvre se prolongea jusqu'à une heure ce matin, et M. Favreau jugea alors à propos après les avoir épiés de donner la chasse à l'un d'entre eux, mais celui-ci prit la fuite par la rue Mentana et lui échappa.

Voyant probablement leur complot découvert, les voleurs présumés n'ont pas osé opérer. C'est peut-être partie remise.

LES SUPERIEURES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

LES ELECTIONS DE CELLES DE L'HOPITAL GENERAL DE QUEBEC, PRESIDEES PAR MGR D'ELEUTHEROPOLIS.

Québec, 7. — Dimanche dernier, après les offices religieux, Mgr l'auxiliaire a présidé les élections des supérieures à l'hôpital Général de notre ville.

Ont été élues; supérieure générale, Soeur Saint-Ignace; assistante, Soeur Saint-Jean-Baptiste; maîtresse des novices, Soeur Saint-Dominique; hospitalière, Soeur Saint-Pierre Clover; dépositaire Soeur Saint-François d'Assises; discrètes, Soeurs Saint-François d'Assises, Sainte-Marie, Marie de l'Assomption, Saint-Pierre Claver.

La nouvelle supérieure générale, Soeur Saint-Ignace, née Jacques de Garthby, a cinq soeurs comme elle, religieuses.

12,000 MORTS

EN PERSE, A TABRIZ LA SITUATION EST TRES GRAVE. — LES LIGNES TELEGRAPHIQUES SONT COUPEES.

Paris, 7 — D'après une dépêche reçue de Téhéran, la situation à Tabriz est excessivement grave. On annonce que 12,000 hommes ont été tués.

Toutes les lignes télégraphiques communiquant avec Tabriz ont été coupées.

CHALEUR INTENSE

Albany, N. Y., 7 — Le thermomètre du gouvernement a enregistré 93 degrés, hier.

Boston, Mass., 7 — Deux personnes sont mortes, hier, et vingt autres ont perdu connaissance, à cause de la chaleur.

New York, 7 — La chaleur a été excessive, hier. Les citoyens étouffaient dans leurs demeures. Plusieurs sont devenus fous, mais on ne rapporte aucune mort.

L'Habitude de la Santé

Que de personnes ont l'habitude de souffrir! Qu'il leur serait pourtant préférable d'apprendre à se bien porter. Car la santé, après tout, est matière d'habitude, habitude qu'on peut contracter, avec un peu de pratique. Les

BEECHAM'S PILLS

enseignent de bonnes habitudes à l'estomac, au foie, aux reins et aux intestins. Si vous êtes sujet aux attaques de bile, si vous souffrez de constipation, d'indigestion, de nervosité ou de mal de tête, les Pilules Beecham réformeront toutes ces mauvaises habitudes et donneront l'exemple de la bonne santé que le corps s'empressera de suivre. Vous pouvez briser avec toutes les habitudes d'être malade, en suivant, de temps à autre, les suggestions hygiéniques transmises par les Pilules de Beecham.

Préparées seulement par Thomas Beecham, Ste Hélène, Lancashire, Angleterre. En vente chez tous les pharmaciens du Canada et des Etats-Unis d'Amérique. En boîte de 25c. (1) A

Rien d'aussi Délicieux que les

Croquettes au Sucre d'Erable de Cowan

Ce sont d'excellents bonbons.

Barres à la Crème et Chocolat au Lait de Cowan, etc.

En Vente Partout au Canada.

THE COWAN CO., Limited, Toronto. A 40

Fournisseurs de Moulins et Fabricants de Courroies

EN VERITABLE CUIR TANNE AU CHENE
CUIR A LACET EN PEAU ET TAILLE.

D. K. McLAREN, LIMITED, 309-11 rue Craig Ouest.
Phones Main 4904-4905. 238-mn

SANATORIUM

Trois-Rivières, P.Q., Canada.

Pour le traitement des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, dyspepsie, rhumastime, névralgies, etc.

Hydrothérapie, bains électriques, de vapeur et d'air chaud, Ozone, rayons X, massage, eaux minérales, injections d'eau de mer, sérum de Fleury, etc.

Au delà de 12 années de succès. Deux médecins résidents.

Pour prospectus illustré, adressez au directeur: Sanatorium, Trois-Rivières, P.Q., Canada. A 202—mjs-n

PIANO LAFFARGUE. de New York,

L'instrument favori des communautés religieuses.
Agence générale pour le Canada:
13 boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Main 4097. 174—n

DISTRIBUTION DES PRIX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7. — Vendredi, à 10 hrs du matin, l'hon. Rod. Roy, secrétaire de la province et député du comté de Kamouraska, a assisté à la distribution des prix de l'école modèle Nord-Est de St Denis.

Madame Lapointe, femme du populaire député au fédéral, représentait son mari, retenu à Ottawa par ses devoirs parlementaires.

La cérémonie a eu lieu à 10 hrs et un grand nombre de contribuables de l'arrondissement y assistaient, parmi lesquels nous avons remarqué: M. et Mme Jos. Raymond, M. et Mme J. B. Raymond, M. et Mme Jos. Paradis, M. et Mme F. Raymond, Mme Lamouche, femme de l'inspecteur de la police de la police de Montréal; Mme Alf. Lebel, Miles Plourde, Mme Lebel, Mlle Lavoie, Mme Pelletier, M. Chs Hudon, M. et Mme Jos. Hudon, Mme Jos. Lebel, M. et Mme St Onge, M. Frank, etc.

Une superbe adresse fut lue à l'hon. Roy par Mlle Berthe Leclerc, et l'hon. ministre y répondit avec beaucoup d'à propos.

Puis deux jolis bouquets furent offerts, l'un au ministre, l'autre à Mme Lapointe, femme du député au fédéral.

L'école modèle du Nord-Est de St Denis a été dirigée cette année par Mlle Léda Bérubé, et l'école élémentaire par Mlle Ladivine Raymond. Toutes deux méritent des félicitations pour les progrès réalisés par leurs élèves et l'hon. Roy leur témoigna sa satisfaction.

M. l'abbé Langlois, curé retiré, présidait à la cérémonie et remercia le ministre de tout ce qu'il a fait pour cet arrondissement scolaire et de l'honneur qu'il lui fait aujourd'hui en assistant à cette distribution de prix.

Dans l'après-midi, M. Roy et Mme Lapointe, accompagnés de M. l'abbé Langlois, allèrent rendre visite à M. Raymond, qui habite une des vieilles maisons construites du temps de l'occupation française et dans laquelle s'élève actuellement la huitième génération. Ils reçurent l'accueil le plus cordial et visitèrent le Cap au Diable.

Henry Morgan & Co Limited.

ANNONCENT

Que Mercredi et durant le reste de la semaine

Le Stock Entier de

Mousselines Organdi et de Chiffon de Fantaisie

Sera mis en vente à 25c la verge. Prix primitifs 40c à 65c. Le reste des meilleurs châlys pure laine à fond pâle sera offert

A la ½ de leurs Prix Primitifs

Offre Extraordinaire d'Etoffes à Robes Noires

Comprenant Voiles Unis et de Fantaisie, Eoliennes de Fantaisie, Organdis de Fantaisie, Grenadines de Fantaisie, etc. Prix réguliers 90c à $1.50

Au très Bas Prix de 69c la verge

VENTE de MALLES de CABINE

Commençant Mercredi, 8 Juillet

Aux Prix Attrayants qui Suivent:

32 pouces. Ci-devant $8.00... Pour $6.00
34 pouces. Ci-devant $8.50... Pour $6.50
36 pouces. Ci-devant $9.00... Pour $7.00
38 pouces. Ci-devant $9.50... Pour $7.50

Vente d'Ecoulement de Sacoches de Dames

Commençant Mercredi

Dans le but de créer de l'espace pour les nouvelles lignes d'automne. Prix ordinaires $1.50 à $3.00.....A 75c chacune

VENTE DE PAPETERIE D'ETE

Beau papier toile à lettre avec haut en relief. Ci-devant 45c la boite..... .....A 20c.

Vente d'Ecoulement Extraordinaire

AU RAYON DES MANTEAUX

A partir de Mercredi,

COMPRENANT OCCASIONS D'UN INTERET CONSIDERABLE

Complets de Dames et de Demoiselles, en Voile, Panama, Serge et Drap, couleurs: noir, brun et marine. Prix primitifs, $17.50 à $65.00..... A Moitié Prix

Le reste du stock des marchandises de cette saison, comprenant Costumes-Blouses en Soie et en Mousseline, sera offert à une réduction de..... 33⅓ pour cent

Le reste des Reefers d'Enfants, comprenant le stock de cette saison, couleurs marine, rouge, fauve et gris, sera mis en vente....

A la Moitié du Prix primitif

LE RAYON de la PORCELAINE

Annonce une vente de "Stock Patterns" que l'on cesse de tenir en magasin, de Services à Diner en semi-porcelaine anglaise, comme suit:

Assiettes à diner, ci-devant $2.00,
Pour $1.25 la douzaine

Assiettes à pouding, ci-devant $1.75,
Pour $1.10 la douzaine

Assiettes à déjeûner, ci-devant $1.50,
Pour $1.00 la douzaine

Assiettes à thé, ci-devant $1.25,
Pour 85c la douzaine

Aussi, vente de Plats, Tasses et Soucoupes à thé et à café, Soupières, Casseroles, etc., à des prix.....

Bien en-dessous de la valeur régulière

[2ième Galerie.]

RAYON DES RIDEAUX

Vente Mercredi.

Comprenant paires d'échantillons de Rideaux en Dentelle, Rideaux en Mousseline, petits Rideaux Suisses et Rideaux en Madras,

A la Moitié de leurs Prix Primitifs.

Colonial House Montreal

Un Cent vous l'Apportera

AIMERIEZ-VOUS A LIRE L'HISTOIRE DE LA FOURNAISE?

Ecrivez simplement sur une carte postale "Envoyez-moi la brochurette A", et envoyez-la par la poste à la succursale la plus rapprochée. Nous ferons le reste avec plaisir.

Juste comment les principes corrects disent qu'elle devrait être construite?
Juste pourquoi aucun autre plan de construction ne réussira?
Juste en quoi résident sa faculté de brûler le combustible facilement, son action rapide, sa simplicité d'opération?

L'histoire est rapidement dite dans une brochurette appelée "Furnace Facts". Ce n'est pas une annonce. Aucun nom de fournaise n'est mentionné et vous pouvez lire toute l'histoire en 5 minutes.

Aux personnes qui ont l'intention d'acheter une fournaise, elle explique tous les détails et indique exactement ce qu'on doit exiger d'un architecte, contracteur ou marchand, en fait de construction et d'installation d'une fournaise.

LONDON TORONTO MONTREAL WINNIPEG

McClary's

VANCOUVER ST. JOHN, N.B. HAMILTON CALGARY

A 2 jw

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

ST LOUIS — A Sainte-Cunégonde, le 23 juin 1908, au No 195 rue Duvernay, l'épouse de M. François St Louis, un fils, baptisé Joseph-David-Ernest. Parrain et marraine, M. David Constant et Mlle Philomène Marier, cousin et tante de l'enfant.

THEORET — A la Ville Saint-Louis, le 23 juin 1908, au No 1862 rue Saint-Laurent, l'épouse du Dr F. Théoret, un fils, baptisé Joseph-Gaston. Parrain et marraine, M. et Mme Etienne Ouellette, oncle et tante de l'enfant.

DECES

CHARETTE — A Montréal, le 6 juillet 1908, à l'âge de 45 ans, 5 mois et 2 jours, Thomas Charette, maître-plombier, de la maison Charette Frères, époux de Léa Beauchamp. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 632 rue Saint-Christophe, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—2

DESSUREAULT — A Montréal, le 6 juillet 1908, à l'âge de 27 ans et 11 mois, J. Alexandre Dessureault, épicier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 539 rue Huntley, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Saint-Edouard, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESNOYERS — A la Longue-Pointe, le 6 juillet 1908, à l'âge de 65 ans et 4 mois, Jean-Baptiste Desnoyers, cultivateur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, rue Saint-Georges, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la paroisse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 207—2

GALARNEAU — En cette ville, le 5 juillet 1908, à l'âge de 87 ans, Ursule Beaudoin, veuve de feu F. X. Galarneau, et mère de A. O. Galarneau, marchand-épicier. Le service funèbre aura lieu mercredi, le 8 du courant, à 8 heures. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, 421 rue Bourgeois, Pointe Saint-Charles, pour se rendre à l'église Saint-Charles, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 207—2

LARIVIERE. — A Montréal, le 6 juillet 1908, à l'âge de 71 ans, 5 mois, Francis Larivière, tailleur de pierre. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 90 rue Letang, Villeray, pour se rendre à l'église de Villeray, et de là au cimetière de la paroisse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE. — A Montréal, le 6 juillet 1908, à l'âge de 85 ans, 1 mois et 14 jours, Dedier Lefebvre, bourgeois, autrefois cultivateur à Saint-Benoit. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 260 rue DeMontigny Est, à 6 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là à la gare Bonaventure, pour être transporté à Saint-Benoit viâ Oka. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208—2

LEVEILLE — A Montréal, le 7 juillet 1908, au No 1623A rue St Hubert, Joseph-Adélard-Stanislas-Eugène, âgé de trois mois et 22 jours, enfant bien-aimé de J. Stanislas Léveillé, entrepreneur-plâtrier. Funérailles privées.

PINSONNEAULT. — A Montréal, le 6 juillet 1908, à l'âge de 84 ans, 6 mois, Moïse Pinsonneault, ancien cultivateur de la paroisse Richelieu. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 256 rue Saint-Hubert, à 6 heures précises, pour se rendre à la gare Bonaventure, en route pour Saint-Jean, par le train de 7.20 heures, où sera chanté le service à 8.30 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER — A Montréal, le 6 juillet 1908, à l'âge de 34 ans, Mlle Dalhia Poirier, fille de M. Octave Poirier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 196 rue Amherst, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VANDELAC — A Montréal, le 6 juillet 1908, à l'âge de 3 ans et 1 mois, Germaine, enfant de J. B. Vandelac. Funérailles privées aujourd'hui.

MESSE DE REQUIEM

BAULIEU — Une messe de requiem sera chantée mercredi, le 8 du courant, à 7.30 heures, à l'église St Louis de France, pour le repos de l'âme de feu Jos. Beaulieu, pourvoyeur du département du feu de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister 4.7

NAUD. — Une messe de requiem sera chantée, jeudi, le 9 du courant, à 7 heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de feu Mme Jean Naud, épouse de Jean Naud, ex-sous-chef de la brigade du feu de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister.

Sel pur — préparé d'après un procédé qui enlève du sel toute particule de substance étrangère. Naturellement, le SEL DE TABLE WINDSOR est pur' 148

SIR ROBERT Burnett's GIN

" N'a pas d'égal "

Messieurs A. Arcand et Ovide Bonin, tous deux de Sorel, Qué., Guéris par l'Usage des

PILULES MORO.

Tous deux Souffraient d'un Mal d'Estomac qui avait résisté à tous les Traitements.

LA MALADIE PARALYSE LA VOLONTE

Ainsi, tout Homme doit avoir à Cœur de se Maintenir en Bonne Santé. La Mauvaise Digestion est cause de bien des Maux.

LES PILULES MORO PREVIENNENT LA DYSPEPSIE ET LA GUERISSENT. SOYEZ EN GARDE CONTRE TOUTES LES MEDECINES LIQUIDES.

Le succès, a-t-on dit, dépend entièrement de la volonté. Or, un homme malade est toujours quelque peu privé de cette force d'énergie, laquelle commande toujours.

Ce n'est donc pas osé de dire qu'un homme dont la santé est défectueuse, rencontre certainement, de ce chef, un très sérieux obstacle pour entraver ses succès.

Travailler alors qu'on est déjà lassé par un mal qui étouffe et fait constamment souffrir, n'est-ce pas que c'est peiner deux fois et avoir double misère ?

Quand la tête est lourde, les nerfs trop agités, quand l'estomac fatigue et que les reins sont endoloris, un homme peut-il vraisemblablement s'appliquer à l'ouvrage ?

Dans de telles conditions, on éprouve plutôt un certain dégoût et même une répugnance à remplir ses plus stricts devoirs.

Et ce n'est pas ainsi que l'on peut faire un travail profitable. Tout ce qui se fait à contre-coeur ne produit de résultat qu'en très minime proportion.

Autant vaut s'abstenir que de faire mal. De nos jours, un trop grand nombre de personnes ont expérimenté ces faits et une bonne moitié des travailleurs vont vaquer à leurs occupations quotidiennes avec, au coeur, cette insouciance qui s'empare du pauvre malade.

Plaignons-les ceux-là, car ils souffrent, et ce qui est encore plus triste à constater, c'est que leurs labeurs restent le plus souvent stériles.

La première chose à faire serait donc tout d'abord de se tenir en condition, comme disent les athlètes.

On remarque, chez l'homme surtout, que la cause la plus fréquente de ses troubles est la mauvaise digestion. La plupart de ses maladies proviennent de là.

Oui, la dyspepsie, qui se présente sous les formes les plus diverses, fait de grands ravages, tant chez les jeunes gens que chez les pères de famille.

Tel homme, sujet aux maux de tête, aux crampes et douleurs d'estomac, est un dyspeptique. Tel autre, dont l'appétit est insuffisant et qui souffre de pesanteurs pendant son sommeil, est aussi un dyspeptique.

C'est encore la dyspepsie qui occasionne ces faiblesses soudaines et le battement de coeur après le moindre effort. La même maladie peut avoir de pires conséquences et faire de sa victime un véritable invalide et un martyr de l'inaction.

Il ne faut donc pas laisser à ce mal le temps de perpétrer son oeuvre malsaine et si dangereuse.

Ce qui est encore pis que de laisser faire, c'est d'essayer à se guérir par l'emploi de liqueurs quelconques prises comme digestifs. Ce traitement, d'ailleurs condamnable à tous les points de vue, ne peut qu'aggraver le mal, car tout liquide spiritueux, toute boisson alcoolique est très préjudiciable aux organes digestifs.

Les médecines liquides ont jusqu'à présent, fait beaucoup plus de victimes que le mal même qu'elles étaient supposé guérir. Les statistiques sont là pour attester la chose.

Ainsi tout homme sérieux s'abstient-il de ce mode dangereux, même s'il croit y trouver un peu de soulagement momentané.

Tout ce qu'il y a à faire c'est de se bien renseigner sur la valeur des Pilules Moro, car voilà l'anti-dyspeptique par excellence.

A ceux qui sont plus fortement atteints de troubles digestifs, aux hommes qui ont déjà essayé d'autres remèdes prescrits par leurs médecins, nous conseillons cependant de consulter les Médecins de la Compagnie Médicale Moro.

Une seule visite leur procurera la satisfaction de connaître exactement ce dont ils souffrent. On leur indiquera clairement le traitement à suivre. Les consultations des Médecins de la Compagnie Médicale Moro sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, excepté les dimanches. C'est là une aubaine dont tous les hommes malades devraient profiter.

Tous ceux qui en ont bénéficié en ont été heureusement récompensés. Aussi les témoignages ne font pas défaut pour attester de l'efficacité des Pilules Moro et des bénéfices retirés des traitements indiqués par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro.

Voici ce qu'en disent deux hommes de Sorel :

"Depuis dix ans, j'étais bien malade, et tout mon mal était dû à ce que ma digestion se faisait difficilement. Bien des fois j'avais des étourdissements et j'étais alors incapable de me tenir debout; je perdais connaissance et je tombais. Mon médecin m'avait donné beaucoup de remèdes qui ne m'avaient pas guéri, j'ai commencé à prendre les Pilules Moro; je me suis trouvé mieux après l'emploi de douze boites, et en prolongeant le traitement, je me suis tout à fait rétabli."

M. OVIDE BONIN,
Sorel, Qué.

"Les Pilules Moro m'ont redonné les forces que je perdais depuis plusieurs années par suite de la mauvaise digestion dont je souffrais; elles ont complètement guéri mon estomac. J'avais essayé beaucoup de remèdes auparavant, mais aucun n'avait eu le succès attendu. Je suis heureux de recommander les Pilules Moro aux hommes dyspeptiques."

M. A. ARCAND, Fils,
Sorel, Qué.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la malle, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO 272 rue Saint-Denis, Montréal.

AU CONSEIL DE VILLE D'OTTAWA

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 7 — A l'assemblée du conseil de ville, hier soir, le règlement concernant la suppression de la fumée de manufactures, a été ratifié sans la moindre discussion ou opposition. Le conseil a aussi voté une somme de $1000 pour les Champs de Bataille de Québec et a adopté un rapport du bureau de contrôle demandant entre autres choses, la création d'un règlement municipal interdisant l'usage des sifflets et des cloches de locomotives et de bateaux à vapeur, durant la nuit. La demande du bureau de santé publique, pour un règlement obligeant les boulangers à envelopper leurs pains dans des sacs en papier a été laissée sur le tapis, jusqu'à la prochaine assemblée. Sur motion de l'échevin Boudreault le conseil a décidé de nommer un comité qui s'occupera du projet d'annexion de Clarkstown et de Janeville.

COMMISSAIRES D'ECOLES

Dans le quartier Saint-Denis, le Dr Ernest Lauzon et M. Nap Robichaud ont été élus par acclamation commissaires d'écoles, en remplacement de MM. Alfred Lacroix et Elie Prénoveau, sortant de charge.

Dans le quartier Duvernay, M. Clodomir Forest a été élu contre M. Ducharme.

A Saint-Jean-Baptiste, M. J. A. Labelle, avocat, a été élu par acclamation.

A Hochelaga, M. Ménard a été élu contre MM. Tétrault et Bélanger.

Dans les quartiers Saint-Henri et Sainte-Cunégonde, les élections auront lieu lundi prochain.

A QUEBEC ET A LEVIS

BELLE VISITEUSE DANS LA VIEILLE CAPITALE. — LE DON DE DIEU. — REFUS DE LEVIS. — CHEVAL INGRAT.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7 — Québec aura l'heur de recevoir pendant les fêtes du troisième centenaire, la marquise de Donegal, qui est, paraît-il, l'une des plus belles femmes du monde. La marquise est d'origine canadienne. Elle se retirera au Frontenac.

—Le "Don de Dieu", imitation du navire qui amena Champlain sur nos rives, est presque terminé. Il n'y manque plus que les décorations. Il doit sortir cette semaine des chantiers Gravel, à Lévis, pour faire ses essais sur le fleuve. La bénédiction du vaisseau, qui devait être faite, dimanche, par le curé de Saint-Romuald, a été retardée à dimanche prochain, à cause de l'incertitude du temps. M. Charles Huot, artiste peintre, va commencer incessamment les décorations.

—Lévis offrait à la ville de construire une immense enseigne faite en lettres de feu sur laquelle on lirait le nom de "Lévis".

C'aurait été une immense réclame pour la ville, vu que cette inscription lumineuse aurait été très bien vue de Québec. Le coût en eût été de $300. Les édiles de la ville voisine, après s'être consultés, ont décidé que c'était une dépense inutile, d'autant plus que Lévis n'avait reçu aucune invitation de participer de quelque manière que ce fût aux fêtes de Québec.

L'échevin Mercier a suggéré qu'il valait bien mieux dépenser cette somme pour des réparations urgentes au palais municipal, vu que Lévis aura l'honneur de recevoir des personnages officiels durant ces fêtes. Cette suggestion a été accueillie avec enthousiasme.

La ville a aussi décidé d'augmenter de cinq hommes, le nombre de ses constables durant les fêtes du tricentenaire.

—Une figure bien connue à Lévis, vient de disparaître soudainement.

—M. Joseph Rouleau, qui avait depuis un grand nombre d'années, le contrat pour le transport du bagage des chemins de fer, est décédé dimanche matin, à l'âge de 76 ans, à la suite d'une maladie de quelques jours.

—Un cheval vicieux a bien failli causer la mort de son propriétaire hier alors que ce dernier soignait cette bête.

—M. Racine, alors qu'il passait en arrière de l'animal, reçut une terrible ruade qui le coucha sur le pavé, privé de sentiment, les deux jambes meurtries, en sus d'autres blessures à la tête.

Quand on s'aperçut de l'accident, on courut au blessé et le médecin ne fut pas lent à constater que Racine était dans un état si pitoyable, qu'il devait être conduit de suite à l'hôpital.

Aujourd'hui le blessé a pris beaucoup de mieux et on espère le sauver.

—L'infanterie française aux pageants, c'est-à-dire le gros des soldats de Montcalm, sera commandée par le colonel Napoléon L'Heureux et le major Jules Vallée.

A BORDEAUX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Bordeaux, 7. — Hier, a eu lieu l'élection de deux commissaires d'écoles, MM. L. V. Perry a été réélu, et M. A. E. Dupras a été élu en remplacement de M. Cyrille Gagnon, fils.

NOUVELLES OUVRIERES

L'ouvrage semble vouloir reprendre quelque peu dans les différentes grandes usines de cette ville. — Chez les ouvriers textiles de Magog. — De la glace pour les pauvres d'Ottawa. — Fin de la grève des mouleurs de Longueuil. — Pour les tailleurs de pierre demain soir. — Les difficultés qui éclataient hier, à la "Canadian Iron Foundry Co.", des Trois-Rivières ont été réglées à la satisfaction des ouvriers. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

On dit que l'activité semble quelque peu renaître dans les différentes usines de la ville. Plusieurs centaines d'hommes sont retournés à l'ouvrage aux usines Angus dans le cours de la semaine dernière. La Compagnie du Pacifique, a, dit-on, l'intention de rappeler encore un bon nombre de ses anciens employés. M. Vaughan, secrétaire du vice-président de la Compagnie, dit qu'un nombre d'hommes plus considérable que par le passé sera requis d'ici à la fin de l'été.

Les récoltes de l'Ouest qui s'annoncent des plus belles demandent une augmentation considérable dans le nombre des trains et une augmentation correspondante de main-d'oeuvre.

Les usines du Grand-Tronc ne présentent pas de changement essentiel. On y a travaillé tout l'été d'une manière assez permanente. On y a fabriqué beaucoup de nouveau matériel et réparé un grand nombre de locomotives et de wagons. L'on croit pouvoir maintenant procurer de l'ouvrage pour tous les employés.

Il en est de même à peu près partout. Il est maintenant rare de rencontrer un homme à rien faire. Pour peu que cela continue, toutes nos usines, boutiques et manufactures fonctionneront avec autant d'activité qu'autrefois.

× × ×

M. Emile Ouellette, le président général de la Fédération des Ouvriers Textiles, du Canada, qui était à Magog, samedi et dimanche derniers en compagnie de M. Wilfrid Paquette, l'ex-secrétaire général, nous transmet le compte-rendu suivant de deux assemblées des unions No 1 et 4.

Samedi soir, dans l'ancienne église anglicane, sous la présidence de M. Eugène Lantaigne, l'union locale No 4, a procédé à l'élection de ses officiers comme suit: président, Eugène Lantaigne; vice-président, David Dault; vice-président, Mlle Malvina Lavigne; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, William Demers; comté de régie, Jos Demers, Jos Labrie, Jos Beauchamp; C. Lacroix, Tel. Boutin, sentinelle, Armand Lauzon.

× × ×

Dimanche, l'union locale No 1 a renouvelé son bureau d'officiers comme suit: président, Alfred Beaulieu; vice-président, Adélard Murray; secrétaire-trésorier, Alcide Beaulieu; comité de régie, Edm. Gagnon et Jos. Robinson; sentinelle, Jean Simard.

M. Joseph Demers a été choisi par ces deux unions comme vice-président général du district de Magog.

× × ×

Le Conseil de ville d'Ottawa a passé une mesure des plus importantes à sa séance d'hier soir. Depuis quelque temps déjà, on demandait au conseil de briser de quelque manière que ce soit le monopole des fourniseurs de glace.

Les échevins viennent de décider de faire construire une glacière municipale afin de permettre aux pauvres de se procurer de la glace pendant tout l'été à des prix raisonnables.

× × ×

La grève des mouleurs de Longueuil qui durait depuis près de deux mois et demi, a définitivement pris fin samedi dernier et les unionistes qui ont fait preuve d'un si grand esprit d'entente et de solidarité ont pratiquement gagné leur point. Hier, la plupart ont repris le travail, pour une nouvelle compagnie et avec l'ancien gérant, un ami de la classe ouvrière.

Les mouleurs recevront le salaire de l'union, soit $2.75 par jour.

× × ×

Les membres de l'union des tailleurs de pierre de Montréal sont priés de se rappeler qu'il y aura, demain soir, une très importante assemblée spéciale à laquelle on décidera le genre de participation que ce syndicat prendra cette année, à la célébration de la Fête du Travail. On étudiera aussi, à cette même réunion, les amendements proposés à la constitution générale, lesquels seront discutés lors de la convention biennale du 3 août prochain.

× × ×

La grève qui s'est déclaré, hier matin, à la Canadian Iron Foundry Co., de Trois-Rivières, et dont deux cents employés avaient quittés l'ouvrage, a été de courte durée. Hier midi, ces deux cents employés se sont rendus en corps aux bureaux de cette compagnie où il y a eu entente entre les parties adverses. Les exigences des ouvriers ont été compris et le gérant, M. Davis, a déclaré à ceux-ci que leur paye leur serait donnée toutes les semaines au lieu de toutes les deux semaines, tel qu'exigé. Les ouvriers ont repris l'ouvrage ce matin.

× × ×

A une assemblée régulière de samedi dernier, l'union typographique Jacques-Cartier, No 145, a initié trois nouveaux membres dont voici les noms : MM. E. Burel, A. Tremblay et T. Monette.

C'est M. Elzéar Poitras qui, en l'absence du président, M. S. De Grandpré, occupait le fauteuil.

Une foule de questions d'intérêt général ont été discutées et résolues.

× × ×

On nous prie de faire remarquer aux membres de l'union No 69, des travailleurs en buanderie, que les assemblées régulières ont lieu tous les 2e et 4e mardi de chaque mois et conséquemment, la première réunion du mois aura lieu mardi prochain et non ce soir comme la chose a été annoncée dans certains journaux.

× × ×

Jeudi prochain, le 9 juillet, il y aura une importante assemblée de la société nationale de propagande, au No 596, rue Sainte-Catherine Est, pour affaires très urgentes.

Tous les membres sont instamment priés d'y assister sans faute.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union No 144 des plombiers, poseurs d'appareils à eau chaude, à gaz, etc.; de l'union No 116, des ferblantiers-couvreurs ; de l'union No 134, des ouvriers en confection ; de l'union No 234, des wagonniers ; de l'union des tailleurs de granit ; de l'union des maçons en pierre ; du club ouvrier Saint-Henri ; du Conseil Conjoint No 17, de la B. S. W. U.; du bureau exécutif de la Fédération Canadienne des cordonniers.

LE MALHEUR RECONNAISSANT

LE MAIRE DES TROIS-RIVIERES REMERCIE LA VILLE DE QUEBEC DE SA SYMPATHIE ET DE SON AIDE, PENDANT LA TERRIBLE CONFLAGRATION.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7 — Le maire Garneau vient de recevoir du maire Tourigny, de Trois-Rivières, une lettre dans laquelle celui-ci le remercie, au nom des citoyens de la cité trifluvienne et au sien propre, de la sympathie montrée par Québec envers Trois-Rivières lors de la dernière conflagration. Et le maire Tourigny termine de la sorte:

"Je désire vous remercier de façon toute spéciale pour l'envoi d'un détachement de votre brigade du feu. Vos pompiers se sont conduits de façon à conquérir l'admiration de tous. Si une plus grande conflagration a pu être évitée, cela est dû à leur travail énergique."

The John Murphy Company Limited

MAGASIN FERME A 5.30. MARDI, LE 7 JUILLET 1908.

Nouvelles Offres Spéciales pour chaque jour

De la manière dont vont les ventes nous n'avons que faire de pousser les affaires davantage, l'embarras est d'avoir suffisamment de marchandises d'une sorte donnée pour aller de l'avant. Mais ce que nous faisons maintenant est pour augmenter la bonne opinion que vous avez du magasin et nous vous demandons de venir quand même ce ne serait que pour vous rendre compte de ce que les autres pensent de nos méthodes. L'idée d'acheter de grandes quantités de marchandises nouvelles en juillet, pour les vendre réellement sans profit, est assez extraordinaire pour intéresser presque tout le monde. Nous annonçons de jour en jour une succession de valeurs nouvelles et attrayantes qui n'ont pas d'égales à Montréal. Les conditions nous ont favorisés et vous en récoltez le bénéfice. Il n'y en aura plus à ce prix quand elles seront disparues.

Nouveau Voile Suprême

Ecoulement complet du stock d'un marchand de gros.

Qualité de .35. Mercredi .18.

1500 verges de beau voile de coton dans les dessins "bloc" à carreaux les plus nouveaux et les plus fashionables, mou, clair et drapant parfaitement Les dispositions de couleurs les plus fashionables et les plus parfaites sur azur, bleu Copenhague, fauve, rose, marine et noir. Valeur au moins .35. Mercredi, la verge 18

Notre plus Gros Achat de

Gants Longs en Soie et Lille

4896 paires valant .85 1.00, 1.25, 1.50, 165, } .53

Une paire de gants en véritable pure soie pour 53

Il y en a 4896 paires en tulle de dentelle de soie et en vrai fil de Lille milanais. Ils ont 18, 20, 22 et 24 pouces de long. Ils sont blanc, noir, champagne, gris, mode, tussah et tan. Ils représentent l'écoulement radical de chaque paire de gants longs en tissu de cette saison. C'est l'achat le plus important du genre que nous ayons jamais pu nous procurer. Ce sont réellement des qualités de .85, 1.00, 1.25, 1.50 et 1.65, et, mercredi, le prix sera 53

Tous les points : 5½ à 8.

Notre Grande Vente de Soies se Continuera Mercredi

Avec un choix considérable de ces soies supérieures extrêmement riches, nous continuerons mercredi, la vente des qualités de 1.00, 1.25, 1.50, 2.00 et 2.50, pour la verge 59

Les tons de couleurs les plus fashionables et les plus nouveaux dessins possibles pour maintenant dans presque toutes les sortes de riches soies.

Ecoulement important de Blouses en lingerie réellement splendides.

Nous les avons eues à des prix qui sortent de l'ordinaire, il y a quelques jours. Il y en a 500 en beau linon, valant 1.25, 1.50 et 1.75, offertes mercredi à, chacune 1.00

350 sont en beaux linon et mousseline claire, valeur 1.75, 2.00, 2.25 et 2.50, offertes à 1.39

300 sont en très belle mousseline claire. Valeurs 2.50, 3.50, 4.00 et 4.50, offertes pour 1.89

Nouveaux tissus à ceintures pour costumes d'été. Prix très spécial.

Une douzaine de nouveaux styles et combinaisons élégantes en tissu métallique à ceinture, or et argent, or et bleu, or et brun, or et blanc, dont les prix réguliers sont .65, .75, 1.00 et 1.25 la verge. En vente, mercredi, la longueur de ceinture . .59

Aussi effets de soie au même prix.

Costumes-blouses en soie. Ecoulement final.

18.50, 20.00, 22.50, 25.00 et 30.00 sont les valeurs réelles de 15 costumes blouses en soie taffetas, que nous nous proposons d'écouler, mercredi à, chacun 9.95

C'est le reste de plusieurs lignes, à peine deux semblables et au moins un costume de chaque grandeur ordinaire. Ils sont follement garnis de biais ou combinaisons de couleurs. Quelques-uns sont de petits costumes boléro.

Splendide achat spécial de belles Broderies Suisses

Sortant toutes des fabriques de Suisse, 3000 verges d'insertions, bordures, passe-ruban et biais, des plus délicatement brodés, ourlées et découpées sur jolies mousselines claires. Valeurs .15, .20, .25 et .35. Mercredi 10

Ecoulement de Parasols, valeurs 4.00, 4.50, 5.00 et 5.25, Mercredi 2.95.

Le reste d'une grosse consignation reçue tout dernièrement, effet pure soie et cretonne avec monture paragon dorée et nickelée; poignées en bois naturel. Marchandises d'une classe très riche. Valeurs 4.00, 4.50, 5.00 et 5.25. Mercredi 2.95

Pantoufles et Oxfords en canevas pour dames. Un écoulement absolu.

Environ 200 paires de pantoufles en chevreau et en cuir verni et oxford en canevas blanc, cubains et militaires, semelles légères flexibles, pas tous les points dans chaque ligne, mais un bon choix dans tous les points, de 2½ à 8, pour dames. Valeurs régulières 1.50, 1.75 et 2.00. Mercredi 98c

INGENIEUR DE N. D. DE GRACES

M. N. Hanson Greene a été nommé ingénieur de la ville de Notre-Dame de Grâces, hier après-midi.

A part cette nomination, le Conseil n'a transigé que des affaires de routine.

NOUVEAUX COMMISSAIRES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Valleyfield, 7 — Hier, lundi, ont eu lieu, en notre ville, des élections pour la nomination de deux commissaires d'écoles en remplacement de MM. Isaïe Laberge et François Dorais. MM. J. A. N. Bourassa et R. S. Joron, N.P., ont été élus pour le prochain terme.

—La paroisse Sainte-Cécile de Valleyfield a aussi fait l'élection de deux nouveaux commissaires d'écoles: ce sont MM. Hormisdas Lacroix et Lafontaine.

SAGAN-GOULD

Londres, 7. — Le mariage du Prince de Sagan et de Mme Anna Gould, a eu lieu, ce matin, dans une église protestante française.

Dans le cours d'une conversation, le prince a dit: "Je suis très heureux, et je ferai tout mon possible pour rendre ma femme heureuse. C'est là toute mon ambition."

LA SOCIETE DES MARINS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7 — M. John Power a été, hier soir, élu président de la société maritime de bienfaisance de Québec, à l'unanimité. Un vote de remerciements a été adopté en faveur de M. Kenney, le président sortant.

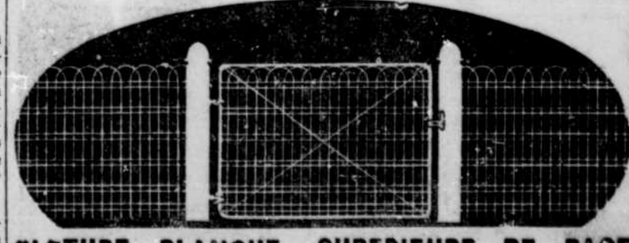

CLOTURE BLANCHE SUPERIEURE DE PAGE

Hauteur ordinaire de 3 pied à 18 cents le pied linéaire.
D'autres hauteurs en proportion.

THE PAGE WIRE FENCE CO., LTD., 505-517 rue Notre-Dame Ouest, Montréal
(603) A y w

TEMPERATURE

Très chaud, averses locales, plus frais ce soir.

Mercredi, vent de l'ouest, plus frais.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est :

Aujourd'hui maximum. . . .	89
Même date l'an dernier . . .	81
Aujourd'hui minimum. . . .	75
Même date l'an dernier . . .	61

Baromètre — 8 a. m., 30.02 ; 11 a. m., 29.99 ; 1 p. m., 29.95.

M. L'ABBE D. LEFEBVRE

Aujourd'hui, chez Messieurs de Saint-Sulpice, à Oka, on célèbre solennellement, le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Daniel Lefebvre, prêtre de cette Compagnie.

A Saint-Sulpice, comme dans l'Ordre des Cîteaux, on vit vieux. Naguère, ne célébrait-on pas le soixantième anniversaire de l'ordination de M. Daniel, de vénérée mémoire !

L'humble prêtre qui est aujourd'hui à l'honneur, est un de ces hommes qui méritent de l'Eglise comme de la Patrie.

M. Lefebvre, en effet, a passé la majeure partie de sa vie dans l'enseignement. Le Collège de Montréal, cette pépinière d'évêques, de prêtres, de magistrats, a été le théâtre où il a exercé son zèle, pendant plus de trente années. Plusieurs générations se souviennent de sa fermeté, comme aussi de sa bonté toute paternelle.

Au soir de sa vie, le fils du Vénérable M. Olier, croyait ne pas encore avoir assez travaillé. Il s'en fut à Oka, où il exerce depuis, les fonctions curiales. Nous n'avons point à noter ici toutes les oeuvres qu'il a fondées, qu'il a vivifiées, dans sa paroisse.

S'il a été curé, il a aussi été patriote. L'oeuvre si utile qu'il a accomplie à la montagne d'Oka, — nous voulons parler de la forêt de pins qu'il a fait planter, — contribuera à laisser son nom, sa mémoire, en bénédiction dans sa paroisse.

En ce moment, sous les grands ormes du jardin du Séminaire, à Oka, sous ces voûtes de verdure, qui ressemblent à celles des vieilles cathédrales gothiques du moyen-âge, retentissent des chants de joie, en l'honneur du vénéré jubilaire. Nous nous unissons au représentant du Pape en notre pays, qui préside ces fêtes, à notre Métropolitain, qui l'assiste, à Nosseigneurs les évêques présents, à Messieurs de Saint-Sulpice et à leurs nombreux amis, pour offrir nos félicitations à M. l'abbé Lefebvre, et lui dire avec eux : Ad multos annos!

LE 14 JUILLET

Nous ne publierons que dans quelques jours le programme des fêtes françaises qui auront lieu les 12, 13 et 14 juillet, au Parc du Bout de l'Ile, au profit de la maison de Refuge de l'Union Nationale Française, ce programme qui s'allonge tous les jours n'étant pas encore complet. Cependant, nous pouvons dire dès maintenant que le transport des voyageurs au Bout de l'Ile sera parfait et organisé de façon à conduire dans le magnifique parc tous les amateurs de belles fêtes champêtres.

FRACTURE DE LA JAMBE

C. Henry, un jeune enfant de 13 ans, messager pour la compagnie de télégraphie Great North Western, s'est fracturé la jambe hier, au cours d'une chute de bicycle, à l'angle des rues Saint-Sacrement et Saint-François-Xavier.

Le petit blessé a été transporté à l'hôpital Général. Ses parents demeurent au No 104 de la rue Parthenais.

PERSONNEL

M. Charles A. Gauvreau, chef de police de Rimouski, était à Montréal, hier.

Il est reparti pour Québec où il assistera à la convention générale des chefs de police.

ILS VONT A LA CONVENTION

M. le chef de police Campeau et M. l'inspecteur Lamouche partent ce soir, pour Québec. Les dévoués policiers prendront part à la convention des chefs de police qui s'ouvrira demain.

UN CACHOT POUR TOMBEAU

Le meurtrier Jaconi, assassin de Philippe Duval et dont la sentence de mort avait été commuée, est décédé la nuit dernière au pénitencier de St Vincent-de-Paul, où il était détenu. — Nos pages sanglantes.

Jaconi est mort. Celui que l'échafaud du bourreau avait épargné est allé chercher son cercueil au bagne de Saint-Vincent de Paul.

Le malheureux a succombé à 2 heures 45, ce matin, entouré de tous les secours de la religion. M. l'abbé Arel, chapelain du pénitencier, était à son chevet.

Jaconi a conservé sa pleine connaissance jusqu'à hier soir. Depuis plusieurs semaines, toutefois, on s'attendait à sa mort, et celle-ci n'a été une surprise pour personne.

M. le préfet Oscar Beauchamp s'est hâté de télégraphier à Mme Jaconi, lui annonçant la triste nouvelle et lui demandant si elle a l'intention de réclamer le corps de son mari.

La loi exige que les restes des détenus morts au bagne soient enterrés dans le cimetière spécialement affecté à cette fin, à St Vincent, s'ils ne sont réclamés par la famille.

On ignore encore si Mme Jaconi fera ramener le corps à Montréal.

La mort de cet homme rappelle un des drames nombreux qui ont marqué en caractères sanglants les pages de l'histoire criminelle de notre ville, en ces dernières années.

Jaconi, croyant, disait-il, défendre son foyer, tua d'une balle de revolver, rue Notre-Dame, un jeune homme du nom de Philippe Duval. La querelle qui amena cette tragédie avait commencé dans un bar, à quelques pas de la demeure du meurtrier. Celui-ci, retournant chez lui, fut poursuivi par Duval et quelques compagnons de ce dernier, qui continuèrent à l'insulter et à le menacer.

C'est alors qu'il alla s'armer d'un revolver, avec le résultat que l'on sait.

Traduit en cour criminelle, il fut trouvé coupable de meurtre et condamné à mort.

Déjà le bourreau Radclive était arrivé à Montréal pour le pendre ; déjà son échafaud était dressé dans la cour de la prison, lorsque la dépêche d'Ottawa annonçant la commutation de sa peine fut reçue par M. le shérif Thibodeau et M. le gouverneur Vallée.

Grâce aux efforts de Mtre J. A. Saint-Julien puis de Mtre C. A. Wilson, qui fit intervenir même des têtes couronnées, l'exécutif s'était enfin décidé à agir, pour prévenir ce que bien des gens étaient prêts à appeler un meurtre judicaire.

Pendant que Jaconi prenait la route du bagne, où il devait passer le reste de ses jours, son fils unique, un enfant issu de son mariage avec une Canadienne-Française, mourait entre les bras de la pauvre mère au désespoir.

Bien des circonstances pénibles de ce genre ont créé autour du condamné un courant de profonde sympathie.

Sa mort met fin à ses souffrances, mais elle ajoute un deuil nouveau à ceux que pleurait déjà la malheureuse jeune femme qu'il laisse derrière lui.

UN MALENCONTREUX ACCIDENT

Le trafic est complètement suspendu ce matin à la gare Bonaventure par deux locomotives qui s'entrechoquant sont renversées sur la voie principale réservée au service des trains à passagers.

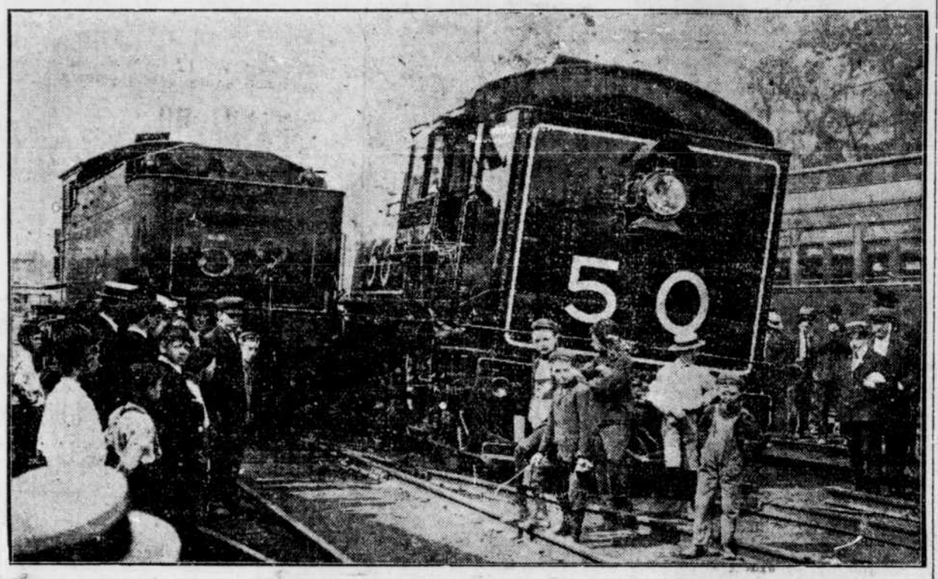

Les deux locomotives du Grand-Trone déraillées, ce matin, à la traverse de la rue de la Montagne. (Photographie de l'artiste de la "Presse".)

Un malencontreux accident est venu arrêter complètement tout trafic ce matin à la gare Bonaventure pendant plus de deux longues heures.

Il était environ huit heures lorsque la locomotive No 50 sortait de la gare Bonaventure pour retourner au garage de la Pointe Saint-Charles. En même temps sortait du garage de la Pointe Saint-Charles, la locomotive No 52 pour s'en venir à la gare Bonaventure prendre son train en destination de Saint-Césaire.

Les deux locomotives étaient en marche sur deux voies différentes. Elles se rencontrèrent à la rue Lusignan et au moment même de la rencontre une aiguille déplacée fit qu'une des locomotives quittant sa propre voie alla se jeter sur l'autre, la frappant de côté.

Le résultat fut que les deux locomotives furent renversées sur les voies de droite et de gauche réservées au service des trains de passagers.

Tous les trains entrant en gare et tous ceux qui devaient partir de Montréal furent absolument immobilisés.

Vingt-trains, remplis de passagers, venant de toutes les directions vers Montréal furent ainsi arrêtés pendant deux heures consécutives. Les passagers durent débarquer à la rue Guy et marcher jusqu'à la gare en longue procession.

Les dommages matériels sont peu considérables. Il n'y a pas eu de blessés.

Après deux heures d'arrêt complet, le trafic put être rétabli, la compagnie ayant fait de grands efforts de travail pour tout remettre en ordre. C'était d'autant plus important pour elle que l'accident s'était produit au plus mauvais point de son réseau, au terminus de Montréal.

Le Grand Tronc, par ses officiers, est déjà à tenir une enquête pour s'assurer des causes de cet accident absolument malencontreux.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Un nommé Joseph Sauvé, domicilié au No 108 de la rue Rivard, a été victime d'un accident du travail, cet avant-midi, à l'angle des rues Mont-Royal et Iberville.

M. Sauvé a eu la jambe fracturée par la chute d'un morceau de bois.

LES DRAMES DU DECOURAGEMENT

Entre 8 et 9 hrs. ce matin, une femme âgée de 34 ans, du nom de Bridget Thompson, se jetait dans le bassin No 3, du canal Lachine, avec l'intention évidente de mettre fin à ses jours.

Par un heureux hasard, M. Georges Martin, domicilié au No 1 de la rue Lusignan, passait par là, sans hésiter une seconde, il se précipita dans le canal et réussit à sauver l'infortunée qui allait infailliblement se noyer, puis il l'a remise entre les mains du constable Clarkin.

La prévenue a comparu devant M. le magistrat Lafontaine pour répondre à une accusation de tentative de suicide. L'enquête dans cette affaire a été fixée au 10 juillet.

L'accusée a tenté de justifier son acte de désespoir en disant qu'elle était fort maltraitée depuis quelque temps, par une personne qui lui devait protection.

L'OEUVRE DES CAMBRIOLEURS

L'établissement de MM. Couvrette et Sauriol, négociants de la rue Bonsecours, est pillé par des voleurs au cours de la nuit dernière

L'établissement de MM. Couvrette et Sauriol, négociants en gros, Nos 15, 19 et 21 de la rue Bonsecours, à deux pas de la rue Notre-Dame, a été visité la nuit dernière par des cambrioleurs qui n'ont pas manqué d'y faire une inspection en règle de tous les tiroirs contenant des pièces de valeur, sans oublier, naturellement, le coffre-fort.

Voici comment les mécréants ont opéré :

Ayant franchi un passage conduisant en arrière de l'établissement, ils y ont brisé la porte donnant dans la cour par où ils ont pu entrer sans peine, après quoi ils ont enfoncé le coffre-fort et se sont emparé des quelques pièces de monnaie qu'ils y ont pu trouver sans toucher aux chèques ni aux timbres de poste.

Les cambrioleurs n'ont pas volé de marchandises. Ils ne cherchaient évidemment que l'argent du coffre-fort et des tiroirs lesquels ne contenaient, heureusement, que quelques dollars en menu monnaies, car MM. Couvrette et Sauriol ne laissent jamais de fortes sommes dans leur établissement.

Les détectives Charbonneau et Léger ont été chargés de découvrir les auteurs du vol. L'on craint, à la sûreté, que ces rôdeurs qui n'ont pas hésité à s'attaquer à un coffre-fort, ne se livrent à d'autres cambriolages dans le centre de la ville, qui est la partie commerciale par excellence.

D'UNE PIERRE DEUX COUPS

A la suite d'une explosion de mine, ce matin, à DeLorimier, un morceau de pierre a été lancé en l'air pour retomber sur la tête de M. F. C. Laberge, ingénieur, et sur le genou droit de M. C. D. Tremblay, chef de police, qui se trouvaient tous en voiture dans les environs. Elle n'a fait qu'effleurer le bord du chapeau de M. Laberge. Le chef Tremblay souffre d'une blessure assez grave.

DELICIEUSE TEMPERATURE

IL FAIT 92 DEGRES DE CHALEUR AVEC 52 POUR CENT D'HUMIDITE ET PRESQUE PAS DE VENT.

Si la journée du 7 juillet 1908 ne détient pas le record de la chaleur, nos compatriotes feront bien d'émigrer au pôle nord. Avec 92 degrés, on ne peut guère trouver l'asphalte délicieuse, ni la reverbération des pierres rafraîchissante. De gros nuages couvrent le ciel, mais on n'ose espérer un orage qui dissiperait le calorique qui nous accable.

Ceux qui aiment à se renseigner liront avec profit le petit tableau thermométrique qui suit:

Lundi — 3 h. p.m., 87 degrés; 7 h. p.m., 85; 11 h. p.m., 80.

Mardi — 3 h. a.m., 74 degrés; 7 h. a.m., 81; 11 h. a.m., 88; midi, à l'hôtel de ville, 90, à l'observatoire de McGill, 92.

Humidité — Observatoire de McGill, 8 h. a.m., 71 pour cent; hôtel de ville, midi, 52 pour cent.

Quand on pense que l'an dernier la journée la plus chaude de l'été a été le 18 juin avec 84 degrés et qu'en juillet on n'a eu qu'un maximum de 82 degrés!

Le vent a été passable hier, il a même atteint par bourrasques la vitesse de 21 milles à l'heure; mais aujourd'hui le vent est presque nul.

Aura-t-on de l'orage? A quoi bon, puisque le soleil pomperait probablement toute l'eau pour nous la rendre en un manteau écrasant d'humidité.

LA BIBLIOTHEQUE DE SAINT-BLAISE

On nous prie d'annoncer qu'il y aura samedi soir, dans les jardins du presbytère de Saint-Blaise, une fête champêtre et partie de euchre au profit de la bibliothèque publique que sont en train de fonder dans cette paroisse, Mme L. Boissonneault et quelques personnes de ses amis.

La fête de samedi prochain promet d'être très attrayante et l'on s'attend à ce qu'il y ait foule.

Tous les citoyens de Saint-Blaise et des endroits environnants tiendront à honneur, nous n'en doutons pas, d'encourager ainsi l'oeuvre de leur bibliothèque.

1 VOTE **LA "PRESSE"** 1 VOTE

CONCOURS DE L'EXCURSION QUEBEC-SAGUENAY

Ce coupon peut être échangé pour un coupon de vote dans ce concours, si on le présente par paquets de dix, vingt-cinq ou cent, aux bureaux de la "Presse".

Compagnie de Publication de la "Presse", Montréal.

7 Juillet 1908.

AUX ASSISES CRIMINELLES

L'HON. P. H. ROY, P. L. L'HEUREUX ET P. BEAUDOIN SUBIRONT LEUR PROCES, LE 22 OCTOBRE PROCHAIN.

(Correspondance spéciale à la PRESSE)

St Jean, 7 — L'hon. Ph. Roy, président de la Banque de St Jean; P. L'Heureux et P. Beaudoin, gérant et assistant-gérant, ont été, cet avant-midi, renvoyés devant la cour du Banc du Roi, pour y subir leur procès, le 22 octobre prochain.

UNE SCENE

L'hon. P. H. Roy a créé tout une scène en cour, en insinuant que le président se conduisait avec partialité, et allant même jusqu'à dire qu'il était en état de bien mieux conduire sa cause que ses avocats.

Le cautionnement de M. Roy a été fixé à $70,000.

ILS FONT UN RICHE BUTIN

DES CAMBRIOLEURS S'INTRODUISENT DANS LA DEMEURE DE M. MAURICE RAPP, RUE MITCHESON, ET ENLEVENT DES BIJOUX ET DES FOURRURES POUR $2,000.00 ENVIRON.

L'un des plus gros vols commis depuis le commencement de l'année a été découvert samedi soir. Il a eu pour théâtre le joli domicile de M. Maurice Rapp, sis au No 112 de la rue Mitcheson. Comme on le sait M. Rapp est le gérant de l'"Empire Waterproof Clothing Co.," de Bordeaux, et il passe l'été avec sa famille, à ce dernier endroit.

Or samedi, ayant eu affaire à aller dans sa maison de la rue Mitcheson, il constata le vol.

Des rôdeurs avaient pénétré dans la place au moyen de fausses clefs et avaient fait main-basse sur des bijoux et des fourrures pour un montant d'environ $2,000.

M. Rapp a aussitôt prévenu la Sûreté par téléphone. Les agents Pusie et Guérin ont ouvert une enquête qui, selon toute apparence, va conduire à l'arrestation des rôdeurs qui ont fait le coup.

LES EXAMENS DU BARREAU

UN ETUDIANT ATTEINT DE CECITE SE PRESENTE QUAND MEME A L'ADMISSION A LA PRATIQUE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 7. — Atteint de cécité complète, un étudiant de Montréal, du nom de Stewart, ne s'en présente pas moins pour l'admission à la pratique du droit.

Ce futur disciple de Thémis a retenu, pour prendre les questions des examinateurs et enregistrer ses réponses, les services d'un sténographe officiel, M. J. Breen.

N'importe, un avocat aveugle avant d'être admis au nombre des disciples de Thémis, cela ne se voit pas tous les jours et constitue peut-être un cas sans précédent dans le Dominion.

Les examens pour l'admission à la pratique et à l'étude du droit battent aujourd'hui leur plein, les premiers au palais de justice et les seconds à l'Université Laval.

Il y a en tout cinquante-huit candidats, quarante-trois pour la pratique et quinze pour l'étude.

Les examens par écrit à Laval seront probablement terminés demain soir ou mercredi matin. Les examinateurs, à quelques changements près, sont les mêmes que l'an dernier, c'est-à-dire: Mtre Gervais, Monty, L. Loranger, Smith, de Montréal; A. Bernier, Brodie, de Québec; Comeau, de Trois-Rivières; Verret, de Saint-François; Gustave Perrault, d'Arthabaska, McDougall, d'Ottawa, Léonard Bedford, et enfin le secrétaire Mtre Globensky.

LE PIQUE-NIQUE DES 18 ET 19

SON ORGANISATION MARCHE D'UNE MANIERE TRES SATISFAISANTE. — PLUSIEURS SOUSCRIPTIONS RECUES.

L'idée du "Club des Salons Artistiques" d'organiser un grand pique-nique pour le 18 et 19 au bénéfice des sinistrés de Trois-Rivières a déjà fait beaucoup de chemin ; elle devient de plus en plus populaire et nos marchands, les personnages en vue s'empressent de souscrire, soit pour des prix, soit pour aider à l'organisation qui est faite sous les auspices de la "Presse".

Afin de pousser plus activement la vente des billets, les organisateurs ont imaginé l'idée d'un concours entre jeunes filles ou jeunes gens. Il y a trois prix d'offerts pour ceux qui vendront le plus de billets. Le premier de ces prix sera une pièce d'or de $10.

Toutes les personnes qui veulent prendre part au concours devront donner leur nom et leur adresse au "Club des Salons Artistiques", 88 rue St Denis.

Dans le programme du pique-nique, entre les courses d'enfants, de garçons, de jeunes filles, d'hommes gras, de femmes, de filles ou de jeunes gens on a pensé faire une course entre les représentants des différentes sociétés de secours mutuels et entre des représentants des unions ouvrières.

Samedi soir, en attendant le pique-nique, il y aura une belle tombola aux "Salons Artistiques", 88 rue St Denis. Cette soirée sera aussi pour le bénéfice des sinistrés de Trois-Rivières. Un très bon orchestre fera entendre ses plus mélodieux accords pendant la soirée. M. Roméo Vézina a été engagé comme accompagnateur.

Voici une liste des souscriptions recueillies jusqu'à cette date :

Les Salons Artistiques.	$25
La "Presse", 500 cartes. . . .	10
La "Presse", 10,000 billets. . . .	15
M. C. H. S. Laforce.	5
M. P. A. Côté.	5
H. H. Scott.	3
M. E. Champagne, rue Notre-Dame	3

MM. Bourgeois et Demers, une bouteille de champagne.

M. Bonneville, 30 et 40 rue Notre-Dame, 1 boîte de cigares "Papa".

M. J. Hudon, tailleur fashionable, une horloge de $5.

M. A. Millaire, 54 rue St Jacques, 1 boîte de cigares.

UNE ETRANGE MISSIVE

M. DEGUIRE, AVOCAT, DE MONTREAL, RECOIT UNE LETIRE DE SES VOLEURS.

Dans la nuit de samedi, alors que M. Deguire, avocat, et madame Deguire étaient à la campagne, des voleurs pénétrèrent dans la maison et volèrent pour $150.00 d'argenteries.

Or, hier matin, M. Deguire recevait une étrange missive dans laquelle les voleurs lui offrait de lui remettre les objets volés en échange d'une somme de $50.00.

Sont-ce les véritables voleurs qui ont fait cette forfanterie ou est-ce simplement un truc de quelque sinistre farceur.

Le papier a été estampillé de trois grandes croix noires pour donner à la lettre un cachet de mystère et comme si cela venait de quelqu'association secrète de pillards et de bandits.

Néanmoins, à la Sûreté, on nous informe que l'on est sur la trace des voleurs.

DEVANT LE MAGISTRAT

Le chef de police de la ville Saint-Paul, M. Desrosiers, a arrêté, hier soir, un nommé Jos Laurin qui aurait pénétré avec effraction dans l'établissement Paquette et Frère, de la rue Davidson, pour y commettre un vol. Le prévenu se serait emparé d'une scie à main, d'un couteau et de $1.00.

Traduit devant le magistrat ce matin, Laurin a protesté de son innocence.

SIR MORTIMER CLARK

Sir Mortimer Clark, lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, est passé ce matin à Montréal. Il arrivait de Toronto; il est en route pour Québec. Un groupe d'amis l'accompagne.

DRAME DANS LE "CHINATOWN"

Deux étrangers se prennent de querelle, à midi, dans la boutique d'un barbier chinois, et l'un d'eux est tué raide d'un coup de revolver. — En plein mystère.

Entre midi et midi et trente, aujourd'hui, un drame sanglant s'est déroulé dans l'immeuble portant le No 111 de la rue Lagauchetière-Ouest, et occupé par Song Kee. Deux hommes sont montés au troisième étage, et là, ont été bientôt rejoints par un troisième, dont les doigts disparaissaient sous les diamants et dont la mise était fort recherchée.

Les visiteurs demandèrent de l'opium au maître de céans, mais Long Kee répondit qu'il n'en avait pas. Alors les étrangers pénétrèrent dans une des pièces adjacentes. Un peu plus tard l'un des trois sortit. Comme Song Kee se tenait dans le corridor, il entendit tout à coup une violente querelle suivie bientôt de deux détonations d'armes à feu.

Presqu'aussitôt la porte s'ouvrit et l'homme aux diamants se sauva. En jetant un coup d'oeil dans la pièce, Song Kee aperçut l'autre individu étendu dans une marre de sang.

La police fut immédiatement prévenue et les constables Shaughnessy, Foucault et Ravanel furent dépêchés sur les lieux en toute hâte.

A leur arrivée, le prétendu meurtrier

ETAIT DEJA LOIN

Les gardiens de la paix ont prévenu les autorités de la morgue et le cadavre a été transporté à cette institution, après que le Dr C. A. Dugas, médecin expert, eut fait les constatations requises.

Le prétendu meurtrier avait un bras en écharpe lorsqu'il s'est présenté, ce matin, à la boutique du barbier chinois. Hier soir, il s'y était rendu avec les deux autres hommes, en l'absence de Song Kee, et s'était querellé avec eux. Pendant la querelle il s'était coupé la main

SUR UN RASOIR

On suppose que par vengeance, aujourd'hui, il aurait tiré sur celui qui l'avait blessé.

Sur la victime on a trouvé une somme de 24 dollars.

Les détectives Pigeon et Leclair s'occupent de ce sombre drame qui a créé tout un émoi dans le quartier où il s'est produit.

Song Kee a été conduit au poste de police comme témoin.

Dans les poches du mort on a trouvé deux lettres, une portant sur l'enveloppe l'adresse de "Long Long, 26 St Stanislas, Québec", et l'autre: "John Lee, 29 Dupré, Montréal."

Les trois hommes parlaient l'anglais. On dit que la victime venait des Etats-Unis où elle avait exercé le métier de cocher.

C'est un homme d'environ 35 ans, assez bien mis, qui peut mesurer 5 pieds et neuf pouces.

Il porte sous le bras droit une blessure causée par une arme à feu, blessure qui a amené la mort.

LA MORT DE J. DANSEREAU

L'infortuné jeune homme n'a pu survivre aux blessures reçues

VENDREDI SOIR

Il était le fils de feu Joseph Dansereau, en son vivant, huissier de la

COUR SUPERIEURE

Les horribles blessures dont souffrait M. Joseph Dansereau ont eu un dénouement fatal, hier soir.

A 11 hrs 30, le jeune homme rendait le dernier soupir, malgré les bons soins dont on l'entourait à l'hôpital Notre-Dame. La voiture conduite par M. Dansereau avait été renversée par un tramway, un peu après huit heures, vendredi soir, à l'angle des rues Mont-Royal et Berri, et le malheureux fut lancé avec grande force sur la chaussée. Une de ses cousines, qui l'accompagnait, s'en est tiré avec des blessures relativement légères.

Le défunt, qui était huissier, était le fils de M. Joseph Dansereau, en son vivant, aussi huissier.

L'infortuné jeune homme était marié depuis moins d'un an.

A la famille en deuil, la "Presse" offre ses condoléances.

Une enquête sur le cadavre aura lieu, demain matin, à la morgue.

CHUTE DE 30 PIEDS

Mlle Emilia Mercier, une jeune fille de 23 ans, demeurant au No 124 rue Duluth, a fait une chute d'une trentaine de pieds, au bas d'un escalier à midi et elle s'est fait des contusions par tout le corps.

Elle a été transportée à l'hôpital Victoria où les médecins n'ont pas jugé son état bien grave.

LA CONVENTION DES DEMOCRATES

Denver, Colo., 7 — Les portes de l'édifice où doit se tenir la convention des démocrates ont été ouvertes, ce matin, à 11.10 heures.

LA QUOTIDIENNE

MARDI, LE 7 JUILLET 1908.

C'est aujourd'hui le 189ième jour de l'année. La lune est dans son premier quartier et sera pleine le 12 de ce mois. Tout le jour le temps sera nuageux et incertain. C'est une époque difficile et stérile. La terre aride semble rebelle à laisser germer les moissons nouvelles. Dans l'industrie, les affaires seront stagnantes pendant quelque temps encore. Il faudra pour arriver à sauver son négoce faire des prodiges d'économie. La femme née ce jour sera bonne mais capricieuse et volontaire. Plus elle obtiendra, plus elle voudra obtenir. Si son mari lui consacre 6 soirs par semaine, elle pleurera pour qu'il lui consacre les autres qui restent. L'homme né ce jour sera petit de taille, boulot, bâti en pot à tabac. Il commencera sa vie dans le négoce du charbon. Il se frottera d'un peu de littérature, de viendra suffisant et bête. Quelques blagueurs lui feront croire qu'il a de l'esprit. Il ne laissera dans le monde que le souvenir d'un visible pantin. La jeune fille sera douce et courageuse. Elle fera la joie de la famille. Le garçon pour avoir eu des débuts difficiles, réussira rapidement s'il ne marche pas trop sur les pieds de ses amis et ne se mouche pas avec la nappe.

LA FETE DU JOUR—Saint Sévère.

L'AN DERNIER—Le cuirassé "Hoche", brûle dans le port de Toulon.

LUX.

Liste des Annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES

DUPUIS — A Montréal, le 3 juillet 1908, au No 1311 rue Bordeaux, l'épouse de M. E. Dupuis, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Lorette. Parrain et marraine, M. Armand Gauthier, oncle de l'enfant, et Mlle Bertha Pominville.

OUELLET — A Terrebonne, le 5 juillet 1908, l'épouse d'Alfred Ouellet, un fils, baptisé Joseph-Alberic-Laurent. Parrain et marraine, M. Magloire Desjardins, fils et Mme Magloire Desjardins, fils, oncle et tante de l'enfant.

PREVOST — A Montréal, le 4 juillet 1908, au No 166 Wolfe, l'épouse de M. Emile Prévost, une fille, baptisée Marie-Adelphine-Dobila-Dolorès. Parrain et marraine, M. et Mme Abel Prévost, grands-parents de l'enfant.

DECES

ARCHAMBAULT. — En cette ville, le 6 juillet 1908, à l'âge de 5 mois et 5 jours, Denis, enfant bien-aimé de Georges Archambault, No 380A rue Visitation. Funérailles privées. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIERE — A Trois-Rivières, Téléphore Brière, décédé à l'âge de 47 ans, époux de Dame Odéline Boisvert. Les funérailles ont eu lieu à Saint-Stanislas de Batiscan, comté Champlain.

BERTRAND — A Montréal, le 7 juillet 1908, Claire Bertrand, fille bien-aimée de G. E. Bertrand, épicier, 851 Notre-Dame Est. Funérailles privées.

DUMOULIN dit LAFRANCE — A Montréal, le 7 juillet 1908, à l'âge de 76 ans et 4 mois, Emélie Paradis, épouse de François Dumoulin dit Lafrance. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Alfred Venne, No 315 rue Workman, à 7 heures, pour se rendre à l'église de Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte faisait partie des Dames de Sainte-Anne.

LAUZON — A Montréal, le 7 juillet 1908, à l'âge de 7 mois, Antoinette, enfant bien-aimée d'Urgel Lauzon. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1760 rue Notre-Dame, à 8½ heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation. 208—2

MAITRESY DIT SANSFAÇON — A Montréal, le 7 juillet 1908, à l'âge de 75 ans, 8 mois, Pierre Maitresy dit Sansfaçon, couvreur. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 441 rue Beaudry, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL — A Montréal, le 6 juillet 1908, à l'âge de 51 ans, Alphonsine Lafarte, veuve de feu Benjamin Noël. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 15 rue Saint-Timothée, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.